Note préliminaire

Ce document présente les résultats d'une recherche relative aux conditions et modalités de l'implantation d'immigrés Mossi dans les régions de Toma et Dédougou. Cette recherche est menée principalement dans le cadre des activités du Centre ORSTOM (devenu IRD) de Ouagadougou. Elle est actualisée, partiellement complétée, lors d'investigations faites sur les mouvements d'immigration Mossi dans l'ensemble du territoire national, à la demande du Gouvernement du Burkina Faso (alors Haute-Volta). Une partie de ses résultats figure dans le rapport établi en 1975 intitulé "Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi. I. Les migrations internes Mossi". Le document proposé présente l'ensemble des résultats. Il met à profit les recherches effectuées à la même époque par d'autres chercheurs, en particulier celles de J.M. Kolher, sociologue, dans une région de l'Ouest du pays Mossi, et de G. Ancey, économiste.

La recherche est ancienne. Elle retrace une page de l'histoire des mouvements d'immigration Mossi, du début du siècle au début des années 1970, dans une partie de l'Ouest du pays qui se singularise par l'accueil de générations successives de migrants, partis pour des raisons différentes, vers des aires distinctes. Depuis, les conditions et modalités de l'implantation des immigrés se sont sans nul doute transformées, en particulier dans les deux "terres neuves", à l'époque naissantes, situées dans les environs de Yé (Toma) et au Sud de Dédougou.

Pourquoi diffuser ces résultats près de trente ans plus tard ? Extensives ou plus approfondies, les enquêtes menées nourrissent un tableau de la situation du peuplement immigré, au plan démographique, social, économique, d'une part dans la partie orientale de la S/P de Toma quelques décennies après la création des établissements, d'autre part dans les "terres neuves" situées plus à l'Ouest formées au cours des années 1960. Dans l'un et l'autre cas, elles peuvent fonder une analyse des changements survenus depuis lors. Dans le premier, l'appel exercé par les "terres neuves" s'est-il maintenu durablement, avec quelles conséquences sur la structure des groupements, sur l'économie mise en place ? Comment, dans le second, les groupements Mossi ont-ils évolué, comment les immigrés se sont-ils adaptés à la fin vraisemblable des terres "neuves" à l'échelle locale, dans quelles voies leur économie s'est-elle orientée, quelle est la nature des rapports politiques, sociaux, fonciers finalement établis avec la population locale ?

Notre recherche offre l'opportunité d'apprécier concrètement le devenir de deux des principales formes de l'implantation d'immigrés Mossi hors de leur aire ethnique. Une telle perspective justifie le grand nombre des annexes jointes au texte: elles sont autant d'outils pour d'éventuelles nouvelles recherches.

Nous conservons les appellations administratives en usage lors de cette recherche.

Gérard REMY
Mars 2007

IMPLANTATIONS MOSSI DANS L'OUEST VOLTAÏQUE

(Région de Toma et Dédougou)

VERS UN AUTRE PRÉSENT

Tout au long du 20° siècle, le Nord-ouest de la Haute-Volta accueille des familles Mossi conduites, pour des raisons diverses, à quitter leur aire ethnique. En 1960, le Département de Dédougou (il regroupe les anciens Cercles de Tougan, Toma, Nouna et Dédougou) rassemble 55% des immigrés Mossi fixés en milieu rural voltaïque (soit environ 45000 personnes). Il draine 56% des migrants ruraux qui quittent le pays Mossi de 1968 à 1972 (près de 1800 familles).

Quelle que soit la date de leur déplacement, les Mossi ne se sont pas répartis également dans le Nord-ouest de la Haute-Volta. Ils se sont concentrés par plages (cf. carte N°1) qui contrastent avec les zones voisines, totalement ou largement délaissées. Mais, selon cette date, les principaux foyers d'accueil des immigrés sont nettement distincts. Les plus anciens, apparus avant 1945-50, sont presque tous riverains du pays Mossi (un seul -dans la région de Nouna- fait exception). Effet d'un déversement frontalier, un cordon presque continu d'établissements Mossi plus ou moins étoffés ourle la frange occidentale du pays Mossi, de Kiembara à Sabou et au-delà. Ils s'insinuent le plus souvent entre les mailles du peuplement autochtone, parfois relativement dense, et localement ils mettent à profit l'étroite bande de terres vides d'hommes qui à l'époque séparait le pays Mossi des populations voisines. Les foyers récents sont plus lointains. Tous font face à la vallée de la Volta noire ou de ses principaux affluents. Ils s'étendent généralement dans des zones très peu peuplées ou inoccupées. Cette nouvelle orientation géographique témoigne de la rupture intervenue dans le phénomène migratoire. Les migrations récentes répondent à des situations nouvelles au pays Mossi, et les migrants investissent de nouveaux projets dans les lieux d'installation. Du passé au présent, le chemin n'est pas continu.

Les arrondissements de Toma et Dédougou sont en 1968-70 l'objet de diverses enquêtes sur les migrations Mossi. Comportant un important foyer de migrants anciens -à l'Est de Toma-, et deux des "terres neuves" ouvertes depuis 1963-64 sur les rives de la Volta noire, ils se prêtent à une analyse, à la fois spécifique et comparative, des principales formes présentées par l'immigration Mossi au cours du 20° siècle. L'origine commune au pays Mossi (essentiellement, la région de Yako) de la plupart des migrants facilite par ailleurs l'étude diachronique des conditions de l'émigration et des modalités de l'implantation du peuplement immigré.

Les enquêtes sont menées à trois niveaux emboîtés (cf. carte N°2). Des informations succinctes sont recueillies sur la vie migratoire de tous les chefs de famille présents: lieu d'origine au pays Mossi et date de départ, étapes, date d'installation dans le lieu actuel. Totalisant 23% de l'effectif global des immigrés, quinze établissements (1) font l'objet d'investigations plus

1) Nous appelons établissement l'ensemble des immigrés installés sur les terres d'un même village, et recensés dans ce dernier. Le groupement est une unité à la fois résidentielle et sociale, constituée autour d'un "kasma". Un établissement peut rassembler un ou plusieurs groupements.

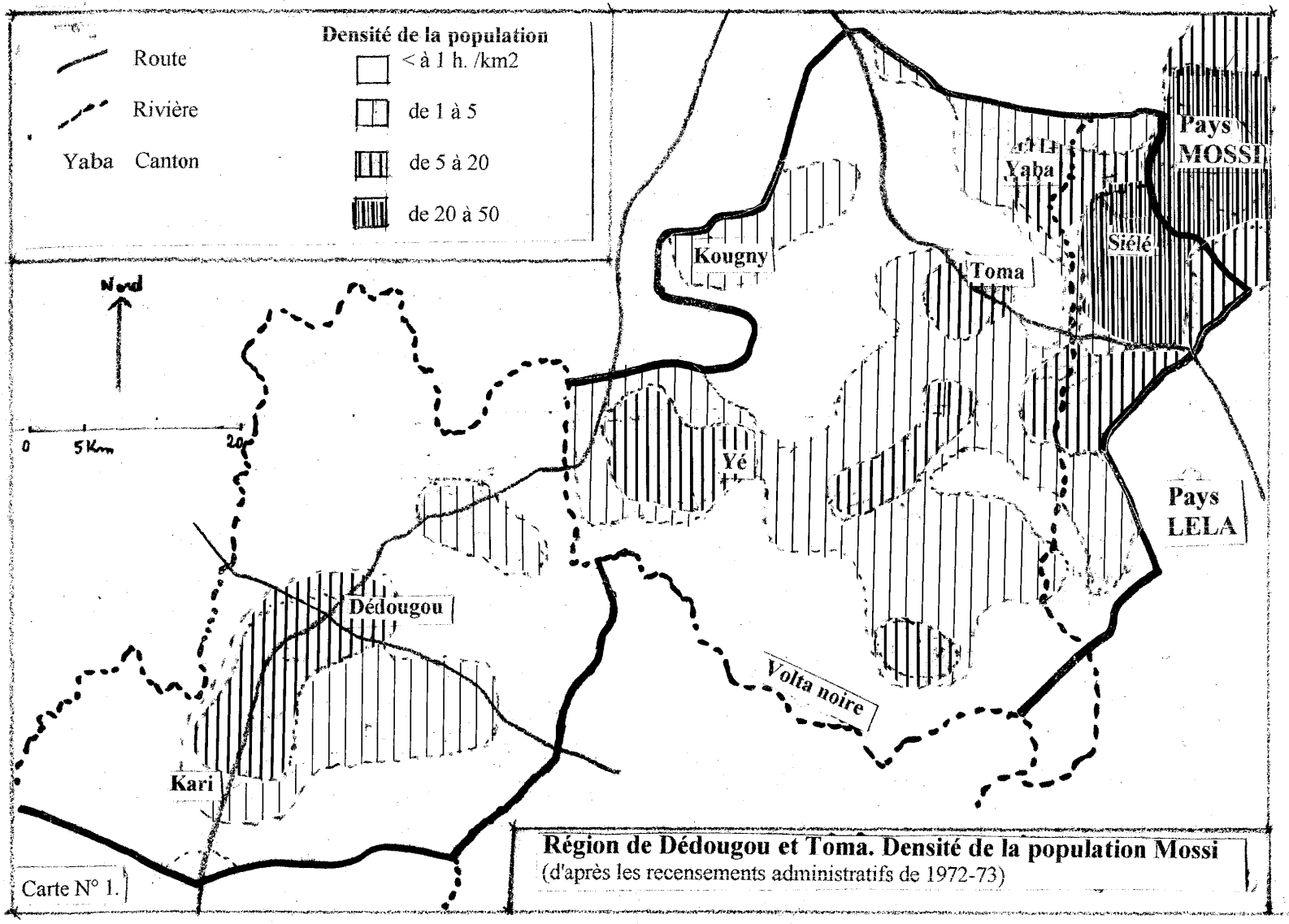

Carte N° 1.

Région de Dédougou et Tôma. Densité de la population Mossi
(d'après les recensements administratifs de 1972-73)

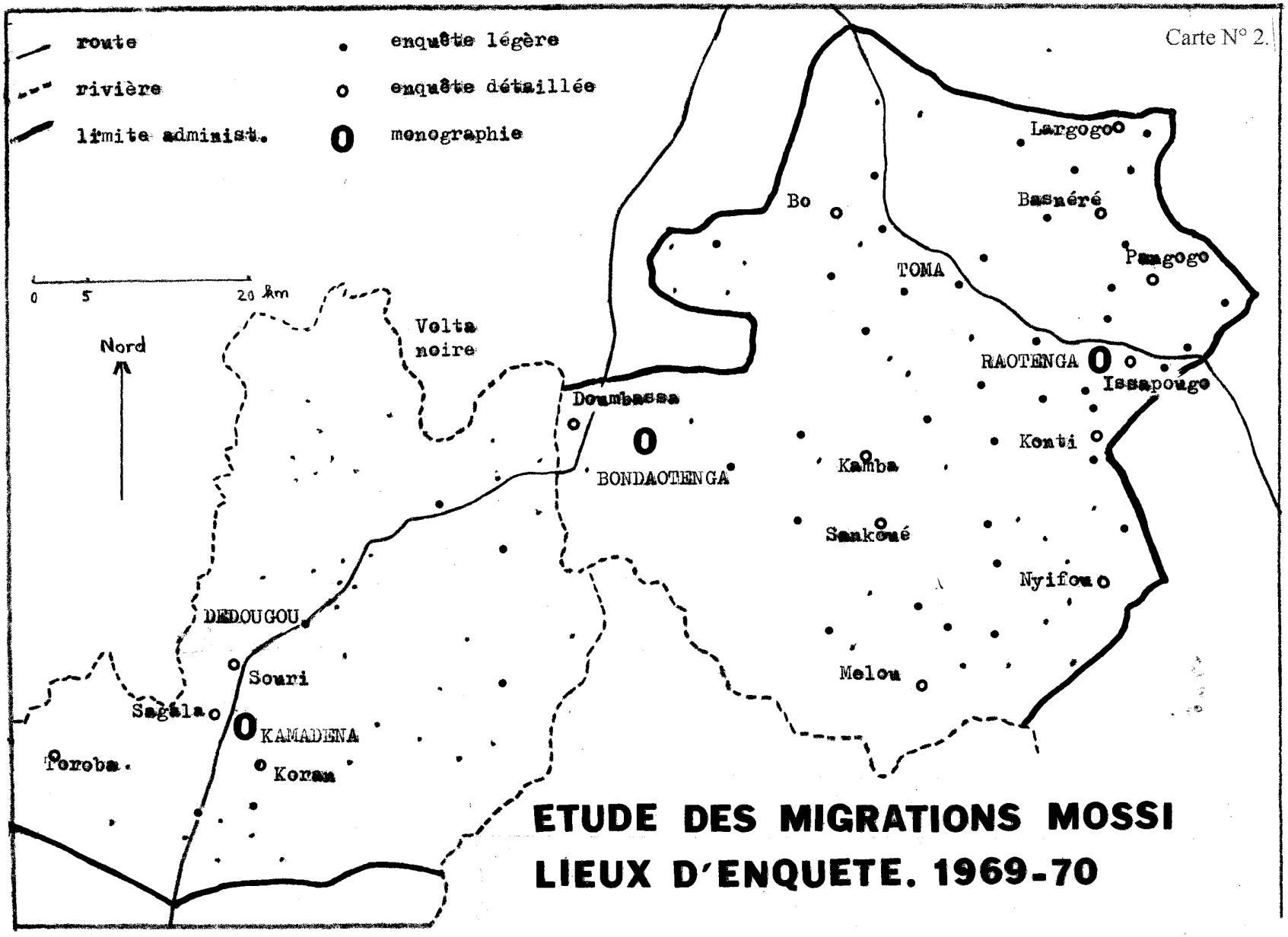

ETUDE DES MIGRATIONS MOSSI
LIEUX D'ENQUETE. 1969-70

approfondies. Un plan à vue de l'habitat permet de dénombrer avec précision les enclos familiaux, d'individualiser les cellules socio-résidentielles, et d'observer les modalités de l'insertion des "quartiers" Mossi dans le paysage villageois local. Des enquêtes concernent le mouvement migratoire (y compris les départs de familles), les migrants (tous recensés) et leur migration (motifs, modalités de l'installation) et quelques aspects de leur activité économique. D'autres s'adressent aux conditions de la mise en place et de l'évolution des groupements d'immigrés, aux rapports entretenus avec la population-hôte. Rendues plus fines par un séjour prolongé et une meilleure connaissance des lieux et des gens, les investigations précédentes sont complétées dans trois établissements -l'un ancien (Raotenga), les deux autres fondés récemment (Bondaotenga, Kamadena)- par une monographie agricole appuyée sur une levé parcellaire (établi à partir de prises de vues aériennes).

A la demande du Gouvernement de la Haute-Volta, une approche pluridisciplinaire des migrations Mossi est entreprise de 1972 à 1974 sur l'ensemble du territoire voltaïque. Toutes les données recueillies précédemment sur l'implantation Mossi dans les arrondissements de Dédougou et Toma sont actualisées; des enquêtes sont menées dans quelques établissements des "terres neuves" afin d'apprécier les évolutions survenues.

Notre étude s'adressait aux migrations Mossi. Elle nous a mis cependant au contact de mouvements migratoires impliquant d'autres ethnies voltaïques. En particulier, des populations Lélé (sing. Léla) de la région de Dydir se sont également déversées dans la partie orientale de l'arrondissement de Toma pendant la première moitié du 20° siècle, se mélangeant parfois aux immigrés Mossi. Dans les lieux d'enquête où ils sont représentés, les migrants Lélé sont l'objet d'investigations rapides, suffisantes pour établir la grande proximité des migrations anciennes des deux groupes ethniques. Mais la population Léla ne participe pratiquement pas à la colonisation récente de "terres neuves". Elle s'est associée un temps, mais un temps seulement, au phénomène migratoire Mossi.

LE PEUPLEMENT LOCAL

LE CHOIX DES HOMMES ET LES EMPREINTES DU PASSE

Le champ d'étude présente une architecture faite de franches oppositions au sein du paysage géomorphologique et de contrastes de peuplement à la fois au plan ethnique et démographique.

Adossé vers l'Est aux pays Mossi et Léla, et vers le Sud au Dafina -le pays des Dafing (c'est à dire des Marka), ce champ d'étude comprend deux môles de peuplement autochtone, l'un Samo, dans la région de Toma, l'autre Bwa, autour de Dédougou; il sont séparés par la vallée de la Volta noire dont l'un et l'autre demeurent distants (cf. carte N°3). Les populations Samo et Bwa s'étendaient-elles jadis jusqu'aux rives de la rivière ? De part et d'autre de celle-ci se sont glissées des populations Marka dès le 17° siècle. Repoussant les collectivités locales, peut-être peu nombreuses, vers l'intérieur des terres (CAPRON, 1973), elles ont fondé un réseau distendu de gros villages. Cette répartition du peuplement connaît bien avant l'époque coloniale deux évolutions majeures qui s'impriment en creux dans le paysage démographique. Un faisceau de facteurs historiques et écologiques concourent au dépeuplement de toutes les zones riveraines de la Volta noire et de ses principaux affluents: ils affectent de toutes parts le môle de peuplement Bwa; ils scindent la coulée de populations Marka; ils font reculer le front méridional du pays Samo. Ce dernier devait par ailleurs se retirer à l'Est, face au pays Mossi et aux agressions des *nakomsé* (aristocratie Mossi).

Pour l'essentiel, le peuplement Mossi met à profit les effets des évolutions précédentes sur la répartition de la population locale. Il se projette dans les zones abandonnées par celle-ci ou s'insère dans les portions de territoires villageois délaissées. Dans les deux cas, il se caractérise par sa marginalité géographique. Lorsqu'il n'en est pas ainsi -habitat et champs Mossi se fondant dans le paysage résidentiel et agricole local, les immigrés, toujours peu nombreux, occupent une place marginale au sein des collectivités villageoises.

1. Dans la région de Dédougou: la vallée inhospitalière

La région de Dédougou offre plusieurs types de sols ou associations de sols dont l'aptitude à une mise en valeur agricole est très inégale *(1).* Les plus étendus sont associés à un ensemble de plateaux et buttes cuirassées, témoins d'une ancienne surface d'aplanissement en voie de démantèlement, dominant de vastes glacis gravillonnaires (cf. carte N°4). Ils constituent l'ossature du paysage géomorphologique Tous les sols comportent une fraction importante de gravillons, enrobés d'une terre fine, plus sableuse en surface, plus argileuse en profondeur. Ils se distinguent par l'épaisseur du manteau de gravillons et, lorsque ce dernier est peu épais, par la nature du matériau sous-jacent -cuirasse ou indurations, altérations anciennes de roches (grès, schistes). Ces sols sont pauvres en réserves minérales, mieux pourvus en matières organiques (surtout dans les zones déprimées). De nombreux gravillons dans un sol poreux, meuble, facilitent la pénétration des racines. Peu profond, ce dernier est par contre à l'origine d'un bilan hydrique déséquilibré (un stockage en eau limité, précaire) et d'une forte susceptibilité à l'érosion (le ruissellement entraîne la terre fine). Sur les niveaux cuirassés, le manteau gravillonnaire est généralement peu épais et les sols ne se prêtent guère à l'agriculture. Il l'est davantage en contre-bas, nourri par le démantèlement des cuirasses; le sol est fréquemment soumis à une évolution ferrugineuse (accumulation d'oxydes de fer et manganèse). Ce manteau peut reposer à faible

1) Les données présentées doivent beaucoup aux travaux réalisés en 1968-69 par les pédologues de l'ORSTOM. Ces derniers se sont intéressés autant au potentiel agronomique des sols qu'à leur aptitude agricole dans le contexte technique traditionnel.

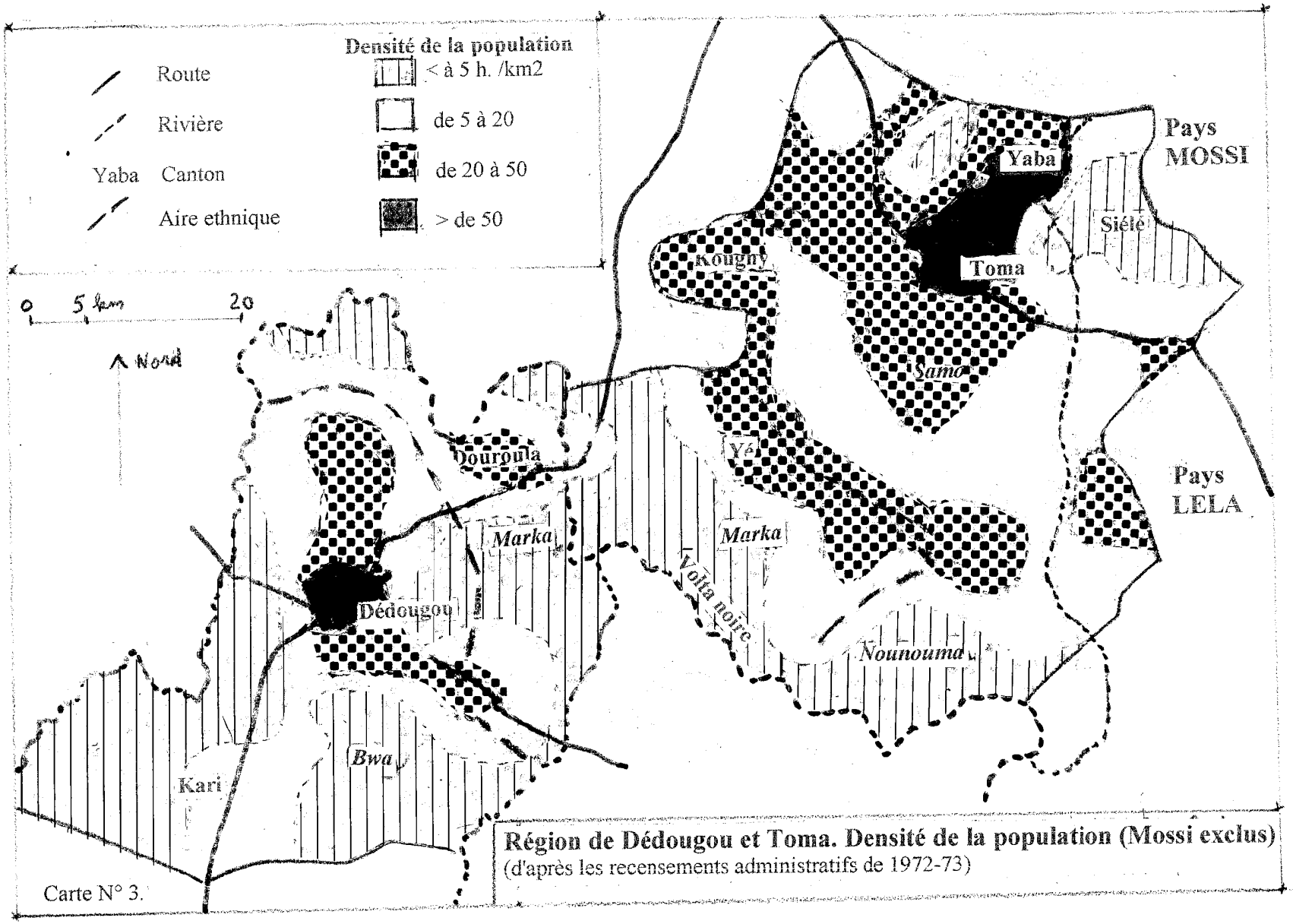

Région de Dédougou et Toma. Densité de la population (Mossi exclus)
(d'après les recensements administratifs de 1972-73)

Carte N° 3.

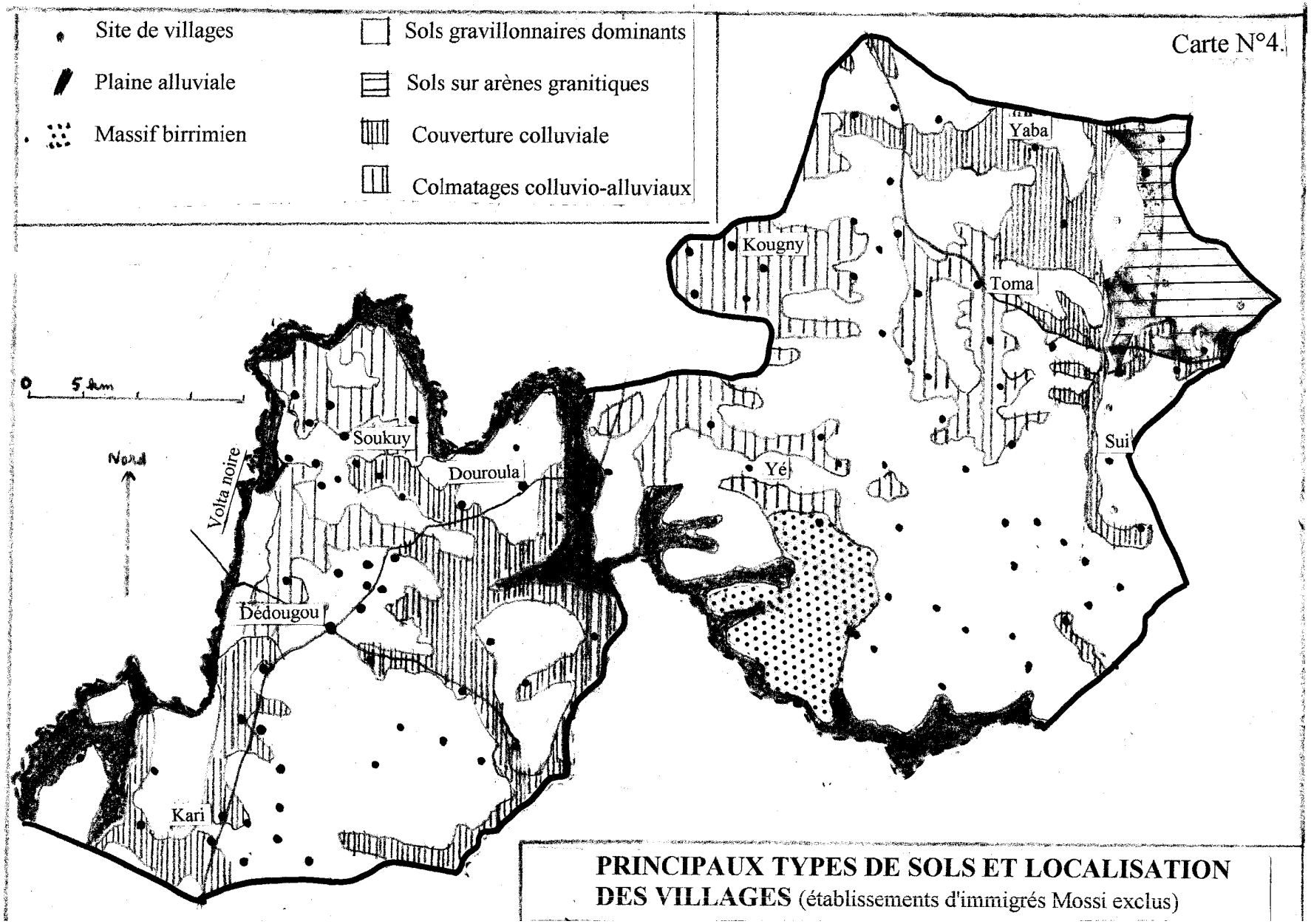

PRINCIPAUX TYPES DE SOLS ET LOCALISATION DES VILLAGES (établissements d'immigrés Mossi exclus)

profondeur sur des altérations anciennes de roches sous-jacentes; celles-ci améliorent l'économie de l'eau. Les sols sont un peu moins défavorables à l'agriculture. Ils peuvent porter des cultures pas trop exigeantes; mais les rendements sont aléatoires selon les conditions pluviométriques annuelles. Les principaux bas-fonds, très évasés, bénéficient d'apports colluviaux. Les sols sont plus argileux et généralement profonds, souvent assez mal drainés. Ils sont recherchés par les agriculteurs.

Ces sols à couverture colluviale dominent sur les bas glacis, particulièrement étendus à l'Est et au Sud-ouest de Dédougou. Plus ou moins épais, ils ont des propriétés chimiques convenables et des réserves hydriques élevées en profondeur; celles-ci compensent une forte porosité en surface et un mauvais drainage. Dans l'ensemble, leur fertilité est modeste, meilleure sur les schistes birrimiens à l'Est que sur les formations gréseuses à l'Ouest. Ce sont les sols les plus propices à l'agriculture traditionnelle et ils sont très cultivés, malgré une économie de l'eau défavorable dans les horizons de surface. La zone où ils entrent en contact avec les étendues gravillonnaires fixe de façon privilégiée les villages Bwa et Marka. L'engorgement saisonnier remonte jusqu'en haut du profil des sols dans le liséré d'alluvions argilo-limoneuses qui suit le lit des petites rivières. Sur ces sols lourds, à structure massive, le drainage et la porosité sont franchement déficients mais les caractéristiques chimiques sont satisfaisantes. Les cultures de sorgho s'y développent bien sous réserve d'un billonnage; cultures maraîchères et fruitières s'y plaisent. Lorsque l'engorgement est prolongé, ces sols ont une vocation rizicole. Au Nord de Dédougou, près de Soukuy, se succèdent de petites buttes gravillonnaires, parfois cuirassées, où se localisent les villages. Les basses pentes sont ennoyées par des dépôts colluviaux-alluviaux, argileux à argilo-sableux, souvent pollués de gravillons, sur lesquels se développent des sols hydromorphes à structure massive en surface, plus ou moins engorgés en hivernage. Ces sols sont moyennement fertiles au plan chimique et possèdent notamment un bon équilibre minéral. Ils sont assez largement cultivés. Ces mêmes sols se retrouvent à l'Ouest de Dédougou, mais les niveaux cuirassés et glacis gravillonnaires sont plus étendus. L'engorgement des sols dans les zones basses est plus intense et leur mise en valeur requiert un billonnage.

La région de Dédougou est cernée presque de toutes parts par la Volta noire et, à l'Est, par un de ses affluents. La plaine d'inondation qui accompagne la rivière et la partie aval de ses principaux affluents introduit une discontinuité dans le paysage pédologique. Elle est limitée par des surfaces gravillonnaires ou cuirassées élevées, ou par les bas glacis précédents. La texture des sols et l'intensité des phénomènes d'hydromophie sont très variables. Dans l'ensemble ce sont des sols argileux, profonds, souvent très mal drainés, à engorgement saisonnier d'ensemble. Ils ont une grande richesse chimique (notamment une forte teneur en matières organiques). Les zones exondées, et en particulier les levées de berges (très marquées à l'amont de Dédougou) sont chimiquement un peu moins riches, mais elles offrent de très bonnes terres agricoles. Les aires inondables se prêtent à la riziculture moyennant des techniques appropriées -dont ne disposent pas les exploitants. Des cultures de décrue seraient possibles. Au niveau de Douroula, la Volta noire entaille des dépôts quaternaires mis en place lorsque, sa vallée s'étant colmatée vers le Nord, le Sourou s'est déversé vers la Volta noire. Sur ces alluvions, argileuses à argilo-sableuses, se développent des sols hydromorphes de fertilité chimique moyenne à bonne, mais qui présentent de graves inconvénients physiques -croissants vers la rivière: engorgement total en hivernage, forte compacité, mauvaise stabilité structurale en surface. Ils sont très difficiles à travailler et ils sont peu exploités. Leur mise en valeur est possible sous réserve de méthodes culturales appropriées (impliquant un certain degré de mécanisation). La plaine d'inondation est parsemée de lambeaux de surfaces gravillonnaires ou buttes cuirassées qui ont échappé au comblement alluvial. Dans l'ensemble, la grande richesse chimique des sols dans les plaines alluviales ne compense pas leurs graves handicaps physiques. Rares sont les villages qui s'en approchent.

Dans un contexte précis caractérisé par une faible densité de la population et la présence des divers paysages pédologiques individualisés précédemment, l'exemple de l'occupation du sol dans les environs de Kamadena (près de Dédougou) montre quels sont les choix faits par les villageois Bwa -en 1952- dans l'utilisation des différents types de sols (cf. carte N°5).

Les hauteurs cuirassées sont totalement délaissées et servent de réserves à bois. Les villages se fixent sur les plages de sols gravillonnaires situées au pied des talus cuirassés: construites en banco, les fermes craignent les sols mal drainés où la base des murs risque de fondre au coeur de la saison des pluies. Les parcelles cultivées autour du village sont très restreintes: des sols gravillonnaires peu généreux, l'absence de tout procédé volontaire de refertilisation du sol restreignent cette "auréole" de culture permanente à l'aire qui bénéficie de la fumure spontanée liée au bétail (peu abondant) et aux hommes. Presque tous les champs sont concentrés sur les sols de bas glacis, et nombre d'entre eux s'alignent à proximité des thalwegs où les sols sont plus ou moins tapissés de colluvions. Par contre, la cuvette hydromorphe située au Sud de Sagala, et la plaine d'inondation de la Volta noire sont inexploitées.

Ces choix faits par la population à l'échelle locale apparaissent également au niveau régional (cf. carte N°4). Les villages sont peu nombreux et souvent petits au coeur des étendues cuirassées et gravillonnaires. Dans les environs de Fakouna, au Sud de Dédougou, tous se localisent dans de petits vallons où ils ont accès à d'étroites bandes sols colluviaux. L'habitat se concentre avant tout dans la zone de contact entre ces sols liés au cuirassement et, soit les sols de bas glacis (le fait est très net au Sud-ouest, près de Kari), soit les sols de colmatage colluvio-alluvial (environs de Soukuy). De façon générale, les populations locales s'écartent des zones où, soit les sols gravillonnaires, soit les sols argileux hydromorphes prédominent excessivement. Dans le premier cas, cette situation est vraisemblablement ancienne. Dans le second, elle est accentuée par les péripéties du passé précolonial.

"Dans toute la seconde moitié du 19° siècle, l'insécurité ne fait que croître dans les territoires de l'intérieur de la boucle de la Volta noire parcourue sans discontinuité par des bandes armées venues de tous les horizons" (CAPRON, 1973). Les Marka de la région de Safané en particulier conduisent maintes expéditions et ruinent les communautés villageoises de la région de Dédougou. Simultanément des bandes de "pillards" venues de la région de Bobo-Dioulasso, et les Peuls de Dokuy mènent des raids dans la vallée de la Volta noire s'emparant des récoltes et des habitants (afin de les vendre comme captifs); les Peuls de Barani prennent le relais de ceux de Dokuy, joignant à leurs exactions un prosélytisme religieux. Dans tout le pays Bwa, la violence et le désordre règnent. Les villages riverains de la Volta noire -itinéraire d'invasion privilégié- sont particulièrement malmenés, ce qui pourrait expliquer que, plus qu'ailleurs, certains d'eux ne sont pas parvenus à redresser leurs effectifs.

Prolongeant peut-être ces évènements historiques, les facteurs sanitaires ajoutent leurs empreintes. Passant au Nord de Dédougou en 1891, P.L.MONTEIL note qu'avant d'arriver à la Volta noire, il traverse un village dont il ne reste que des ruines: selon ses informateurs, les habitants se sont enfuis à cause des ravages que faisait la maladie du sommeil. En 1907, le Capitaine G.E. LAMBERT constate que les rives boisées et désertes de la Volta noire ont la réputation d'être malsaines et que les villages en sont plus ou moins éloignés. Relevant que de telles étendues inoccupées s'étendent sur les rives des trois Volta, il incrimine l'insalubrité -la maladie du sommeil ayant décimé les populations-, la crainte des inondations et la présence de nombreux fauves: en somme, un environnement écologique défavorable à l'homme. Mais l'a-t-il toujours été ou l'est-il devenu ? L'hypothèse la plus vraisemblable est que, à proximité des rives de la Volta noire et leurs sols peu attractifs, le dépeuplement consécutif aux évènements historiques de la fin du 19° siècle aggrave une situation depuis toujours peu propice à la fixation de groupes humains.

carte N° 5.

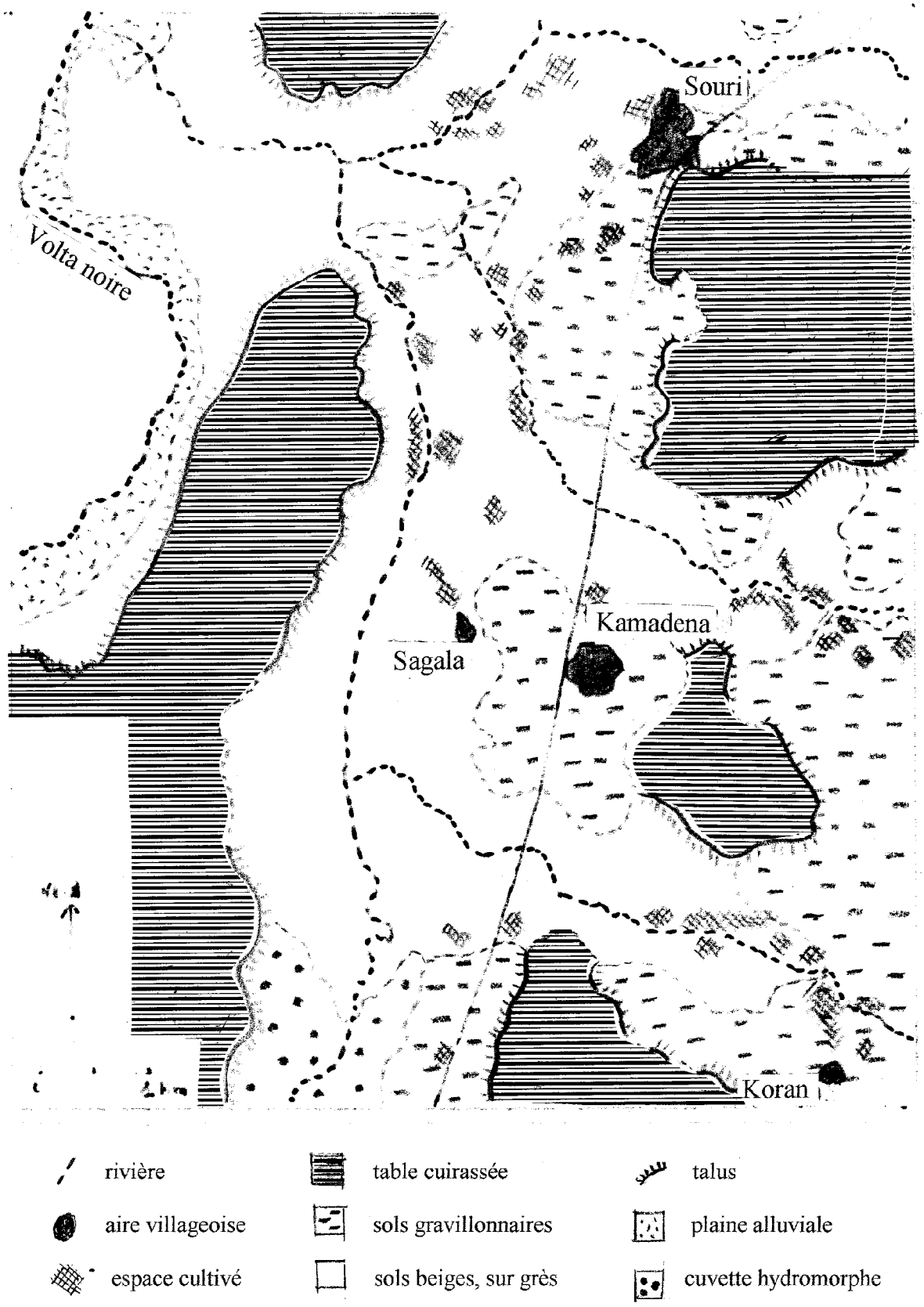

NATURE ET OCCUPATION DU SOL PRÈS DE SOURI (Dédougou)
(d'après les photographies aériennes I.G.N., 1952)

Par la suite, l'insurrection des populations Bwa et Marka en 1916 et la sévère répression qui s'ensuit marquent profondément de nombreux villages, notamment parmi les plus petits, moins bien armés pour assurer leur reconstruction démographique et sociale. Les conditions sanitaires régnant dans les principales vallées, en premier lieu la maladie du sommeil, continuent par ailleurs à décimer les villages proches des rivières et à refouler les populations, en particulier à l'aval de Douroula.

La dénatalité que connaissent au long du 20° siècle les populations de la région de Dédougou pourrait être l'expression d'un "mal de vivre" intégrant tous les effets directs ou indirects des mauvais coups subis pendant une longue période par les communautés villageoises.

2. Dans la région de Toma: un peuplement contracté

Dès la fin du 19° siècle, la population Samo est fixée à l'écart de la Volta noire. Elle en est séparée par une ligne de gros villages Marka de Bouna à Sankoué. Plus que les évènements historiques -les raids des Peuls venus du Nord sont cependant ravageurs, les conditions écologiques rendent compte du retrait de ces collectivités face à la rivière.

Vers l'intérieur des terres, un couloir d'une dizaine de kilomètres sépare vraisemblablement jadis les villages Marka de la première ligne de villages Samo. Bien avant la période coloniale, des groupes d'immigrés se sont glissés dans cette zone inhabitée: ils fondent leurs propres villages ou s'agglomèrent à des villages Marka et Samo. Les uns sont Rimaïbé, anciens captifs de Peuls, venus du Nord-ouest: ils se sont fixés à Koayo, Saoura, Sankoué, Yé. Les autres sont Nounouma -relevant du groupe Gurunsi: venus du Sud-est, ils se sont installés à Sébéré, Gounia, Toni, Melou. Les villages Samo s'approchaient-ils jadis de la Volta noire ? Les traditions orales évoquent des villages riverains depuis longtemps disparus. Parmi ces villages, certains étaient peuplés de Marka ou d'immigrés Rimaïbé et Nounouma. Vers l'aval d'autres étaient Samo, suggérant ainsi, qu'au moins en certains endroits, le peuplement Samo s'étendait effectivement jusqu'à proximité de la rivière, et qu'il a été impliqué dans un mouvement de recul face à celle-ci.

Le repli de la population Samo sur la rive droite de la petite rivière qui de Yaba descend vers le Sud et rejoint la Volta noire est plus récent, mais il est lui aussi antérieur à la colonisation. Dès 1891, P. Monteil note qu'entre Yaba, dernier village du pays Samo, et Niouma, premier village du pays Mossi, s'étend une aire déserte de 25 km de large (MONTEIL, 1894), véritable no man's land frontalier. Ce repli est du pour l'essentiel aux exactions des *nakomsé* Mossi. Rapts de captifs et pillages entraînent un reflux de la population Samo vers l'Ouest, notamment dans les gros villages de Yaba, Bounou, Toma, Koin, Pankélé: ils forment toujours le front du peuplement Samo face au pays Mossi. La plupart des petits groupes Samo qui de nos jours occupent çà et là la rive gauche de la rivière de Yaba sont revenus ultérieurement sur leurs terres pour tenter d'affirmer leur prééminence foncière face aux premières vagues d'immigrés Mossi au début du 20° siècle. Les deux seuls villages qui ont subsisté à l'époque (Sapala, Tiaro) devraient leur survie au contrôle et à la protection politiques assurés au 19° siècle par des chefs Mossi (de Batono). Les collectivités Samo sont plus nombreuses vers le Sud, à partir de Sui. Le dépeuplement à la fin du 19° siècle y était moins prononcé: elles faisaient face non au pays Mossi, mais au pays Léla. Les villages ont continué toutefois à se dépeupler au début du 20° siècle sous l'effet de la maladie du sommeil.

Le peuplement Samo s'est retiré à la fois de la vallée de la Volta noire et des abords du pays Mossi, il s'est contracté. Les principaux môles actuels de ce peuplement, près de Kougny et autour de Toma, se sont formés dans des aires présentant des conditions pédologiques parmi les plus favorables, dans le contexte local, à l'agriculture traditionnelle.

Effet du recul du peuplement face à la rivière ou des difficultés techniques d'une mise en valeur agricole, les populations Marka (et, plus au Sud, Nounouma) résident très à l'écart de la

plaine d'inondation de la rivière et n'exploitent guère ses sols. Elles sont peu attirées également par le massif de collines birrimiennes situé au Sud-est de Yé; elles n'y pénètrent pas. Dans ce massif, les sols sont variés, en relation avec un modelé relativement accidenté. Des hauteurs soit assez molles, soit très élancées, aux sommets rocheux ou tapissés d'une cuirasse, dominent des glacis cuirassés inclinés vers la périphérie, très démantelés, dont elles sont séparées par des dépressions. Les "bons" sols (sols bruns) se localisent surtout sur les versants peu accusés et sur les glacis de piedmont des collines. Associant argiles et graviers, bien structurés, ils présentent un horizon humifère épais et ils sont dotés d'une grande fertilité chimique. Dans les parties les plus basses, ils laissent place à des sols hydromorphes dont l'intérêt agricole, dans les zones les moins bien drainées, est fortement contrarié par leur engorgement en hivernage. L'abondance des affleurements rocheux, cuirasses et étendues gravillonnaires, les difficultés d'exploitation des sols dans les aires déprimées, la fréquence des pentes fortes peu propices à une mise en valeur et très sujettes à l'érosion, réduisent sensiblement les surfaces réellement favorables aux cultures. Ce massif birrimien est l'un des rares en Haute-Volta à ne pas fixer de fortes densités de population. Dans sa partie méridionale, les conditions écologiques défavorables liées à la proximité de la Volta noire -dont l'insalubrité et l'abondance de la faune- ont peut-être joué un rôle.

Dès que l'on s'éloigne de la Volta noire et du massif birrimien, le paysage géomorphologique est entièrement défini par la pénéplaine dessinée dans la surface dite du "moyen glacis" et les modelés qui sont associés à son démantèlement. Les hauteurs cuirassées sont nettement moins étendues que dans la région de Dédougou. Aux formes molles du relief et aux pentes très peu accusées répond une association complexe de sols. Au sommet des croupes, des affleurements de cuirasse sont plus ou moins tapissés de gravillons. Les versants sont couverts de sols gravillonnaires plus ou moins épais, soit sur des niveaux cuirassés, soit surtout sur des altérations anciennes de granite. Sur les bas des pentes, dans les petits thalwegs généralement peu incisés, ou sur les versants très évasés des vallées plus importantes, les sols se développent directement sur les arènes granitiques, argilo-sableuses, plus ou moins ferruginisées en surface. Dans les parties les plus basses, ces arènes portent une couverture colluviale, sableuse à sablo-argileuse, parfois réduite à un simple liseré, parfois plus étendue.

De cette chaîne de sols qui tendent à se succéder sur un même versant, les premiers sont -de même que dans la région de Dédougou- largement délaissés par les exploitants, sauf lorsque le peuplement est plus dense: seuls sont alors inexploités les affleurements de cuirasse. Les sols sur arènes granitiques sont plus attractifs. Leur fertilité chimique est toutefois médiocre et leurs propriétés physiques sont peu satisfaisantes (une structure massive, une forte cohésion). Leur intérêt agricole dépend beaucoup de l'épaisseur des recouvrements, et de la présence ou non d'un niveau induré dans le profil. L'alimentation en eau des horizons superficiels est très déficiente, et l'érosion est menaçante. Les apports colluviaux sont souvent peu épais; la discontinuité du profil au contact des arènes sous-jacentes peut être à l'origine d'une hydromorphie de surface. Sauf lorsque celle-ci est intense, ces sols sont recherchés par les exploitants.

L'exemple des environs de Pankélé témoigne de l'utilisation très sélective des sols par les exploitants Samo (cf. carte N°6). A l'Ouest, la plupart des champs se concentrent près des thalwegs et dans les zones déprimées, tapissés de colluvions. Vers l'Est, les terrains de culture tendent à éviter les sols colluviaux de la vallée (rivière de Yaba), plus argileux et moins bien drainés; ils s'accumulent juste en retrait, sur les basses pentes.

A l'Est de Yaba, les hauteurs cuirassées sont rares et les aires gravillonnaires peu étendues. Les sols sur arènes granitiques (à recouvrements plus gravillonnaires vers le haut des pentes, plus sableux vers le bas) tendent à occuper tous les versants. Le long de la rivière de Yaba, la couverture colluviale s'étale largement; la partie centrale, près du thalweg, est fréquemment engorgée en hivernage. L'hydromorphie est importante le long des deux rivières qui drainent les environs de Toma. Les matériaux qui tapissent le fond des vallées sont hétérogènes. Ils sont fertiles, mais selon les pédologues leur engorgement en hivernage les voue à la riziculture ou aux

carte N° 6.

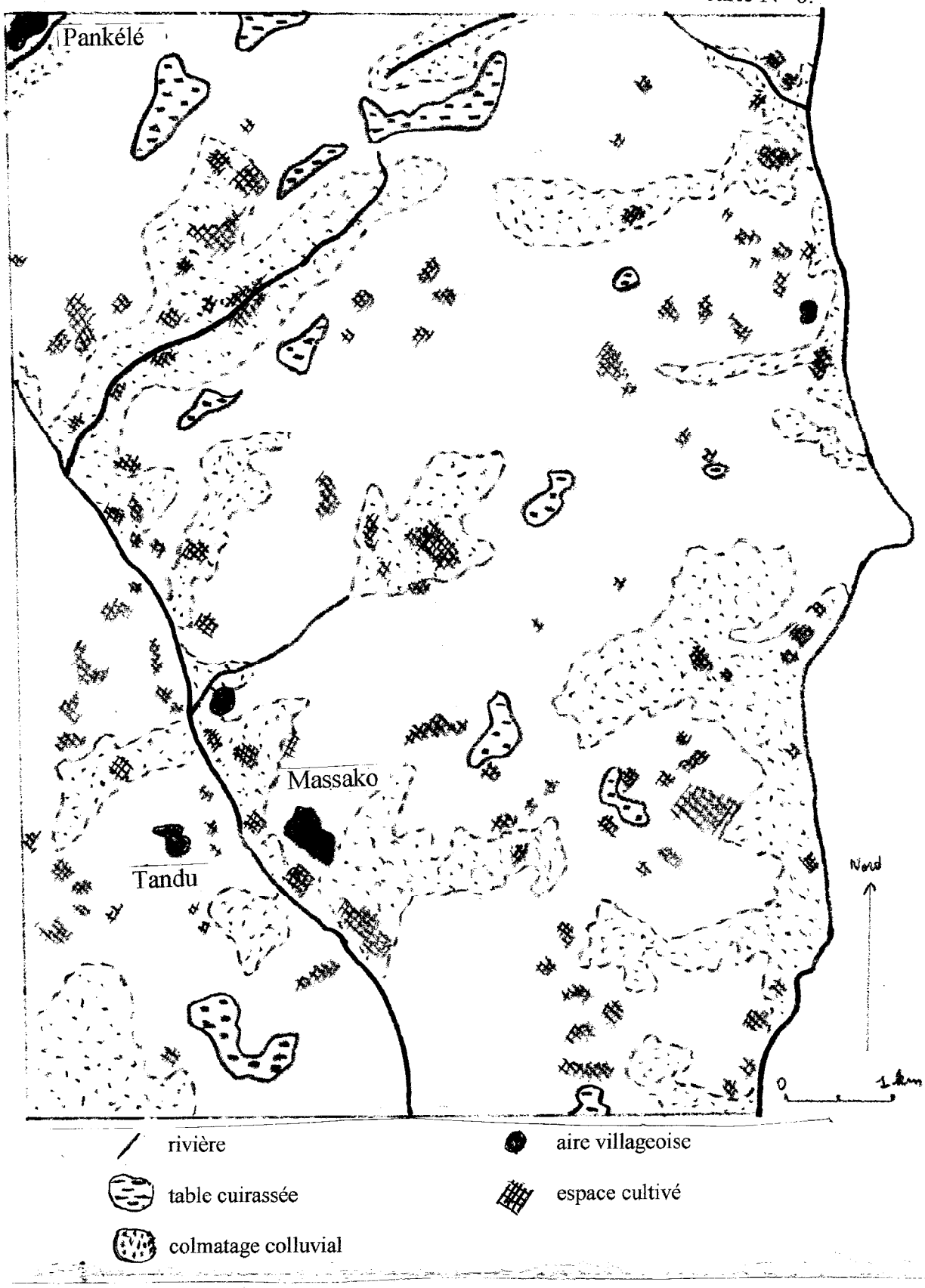

NATURE ET OCCUPATION DU SOL PRÈS DE PANKÉLÉ (Toma)
(d'après les photographies aériennes I.G.N., 1952)

cultures maraîchères et fruitières. Dans la cuvette de Kougny, de vastes étendues de sols de colmatage colluvio-alluvial alternent avec de fréquentes plages de sols gravillonnaires couvrant les parties élevées du relief.

Dans l'ensemble, les villages de la région de Toma s'égrènent le long des rivières.(cf. carte N°4). De même que dans la région de Dédougou, l'habitat se localise généralement à l'écart de celles-ci, sur des sols légers, bien drainés, tandis que les cultures recherchent les bandes de sols colluviaux ou alluviaux lorsqu'ils ne sont pas excessivement hydromorphes. Elles s'y cantonnent si la densité du peuplement le permet. Une population plus nombreuse conduit les exploitants à solliciter davantage les sols gravillonnaires des hautes pentes, ainsi dans les environs de Toma et Yaba ou autour des villages Marka proches de Yé. La dépression démographique que l'on observe au Sud-est (cf. carte N°3) correspond à une aire où les sols gravillonnaires sont largement prédominants, tandis que les fonds de vallée n'offrent qu'un maigre ruban de sols plus fertiles, les seuls à même de fournir des récoltes généreuses.

D'UNE TURBULENCE MIGRATOIRE A L'AUTRE

Il n'est pas douteux que les événements historiques et les facteurs sanitaires qui les ont accompagnés ou relayés ont fortement contribué à façonner la répartition du peuplement au début du 20° siècle dans les régions de Dédougou et Toma. Ils ont contribué à former les étendues désertes qui jalonnent la vallée de la Volta noire et des ses principaux affluents, ainsi que la frange orientale du pays Samo. Mais, dans le premier cas, leurs effets sur le peuplement ont prolongé, accentué les choix faits par les populations locales dans l'utilisation des sols. Villageois Bwa, Marka, Samo se sont toujours tenus à l'écart des plaines ou couloirs alluviaux: ils ne savent pas en exploiter les sols. A l'opposé, ils s'écartent également des hauteurs cuirassées et, lorsqu'ils le peuvent, des étendues de sols gravillonnaires qui les entourent. Par contre, une partie des terres retient leur attention: les fonds des petites vallées et toutes les aires qui, au bas des pentes, bénéficient d'apports colluviaux suffisamment épais pour repousser en profondeur niveaux indurés et gravillonnaires ou altérites anciennes, et suffisamment bien drainés pour échapper, au moins en surface, aux phénomènes d'hydromorphie. Etroitement lié aux techniques agricoles traditionnelles, ce choix explique l'aspect souvent rubané de l'occupation des terres. Les espaces cultivés se déploient de préférence sur les parties basses du modelé et les abords des thalwegs. Ils ne grimpent sur le haut des versants que si les exploitants sont mis en demeure de le faire en raison de leur grand nombre. Les sols "utiles" ne représentent qu'une fraction, parfois très limitée, des territoires villageois. Sauf autour des principaux centres (Dédougou, Toma, Yaba), ils paraissent contenir la densité du peuplement en deçà de valeurs relativement modestes, au mieux 30 à 40 habitants au km2 (cf. carte N°3). De même, ils semblent intervenir sur la taille des collectivités villageoises: celle-ci est faible lorsque les sols "utiles" sont particulièrement rares (ainsi, dans les environs de Gossina et au Sud de Dédougou); elle est plus importante ailleurs (environs de Toma, de Kougny)

1. Les immigrés Mossi: vers les terres délaissées

A travers le degré d'occupation du sol par les exploitants autochtones, l'ampleur de l'implantation Mossi est conditionnée à la fois par le paysage pédologique -principalement la part qu'y tiennent les sols "utiles", et par les empreintes laissées par l'histoire dans le paysage démographique. Les immigrés se sont détournés, ou n'ont pu s'accumuler, dans les aires où les exploitants Bwa, Marka, Samo occupent l'essentiel des terres agricoles convenables: soit parce que celles-ci sont peu étendues (au Nord-ouest de Toma, autour de Gossina), soit parce que les exploitants locaux sont nombreux (dans la cuvette de Kougny, les environs de Soukuy). A l'inverse, les immigrés se sont multipliés dans des zones désertées par les populations locales. De telles véritables aires de peuplement Mossi se sont constituées dès le début du 20° siècle dans le no man's land qui sépare les pays Samo et Mossi et, plus récemment, dans le couloir de terres inoccupées le long de la Volta noire (près de Yé, au Sud de Dédougou). Ailleurs, l'implantation Mossi ne s'est développée que dans la mesure où les collectivités locales, selon leurs propres besoins ou la fermeté de leur contrôle foncier, permettaient aux immigrés d'accéder à des terres suffisamment productives. Les Mossi se sont glissés entre les mailles du peuplement autochtone en fonction des opportunités locales. Leur effectif est très variable selon les lieux, souvent très faible.

En 1972-73, selon les recensements administratifs, les arrondissements de Dédougou et Toma accueillent près de 18000 Mossi -vraisemblablement nettement plus de 20000 si l'on tient compte de la sous-estimation qui affecte ces recensements (annexe N°1). Etablir une densité de la population immigrée par circonscriptions administratives a peu de sens car celle-ci se répartit par plages, ilôts ou semis de petits noyaux (cf. carte N°1). Ces irrégularités s'associent au temps. De

nombreux Mossi s'accumulent dès le début du 20° siècle à l'Est de la région de Toma, en-decà du "marigot" de Yaba, sur des terres pour l'essentiel inoccupées (cf. carte N° 7). Surtout à partir de 1950-55, des immigrés venus de cette aire de peuplement ancien s'installent, le plus souvent par petits noyaux, dans une grande partie des villages Samo du Nord et du Sud-est de cette région. Certains se concentrent dans quelques localités (Toma, Zouma, Kamba). D'autres, rares, vont plus loin et se fixent, soit au Sud-ouest de la région de Toma, soit au Nord de celle de Dédougou; cette ville draine d'abondants flux d'immigrés. Dans ce mouvement de pénétration diffuse ponctuée de quelques foyers de peuplement, les Mossi venus directement de leur aire ethnique tiennent une place secondaire. Il n'en est pas de même dans les "terres neuves" qui se sont récemment constituées, l'une à proximité de la branche descendante de la Volta noire, de Kirikongo à Melou, l'autre au Sud de Dédougou. Dans les deux cas, les installations initiales semblent prolonger le mouvement de pénétration précédent. Mais très vite les premiers venus exercent un puissant appel, soit auprès des villages de l'aire de peuplement ancien, soit dans leurs villages d'origine au pays Mossi. Les flux venus directement de ce dernier s'enflent, et ils contribuent fortement au développement d'importants établissements d'immigrés.

2. Un déversement frontalier

Une vingtaine d'établissements Mossi, regroupant près de 9500 personnes, se dispersent dans une aire de 300 km² allongée à l'Est du "marigot" de Yaba, de Largogo à Sui. La plupart sont alignés le long de cette rivière ou des ruisseaux qui la rejoignent sur sa rive gauche (cf. carte N° 8); trois d'entre eux seulement sont fixés sur l'autre rive, à Yaba, Bounou et Semba.

Un réseau serré d'établissements Mossi

Trois établissements -Siélé, Toba, Pangogo- rassemblent plus de 4000 immigrés: ils constituent le coeur de cette aire de peuplement ancien. Fondés tout au début du siècle, ils sont aussi, avec Basnéré et par ailleurs Yaba (1), les plus anciens. Les autres établissements sont plus récents, créés le plus souvent entre 1935 et 1945, période d'intense immigration. Les uns rassemblent environ 150 à 250 personnes, soit un effectif voisin de celui des "quartiers" du pays Mossi. Ils forment en général un groupement, unité à la fois résidentielle -une nébuleuse d'enclos familiaux-, et sociale -les immigrés se rattachent à un même *kasma*. La plupart des autres réunissent 400 à 500 personnes, et ils comportent plusieurs groupements. Ensemble, tous ces établissements forment un réseau serré d'unités de peuplement qui, au Nord-est, se rattache sans discontinuité à la partie occidentale du canton Mossi de Darigma. Sauf à Yaba et Bounou, où une partie des immigrés se dispersent à la périphérie du village Samo (et quelques uns à l'intérieur de ce dernier), les établissements sont parfaitement distincts, au plan géographique, des cellules d'habitat Samo, lorsqu'il y en a.

Les immigrés Mossi ne sont pas les seuls occupants de cette aire: Lélé (sing. Léla) et Samo représentent près de 3000 personnes. Les plus nombreux (1750 personnes), les premiers sont eux aussi immigrés. Ils sont présents dans la plupart des villages. Ils sont le plus souvent dispersés par petits noyaux de familles (moins de 50 personnes) au milieu des immigrés Mossi, dont ils ne se distinguent guère. Ils sont quelquefois groupés dans des établissements plus étoffés (150 à 300

1) Yaba offre le seul exemple d'un groupe d'immigrés Mossi (musulmans, originaires de Bourzanga), présents sans doute avant même la période coloniale (il en est peut-être ainsi également pour la communauté Mossi musulmane fixée à Kougny). Installés au milieu du village, ces immigrés se disent désormais Samo; ils parlent la langue Samo, toutes leurs épouses sont Samo. Nous ne les intégrons pas dans les effectifs actuels des immigrés Mossi.

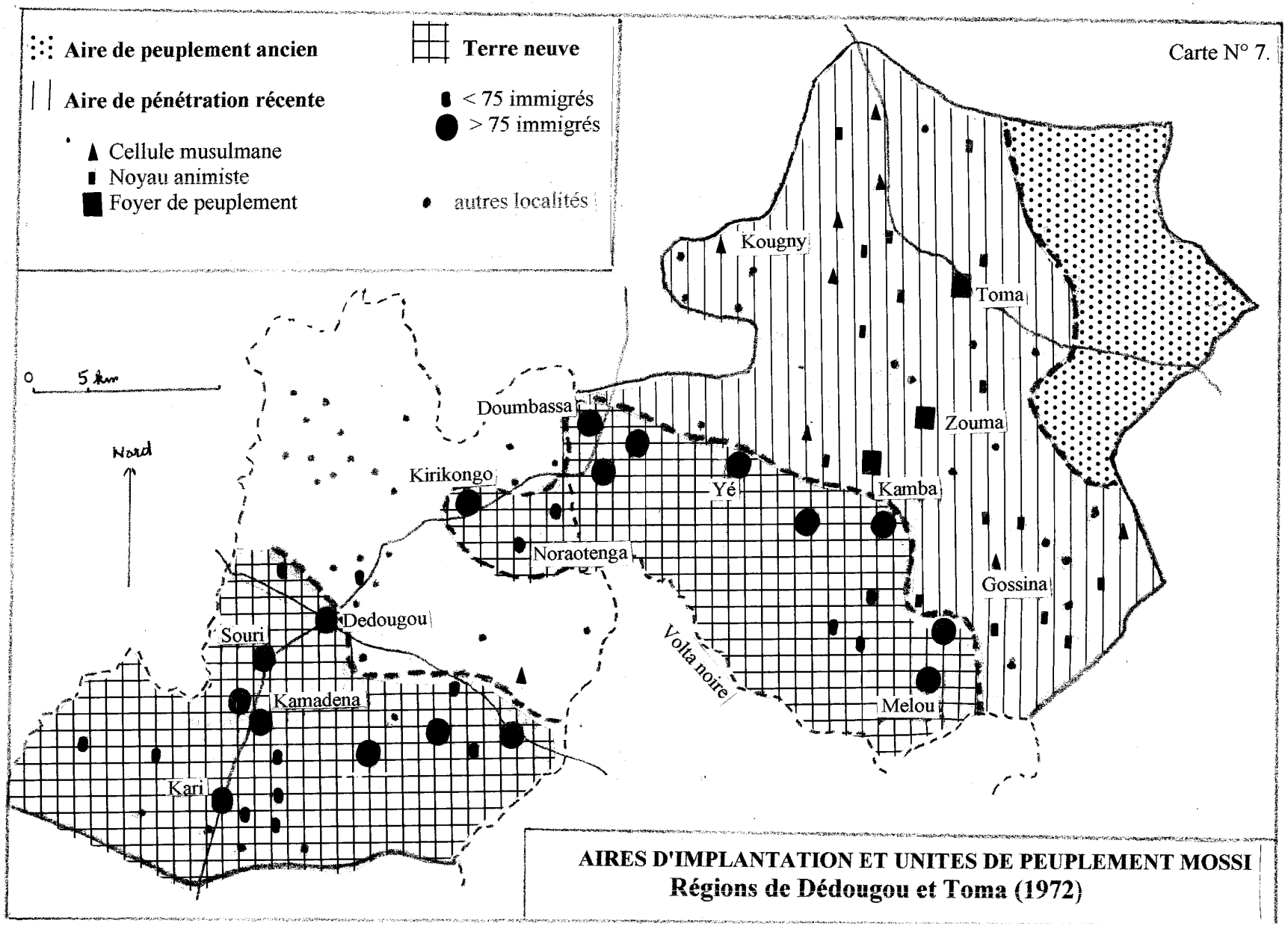

AIRES D'IMPLANTATION ET UNITES DE PEUPLEMENT MOSSI
Régions de Dédougou et Toma (1972)

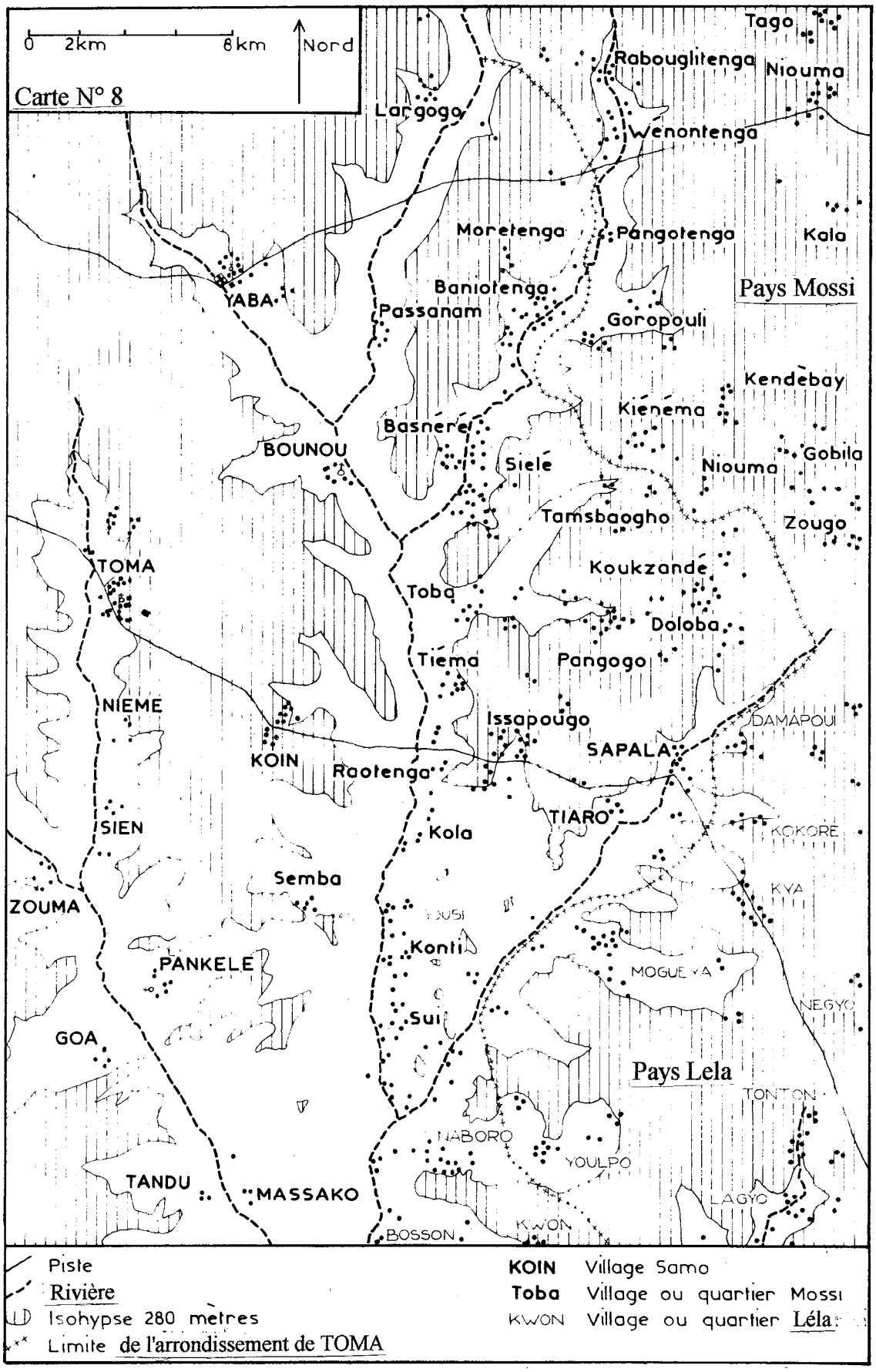

REPARTITION DU PEUPLEMENT A L'EST DE LA REGION DE TOMA
(d'après la carte I.G.N. au 1/200000°)

habitants) et distincts. Ces derniers se localisent surtout dans la partie méridionale de l'aire, de Tiéma à Sui, où ils s'insèrent dans les interstices du peuplement Mossi. Au-delà de Sui, vers le Sud, la situation s'inverse: quelques groupes Mossi se sont infiltrés dans un petit réseau de gros établissements Lélé (Kwon, Nyifou, Zélassé).

Les Samo sont peu nombreux et très inégalement répartis. Les 9/10° se concentrent dans trois villages -Sapala, Tiaro et Sui- situés sur les franges du pays Léla, véritables avant-postes isolés du pays Samo. Ce sont les seules unités de peuplement "autochtone" présentes dans l'aire au début du siècle. Deux autres petites collectivités -à Baniotenga et Kola (elles rassemblent chacune moins de 100 personnes) sont récentes, fondées par des familles venues respectivement de Yaba et Sapala. Originaires de Yaba, les quelques familles Samo présentes à Largogo se sont installées plus tardivement à la suite de litiges fonciers avec des Mossi. Les relations politiques entre les immigrés et les collectivités Samo locales sont très variées. L'autonomie des premiers est presque totale à Largogo, où les Samo ne forment pas un groupe social homogène et dispersent leurs fermes au milieu des enclos Mossi. Elle est très grande à Baniotenga et Kola, mêlée toutefois de déférence à l'égard des autorités coutumières Samo. Elle est plus restreinte à Sapala, Tiaro et Sui (1), et surtout à Bounou et Yaba: le chef du village Samo se considère aussi comme celui des "quartiers" Mossi. Dans tous les cas, les groupes Samo conservent un certain contrôle sur l'usage par les immigrés des terrains de culture hors de l'aire des champs de village.

Partout ailleurs, la population Samo est négligeable, éparse, elle aussi immigrée. L'espace Mossi se déploie sans contrainte autre que celle liée à la proximité d'autres établissements. Mais il demeure largement confiné sur la rive gauche du "marigot" de Yaba. Les villageois Samo de Bounou, Koin, Pankélé exercent avec vigilance leurs droits fonciers sur les terres situées sur l'autre rive, refusant parfois depuis toujours que les immigrés n'y étendent leurs champs.

Une occupation progressive de l'espace

Associé à la vigueur de l'apport migratoire, ce confinement de l'espace ouvert aux immigrés est sans doute à l'origine du constant dynamisme manifesté par le peuplement Mossi au long du 20° siècle (cf. carte N°9). A partir d'un noyau initial, autour de Siélé, l'aire d'implantation Mossi s'est nettement étendue vers le Sud dès les années 1920-30, se glissant en particulier le long du "marigot" de Yaba (à Tiéma, Kola, Konti). De 1930 à 1945, la progression s'effectue toujours vers le Sud (Semba, Sui), mais aussi vers le Nord (Baniotenga, Largogo, Passnam). Selon un processus fréquent, le "fondateur" du nouvel établissement est venu s'installer dans son champ de brousse, bientôt rejoint par d'autres immigrés se fixant à ses côtés. Se déployant dans une aire à l'époque pratiquement déserte, à l'écart des collectivités Samo détenant des droits sur les terres, cette pénétration Mossi "à la dérobée" s'est faite le plus souvent sans entrave, mais non toujours sans conflit ultérieur. Vers 1945-50, l'aire d'implantation Mossi a déjà atteint ses limites actuelles. (cf. carte N°10) (2). L'administration recense un peu plus de 450 familles, réparties en

1) Le chef de Sui entend être respecté par les immigrés. Lorsqu'un de ces derniers menace son autorité, il le convoque et -selon son témoignage- lui déclare ceci: "S'il est vrai que cette terre est celle de mes ancêtres et que mon père y est enterré, et s'il est vrai que, venu d'un autre pays, tu veux me commander, j'en appele au marigot et au serpent de Sui afin qu'ils te punissent". Tous les Mossi savent, dit-on, que l'individu concerné est condamné à mourir, mordu par un serpent ou noyé dans le marigot (on dit qu'il en fut bien ainsi dans le passé pour 4 ou 5 immigrés irrespectueux)

2) Sur cette carte, la plupart des immigrés recensés à Yaba, Bounou, Koin sont installés sur l'autre rive du "marigot" de Yaba, sur des terres appartenant ou revendiquées par ces villages. Ils constitueront ultérieurement des villages administratifs autonomes.

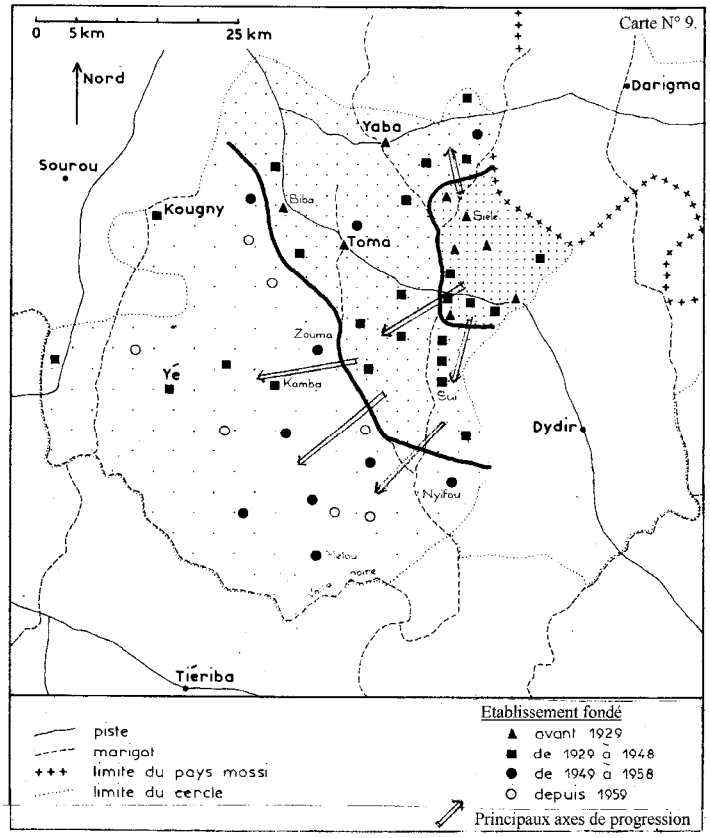

EVOLUTION DE L'IMPLANTATION MOSSI AU COURS DU 20e SIECLE

DANS LA REGION DE TOMA (enquêtes 1969-70)

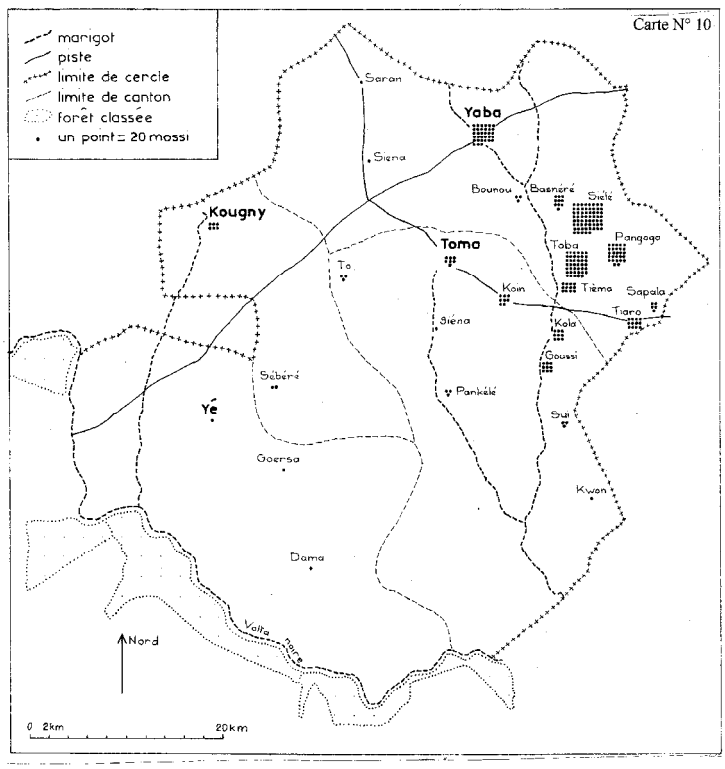

IMPLANTATION MOSSI DANS LA REGION DE TOMA EN 1947-48
(d'après les recensements administratifs)

19 établissements (1) La moitié d'entre elles sont rassemblées dans les trois établissements les plus anciens, tandis que quatre autres comportent moins de 5 familles (cf. annexe N°2).

Selon les enquêtes menées en 1969-70, près des neuf dixièmes des familles présentes avant 1950 sont venues directement du pays Mossi (cf. tableau N°2: flux direct). Les deux tiers sont originaires des cantons les plus proches (La Titon surtout, La Toden, Darigma). La plupart des autres proviennent de cantons limitrophes des précédents (Batono, Samba et Dakola au Sud, Boussou au Nord). On peut considérer que les neuf dixièmes des immigrés actuellement présents, partis du pays Mossi avant 1950, se sont fixés dans des lieux distants au maximum d'une cinquantaine de kilomètres de leurs villages d'origine (2).

De Largogo à Sui, l'implantation Mossi est l'effet d'un véritable déversement frontalier. Ce dernier a cependant évolué avec le temps. Presque tous les immigrés venus avant 1930 sont originaires des cantons les plus proches. De 1930 à 1949, la part des migrants venus de lieux plus éloignés s'est nettement accrue, devenant prédominante. L'aire concernée par l'émigration s'est étendue progressivement à l'intérieur du pays Mossi (cf. tableau N°1). Simultanément, après s'être concentrés sur les établissements des environs de Siélé, les flux de migrants se sont dirigés de façon privilégiée vers les établissements plus récents, moins peuplés et offrant encore de larges possibilités d'installation. En 1940-49, la moitié de l'apport migratoire du pays Mossi s'est porté sur des établissements fondés après 1930 (cf. tableau N°2). Ce double processus d'extension de l'aire d'origine des migrants au pays Mossi et de focalisation des flux sur les nouveaux établissements a permis aux familles venues des Subdivisions de Samba et Nanoro de devenir majoritaires dans plusieurs des établissements les plus méridionaux, investis tardivement par les immigrés.

Mais les migrants venus du pays Mossi ne sont pas les seuls attirés par les établissements récemment fondés (cf. tableau N°2) Ces derniers drainent vers eux des flots, croissants avec le temps, de familles provenant d'autres lieux d'immigration (flux indirect), soit des environs de Siélé (les quatre cinquièmes), soit de régions peu éloignées (canton de Dâ, subdivision de Dydir). Chaque nouvel établissement détourne à son profit une part de l'apport migratoire venu du pays Mossi, et constitue un appel auprès de migrants déjà installés alentour.

La consolidation de l'implantation Mossi

Pendant les années 1945-50, l'immigration est moins impétueuse tandis que de nombreux immigrés retournent au pays Mossi. Après l'afflux de la décennie précédente et l'extension géographique du peuplement vient le temps de la consolidation. Jusque vers 1965 un seul établissement est fondé (Moretenga). Mais plusieurs groupements se développent entre les mailles du peuplement antérieur. Discrète au regard de l'administration, cette dispersion intercalaire assure une occupation progressive de l'espace autour des foyers de peuplement plus anciens

Issapougo illustre la vigueur du processus qui permet une colonisation de l'espace local à partir d'un foyer initial de peuplement établi en 1934 (cf. carte N°11). Très vite, des familles quittent ce foyer et fondent de nouveaux groupements (ou quartiers) à proximité: une dizaine sont créés jusque 1950; deux autres pendant la décennie suivante. Presque tous sont fixés dans le couloir de terres qui s'insinuent entre deux alignements de hauteurs cuirassées, le long d'un petit affluent du "marigot" de Yaba. Plusieurs de ces groupements se sont installés sur des terres

1) Cet effectif est sûrement sous-estimé. Nos enquêtes de 1969-70 dénombrent près de 600 familles déjà présentes avant 1950. Depuis cette date, de nombreuses familles sont retournées au pays Mossi ou sont parties vers des lieux hors de l'aire de peuplement ancien.

2) Les enquêtes menées en 1969-70 se sont adressées aux immigrés présents à cette date. Ces derniers présentent-ils les mêmes caractères que les migrants venus puis repartis ?

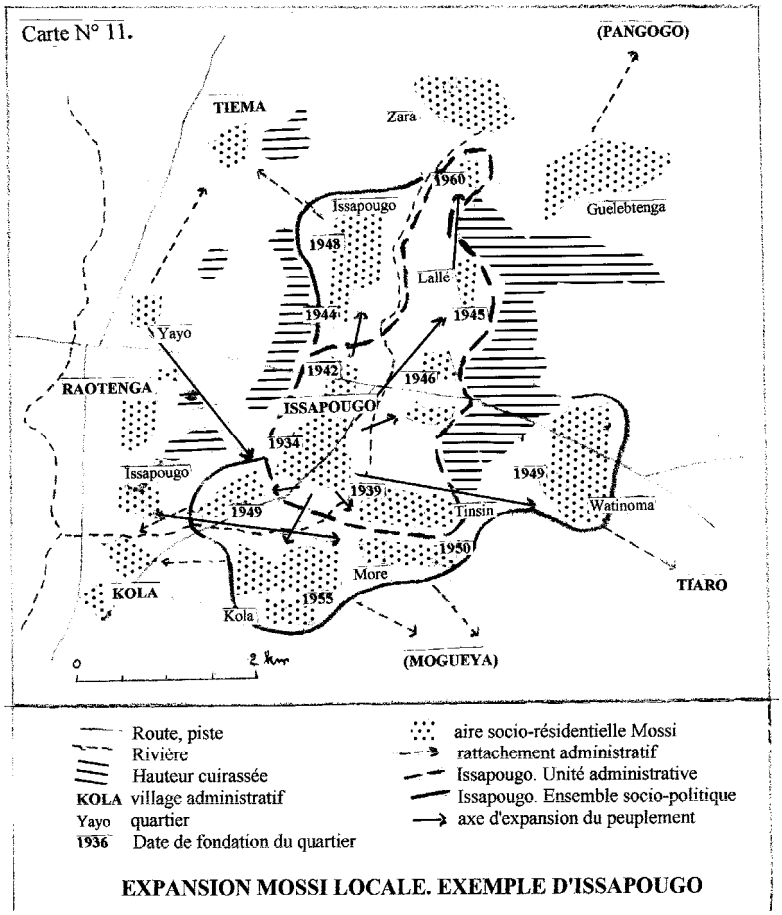

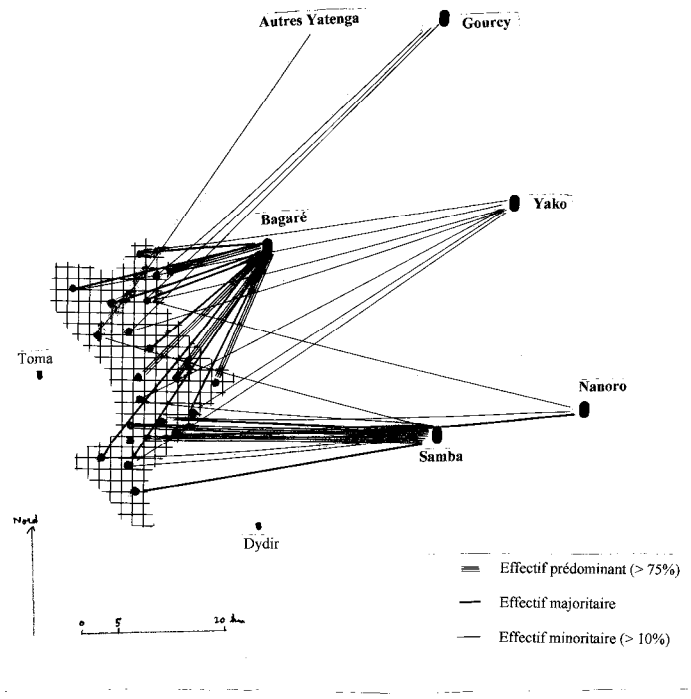

Carte N° 12. **AIRE DE PEUPLEMENT ANCIEN. REGION D'ORIGINE AU PAYS MOSSI DES MIGRANTS SELON LES ETABLISSEMENTS (1969)**

contrôlées par des villages voisins, et leurs habitants sont recensés par l'administration dans ces villages. Mais tous se rattachent directement ou par relais au foyer initial (quartier Souka), et ils constituent un même ensemble socio-politique sous l'autorité d'un descendant de celui qui a fondé ce foyer et accueilli les immigrés venus ultérieurement

Après 1950, le nombre annuel de nouveaux-venus à partir du pays Mossi tend régulièrement à diminuer, en particulier dans les établissements les plus anciens qui ne reçoivent plus que des flux résiduels. L'émigration s'essouffle La répartition des lieux d'origine des migrants se stabilise. Le peuplement se cristallise en deux zones peuplées d'immigrés provenant, au Nord essentiellement de la Subdivision de Bagaré, au Sud surtout de la Subdivision de Samba (cf. carte N°12). Simultanément, après le reflux des années 1945-50, l'instabilité des familles se

.

tableau N°1. Aire de peuplement ancien. Evolution d es lieux d'origine des migrants selon la période de départ (en %). Enquêtes1969-70

origine au pays Mossi	*avant 1930*	*1930-39*	*1940-49*	*1950-59*	*1960-69*	*Ensemble*
			période de départ			
Subd. Bagare	89%	63%	38%	42%	34%	58%
Samba	7%	25%	38%	25%	27%	23%
Yako	0%	3%	7%	16%	12%	6%
Nanoro	0%	2%	7%	9%	8%	4%
Yatenga	3%	6%	8%	6%	9%	6%
Divers	1%	0%	1%	3%	9%	2%

tableau N°2. Aire de peuplement ancien. Evolution d e l'apport migratoire selon la date de fondation des établissements, par types de flux

Date de fondation	*avant 1930*	*1930-39*	*1940-49*	*1950-59*	*1960-69*	*Ensemble*
			Date d'installation des migrants			
Flux direct						
Avant 1915	171	107	50	22	16	366
1915 à 1930	10	18	43	13	7	91
depuis 1930	0	25	94	69	62	250
toutes périodes	181	150	187	104	85	707
Flux indirect						
avant 1915	1	6	9	12	9	31
1915 à 1930	1	4	3	8	9	27
depuis 1930	0	11	32	52	51	146
toutes périodes	2	21	44	72	69	204

modère Les données administratives permettent d'estimer à 3-4% le quotient annuel de mobilité des familles jusque 1960-65; seuls les nouveaux-venus demeurent davantage instables pendant quelques années (cf. tableau N°3). Selon les enquêtes détaillées faites dans certains établissements, les retours au pays Mossi représentent près de 25% de l'ensemble des départs de familles de 1950 à 1964. Aux déplacements internes à l'aire de peuplement ancien se joignent un nombre croissant de mouvements vers l'intérieur du Cercle de Toma et aussi, de plus en plus, vers les environs de Douroula au Nord de Dédougou (quelques flux se dirigent vers Dydir, Tougan, Nouna). Les uns et les autres proviennent avant tout des établissements situés autour de Siélé, c'est à dire du coeur le plus ancien et le plus peuplé de l'aire. Les seconds semblent prendre le relais des premiers dès lors que les parties de l'aire investies le plus tardivement -au Nord de Baniotenga, au Sud de Tiéma- deviennent à leur tour relativement peuplées.

Dans l'ensemble, le solde migratoire demeure toutefois positif et il contribue à la croissance des effectifs d'immigrés. Estimée à 4750 par l'administration en 1947-48, la population Mossi dans l'aire de peuplement ancien atteint 6300 personnes en 1956-57, puis 9750 en 1963-64, soit un doublement en une quinzaine d'années que ne peuvent justifier à eux seuls l'accroissement naturel et une qualité améliorée des recensements.

Tableau N°3. Aire de peuplement ancien. Quotient annuel de mobilité des familles de 1964 à 1972 selon la date de leur installation (*)

	Période 1964-68		**Période 1968-72**		
Date d'installation des familles	Nbre initial de familles	Quotient de mobilité	Nbre initial de familles	Quotient de mobilité	**Nombre de familles en 1972**
avant 1947-48	204	3,60%	209	6,70%	166
de 1947-48 à 1956-57	145	3,20%	141	7,60%	108
de 1956-57 à 1963-64	111	10,90%	73	8,20%	51
de 1963-64 à 1968			51	8,10%	36
depuis 1968					44
effectif total	460		474		405

(*) L'évolution de l'effectif des familles de 1964 à 19 1968 puis 1972 tient c compte des départs (respectivement 89 puis 129) et aussi des segmentations -administratives- de familles sur place (respectivement 52 et 16)

Un peuplement déstabilisé

Par la suite, la situation dans l'aire de peuplement ancien évolue considérablement. L'immigration décline nettement (elle diminue de près de moitié entre 1960-63 et 1964-68), surtout en provenance du pays Mossi. Celui-ci n'adresse plus guère qu'une dizaine de familles chaque année vers l'ensemble des établissements. Les nouveaux venus sont de jeunes adultes (en moyenne 43 ans) au regard de la société Mossi où le mariage est tardif. Ils sont accompagnés de petites familles (5 personnes en moyenne). Par contre, l'émigration s'accroît. Selon les données administratives, après 1956-57 pendant une décennie environ, les divers établissements connaissent ensemble 15 à 20 départs de familles chaque année. Ce chiffre double (30 à 35 départs annuels) entre 1968 et 1972. Le quotient annuel de mobilité des familles atteint 7 à 8% pour toutes les cohortes de migrants, y compris les plus anciennes auparavant relativement stables (cf. tableau N°3). Mais ces flux d'émigration évoluent différemment selon la destination des migrants. Les retours au pays Mossi demeurent pratiquement au même niveau. Dans les établissements objets d'enquêtes détaillées, une vingtaine de tels retours sont dénombrés de 1960 à 1969 (non compris ceux qui suivent le décès du chef de famille). Ils concernent surtout des migrants venus récemment (moins de 15 ans). L'apport migratoire ayant diminué, les échanges

avec le pays Mossi sont légèrement déficitaires (quelques familles par an) au cours des dernières années. Si le nombre des déplacements internes ne diminue que peu, celui des départs vers d'autres lieux chute, sauf vers les "terres neuves" (cf. carte N°13, l'exemple de Basnéré). Les migrations vers celles-ci prennent le relais des mouvements précédents (cf. tableau N°4). Elles représentent désormais les deux tiers de l'ensemble des flux d'émigration à partir de l'aire de peuplement ancien -retours au pays Mossi non compris. Esquissé dès 1960, l'appel exercé par les "terres neuves" qui se développent dans les régions de Yé et de Dédougou s'accentue à partir de 1964-65 (cf. tableau N°5). De 1960 à 1969, 65 départs vers ces dernières sont dénombrés dans les six établissements étudiés de façon plus approfondie; ils succèdent à des séjours dont la durée est très variable: un sur cinq avant 5 ans, deux sur cinq après 15 ans. Les établissements des environs de Siélé sont à nouveau les plus impliqués dans les flux dirigés vers les "terres neuves": au total, pour 10 familles présentes, trois sont émigrées dans d'autres villages des régions de Toma et Dédougou, le plus souvent dans l'une ou l'autre des "terres neuves" (une famille émigrée seulement pour les établissements situés à l'écart de Siélé).

En 1972, l'aire de peuplement ancien rassemble 9450 immigrés Mossi. La baisse de l'effectif depuis le recensement de 1968 (300 personnes) est faible. Mais si on tient compte de l'accroissement naturel, on peut estimer que l'aire a perdu près de 1000 personnes en 4 ans, soit 10% de sa population. Les départs vers les "terres neuves" sont les effets conjoints de facteurs ou processus politiques, démographiques, économiques -et aussi naturels (le début d'un cycle de sécheresse). Ils jouent un rôle essentiel dans l'ouverture de ces "terres neuves" à des familles venues directement du pays Mossi. Ils ont été eux-mêmes précédés à partir de 1950-55 par une discrète pénétration d'immigrés à l'intérieur du pays Samo et ses franges Marka. Celle-ci a peu à peu repoussé les limites de l'horizon géographique des Mossi fixés dans l'aire de peuplement ancien. Par l'entremise des familles déjà présentes, elle leur a permis de connaître des lieux jusqu'alors ignorés ou inaccessibles, et éventuellement de s'y installer. Elle a fini par inclure dans un champ migratoire potentiel des zones où, grâce avant tout à de vastes étendues de terres libres ou mal contrôlées, le phénomène migratoire a pu changer de nature et d'échelle.

tableau N°4. **Aire de peuplement ancien. Evolution de la répartition des flux d'émigration selon les lieux de destination**

lieu de destination	***période d'émigration***				
	avant 1940	*1940-49*	*1950-59*	*1960-64*	*depuis 1965*
déplacement interne	100%	67%	50%	37%	20%
aire de pénétration récente		33%	50%	63%	15%
"terres neuves"					65%

tableau N°5. **Aire de peuplement ancien. Evolution de l'émigration vers des lieux situés dans une "terre neuve" (*)**

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
région de Yé	2	2	4	6	12	13	18	20	17	11
région de Dédougou			3	7	2	14	13	8	19	26

(*) Ville de Dédougou non comprise. Les données présentées pour 1969 sont incomplètes

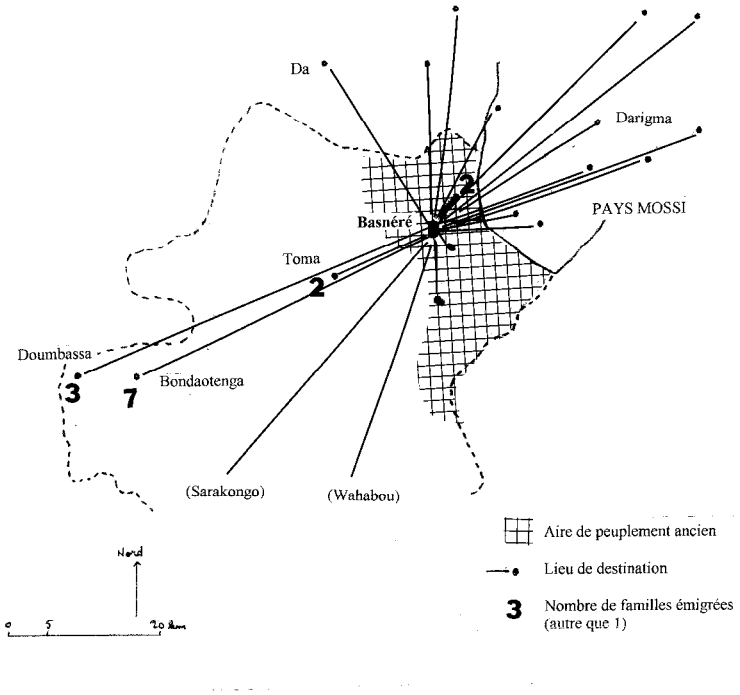

Carte N° 13 **FLUX D'EMIGRATION 1960-1969. BASNERE**

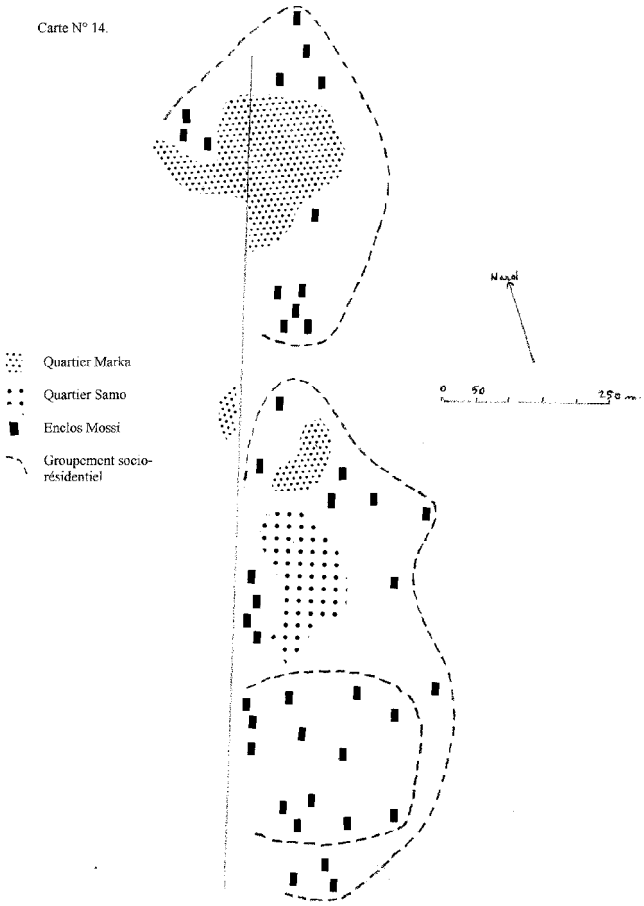

REPARTITION DE L'HABITAT A DOUMBASSA (1969)
Levé à vue

3. Le recul de l'horizon géographique

Hors de l'aire de peuplement ancien, l'administration recense en 1947-48 une centaine de familles Mossi, très inégalement réparties (cf. annexe N°2). Seuls trois établissements rassemblent à l'époque plus d'une centaine de personnes: Dédougou (35 familles, 167 personnes), Kougny (6 familles, 129 personnes), Toma (13 familles, 136 personnes). Ailleurs, les régions de Toma et Dédougou sont parsemées de petits noyaux de familles Mossi (une à quatre ou cinq familles) apparus après 1930; dans une partie d'entre eux, les immigrés sont tous musulmans.

Après 1945-50, pendant une quinzaine d'années, des immigrés s'infiltrent dans un nombre croissant de villages de la région de Toma, et de façon plus ponctuelle dans celle de Dédougou. Ils se dispersent en petites cellules éparses, ou se rassemblent en foyers localisés, véritables îles de peuplement Mossi. Dans tous les cas, l'apport migratoire indirect prédomine: il est à l'origine des établissements (cf. annexe N°3) et il fournit l'essentiel des effectifs rassemblés. Après 1963-64, quelques unes des cellules précédentes, situées près de la vallée de la Volta noire, accueillent de nombreux immigrés attirés par des "terres neuves".

Vers Dédougou. Un courant migratoire particulier

Dès 1947-48, les migrations Mossi dans la ville de Dédougou occupent une place à part. De petites familles (selon le recensement), des activités "urbaines", des individus qui proviennent pratiquement de tout le pays Mossi: à l'époque, les mouvements vers la ville relèvent d'un courant migratoire particulier. Présents depuis très longtemps, isolés, quelques immigrés sont en voie d'insertion culturelle.

L'administration recense 167 Mossi en 1949, répartis en 39 familles (dont 11 Yarsé). Celles-ci sont petites (25 ont moins de 4 personnes), mais leurs chefs sont relativement âgés (28 ont plus de 40 ans). Ces derniers sont déclarés agriculteurs (16), commerçants (11) ou exerçant des activités diverses (cuisinier, boucher, gardien, coiffeur,...). La "colonie" Mossi se renouvelle rapidement: 18 des familles présentes en 1949 ne sont plus recensées en 1957

En 1970, la colonie Mossi réunit trois groupes de migrants (fonctionnaires exclus). Les commerçants, transporteurs, artisans (tailleurs, cordonniers) sont souvent installés à proximité du marché (1). Toutes fondées récemment, de petites cellules musulmanes sont fixées à la périphérie de la ville. Leurs chefs (marabouts, maîtres d'école coranique) se consacrent volontiers au gros commerce, au transport, ou à une agriculture parfois très progressiste mettant à profit la force de travail que représentent les nombreux élèves et prosélytes qui les entourent. Les anciens fonctionnaires, militaires ou civils, demeurés sur place après leur retraite sont dispersés dans la ville. Ils joignent à leur pension des revenus d'origine agricole (jardins, vergers) ou des bénéfices commerciaux (magasins, échoppes confiés à des parents ou à des gérants). Tous les immigrés exploitent des champs vivriers parfois très éloignés. "Gros" commerçants et transporteurs, retraités confient fréquemment l'entretien de ces champs à des parents venus à cet effet. Quelques uns manifestent un grand dynamisme économique (cf. annexe N° 12).

La colonie Mossi s'est développée lentement de 1945-50 à 1966. La ville attire des migrants venant de toute la partie occidentale du pays Mossi et une forte minorité de régions plus éloignées (cf. tableau N°6). L'apport migratoire indirect provient souvent d'autres villes (Bobo-Dioulasso, Nouna, Tougan, Banfora,...) et définit une sorte de mobilité spécifique inter-urbaine. L'immigration s'enfle à partir de 1967 au bénéfice surtout des cellules musulmanes. En raison des activités agricoles pratiquées par celles-ci autour de la ville, l'afflux de nouveaux-venus (24

1) A ce groupe se joint une population "flottante", nombreuse en saison sèche, très instable, insaisissable. Les individus n'ont pas de domicile: ils sont hébergés par un parent ou ami, ou passent la nuit sur la place du marché.

Tableau N°6. **Régions de Toma et Dédougou. Immigration Mossi selon le type d'aires d'accueil** (enquêtes 1969-70)

Tableau N°6.1. **Lieux d'origine au pays Mossi des familles présentes**

Circonscript. d'origine	Aire peuplement ancien	Aire de pénétration noyaux animistes	cellules musulmanes	foyers peuplement	ville Dédougou	Terre neuve Yé	Dédougou
Bagaré	58%	46%	33%	49%	13%	64%	58%
Samba	23%	37%	6%	27%	1%	10%	4%
Yako	6%	6%	7%	3%	5%	11%	4%
Nanoro	4%	2%	2%	15%	3%	1%	2%
Gourcy	4%	2%	9%	2%	5%	7%	17%
Div.Yatenga	2%	4%	8%	1%	31%	3%	9%
Boussé	1%	0%	10%	2%	9%	3%	2%
Autres	1%	2%	25%	1%	33%	1%	5%

Tableau N°6.2. **Evolution des effectifs de familles recensées**

Recensement							
1947-48	464	12	19	14	35	18	5
1956-57	775	19	43	41	33	30	7
1963-64	940	46	52	132	51	157	9
1972	820	47	39	153	78	445	314

Tableau N°6.3. **Date d'installation des familles présentes**

avant 1940	354	7	5	8	15	2	4
1940-49	231	2	6	10	9	4	0
1950-59	176	7	13	53	8	43	0
1960-64	93	17	11	39	14	64	18
1965-69	61	11	5	28	32	184	164
ensemble	915	44	40	138	78	297	164

nouvelles familles sont recensées par l'administration de 1967 à 1972) tend à relever du mouvement vers la "terre neuve" proche observé simultanément. Il s'en distingue toutefois par l'origine des migrants. Les quatre cinquièmes d'entre eux viennent du Yatenga et du Centre-Mossi (régions de Boussé et Ziniaré) tandis que la "terre neuve" attire des migrants provenant avant tout de la région de Yako. Cet afflux est compensé par de nombreux départs (18 familles en 1967-72). Modéré jusqu'alors (4 à 5%), le quotient annuel de mobilité familiale s'élève à près de 8% au cours des dernières années (cf. annexe N°4.4). Mais nombre de ces émigrés se sont installés dans la "terre neuve" qui s'est développée au Sud de la ville. La plupart avaient rejoint à Dédougou un parent, commerçant ou fonctionnaire retraité, afin d'entretenir son champ vivrier, son jardin ou sa plantation, ou bien afin de surveiller les manoeuvres. Installés désormais à l'écart de la ville, ils continuent fréquemment d'assurer la même fonction qu'auparavant au bénéfice de leur parent demeuré à Dédougou.

Qu'il s'agisse du sursaut de l'apport migratoire ou de l'essor des flux de départ, l'évolution en cours doit peu à la ville elle-même et les activités urbaines. Elle se définit essentiellement par rapport à la "terre neuve" née à proximité. Dans une certaine mesure, celle-ci inclut le terroir de la ville -lequel s'avance à l'Ouest jusqu'aux abords de la Volta noire.

Une infiltration discrète

La pénétration et la dispersion d'immigrés Mossi dans les régions de Toma et Dédougou sont à l'origine de deux types de petites unités de peuplement dont la nature et les traits dominants sont contrastés (cf. carte N°7).

Les cellules musulmanes. L'insertion par l'islam.

Les unités de peuplement rassemblant des immigrés musulmans (à Kwon, Sébéré, Siéna, Bladi, Kari), groupés autour de personnalités religieuses, offrent nombre de caractères qui leur sont propres. Fondées pour la plupart avant 1945-50, elles se développent surtout en 1950-55. Mais leurs effectifs demeurent modestes (1). De 19 en 1947-48, le nombre global des familles recensées par l'administration s'élève à 43 en 1956-57, puis 52 en 1963-64. L'apport migratoire indirect prédomine. Il provient dans deux cas sur trois, soit du Mali (fait propre à ces cellules musulmanes), soit de l'aire de peuplement ancien. Le tiers des familles (présentes en 1969) est originaire de la subdivision de Bagaré (cf. tableau N°6); les autres viennent des zones islamisées de toute la moitié occidentale du pays Mossi (Yatenga, Boussé, Ziniaré, Koudougou). Une fraction toujours importante des familles appartient au groupe Yarga. Les effectifs de familles augmentent malgré une assez forte instabilité (un quotient annuel de mobilité proche de 6%), faite d'allées et venues autour d'un petit noyau de familles plus stables, dont le chef de la cellule religieuse. Les départs se font avant tout vers le pays Mossi. Toutes ces cellules musulmanes sont fixées dans des villages dont au moins une partie de la population (Samo dans la région de Toma, Marka dans celle de Dédougou) est elle-même islamisée. Souvent les premiers immigrés sont venus attirés par un villageois dont la foi était réputée. Compact ou distendu, le semis des enclos des immigrés est situé à la périphérie immédiate de l'habitat local ou au contraire isolé un peu à l'écart, au-delà de l'aire de champs de village. Facteur d'insertion sociale, l'islam permet aux immigrés de s'associer à la vie de la collectivité qui les accueille, notamment en participant aux diverses manifestations religieuses qui jalonnent le temps des villageois.

Après 1963-64, l'apport migratoire indirect tarit. L'effectif des immigrés diminue: les cellules musulmanes ne rassemblent plus que 39 familles en 1972. Très peu nombreux, les apports récents se laissent mal caractériser. Les nouveaux-venus paraissent plus jeunes (en moyenne moins de 40 ans) que ceux qui se dirigent vers l'aire de peuplement ancien, mais leur famille est plus étendue (près de 7 personnes).

L'importante collectivité d'origine Mossi fixée à Kougny tient une place à part. Elle réunit plusieurs groupes de Yarsé et de Mossi musulmans rassemblés autour de marabouts. Ce foyer d'immigration est très ancien (140 Mossi sont recensés en 1908). Il serait demeuré largement à l'écart des mouvements migratoires tout au long du 20° siècle

Les noyaux animistes. Un grand isolement géographique et social

Les noyaux d'immigrés animistes sont rares en 1947-48 (Sien, To). Une quinzaine apparaissent ensuite -tous dans la région de Toma- mais quelques uns disparaissent presque aussitôt. L'effectif global des familles s'accroît lentement pendant une dizaine d'années (19 familles recensées en 1956-57), puis plus nettement (46 familles en 1963-64). Presque toujours à l'origine de ces noyaux, les flux indirects prédominent, provenant soit de l'aire de peuplement ancien, soit d'autres villages proches (cf. tableau N°6). Il n'y a jamais d'échanges entre cellules musulmanes et noyaux animistes. Les familles originaires de la subdivision de Bagaré sont

1) L'effectif des chefs de famille rend mal compte du nombre d'immigrés. Certains maîtres d'école coranique hébergent des élèves, jeunes garçons ou adolescents, qui peuvent être nombreux (plusieurs dizaines). Ils peuvent aussi accueillir pendant quelques années de jeunes adultes venus approfondir leurs connaissances religieuses.

omniprésentes, sauf au Sud-est (autour de Gossina) où elles sont supplantées par des immigrés venus de la subdivision de Samba. Ce partage de l'aire de dispersion Mossi rappele celui observé dans l'aire de peuplement ancien. Aucun noyau ne s'est formé dans les environs de Kougny.

Ces noyaux animistes ne comportent souvent qu'un très petit nombre d'immigrés: une dizaine d'entre eux n'ont jamais rassemblé plus de deux familles. Dans les autres, ou les immigrés forment un groupe social composite, ou bien ce sont de proches parents. Les migrants récemment installés sont toujours très instables (un quotient annuel de mobilité de l'ordre de 10-11%). En fait peu de familles séjournent plus de dix ans. Mais celles qui le font tendent à s'enraciner. A la fois au plan géographique et social, les immigrés demeurent sur les marges de la collectivité qui les accueille. Groupés ou épars selon les liens qui unissent les familles, les enclos se localisent autour ou à quelque distance de l'aire de champs de village. Les immigrés ne se définissent pas au sein de la collectivité locale, et ils ne prennent aucune part à sa vie sociale. Ils se singularisent souvent par des activités de saison sèche (artisanat, commerce) menées au bénéfice des villageois, qui accentuent leur particularisme socio-ethnique.

Après 1963-64, ces noyaux connaissent la même évolution que les cellules musulmanes, marquée essentiellement par un déclin de l'apport migratoire indirect. Toutefois l'effectif des familles recensées reste à peu près constant (49 familles en 1967-68, 47 en 1972). L'instabilité des nouveaux-venus demeure très forte: parmi les 20 nouvelles familles recensées en 1968, 8 ont déjà disparu en 1972. Les départs se font soit vers le pays Mossi, soit vers d'autres lieux proches.

Dans la "terre neuve" qui s'est formée dans la région de Yé, les unités de peuplement déjà constituées avant 1963-64 relevaient à l'origine du mouvement d'infiltration précédent, et elles présentaient les mêmes caractères que les noyaux animistes, en particulier la grande instabilité des familles (parmi les 15 familles recensées en 1947 à Yé, Goersa et Daman, 5 seulement sont toujours présentes en 1956). Elles ne présentent des aspects originaux que depuis peu, en raison même de l'ouverture d'une "terre neuve". Les formes particulières du présent de ces unités de peuplement n'étaient pas inscrites dans leur passé.

Par ailleurs, dans les deux "terres neuves" de notre champ d'étude, quelques villages ont connu très récemment une discrète pénétration Mossi, faite pour l'essentiel de flux indirects. Mais celle-ci semble s'être interrompue, et certaines familles repartent (dans les trois villages concernés près de Dédougou, sur 13 familles recensées en 1968, 7 sont absentes en 1972).

La conquête de l'autonomie socio-résidentielle

Entre une pénétration discrète et la formation de gros établissements s'interpose un seuil qualitatif: la conquête par les immigrés d'une autonomie à la fois résidentielle et sociale. Avant l'ouverture des "terres neuves", seules trois unités de peuplement sont parvenues à franchir ce seuil. A Toma, Zouma et Kamba, à un certain moment l'implantation Mossi a changé de nature et d'envergure. Plus récemment, de petites cellules de peuplement fixées près de Douroula, aux abords de la Volta noire (Doumbassa, Kirikongo, Noraotenga) sont devenues de véritables têtes de pont dans la colonisation des "terres neuves".

Des foyers de peuplement

Jusque 1950-55, Toma, Zouma, Kamba fixent de petits noyaux d'immigrés, semblables à ceux qui parsèment à l'époque la région de Toma. Ils attirent par la suite de nombreuses familles venues surtout de l'aire de peuplement ancien, et principalement des environs de Siélé. Tout se passe comme si l'extension de cette aire étant désormais bloquée de toutes parts, les flux d'émigration se détournent vers l'intérieur du pays Samo rencontrant dans quelques lieux des conditions favorables à leur multiplication. Quelles conditions ? Cette question invite à s'attacher aux modalités de la formation de chacune de ces trois "îles" de peuplement Mossi.

Une soixantaine de familles Mossi sont recensées en 1969 à Toma. Une petite partie des immigrés vivent, dispersés, à l'intérieur de la ville. Ils résident dans des habitations de type Samo, et ils exercent tous à temps plein ou partiel une activité commerciale ou artisanale. Presque entièrement issue d'un apport migratoire indirect parfois ancien, cette petite colonie urbaine paraît relativement enracinée. D'autres immigrés sont éparpillés par petits groupes à la périphérie de la ville (lieux-dits Ferma, Badoatenga, Yanlé, Lanfiéra); leurs enclos se mélangent à des fermes ou campements de culture Samo. Ces groupes sont très instables. Il n'en est pas de même pour le quartier Mossi (Bala) fixé à 2,5 km au Nord de la ville. Fondé vers 1935-36, il a accueilli plusieurs vagues d'immigrés (en 1945-47, 1957-58), la plupart venus de l'aire de peuplement ancien. Les familles partagent souvent une même origine au pays Mossi: les 3/4 proviennent de la subdivision de Bagaré, et les 2/5 du seul canton de La Titon. A cette focalisation des lieux d'origine répond un tissu très dense de relations socio-familiales entre les immigrés que reflète le groupement de leurs enclos en un essaim compact, et que renforce leur adhésion commune au catholicisme. Depuis une dizaine d'années, l'apport migratoire est modeste. Par contre les familles rassemblées sont très stables: parmi les 10 familles présentes en 1948, 3 seulement ont disparu; de même parmi les 25 familles recensées en 1968, une seule est partie avant 1972.

Plus récent (les premiers venus se sont installés en 1948-50), le peuplement Mossi à Zouma est également hétérogène. Un premier groupe comprend des immigrés d'origines très diverses (sept cantons du pays Mossi), très instables (11 des 19 familles recensées en 1963 sont parties avant 1968); leurs enclos sont mélangés à de nombreuses fermes Samo dans une même unité résidentielle. Fixé à 6 km du village, le quartier Sepa a été fondé en 1952 par des immigrés venus de l'aire de peuplement ancien. Il s'est développé surtout entre 1957 et 1965. Depuis, l'apport migratoire s'est interrompu. Parmi les 24 familles présentes en 1969, 20 sont originaires du même (gros) village au pays Mossi -Pilimpikou, près de Samba. Peu d'immigrés sont repartis.

Venu de l'aire de peuplement ancien en 1943, le premier Mossi fixé à Kamba connaissait bien le lieu: il venait souvent vendre du sel et acheter des fils de coton. Il s'est installé à proximité du village vers l'Est. Pendant une dizaine d'années l'apport migratoire est limité: il y a 5 nouvelles familles en 1953, d'origines variées, toutes fixées près du premier venu. En 1957, l'une d'entre elles construit un nouvel enclos dans son champ de brousse à plus d'un kilomètre du village Samo vers le Sud; elle attire auprès d'elle quelques nouveaux arrivants. Deux années auparavant, un Mossi venu d'un village voisin s'est fixé à quelques centaines de mètres au Nord du village, à l'écart des autres immigrés. En 1957-58, Kamba rassemble ainsi trois noyaux d'immigrés (au total 13 familles). Ensuite, jusque 1966, l'immigration est intense: plus d'une trentaine de familles. Venues pour la plupart de l'aire de peuplement ancien, elles ont rejoint de façon privilégiée les deux quartiers récents situés à l'écart du village. Ces familles sont relativement grandes (8 personnes en moyenne parmi les plus récentes), dirigées par des hommes relativement âgés (44 ans en moyenne lors de leur arrivée).

Ces trois foyers de peuplement partagent des traits communs. Un temps simples noyaux d'immigrés, ils se sont fortement développés à partir de 1957-58. Les nouveaux-venus proviennent surtout de l'aire de peuplement ancien (cf. tableau N°6). Presque tous s'agglomèrent aux unités résidentielles éloignées de l'habitat local. Les familles rassemblées ont souvent une même origine au pays Mossi (un village, ou deux ou trois villages prédominent) et elles forment des groupes socialement homogènes. Depuis qu'ils se sont étoffés, ces foyers connaissent peu de départs (un quotient annuel de mobilité familiale de l'ordre de 5%, constant de 1956 à 1972). Les lieux de destination des émigrants se sont récemment modifiés: aux retours au pays Mossi se substituent des déplacements vers les "terres neuves". Dans les trois cas, l'apport migratoire régresse nettement depuis 1966. L'essor des effectifs est ralenti: de 80 en 1959, le nombre des familles recensées dans les trois établissements s'élève à 146 en 1968, puis 153 en 1972

Pourquoi ces trois foyers et eux seuls ont-ils drainé davantage de familles ? A Toma, la présence de l'administrateur -perçue par les immigrés récents comme un élément de sécurité, une protection-, la christianisation à la fois des villageois Samo et des familles Mossi sous la tutelle commune de la Mission catholique, et les fonctions commerciales de la ville ont sans doute joué un rôle déterminant. Pour leur part, Kamba et Zouma sont situés dans la zone un peu moins peuplée qui sépare le môle de peuplement Samo des environs de Toma des villages Marka étirés le long de la Volta noire: la relative abondance des terres a peut-être attiré les immigrés, en tout cas elle a permis qu'ils deviennent nombreux. Situés sur un itinéraire commercial traditionnel (menant du pays Mossi vers Safané et au-delà), ces deux villages sont par ailleurs depuis longtemps des lieux d'étape ou de séjour temporaire pour des colporteurs ou artisans Mossi.

Pourquoi l'apport migratoire s'est-il développé après 1957-58 ? Une hypothèse renvoie aux rapports entre les groupes ethniques et à l'attitude de l'administration face à l'implantation d'immigrés Mossi. A la fin des années 1950 s'engage en effet le processus qui devait conduire à l'indépendance politique de la Haute-Volta. Il favorise l'émergence d'un sentiment national et un décloisonnement ethnique du territoire. Désormais, les immigrés sont un peu moins des "étrangers" et, soutenus par l'administration, ils peuvent davantage s'affirmer collectivement face aux villageois. Certains n'hésitent plus à édifier leurs enclos à l'écart de l'habitat local, dans leurs champs de brousse. Effet et instrument d'un contrôle plus lâche exercé par la collectivité-hôte sur l'implantation des immigrés, l'autonome résidentielle acquise par ces derniers leur permet ensuite d'assurer eux-mêmes l'accueil de nouveaux-venus. Les rapports politiques et sociaux avec les villageois s'établissent au niveau des unités ainsi constituées. Les conditions du séjour des immigrés en sont profondément changées.

L'application dans les rapports inter-ethniques du mouvement d'idées associé à la marche du pays vers l'indépendance permet également au champ migratoire Mossi de s'étendre: des immigrés s'installent dans des lieux plus lointains. Tandis qu'à Toma, Zouma, Kamba, l'apport migratoire s'essouffle après 1966, dans certaines de ces nouvelles unités de peuplement -à Doumbassa, Kirikongo, Noraotenga-, il se gonfle brutalement. Les conditions et modalités du développement de ces nouvelles unités -intégrées depuis dans une "terre neuve"- apportent des éléments de réponse à une troisième question suscitée par nos trois foyers de peuplement: pourquoi n'ont-ils exercé qu'un faible appel auprès du pays Mossi ?

La charnière du passé et du présent

Situés de part et d'autre de la Volta noire, près de Douroula, Doumbassa, Kirikongo et Noraotenga ont été aussi un temps de petites unités de peuplement. Elles sont nées presque simultanément, en 1953-55.

Un petit groupe de Yarsé musulmans, membres d'un même lignage, s'installe à Noraotenga sur les terres du village Marka de Bladi (où l'un d'entre eux avait auparavant séjourné), à 8 km au Nord de ce dernier, en bordure d'une forêt classée (1). Il constitue une petite cellule musulmane à forte ossature lignagère.

Doumbassa est un village pluri-ethnique, lui aussi situé près d'une forêt classée, et fixé sur les terres d'un village Marka (Massadou) disparu il y a longtemps. Un descendant des anciens villageois revient se fixer sur ses terres familiales en 1946. Il est rejoint peu après par un Samo originaire de Bounou (canton de Yaba). Par la suite, une dizaine de familles Marka et une quinzaine de familles Samo s'installent à leurs côtés. L'arrivée des premières familles Mossi est sans aucun doute liée au site de Doumbassa, au bord de la grande route qui mène de Ouahigouya à Bobo-Dioulasso, et au-delà vers la Côte d'Ivoire. Le village est une étape pour les commerçants

1) Noraotenga est vraisemblablement fixé sur les terres d'un village abandonné considérées comme appartenant à un lignage de Bladi (venu du village abandonné).

et voyageurs (dont les migrants de travail) se dirigeant vers le Sud ou qui en reviennent. Les premiers venus sont des commerçants (kola, sel, poulets,...) qui ont connu le village lors de pérégrinations antérieures.

Situé à une quinzaine de kilomètres plus au Sud, de l'autre côté de la Volta noire, sur les terres du village de Douroula (à 6 km de ce dernier), Kirikongo assurait initialement les mêmes fonctions que Doumbassa. Quelques Mossi s'y étaient déjà installés vers 1945-50, tous rapidement repartis. Les nouveaux "fondateurs" en 1954 sont des Silmi-Mossi et un groupe formé probablement de descendants d'anciens captifs.

Les trois unités de peuplement se développent à partir de 1957-58 (cf. tableau N°7): ensemble, pendant quelques années, elles accueillent tous les ans 5 à 10 familles Mossi. A Noraotenga, cet apport migratoire transforme la petite cellule en une véritable communauté musulmane (rassemblant 37 familles en 1963). A Doumbassa et Kirikongo, plusieurs noyaux d'immigrés se forment, situés à quelque distance les uns des autres. Dans les trois cas, les familles sont relativement instables: le quotient annuel de mobilité est de l'ordre de 8-9 %. L'apport migratoire s'accroît nettement à partir de 1966. Les trois établissements accueillent chaque année 20 à 30 familles. La majorité d'entre elles viennent du pays Mossi, les autres avant tout de l'aire de peuplement ancien et de la région de Nouna.

En 1969, Noraotenga compte 46 enclos familiaux, répartis en plusieurs essaims compacts, très proches les uns des autres. Chacun correspond à une cellule religieuse homogène (formant un "groupe de prière"). Les diverses cellules participent ensemble aux principales manifestations religieuses, animées par le chef de la communauté, le plus âgé parmi les chefs de famille venus les premiers. Chaque cellule comprend un ou plusieurs maîtres d'école coranique, dont les plus réputés attirent auprès d'eux plusieurs dizaines d'élèves. Noraotenga connaît en 1970 une grave crise interne (elle nous est demeurée énigmatique) consécutive ou à l'origine du départ du chef de la communauté, suivi par de nombreuses autres familles. En 1972, l'administration ne recense plus que 10 familles; en 1973, nous dénombrons 23 enclos abandonnés. La plupart des familles parties se sont dirigées vers d'autres lieux dans des "terres neuves".

En 1969, Doumbassa comprend un quartier Samo très compact, et deux quartiers Marka formés d'un semis dense de fermes. Les 43 enclos Mossi se dispersent à la périphérie des quartiers précédents, ou forment une nébuleuse distendue au Sud du village. Toutes les unités d'habitat s'étirent le long de la route, offrant l'aspect d'un "village-rue" aux traits contrastés (cf. carte N°14). La répartition assez confuse des enclos Mossi laisse toutefois apparaître des regroupements socio-résidentiels. Doumbassa n'a pas perdu sa vocation commerciale originelle. Mais tous les immigrés Mossi exploitent des champs, et la majorité d'entre eux n'ont qu'une activité agricole. C'est surtout à la dégradation des conditions d'accès à des terres, issue du fort accroissement de la population totale du village, que le peuplement Mossi doit une instabilité croissante. Propice à l'installation de quelques familles, se contentant de compléter leurs revenus commerciaux par de modestes activités agricoles, le site de Doumbassa ne l'est pas pour l'implantation de plusieurs centaines de personnes (près de 600 en 1973, dont 330 Mossi) à la recherche de ressources vivrières abondantes. Ni la qualité, ni surtout la quantité des terres disponibles ne s'y prêtent. Les terrains de culture ne peuvent guère s'étendre, limités vers l'Ouest par la présence d'une forêt classée, vers le Sud et le Sud-ouest par les terres des villages de Niempourou et Bouna -toutefois récemment investies par des immigrés Mossi. Ils ne peuvent progresser qu'en direction du Nord, où les surfaces cuirassées et gravillonnaires abondent. Depuis 1965, une vingtaine de familles Mossi quittent Doumbassa (compte non tenu des départs consécutifs au décès du chef de famille), dont les deux tiers après un séjour très bref (une à quatre années), indice d'un rapide désappointement. La plupart de ces familles rejoignent des lieux proches (Bondaotenga, Niempourou) ou éloignés (près de Bondoukuy), plus favorables à

l'agriculture. Doumbassa semble assurer une fonction de relais dans la "marche" des Mossi vers les "terres neuves", effet de son incapacité à les retenir.

Le peuplement Mossi à Kirikongo ne s'est heurté ni à une crise interne ni à des problèmes de terres. Aussi la croissance des effectifs est-elle plus ample (66 enclos familiaux en 1969), l'instabilité plus modérée, et la vocation agricole de l'établissement plus affirmée. Les enclos se répartissent en quatre unités résidentielles distinctes, dont une très à l'écart. La plus ancienne -où réside le chef du village (désormais reconnu par l'administration)- offre vraisemblablement par son aspect tous les éléments constitutifs du paysage le plus apprécié des Mossi: un semis assez dense d'une vingtaine d'enclos tapis sous un magnifique parc à karités; de belles cases aux toits de paille souvent neufs, et d'imposantes batteries de greniers; de nombreux moutons et chèvres vagabondant autour des enclos, et une abondante volaille; une aire de champs de village bien dessinée laissant apparaître les parcelles de case, vouées au sorgho rouge et au maïs, et à la périphérie des champs de petit mil et d'arachides alternant avec des jachères récentes. L'ensemble s'étend sur de bons sols (appelés *"bolé*"), ce dont témoigne la densité du couvert arboré dans les zones non cultivées. Le caractère très détendu des entretiens, ponctués d'anecdotes, rires et proverbes sages ou moqueurs (1) signale à sa façon que les immigrés se sentent bien dans ce lieu. L'unité résidentielle la plus récente est fixée à 4 km de là, en direction de la Volta noire, sur les terres d'un village voisin. Elle vient d'être fondée par un immigré déjà présent à Kirikongo, venu s'installer dans son champ de brousse et rapidement rejoint par des nouveaux-venus. Les enclos sont très distants les uns des autres et s'inscrivent dans une vaste clairière de culture qui regroupe la totalité des parcelles mises en valeur. Chaque enclos est au centre d'un domaine d'exploitation familial qui apparaît indifférencié tant par le mode d'utilisation du sol que par les plantes cultivées -le sorgho blanc est omniprésent. Le petit bétail est innombrable, et les greniers sont presque aussi nombreux et parfois aussi gros que les cases. Par contre, les arbres sont rares et chétifs. Ce paysage particulier traduit le jeune âge du quartier (deux ans). Il reflète aussi le projet prioritaire investi par les immigrés dans leur nouveau lieu d'installation: "gagner" du mil. L'un d'entre eux ne le dissimule pas :"regardez mes greniers et vous comprendrez pourquoi je suis venu". Ce quartier est une extension d'un groupement de Kirikongo: au plan social, il se rattache toujours à ce dernier. Mais les familles sont désormais recensées dans le village de Tora car elles résident sur ses terres.

En définitive, jusque 1965 Doumbassa, Kirikongo et Noraotenga d'une part, Toma, Kamba et Zouma d'autre part connaissent une évolution parallèle. Selon les données administratives, ils bénéficient à eux seuls de près des deux tiers de l'apport migratoire qui s'est porté de 1956-57 à 1963-64 dans l'ensemble de notre champ d'étude -hors de l'aire de peuplement ancien (et ville de Dédougou exclue). Cet appel privilégié peut sans nul doute être relié à l'autonomie résidentielle dont seuls ces six établissements disposent à l'époque. L'isolement géographique permet aux immigrés de nouer avec les collectivités-hôtes des rapports socio-politiques nouveaux. Il leur permet aussi de se rassembler selon des affinités socio-familiales, sous le couvert et la tutelle du fondateur de chaque groupement. Mais contrairement aux premiers établissements, les seconds restent à l'écart du sursaut migratoire qui se dessine à partir de 1966. La nouvelle génération de migrants ne se contente pas des seuls avantages socio-politiques offerts par l'autonomie résidentielle. Elle poursuit également des objectifs économiques: exploiter de vastes terrains de culture et joindre aux ressources vivrières les revenus monétaires qu'appelent de nouveaux

1) Dont celui-ci: "on n'a jamais vu un fou conduire un aveugle sur la bonne route". Il est censé rendre compte des rapports entre les immigrés et les villageois de Douroula: les uns et les autres ne parlent pas la même langue et ne suivent pas les mêmes usages, aussi est-il mieux qu'ils vivent à part.

projets ou habitudes de consommation. A cet égard les deux groupes d'établissements se distinguent par trois faits importants. Dans les premiers, l'éloignement des villages autochtones est tel que, de fait, les immigrés sont entourés de terres dont l'usage ne leur est pas disputé. Ils sont par ailleurs situés près de la vallée de la Volta noire: l'espace agricole peut s'y déployer sans contrainte -pénétrant parfois sur les parties périphériques des terres d'autres villages (à Doumbassa, Kirikongo). La proximité d'un axe routier très fréquenté favorise les activités commerciales en saison sèche ou l'écoulement des produits agricoles (excédents vivriers, cultures de rente), sources majeures des revenus monétaires des exploitations. Dans les établissements du second groupe, les immigrés font face à d'importantes collectivités Samo qui en aucun cas ne se sont dessaisies de la maîtrise de leur domaine foncier. Si elles ne se sont pas opposées à l'essor des groupements Mossi fixés à l'écart de leur habitat, elles contrôlent étroitement et limitent l'accès des immigrés à des terrains de culture hors de l'aire résidentielle. L'enclavement géographique et économique de Toma, traversé par de modestes routes, et surtout celui de Zouma et Kamba où les véhicules ne se rendent guère, est par ailleurs un sérieux handicap pour les activités à but monétaire. Le déclin de l'apport migratoire dans ces trois établissements à partir de 1966 est sans doute l'effet de deux facteurs conjugués: les immigrés poursuivent désormais de nouveaux objectifs, que ces établissements ne sont pas à même de satisfaire. Il est l'indice d'une rupture survenue dans le phénomène migratoire. A des degrés divers, Doumbassa, Kirikongo et Noraotenga (compte non tenu du destin singulier de ce dernier) se prêtent, grâce à leur site, à la réalisation de tels objectifs. Intégrés désormais dans une "terre neuve", ils sont une charnière géographique entre le passé et le présent de l'implantation Mossi.

4. La ruée vers les "terres neuves"

Les deux "terres neuves" qui se sont développées de part et d'autre de la Volta noire étaient auparavant parsemées de petites cellules musulmanes (Bladi, Kari près de Dédougou) ou de noyaux animistes (Yé, Daman, Goersa près de Yé) semblables aux unités de peuplement éparpillées dans la région de Toma. De façon générale, les unes et les autres sont demeurés largement étrangers à l'afflux migratoire actuel. Soit les nouveaux arrivants les évitent ou n'y viennent qu'en très petit nombre, soit ils sont nombreux (à Yé, Goersa, Melou, Kari) mais ils s'installent à l'écart des immigrés déjà présents.

Tableau N°7. **Evolution de l'apport migratoire dans les "terres neuves" selon le type de flux** (enquêtes 1969-70)

Nbre familles	*Total*	*avt 1950*	*1950-59*	*1960-64*	*1965-69*
"Terre neuve" de Yé					
Etablissements Mossi de Doumbassa, Kirikongo, Noraotenga					
flux direct	98	0	19	25	54
flux indirect	57	0	16	9	32
Autres établissements (Bondaotenga, Daman, Goersa, Melou, Sankoué, Tarba, Yé)					
flux direct	71	3	6	10	52
flux indirect	71	3	1	19	48
"Terre neuve" de Dédougou					
flux direct	80	4	0	1	75
flux indirect	98	0	0	16	82

Tableau N°8. **Evolution de l'apport migratoire dans quelques établissements des "terres neuves" (enquêtes 1972)**

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	Ensemble
SOURI												
flux direct			1	1	8	3	8	2	3	30	7	63
flux indirect	3	6		5	4	2	12	8	1	8	10	59
												122
KAMADENA (et KARI)												
flux direct							7	8	6	13	8	42
flux indirect				6		3	4	13	4	4	6	40
												82
BONDAOTENGA												
flux direct				3	2	7	6	1	4	6	2	31
flux indirect			3	1	2	2	4	3	1	1	1	18
												49

** Les données présentées pour l'année 1972 sont incomplètes (enquêtes en avril)*

Selon les recensements administratifs, les familles Mossi fixées dans les deux "terres neuves" (ville de Dédougou exclue, Poundou inclu) sont une quarantaine en 1950-56, 170 en 1963-64 (dont les deux tiers à Doumbassa, Kirikongo et Noraotenga), plus de 750 en 1972 (cf. tableau N°6) -soit environ 7500 immigrés. La sous-estimation est importante (de nombreux nouveaux-venus ne sont recensés que un, deux ou trois ans après leur installation), et l'effectif réel est sans doute proche de 10000: il était inférieur à 1000 en 1963-64 (1). L'immigration Mossi s'effectue en deux phases (cf. tableau N°7): à partir de 1962-63 des immigrés s'infiltrent dans quelques villages; à partir de 1966-67, l'apport migratoire se multiplie et l'espace investi par les immigrés s'étend rapidement.

L'accès au village: par le centre ou la périphérie

Les "fondateurs" des établissements viennent généralement d'autres lieux d'immigration, généralement peu éloignés: de l'aire de peuplement ancien à l'Est de Toma pour les établissements fondés près de Yé, de l'autre rive de la Volta noire, entre Solenso et Nouna, pour ceux des environs de Dédougou. Le premier venu doit être assuré qu'il peut s'installer, que des terres lui seront attribuées. Il connaît nécessairement le village: il y a séjourné ou fait étape lors de pérégrinations antérieures, notamment commerciales -d'où l'influence des voies de communication sur le site des établissements Mossi. Il doit aussi être provisoirement hébergé. Souvent il connaît le chef du village -hôte privilégié des étrangers de passage. Parfois il est introduit auprès de la collectivité villageoise par l'un de ses membres: un commerçant, un ancien combattant, qu'il a fréquenté dans la ville proche (cf. annexe N° 5).

Respectant les recommandations des autorités coutumières, le premier venu se fixe à l'ombre du village-hôte, un peu au-delà des champs de village et du parc arboré anthropique qui

1) Nous dénombrons 204 enclos familiaux à Souri et Kamadena (dont le groupement fixé à Kari) en avril 1972; l'administration recense 144 familles en septembre.

les recouvre (cf. carte N°15, l'exemple de Souri). Réserve à bois, zone de parcours du petit bétail, terrain de culture épisodique, l'aire d'installation porte souvent une végétation herbeuse et buissonnante, ponctuée de quelques petits arbustes; elle offre des sols fréquemment "usés", peu fertiles, parfois très érodés par les eaux de ruissellement. Les travaux de défrichement y sont par contre relativement aisés, ce qu'apprécie l'immigrant, contraint de se constituer d'emblée un domaine agricole suffisamment vaste pour satisfaire ses besoins vivriers. Le premier venu peut se contenter d'exploiter pendant quelques années les terres autour de son enclos. Parce que celles-ci donnent des signes d'épuisement ou parce qu'il souhaite agrandir son exploitation, il recherche un

Tableau N°9. **L'échec (provisoire ?) de la pénétration Mossi**

	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
à Koran, Orokuy, Sagala, Toroba ("terre neuve" de Dédougou)							
flux direct							1
fluxindirect	1	2	3	8	2		1
à Daman, Goersa, Sankoué, Tarba ("terre neuve"de Yé)							
flux direct	1	3		4		3	2
flux indirect	3	5	2	4	1	2	1

autre terrain de culture plus ou moins éloigné; inversement les terres cultivées autour de l'enclos tendent à se contracter. Ce processus est fondamental pour le devenir du peuplement immigré. Le premier venu est en effet désormais à même d'accueillir auprès de lui d'éventuels arrivants, en leur cédant ses parcelles en jachère. L'accord du lignage qui possède le sol est obtenu d'autant plus aisément qu'il n'y a pas attribution d'une nouvelle parcelle, mais transfert d'un droit d'usage d'un immigré à un autre. Ce processus est étroitement lié au temps de latence -de l'ordre de deux ou trois années- qui sépare souvent l'installation du "fondateur" et celle des immigrants ultérieurs (cf. tableau N°8, les exemples de Souri et Kamadena). Mais le premier venu peut n'exercer qu'un faible appel ou bien le chef du village l'a informé qu'il ne souhaite plus accueillir de nouveaux arrivants. Le "fondateur" reste seul ou entouré de quelques familles; parfois il repart. Les deux "terres neuves" offrent plusieurs exemples d'un tel échec -au moins provisoire- de la pénétration Mossi (cf. tableau N°9).

L"installation des premiers venus peut cependant présenter une seconde forme qui s'inscrit déjà dans un processus d'extension locale de l'implantation Mossi. Fixé dans un village depuis quelque temps, un immigré étend ses terrains de culture sur les marges d'un territoire villageois voisin et il édifie un campement de culture qui, rapidement, peut devenir un site d'habitat permanent. Il est bientôt rejoint par d'autres exploitants. Le village limitrophe est en quelque sorte investi à revers. Dès lors que la présence des premiers enclos est tolérée sinon acceptée par les villageois (1), cette pénétration par la périphérie peut conduire à la formation d'un groupement important. Grâce à l'isolement géographique et à l'autonomie dont il dispose de fait dans la gestion de l'espace environnant, le premier venu peut procéder lui même à l'installation de ceux qui le rejoignent, leur désigner un lieu où fixer leur enclos et leurs premières parcelles. Aussi exerce-t-il souvent un appel immédiat. A Bondaotenga, Tora, Kari, établissements fondés respectivement à partir de Doumbassa, Kirikongo et Kamadena, de nombreux immigrés, certains venus directement du pays Mossi, se sont présentés dès l'année qui a suivi l'installation du

1) Toutefois, une exigence régulièrement présentée est que les immigrés soient recensés dans le village, reconnaissant ainsi implicitement sa tutelle politique et foncière

Carte N° 15. **SOURI. Modalités géographiques de l'implantation du premier immigré** (prises de vues aériennes I.G.N., 1962)

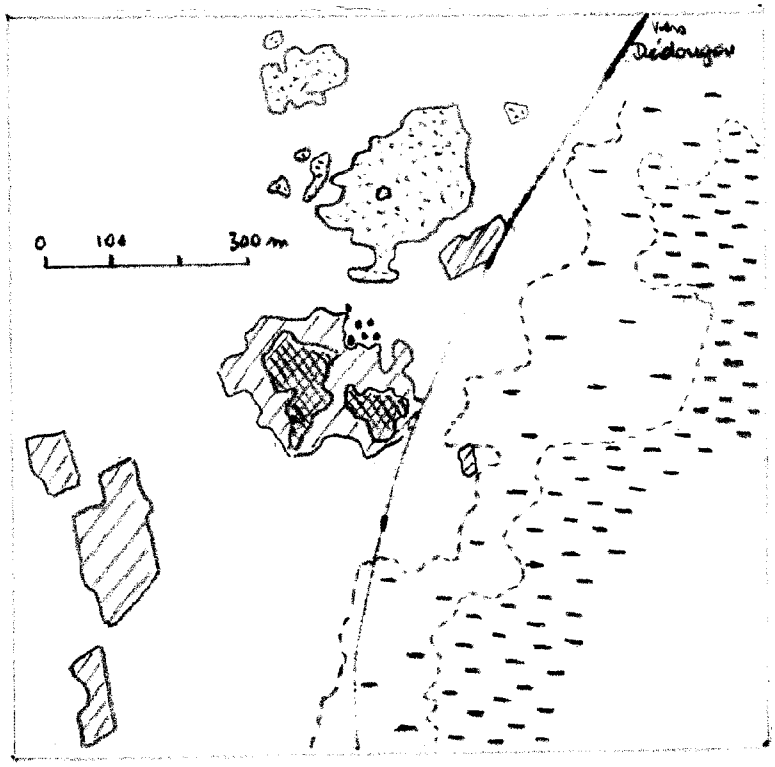

table cuirassée

talus et glacis gravillonnaire

puits, puisards

route

Habitat Bwa

Espace agricole Bwa

Enclos Mossi

Espace agricole Mossi

"fondateur". Mais cet appel ne reste pas toujours sans limite. Les villageois mettent parfois en oeuvre une stratégie qui préserve leur intérêt ou contrarie l'extension de l'espace investi par les Mossi. Ainsi, face à l'éclosion de nombreux enclos au Nord de leur territoire, ceux de Kari se sont empressés de mettre en valeur les zones de bas glacis et les abords des bas-fonds proches de l'habitat Mossi, affirmant leur maîtrise sur les terres agricoles qu'ils apprécient particulièrement. Pour leur part, les villageois de Bouna tentent indiscutablement d'étouffer l'essor du peuplement Mossi à Bondatenga. Bien que l'établissement soit situé à près de 7 km du village, en deux ou trois années, il a été entièrement cerné de champs cultivés par les villageois: ils interdisent toute progression locale des terrains exploités par les immigrés et contraignent ces derniers à cultiver des parcelles plus éloignées. Par ailleurs, la proximité des champs des villageois et de l'habitat des immigrés est à l'origine de nombreux incidents. Les dégâts occasionnés par le bétail de ces derniers (les villageois s'emparent des moutons et chèvres et les égorgent), la cueillette des noix de karité par les enfants ou les épouses des immigrés dans les parcelles cultivées par les premiers, suscitent des tensions, parfois des altercations.

Une puissante dynamique socio-familiale

La pénétration initiale de quelques familles dans un lieu peut être suivie d'un apport migratoire important, où les flux venant directement du pays Mossi prennent une place croissante. Examinée au niveau d'un établissement (cf. tableau N°10, l'exemple de Souri) ou de l'ensemble d'une "terre neuve" (cf. tableau N°11), l'immigration s'enfle en prenant appui sur une démultiplication progressive de l'appel lancé par les migrants déjà présents. D'année en année, de nouvelles zones de départ sont sollicitées, soit dans les aires d'implantation Mossi ancienne, soit au pays Mossi lui-même. A Souri et dans la "terre neuve" de Dédougou, un relais s'effectue entre les migrants venus de la région de Nouna, toute proche, et ceux provenant de l'aire de peuplement ancien à l'Est de Toma, distante de près de 100 km. Les premiers semblent introduire les seconds, leur ouvrir les lieux. De même, concentrés au début dans la Subdivision de Bagaré, les flux de départ vers les deux "terres neuves" s'étendent ensuite vers l'intérieur du pays Mossi, affectant peu à peu les circonscriptions voisines. Deux facteurs sont au coeur de cet activisme géographique: le rôle tenu par le "logeur" (*gansoba).*dans l'accueil des nouveaux arrivants; la dynamique socio-familiale qui se met en oeuvre autour des premiers venus dès lors qu'ils sont à même d'assurer cet accueil.

L'installation dans un lieu plus ou moins éloigné, souvent inconnu, soulève de gros problèmes et de graves inquiétudes. En premier lieu, le migrant doit nécessairement être assuré qu'il pourra disposer de terrains de culture et, dans la mesure du possible, de terrains qui n'imposeront pas d'excessifs travaux de défrichement sous peine de ne pouvoir exploiter, la première année, que des surfaces restreintes. En second lieu, certains migrants ne sont pas chefs d'une exploitation dans leur précédent lieu de résidence, ou bien ils n'ont obtenu lors de la dernière campagne agricole qu'une récolte médiocre (amputée de surcroît par le coût du déplacement). Malgré parfois la vente d'un vélo, du petit bétail, ils ne peuvent subvenir aux besoins de leur famille en attendant la première récolte. Ils souhaitent trouver sur place les moyens de compléter leurs ressources: par une aide vivrière directe (don de mil) ou indirecte par le biais d'un échange immédiat ou à terme de mil contre des prestations de travail (cf. annexe N°6). Enfin, concrètement, s'installer dans un lieu nécessite un abri temporaire avant de construire un enclos, et l'accès à un puit.

Le nouveau-venu rejoint autant un lieu que l'individu sur lequel il compte pour résoudre ses divers problèmes immédiats. Pour un migrant chef de famille se rendre dans une "terre neuve" ne peut être partir à l'aventure. Son accès est médiatisé par l'hôte. Parmi les 195 migrants interrogés (dans les sept établissements des "terres neuves" objets d'enquêtes détaillées) venus au cours des

cinq dernières années, 45% expliquent le choix de leur lieu d'installation en invoquant (de façon exclusive ou en premier lieu) la présence d'un des migrants, en général celui qui est devenu leur logeur. Pour la plupart des migrants, celui-ci est un parent, un allié ou au moins un individu connu (ami, ancien voisin). Cette relation garantit que les aides attendues seront obtenues. Elle contribue par ailleurs à dénaturer les liens de dépendance sociale qui s'attachent à ces aides et qui engagent pour l'avenir la place des migrants dans l'unité sociale constituée: l'hôte est la "tête" de

Tableau N°10. SOURI. Evolution de l'apport migrato ire selon le lieu de résidence antérieur des familles (enquête 1972)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Apport indirect											
Nouna	3	6		2	2		1	1		2	1
Toma-Tougan				2	1	1	9	5	1	6	9
divers				1	1	1	2	2			
Apport direct											
Bagaré			1	1	4	2	2		1	16	2
Ouahig.-Seguenega					3		6			3	3
autres Yako					1			1	1	7	2
Gourcy									4		
divers						1		1			

Tableau N°11. **Evolution de l'apport migratoire selon le lieu de résidence antérieur des familles** (enquête 1969-70)

"Terre neuve" de la région de Yé

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Apport indirect										
Toma-Tougan	5	2	2	5	11	10	15	6	18	9
Nouna					1		4	3		1
divers					2			2		1
Apport direct										
Bagaré	2	3	3	3	5	6	19	14	14	10
autres Yako	2	2	2	2	4	4	4	8	9	3
Gourcy	5			1			1	2		10
divers				1	1			2	1	

"Terre neuve" de la région de Dédougou

Apport indirect										
Nouna			3	7	2	12	10	3	2	6
Toma-Tougan						4	3	4	17	16
divers				1				2	1	4
Apport direct										
Bagaré					1	3	4	6	5	12
autres Yako							1		1	6
autres Yatenga							3		7	2
Gourcy									14	8
divers							1	1	2	1

tous ceux qu'il accueille. Qu'ils viennent directement du pays Mossi ou bien d'autres lieux de migration, et quels que soient leur âge et leur statut socio-familial au moment du départ, les nouveaux arrivants se déterminent de façon peu différente. Mais par ailleurs, une petite minorité des immigrants résident dans l'enclos de leur hôte au moins pendant l'hivernage qui suit leur arrivée, et quelquefois pendant deux ou trois années. Venus seuls ou accompagnés d'une partie de leur famille, ils sont concrètement "invisibles" et ils ne figureront parmi les nouveaux arrivants qu'après avoir édifié un enclos. L'assistance vivrière va de soi. En retour, ils participent

Les enquêtes menées à Souri et Kamadena permettent de caractériser la situation vivrière des 58 nouveaux arrivants (flux des deux dernières années) lors de leur installation:

Utilisation du mil de la récolte précédente lors du départ:	
- n'était pas chef d'exploitation	*9*
- n'avait plus de mil	*10*
- laissé à la famille	*4*
- vendu en totalité	*22*
- amené en tout ou partie	*13*
Ressources vivrières jusqu'à la première récolte	
- avait assez de mil ou assez d'argent pour en acheter	*12*
- a subsisté surtout grâce aux dons de mil (hôte, parent)	*15*
*- s'est procuré de l'argent pour acheter du mil**	*25*
- divers	*2*
- inconnu	*4*

** prestations de travail, vente du petit bétail, de la volaille, d'un vélo, de bois*

régulièrement aux travaux dans les champs de leur hôte, et se contentent d'exploiter pour eux-mêmes une parcelle "personnelle" plus ou moins étendue. Ces séjours prolongés sont plus particulièrement le fait de parents très proches de l'hôte (membres du même lignage); le statut des individus "étrangers" est de fait voisin de celui d'un manoeuvre agricole.

Les premiers venus ouvrent le lieu à l'immigration, rendent celle-ci possible. S'ils sont à même d'exercer les fonctions qu'attendent d'eux les nouveaux-venus, ils modifient par leur présence les conditions de l'apport migratoire ultérieur. Pour s'installer il n'est plus nécessaire de connaître le lieu, il suffit de connaître un des migrants déjà présents. Un nouveau processus géographique peut alors s'engager. Débordant les régions proches, il met en jeu les aires d'immigration ancienne éloignées et surtout le pays Mossi lui-même. Il étend considérablement les zones potentielles d'émigration. Un tel processus s'articule étroitement à des mécanismes sociaux. Par le biais de leurs relations avec ceux qui les rejoignent, les premiers venus drainent vers eux des individus relevant pour l'essentiel de leur champ socio-familial. Ils rassemblent à leurs cotés des migrants qui partagent la même origine au pays Mossi, en général une grappe de

Parmi les 141 immigrants interrogés à Souri, Kamadena et Bondaotenga, la relation avec l'hôte se répartit comme suit:

	Même lignage	*Parenté maternelle*	*Allié, ami*	*Autre*
Selon le type de flux				
direct	*36%*	*18%*	*37%*	*9%*
indirect	*33*	*23*	*24*	*20*
Selon la durée du séjour chez l'hôte				
quelques jours, semaines	*30*	*20*	*33*	*17*
au moins un hivernage	*50*	*25*	*15*	*10*

villages proches, parmi lesquels fréquemment un ou deux sont particulièrement représentés

Mais tout nouveau-venu peut ensuite accueillir à son tour des migrants, et on observe ainsi des chaînes de relations successives. Elles sont à l'origine du relais des flux géographiques relevé précédemment (cf. tableaux N° 10, 11): chacun des hôtes successifs attire auprès de lui des individus relevant de son propre champ socio-familial. Cependant, la possibilité pour un hôte de second ou troisième rang d'accueillir de nombreux immigrants dépend étroitement de son aptitude à disposer des moyens nécessaires pour exercer les fonctions attendues de l'hôte, en particulier dans le domaine foncier. C'est un des facteurs du puissant dynamisme géographique des "terres neuves" à l'échelle locale ou régionale. Cette aptitude peut s'obtenir en fondant un nouveau groupement sur les terres du même village ou celles d'un village limitrophe, ou plus au loin sur le front de la "terre neuve".

Un dynamisme géographique intrinsèque

La dynamique socio-familiale qui draine l'apport migratoire peut être très puissante et susciter un apport migratoire impétueux. Les premiers venus appelent par leur présence les flux ultérieurs, mais ils ne les déterminent pas, ni ne les contrôlent. Un hôte refusera d'autant moins d'accueillir un petit frère, un neveu, un gendre, un ami, que son propre statut social s'en trouve fortifié. Cette spontanéité de l'apport migratoire porte toutefois en germe une onde d'instabilité du peuplement. Elle peut conduire à des malformations sociales. Des familles rassemblées autour d'un même hôte à travers des relations préalables plus ou moins distendues forment une unité sociale hétéroclite. Ou bien tel migrant, accueilli par le fondateur du groupement capte une grande part des flux ultérieurs et acquiert un poids social important. Le décès, le départ d'un hôte entraîne l'isolement social de ceux qui l'ont rejoint, entre eux et par rapport aux autres immigrés. Des distorsions, des discordances apparaissent dans l'architecture et la vie sociales du groupement. Des déséquilibres peuvent se manifester aussi au plan géographique. Confinée dans un espace restreint (les limites peuvent être naturelles ou anthropîques), l'aire résidentielle ne peut s'étendre alors même que l'apport migratoire se poursuit: les enclos s'entassent, les champs de village s'amenuisent. Ou bien la multiplication des immigrés et la course aux défrichements menés par chacun d'eux les conduisent à exploiter des champs de brousse de plus en plus éloignés vers les confins du terroir du village qui les accueille. Ou encore, la collectivité villageoise met en oeuvre une stratégie foncière qui vise à contenir l'espace agricole Mossi, à lui retirer l'accès aux meilleurs sols.

Des forces centrifuges naissent. Certains migrants sont tentés de chercher dans d'autres lieux des conditions de résidence, géographique ou sociale, plus satisfaisantes. Soit, ils essaiment sur les terres du même village. Ils édifient leurs enclos en général dans leurs propres champs de brousse: Souri et Kamadena en offrent plusieurs exemples (cf. carte N°16). Cet essaimage local peut être à l'origine du processus de pénétration des villages à revers souligné précédemment.

Ainsi, fixé jusqu'alors à Kamadena, un immigré s'installe en 1969 plus au Sud, le long de la route, sur les franges septentrionales du terroir du village de Kari. Une nouvelle aire résidentielle se développe rapidement: en 1970, elle rassemble déjà 14 familles -dont 4 venues de Kamadena; une vingtaine d'autres se joignent à elles en 1971 et 1972.

La nouvelle unité socio-résidentielle se constitue et s'organise selon les mêmes modalités que le groupement initial. Elle peut demeurer une cellule-fille de ce dernier, ou au contraire -cas le plus fréquent- s'en dissocier au plan socio-politique, immédiatement ou à terme. La séparation est presque inévitable lorsque la nouvelle cellule s'est fixée sur les terres d'un village voisin, avec lequel elle doit elle-même définir les conditions politiques et foncières de son développement. Ces forces centrifuges peuvent aussi donner naissance à de véritables émigrations. De 1970 à 1972, Bondaotenga, Souri et Kamadena connaissent une vingtaine de tels départs (et trois retours

Carte N° 16. SOURI et KAMADENA. PRINCIPAUX TYPES DE SOLS ET SITE DE L'HABITAT MOSSI

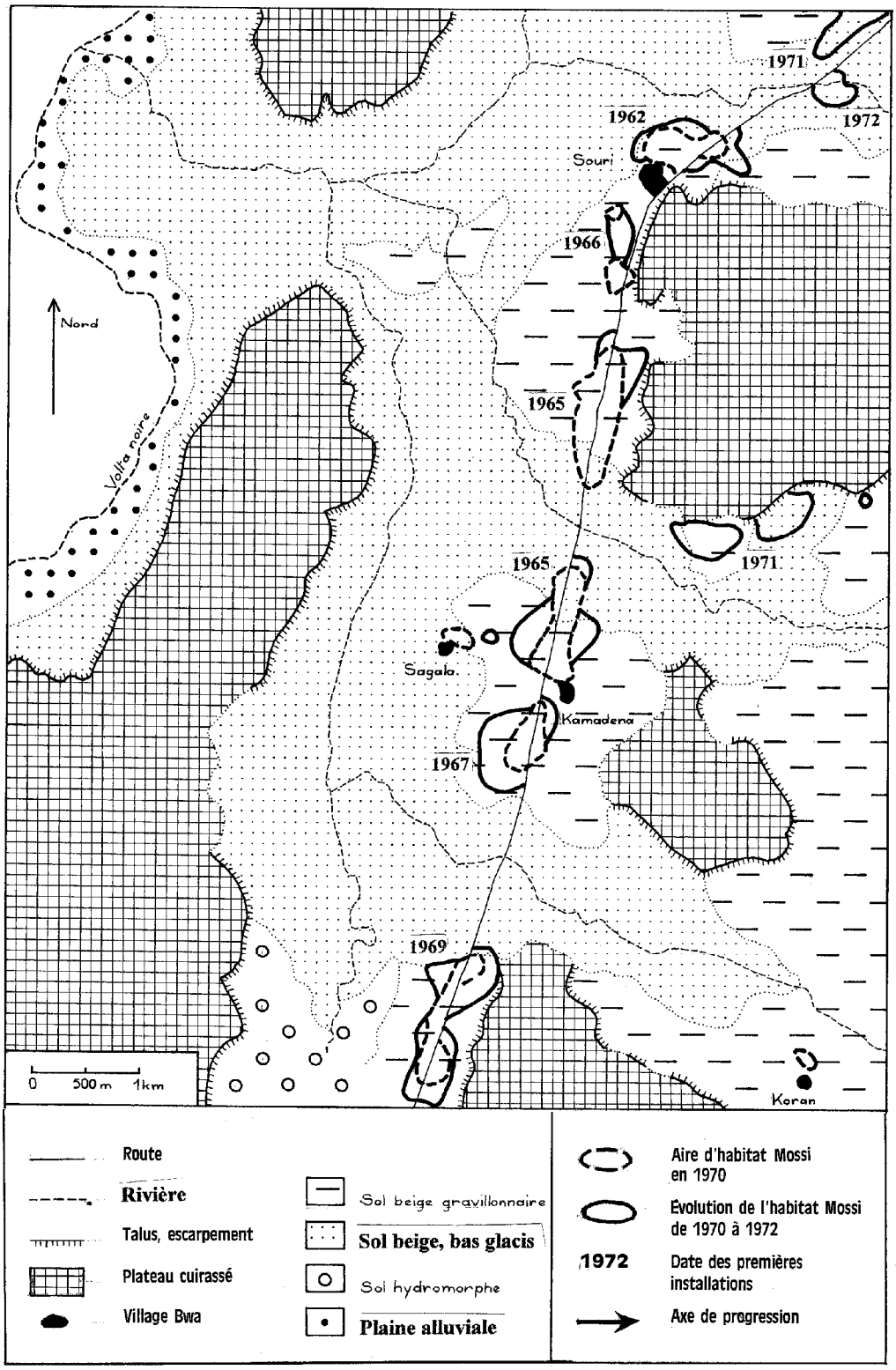

au pays Mossi). Soit les émigrants s'installent dans des villages peu éloignés où ils s'agglomèrent aux groupements existants. Soit, plus souvent, ils se joignent aux flux qui se portent sur le front de la "terre neuve".

Essaimages locaux et déplacements vers des villages proches développent progressivement un pôle de peuplement Mossi à partir et autour des premiers établissements fondés. Près de Yé, en quelques années, près de 2500 immigrés (selon les données administratives) se sont rassemblés dans un espace d'une centaine de kilomètres carrés, fixés sur les terres de quatre villages (Doumbassa, Niempourou, Bouna, Yé), et répartis en près d'une quinzaine de groupements distincts. Le même processus, orienté par la route, s'observe près de Souri: plus de 260 familles Mossi se regroupent en 1972 de Dédougou à Kari. Pour leur part, les déplacements à plus longue distance -rapidement associés à des apports provenant d'aires d'immigration ancienne et du pays Mossi, ont un rôle essentiel dans la formation de nouveaux pôles de peuplement. Les immigrés se sont glissés par étapes successives à partir de Souri (et de la ville de Dédougou) le long de la vallée de la Volta noire, parallèlement à la route de Dédougou à Bobo-Dioulasso. Ils parcourent près de 100 km en sept à huit ans; en 1972, ils se concentrent dans trois principaux pôles: de Souri à Poundou, de Ouarkoye à Bondoukuy, autour de Békuy.

Ce double processus de formation de pôles de peuplement, et de multiplication de ces derniers se projette dans les aires de départ des migrants -pays Mossi ou aires d'implantation ancienne, par le biais des dynamiques socio-familiales mises en oeuvre, et il s'y inscrit de façon homothétique. Tandis que l'émigration s'enfle progressivement dans les régions les premières touchées par l'appel des "terres neuves", elle tend aussi à essaimer par étapes successives, gagnant de nouvelles régions. Ainsi dans les deux "terres neuves", la part des migrants venus de la subdivision de Bagaré s'accroît initialement de 42% en 1960-62 -avant l'appel des "terres neuves"- à 65% en 1966-67, puis elle décline (39% en 1968-69) à mesure que cet appel progresse à l'intérieur du pays Mossi.

Cependant l'apport migratoire ne dépend pas seulement d'une dynamique interne aux groupements d'immigrés. A Bondaotenga, Souri et Kamadena, les flux évoluent irrégulièrement dans le temps. L'apport direct du pays Mossi présente ainsi deux pics en 1968 et 1971, dont il apparaît qu'ils succèdent à de mauvaises années pluviométriques -et agricoles- dans l'Ouest du pays Mossi. L'essor du peuplement immigré dépend également de l'aptitude des aires de départ potentielles à répondre à l'appel des "terres neuves". L'attention doit se porter sur les migrants eux-mêmes et les raisons qui les déterminent à partir.

Tableau N°12. **Déficits pluviométriques dans l'Ouest du pays Mossi et évolution de l'apport migratoire direct à Bondaotenga, Souri et Kamadena**

Station météo.	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Gourcy				x	X			X	
Yako					x		x	X	
Nanoro	x			X	X				x
Flux direct	-	1	4	10	10	21	11	13	49

x déficit supérieur à 10% par rapport à la moyenne pluviométrique des années 1961-70 (données ASECNA)
X déficit supérieur à 20%

Des cohortes de migrants différents selon les aires de départ

Dans les établissements des "terres neuves" objets d'une enquête détaillée, les migrants venus au cours des cinq dernières années ont en moyenne 45-46 ans lors de leur installation; un

Tableau N° 13. **Caractères comparés des migrants fixés dans les "terres neuves" selon le lieu de résidence antérieur et la région d'origine au pays Mossi**

		Résidence antérieure	
		Pays Mossi	*Autres aires*
Age moyen à l'arrivée (5 dernières années)		43 ans	48 ans
Selon la région d'origine au pays Mossi			
Bagare-Gourcy		42	46
Autres régions .		44	56
Selon la durée de présence *	*< 2 ans*	44	45
	3-5 ans	40	47
	> 5 ans	39	48
Etendue actuelle des familles		7,0	8,8
Selon la région d'origine au pays Mossi			
Bagaré-Gourcy		7,7	9,3
Autres régions		6,4	7,6
Selon la durée de présence	*< 2 ans*	7,3	8,7
	3-5 ans	6,5	8,6
	> 5 ans	5,6	9,6

** uniquement originaires de la région Bagaré-Gourcy*

cinquième ont moins de 35 ans et sont donc de jeunes adultes, tandis qu'un tiers ont plus de 50 ans (cf. tableau N°13). Cet âge moyen varie nettement selon qu'ils proviennent directement du pays Mossi (42 ans) ou d'anciennes aires d'implantation (46 ans). Il évolue avec le temps, de façon inverse selon le type de flux. Dans le principal pôle d'émigration -région de Bagaré et Gourcy (canton de Boussou)-, les premiers départs sont le fait d'hommes particulièrement jeunes (39 ans); par la suite, l'émigration gagne des groupes plus âgés (44 ans pour les migrants venus récemment). Par contre, parmi les migrants provenant d'anciennes aires d'immigration, cet âge est élevé à l'origine (48 ans) puis tend à diminuer: des jeunes suivent l'exemple de leurs aînés. L'étendue des familles qui accompagnent les migrants évolue parallèlement à l'âge de ces derniers: elle est respectivement de 7 et 8,8 personnes selon que les migrants sont venus directement du pays Mossi ou d'autres aires d'immigration. Parmi les premiers, elle tend à augmenter à mesure que leur installation est plus récente; inversement, elle diminue parmi les seconds.

Qu'il s'agisse de leur âge ou de l'étendue de leur famille, le temps a pour effet de rapprocher les caractères des migrants, qu'ils viennent ou non directement du pays Mossi. Mais au début du mouvement vers les "terres neuves", les deux groupes de migrants se différencient nettement: viennent du pays Mossi de nombreux jeunes hommes, chefs de petites familles; viennent par contre des aires d'implantation ancienne davantage d'hommes âgés, accompagnés de grosses familles. Les migrations des uns et des autres sont-elles de même nature, les migrants poursuivent-ils les mêmes objectifs ? Un fait mérite d'être relevé. Les flux indirects -et donc les hommes âgés précédents- tiennent une place centrale dans la formation des établissements. En raison de leur âge, ils ont naturellement les statuts les plus élevés dans leur champ socio-familial. Ils sont particulièrement à même de remplir la fonction d'hôte. Celle-ci ne saurait en effet, par ses implications sociales, inverser le sens des relations socio-familiales entretenues avec les nouveaux-venus: le "petit" frère, le neveu, le gendre ne sauraient accueillir, secourir le "grand frère", l'oncle, le beau-père. Par ailleurs ces cadres sociaux sont les premiers et les principaux

acteurs de la mise en place des structures sociales et économiques des groupements d'immigrés. Les projets qu'ils investissent dans leur nouveau lieu d'installation se définissent non par rapport au pays Mossi -que la plupart ont quitté depuis longtemps-, mais par rapport aux aires d'implantation ancienne d'où ils proviennent.

Une seconde opposition entre les migrants retient l'attention. Venus directement ou non du pays Mossi, les individus originaires de la région de Bagaré-Gourcy, de loin les plus nombreux, sont moins âgés, mais dirigent des familles plus grandes que ceux provenant d'autres parties du pays Mossi. Les émigrations concernent-elles des catégories différentes de la population Mossi selon l'intensité des flux de départ ?

Les mouvements vers les "terres neuves" sont le fait de cohortes de migrants qui se différencient par leur âge et l'étendue de leur famille selon qu'ils proviennent d'anciennes aires d'implantation ou du pays Mossi, et dans ce dernier, du principal pôle de l'émigration ou de régions peu touchées par celles-ci. Les raisons invoquées par les migrants pour justifier leur départ montrent que ces différences répondent notamment aux situations très diverses qui rendent compte des migrations selon les aires de départ. Jusque 1965, peuplées essentiellement de migrants venant d'anciennes aires d'implantation proches, les "terres neuves" semblent n'être qu'une extension géographique de celles-ci. Mais en se déployant le long de la Volta noire et en accueillant des migrants relativement âgés, elles se dotent pendant cette période initiale des moyens d'exercer un appel auprès de la population du pays Mossi. La conjonction de vastes terrains de culture disponibles et d'une puissante dynamique socio-familiale fonde en 1966-67 l'essor d'un véritable courant d'émigration agricole. Mais, selon les témoignages des migrants, cet essor prend aussi appui sur des conditions propices dans la partie la plus proche du pays Mossi: la situation démographique, économique, sociale permet à une fraction au moins de la population d'entendre et de répondre à l'appel venu des "terres neuves".

UN RELAIS DES PÉRILS

L'immigration Mossi dans les régions de Toma et Dédougou n'est régulière ni dans le temps ni dans l'espace. Trois séquences majeures s'individualisent au long du 20° siècle, associées à de profonds remaniements du champ migratoire.

Avant 1945-50, les migrations sont massives, par vagues successives. Elles sont essentiellement frontalières. Les migrants s'entassent dans un cordon continu d'établissements sur les marges du pays Mossi, de Largogo à Sui. Rares sont ceux qui à l'époque s'avancent plus avant vers l'Ouest. Si l'on met à part quelques très anciennes communautés musulmanes, les seules unités de peuplement Mossi éloignées, rassemblant des effectifs notables, sont des colonies urbaines (Dédougou, Toma).

En 1945-50, de nombreux immigrés retournent dans leur village d'origine. Puis, pendant une quinzaine d'années, l'immigration Mossi est discrète. L'aire de peuplement initial n'attire plus que des flux modestes. Des noyaux d'immigrés animistes et quelques cellules musulmanes se dispersent vers l'Ouest. A partir de 1955, des foyers de peuplement plus importants s'affirment. Dans l'ensemble, le pays Mossi est peu concerné. La plupart des flux sont des déplacements d'un lieu de migration (le plus souvent les environs de Siélé) vers un autre.

Une nouvelle séquence se manifeste depuis 1962-63. L'apport migratoire se renforce sous l'effet surtout d'une mise en mouvement de la population du pays Mossi. Presque tous les flux se dirigent vers la vallée de la Volta noire. Dans l'aire de peuplement ancien, simultanément l'apport du pays Mossi tarit et les émigrations vers les "terres neuves" se multiplient. Les foyers de peuplement situés près de Toma sont également privés d'apports, mais ils résistent à l'attrait des "terres neuves". Les autres, près de Douroula, sont submergés par un flot de migrants, dont beaucoup cependant poursuivent rapidement leur chemin. Seuls les petits noyaux animistes et cellules musulmanes semblent demeurer à l'écart de cette nouvelle turbulence migratoire.

A chaque séquence historique répond une évolution du champ migratoire. Mais aussi, selon les témoignages des migrants, d'une séquence à l'autre ce champ tend à remplir une fonction différente au regard de l'immigration Mossi.

Un tableau des vicissitudes affrontées par la population Mossi

Les témoignages apportés par les migrants sur les raisons de leur départ du pays Mossi doivent être interprétés avec prudence en raison des conditions de l'enquête (technique dite du "case à case", entretien semi-directif), et de la nature et des modalités de la migration.

Les conditions de l'enquête

- Chaque chef de famille est interrogé chez lui. En pratique, le regroupement spontané de voisins ou un rassemblement partiel devant l'enclos du "kasma" ne sont pas toujours évités. Des effets de répétition peuvent se manifester: des migrants apportent la même réponse, dans les mêmes termes. Parce que ces répétitions étaient fréquentes, des établissements ont été retirés de l'échantillon d'étude (Pangogo, Bô).

- La cause immédiate du départ -une disette, un incident, l'enlèvement d'une épouse- renvoit à la situation globale dans laquelle s'est forgée la volonté d'émigrer. Selon le temps consacré à l'entretien et le relais des questions, des réponses successives sont obtenues, mettant en cause un enchaînement de facteurs (exemple: je suis parti chercher du mil; dans mon village, les terres dont je disposais étaient médiocres; je suis le cadet et mon frère aîné s'est réservé les meilleures terres).

.- Les trois enquêteurs qui ont mené la plupart des enquêtes ont obtenu des résultats de qualité différente.

La nature et les modalités de la migration

- Certaines migrations sont anciennes. Le chef de famille interrogé est un descendant (frère cadet, fils) de celui qui a migré. Très jeune lors de l'installation ou bien né après celle-ci, il peut ignorer les raisons pour lesquelles son aîné s'est déplacé.

- La cellule migrante peut s'être segmentée, frères cadets ou fils ayant édifié leur propre enclos. Les nouveaux chefs de famille déclarent avoir accompagné leur aîné ou bien reprennent à leur compte son motif de départ.

- Seul le chef de famille est interrogé. Il peut avoir été rejoint par d'autres hommes (frère, neveu,...) venus pour des raisons qui leur sont propres, et qui demeurent dans son enclos .Bien que peu fréquente (sauf dans les "terres neuves"), cette situation met en défaut la technique d'enquête

- Les chefs de famille interrogés ne sont qu'une fraction de l'ensemble des migrants venus s'installer dans l'établissement. Beaucoup sont retournés au pays Mossi ou sont partis vers d'autres lieux hors de notre champ d'étude. L'ont-ils fait de façon égale selon leurs motifs de départ ?

Le regroupement des motifs de départ en larges catégories tranche dans une réalité plus complexe dont les diverses composantes sont plus ou moins solidaires. A défaut de pouvoir réellement caractériser cette réalité, les nombreux témoignages recueillis permettent d'en esquisser les contours. Malgré les incertitudes qui s'y attachent, les témoignages recueillis dessinent un tableau des épreuves subies par les populations de l'Ouest du pays Mossi. Deux catégories de motifs prédominent Elles traduisent la co-existence de deux courants migratoires majeurs, l'un à caractère agricole, l'autre à caractère social, dont la nature et l'importance ont évolué au cours du temps. Elles font apparaître une sorte de relais des périls.

Le manque de mil

Les témoignages les plus nombreux mettent en cause les conditions de la vie agricole, sous deux aspects étroitement solidaires: des difficultés vivrières, et des problèmes de terres.

Le terme de famine n'est pas appliqué à de simples disettes: il désigne un grave déficit vivrier, et de dramatiques conséquences. Selon les témoignages, la partie occidentale du pays Mossi, d'où proviennent presque tous les migrants, connaît trois famines mémorables au cours du 20° siècle. La plus importante est celle dite de "Naba Koabga" (chef du Yatenga) au cours des années 1912-14. Elle est à l'origine de la première grande vague d'immigrés Mossi à l'Est de Toma, où jusqu'alors ne résidaient que de petits noyaux de familles. Elle entraîne en fait la dispersion de Mossi dans de nombreuses régions de l'Ouest de la Haute-Volta (Dédougou, Nouna, Boromo), ainsi que l'illustre ce témoignage d'un migrant ayant quitté La Titon en 1914: *"J'ai quitté le pays Mossi à cause d'une grande famine au cours de laquelle quatorze personnes de ma famille sont décédées. Cette famine a secoué tout le pays Mossi, mais dans certaines régions, ainsi à Yako et Ouahigouya, elle a été pire. Je me suis enfui jusqu'à Kosso dans la région de Nouna"*. Pratiquement tous ces immigrés regagnent le pays Mossi au plus tard en 1916, date de l'insurrection des populations du Nord-ouest de la Haute-Volta. Seuls ou presque subsistent à l'époque les ilôts de peuplement apparus dans les environs de Siélé. Deux autres famines sévissent, l'une en 1932-34 (provoquée notamment par des vols de sauterelles), l'autre en 1942-43. Chacune fait naître une nouvelle vague d'émigrés. A la première répond l'extension vers le Sud de l'aire de peuplement ancien des environs de Siélé (et par ailleurs la fondation des premiers établissements permanents de la région de Nouna), à la seconde sa progression vers le Nord

L'insuffisance de mil, la disette temporaire ou chronique sont beaucoup plus souvent évoquées que la famine, en particulier pour les périodes récentes*: "Je ne gagnais pas assez de mil", "Tous les ans je manquais de mil", "Je ne parvenais pas à nourrir ma famille"* sont des expressions fréquemment utilisées par les immigrés. Les réponses sont parfois plus explicites:

"Mes champs produisaient peu et il me manquait du mil presque chaque année, mes enfants pleuraient de faim" (immigré venu de Ouahigouya en 1960); "Après une mauvaise récolte, je suis parti chercher du travail afin d'acheter du mil pour ma famille; je me suis rendu à Kouka, près de Sanaba, où je suis resté tout un hivernage; j'ai vu que je pouvais obtenir de la terre, aussi je suis resté et j'ai fait appeler mon frère aîné" (Kolo, La Titon, 1933). Un témoignage rend un son particulier: *"Le pauvre est comme un âne: s'il ne trotte pas, il ne trouve pas d'herbe à manger. Seul le chef de village ne quitte pas son village car il risque de perdre sa place" (Nimpwe, La Titon, 1942).*

Remontant aux sources, certains migrants rattachent leurs difficultés vivrières à l'insuffisance de la force de travail dont ils disposent. Celle-ci est associée:

- à l'âge: *"Mes terres au pays Mossi demandaient beaucoup de travail; vieux et sans force j'ai recherché des terres neuves (ipale)" (Tago, Darigma, 1966); "Au pays Mossi, il faut cultiver trois ou quatre fois pour obtenir assez de mil; seuls les jeunes hommes peuvent travailler autant; moi je suis trop vieux et je ne peux pratiquer ce genre de culture; je suis parti à la recherche de terres faciles à travailler "(La Toden, 1957)*

- à la maladie ou l'infirmité: *"J'ai été malade pendant toute une année et je n'ai pu cultiver; j'ai beaucoup souffert pour la nourriture; j'ai voulu me rendre en Côte d'Ivoire avec ma femme, en chemin j'ai travaillé pour les Samo de Kamba et j'ai trouvé des facilités pour cultiver" (Gonpossom,Yako, 1948); "Devenu lépreux, je ne pouvais plus beaucoup travailler et je ne pouvais nourrir ma famille; je suis parti chercher de meilleures terres" (Loungo, La Titon, 1940)*

- à l'étendue de la famille, au nombre insuffisant de personnes actives: *"Pauvres, mes terres demandaient beaucoup de travail pour donner une bonne récolte; or si ma famille est grande, il y a peu de travailleurs" (Bagaré, 1967); "Parmi mes enfants en âge de travailler, il n'y avait que des filles, les autres ne pouvaient m'aider; il me fallait trouver un endroit où la terre est plus productive" (Loungo, La Titon, 1959).*

A travers la force de travail sont mises en cause autant les difficultés vivrières que la faible aptitude du sol à fournir de bonnes récoltes. Par leurs témoignages, les immigrés montrent aussi qu'ils ont conscience que plus la terre est pauvre, plus elle exige des efforts.

Les difficultés vivrières ne peuvent guère être dissociées des problèmes de terres qu'elles recouvrent au moins partiellement par le biais des rendements et de l'étendue des surfaces cultivées. Au demeurant les seconds sont souvent cités simultanément aux premières. Les problèmes de terres soulevés mettent en jeu le plus souvent l'aptitude du sol à donner des récoltes satisfaisantes: les terres sont dites "anciennes", "vieilles", "usées" et l'on part en quête de terres "neuves", plus généreuses. Si les immigrés évoquent rarement une médiocrité "naturelle" des terres, ils se plaignent par contre beaucoup de leur appauvrissement.

Parmi les témoignages du premier groupe, citons les suivants: *"J'ai une grande famille à nourrir, or je manquais chaque année de mil parce que mon champ se trouvait sur un terrain mal placé, caillouteux; j'étais régulièrement obligé d'acheter du mil; pour éviter cela, j'ai préféré partir pour trouver de bonnes terres à cultiver" (Somyalga, Ouahigouya, 1918); "Depuis cinq années, je n'arrivais pas à avoir de bonnes récoltes; des terres pauvres, beaucoup de mauvaises herbes, tout cela exige beaucoup de travail pour peu de mil" (Koulweogo, Samba, 1966); "Ma famille comprend onze personnes; mes terres au pays Mossi n'étaient pas bonnes et je n'avais pas assez de mil pour nourrir ma famille" (Nimpwe, La Titon, 1965).* Les témoignages du second groupe sont de loin les plus nombreux: *"Les terres du pays Mossi sont devenues vieilles et elles ne produisent presque plus rien" (Loungo, La Titon, 1968); "Mes terres étaient devenues pauvres et ma famille souffrait chaque année du manque de mil" (Koro, La Titon, 1964).* Quelques immigrés associent l'épuisement du sol et son exploitation excessive: *"En fréquentant le marché de Koyao, j'ai remarqué qu'ici il est possible de changer son champ quand celui-ci s'appauvrit, ce que je ne pouvais pas faire dans mon village; l'année où j'ai décidé de partir, je n'avais pas*

gagné dix paniers de mil" (Tanghin, Darigma, 1958); "Ma parcelle était devenue pauvre, et je n'avais pas de place pour faire un nouveau champ" (Minissi, La Titon, 1961). Des terres trop appauvries parce qu'on ne peut pas changer de champ ? Indirectement surgit le problème de l'insuffisance des terres: *"Je manquais de terres", "mes terres ne suffisaient pour nourrir ma famille","mes terres n'étaient pas assez grandes pour me permettre de gagner suffisamment de mil".* Dans l'ensemble toutefois le manque de terres au pays Mossi est peu mis en cause, tandis que le grand nombre des hommes qui vivent au pays Mossi ne l'est jamais.

Les immigrés associent parfois la pauvreté ou le manque de terres à leur statut social ou familial. Ils font apparaître des inégalités à l'intérieur des villages entre les groupes lignagers maîtres du sol, qui peuvent l'utiliser à leur gré, et ceux qui empruntent les terres qu'ils exploitent: *"Nous sommes Silmi-Mossi; au pays Mossi lorsque nous demandons de la terre, on ne nous en donne pas beaucoup, c'est pourquoi nous sommes partis à la recherche de terres étendues" (Toubiengo, Gourcy, 1969); "Dans chaque village, il y a des fondateurs, et lorsque la terre devient vieille, ces fondateurs récupèrent les bonnes terres et laissent les plus mauvaises aux autres villageois" (Rabodin, Nyou, 1952); "Au pays Mossi, lorsque les pères ne sont pas parmi les propriétaires du sol, il est difficile de trouver une place pour cultiver; mon père avait une petite parcelle; elle est cultivée maintenant par mon frère aîné; j'ai été obligé de partir" (Pilimpikou, Samba, 1966).* Ce dernier témoignage souligne que des inégalités se manifestent aussi à l'intérieur des groupes lignagers, entre les hommes les plus âgés qui contrôlent les terres familiales, et leurs cadets contraints de se contenter des terres qui leur sont attribuées: *"Je suis un petit frère, les terres qu'on me donnait étaient les moins bonnes" (Zoulo, La Titon, 1967); " Après le décès de mon père, je n'ai presque pas eu de terres parce que j'étais le plus jeune frère" (Pilimpikou, Samba, 1954); "J'étais parmi les petits frères, je n'avais pas assez de champ, et j'étais obligé chaque année d'acheter du mil pour faire vivre ma famille" (Samba, 1963); "Mes frères aînés s'étaient partagés les terres de mon père; lorsque j'ai voulu avoir mon exploitation, j'ai été obligé de partir" (Gogo, Darigma, 1961).* L'inégalité -et la situation conflictuelle- à l'intérieur des groupes lignagers nait souvent à l'occasion du décès d'un aîné et des redistributions de terres qui s'ensuivent. Aspect particulier, des difficultés dans l'accès aux terres peuvent surgir lors de la re-insertion dans le village après une absence prolongée: *"Mes parents s'étaient déplacés de Boussou à Kietenga; dans ce village j'avais des difficultés pour obtenir des parcelles; lorsque j'ai voulu revenir à Boussou, toutes les terres de mon père étaient occupées, et je n'ai pu les récupérer" (Boussou, Gourcy, 1962).*

S'ils se réfèrent à un aspect de la vie agricole, quelques témoignages, peu nombreux, contribuent surtout à préciser la place qu'occupe l'aire de peuplement ancien des environs de Siélé dans l'horizon géographique des villageois du pays Mossi fixés à proximité*: "Devenu malade, mon père ne pouvait plus se rendre dans les champs éloignés; il a préféré avoir un champ assez vaste autour de son enclos; pour cela il a quitté son village et s'est installé dans la brousse" (un immigré venu de Loungo, La Titon, et fixé à Pangogo); "Mon père était parti s'installer dans son champ" (un immigré venu de Tago, Darigma, et fixé à Pangogo).*

L'ensemble des conditions de la vie agricole sont mises en cause par 44% des migrants partis du pays Mossi depuis 1960, les difficultés vivrières et les problèmes de terres étant cités en parts égales (cf. annexe N°7, tableau N°1). Beaucoup plus forte avant 1930 (72%), cette proportion n'avait ensuite cessé de diminuer: en 1950-59, un tiers seulement des migrants justifient leur départ par des motifs à caractère agricole. Elle se redresse ensuite, avant tout sous l'effet d'une "montée" des problèmes de terres. De façon surprenante, depuis 1960, les conditions de vie agricole sont davantage évoquées par les migrants âgés (cf. annexe N°7, tableau N°5). Ne sont-ils pas parmi les aînés, ceux qui contrôlent les terres familiales ? Mais aussi l'étendue des familles, et donc les besoins vivriers et en terres, tendent à croître avec l'âge.

Selon les témoignages recueillis, la nature des difficultés agricoles se serait sensiblement modifiée au cours du temps. Les problèmes vivriers sont largement prépondérants avant 1930 (les deux tiers de l'ensemble des motifs de départ). Ils sont ensuite de moins en moins influents (un cinquième des migrants depuis 1950), tandis que s'élève, depuis 1950 surtout, la part des problèmes de terres. Après le temps des famines ou disettes occasionnelles serait venu celui du déficit vivrier structurel.

Des malaises et tensions sociales

Autre catégorie essentielle des raisons du départ des migrants, les conditions de la vie sociale ne sont pas toujours sans lien avec les difficultés de la vie agricole: ainsi mettre en cause un accès inégal aux terres, c'est aussi contester la position sociale ou familiale de ceux qui contrôlent ces terres. De même que les secondes, les premières ne se laissent pas aisément distinguer entre elles. Les témoignages des migrants soulignent cependant les principaux malaises et tensions qui se manifestent au sein de la société Mossi et qui amènent ceux qui en sont victimes à les esquiver ou les surmonter par l'éloignement géographique. Peut-on relever que l'organisation politique de la société Mossi, avec ses chefs et ses *nakomsé*, parfois contestée dans le passé -notamment à travers ses répercussions économiques, ne l'est pratiquement plus actuellement.

Les problèmes matrimoniaux sont au premier rang, et en particulier la situation qui conduit un homme à enlever une femme puis à s'exiler afin de s'affranchir du contrôle exercé par ses aînés sur l'accès aux épouses*: "J'ai volé une épouse et je me suis enfui (ou j'ai cherché un endroit pour me réfugier)"* est une réponse presque stéréotypée. Certains migrants fournissent des éléments qui éclairent la situation qu'ils ont affrontée: *"J'ai volé une femme qui me fut retirée et donnée au chef; la femme est revenue avec moi; j'ai craint le chef et je me suis enfui" (Kourono, Samaba, 1959); "J'ai volé une femme; à cause de cela on avait retiré l'épouse de mon frère aîné; j'ai restitué la femme, mais elle est venue à nouveau me rejoindre; je l'ai gardée et je suis parti" (Messga, Batono, 1955); "J'ai volé une femme dans un village voisin du mien, et je me suis sauvé en Côte d'Ivoire; à mon retour, j'ai craint que si je me rends dans mon village, on ne m'arrache la femme; j'ai préféré m'installer à Souri" (Dakola, Samba, 1964).* A l'inverse, quelques migrants -on devine qu'ils n'appartiennent pas à la même classe d'âge- sont partis par crainte qu'on ne leur vole leur épouse (souvent, une seconde fois ...) ou parce que celle-ci est infidèle*: "Ma première femme avait été volée; lorsque j'ai pu avoir une deuxième femme, j'ai quitté mon village pour pouvoir la conserver" (Pendogo, La Toden, 1967); "J'ai voulu éloigner ma femme de ses amants" (Tebo, Samba, 1967).* D'autres témoignages enfin évoquent des difficultés liées à l'héritage de veuves, au retrait d'épouses, ou au refus d'une femme de demeurer chez son mari: *"Mon père avait hérité une veuve du frère de son père; mais les gens du budu lui ont fait des histoires; il a préféré partir (Minissi, La Tion, 1943); "A la suite d'une faute d'un de mes frères à l'égard du budu de ma femme, ce dernier a voulu me la retirer; j'ai préféré partir" (Pilimpikoui, Samba, 1948); "Ma mère a été retirée à mon père alors qu'elle avait déjà deux enfants; elle n'a pas voulu rejoindre son nouveau mari; mon père s'est enfui avec elle" (Gourou, La Tion, 1939); "Ma femme s'enfuyait toujours; j'ai préféré me retirer avec elle dans un pays qu'elle ne connaît pas" (La Toden, 1950); "Je ne m'entendais pas avec le père de ma femme; celui-ci a repris sa fille et l'a donnée à un second mari. Mon père a réussi à faire revenir la femme dans sa zaka, mais le second mari n'était pas content et a donné la femme au chef de Samba. Mon père a demandé un jugement au Commandant de Cercle; celui-ci lui a restitué la femme. Mais, à ce moment là, c'était les travaux forcés. Le père de la femme a dit à mon père: tu as ma fille contre la volonté du chef, il vaut mieux que tu partes sinon ce sera ton tour pour aller au Bamako" (Pela, Samba, 1931).*

Une seconde situation caractéristique est celle qui contraint un homme à s'éloigner pour échapper aux menaces à caractère socio-religieux qui pèsent sur lui ou sa famille. Les

témoignages se réfèrent principalement aux divers drames de la vie familiale (décès, maladie, stérilité) imputés à des forces surnaturelles irritées ou à des sorciers et voisins malveillants: *"Deux de mes enfants sont morts le même jour; j'ai pensé que les sorciers du village me poursuivaient; j'ai fui" (Gogo, Darigma, 1953); "Ma première femme est décédée; lorsque je me suis remarié, je me suis éloigné afin d'écarter les mauvais esprits" (Yoaghin, La Toden, 1965); "J'avais deux épouses, mais chaque fois qu'elles avaient des enfants, ces derniers mouraient; très découragé, j'ai quitté mon village; depuis j'ai eu plusieurs enfants qui sont toujours vivants; je pense que c'était la jalousie de mes voisins ou la sorcellerie qui étaient à l'origine de la mort de mes enfants" (Sogpelce, Poa, 1963).*

Enfin, un troisième groupe de témoignages moins fréquents, assez hétérogènes, renvoient soit à des tensions au sein du lignage, soit à des incidents de la vie villageoise. Les premiers évoquent généralement une mésentente, le plus souvent avec les frères aînés: *"J'ai voulu échapper à la jalousie de mes frères, plus pauvres que moi, et qui me voulaient du mal" (Ridibo, Gourcy, 1946); "Je dépendais de mon frère aîné, même la nourriture ne me suffisait pas; j'ai décidé de me déplacer" (Kolo, LaTiton, 1965); "Après le décès de mon père, je ne me suis pas entendu avec mon frère; il m'a exclu de son exploitation alors que j'étais encore célibataire" (Zougo, La Titon, 1933); "A la mort du frère de mon père, j'ai pris en charge sa femme et ses enfants; j'attendais d'avoir une jeune femme pour m'aider mais ce temps n'était pas encore arrivé; devenus grands, les enfants de la veuve voulaient que, moi qui les avais entretenus, je devienne le serviteur de la cour; ne voulant pas d'histoire, je suis parti" (Samba, 1952).* Les incidents de la vie villageoise revêtent des aspects variés:

- à caractère politique: *"Les guerriers de Yako ont pillé mes greniers et pris tout mon bétail" (Zougo, La Titon, 1913); "Le chef envoyait ses gens prendre ma volaille pour faire sa sauce; j'ai trop souffert" (Zougo, La Titon, 1943)*
- à caractère social: *"Les enfants de mon frère décédé vivaient avec moi; ils sont devenus musulmans, or nous somme sikoaba; les autres habitants du quartier ne voulaient pas entendre les appels à la prière et ils m'ont fait des histoires" (Bibiou, Darigma, 1966)*
- à caractère économique: *"Un incendie a détruit ma zaka et a brûlé tous les sacs de kola que j'avais chez moi; j'ai quitté le village pour refaire ma vie" (Ouarma, Gourcy, 1932); "J'étais sorti pour tisser des bandes de coton et les vendre sur les marchés; j'avais laissé mon mil dans des greniers; lorsque je suis revenu, les greniers étaient vides" (Goubi, Yako, 1960).*

La part des motifs de départ à caractère social s'est fortement accrue (cf. annexe N°7, tableau N°1): de 7% avant 1930. à 40% depuis 1950. Traduit-elle une montée des malaises et tensions au sein de la société Mossi ? Pratiquement absentes avant 1930, les difficultés matrimoniales justifient un cinquième des départs en 1950-59, un quart après 1960. Elles tiennent désormais une place prééminente parmi les motifs à caractère social, affectant autant les hommes jeunes que les plus âgés (cf. annexe N°7, tableau N°5). Les enlèvements d'épouses se sont-ils récemment multipliés ?

Ensemble, les conditions de la vie agricole et sociale sont constamment à l'origine de la plupart des départs des immigrés (toujours présents): 73% en 1930-49, 82% en 1960-69. Dans les limites des témoignages des migrants, émigrations agricoles et à caractère social sont les deux composantes majeures du mouvement migratoire Mossi. Les autres catégories de motifs avancés sont toujours secondaires, mais à un degré variable selon les époques. Depuis 1960, elles concernent principalement les jeunes migrants.

Des motifs secondaires, témoins de courants migratoires spécifiques

La part croissante (1% avant 1930, près de 10% depuis 1950) des migrants qui déclarent être partis afin d'apprendre le coran, d'améliorer leurs connaissances de l'islam ou de pouvoir mieux les appliquer dans leur vie quotidienne reflète sans nul doute l'islamisation progressive du

pays Mossi. Dans ce dernier, la densité du peuplement est presque partout telle qu'une personnalité musulmane réputée, drainant vers elle de nombreux élèves et prosélytes, est pratiquement contrainte à s'éloigner, et à s'installer soit dans une ville, soit dans un lieu où les terres sont abondantes. C'est à ce prix que le groupe rassemblé autour de lui pourra subvenir à ses besoins, soit en exploitant des terrains de culture, soit par le biais d'activités urbaines. Aussi les collectivités musulmanes ont-elles été longtemps le fer de lance de la pénétration Mossi dans l'Ouest de la Haute-Volta, spécialement dans les régions où la population locale est musulmane.

Les motifs de départ liés aux interventions de l'administration connaissent une évolution inverse et brutale. Constamment cités par près de 15% des migrants avant 1950, ils disparaissent pratiquement ensuite, effet direct des méthodes d'action rénovées mises en oeuvre par l'administration française après la fin de la seconde guerre mondiale. Les témoignages rassemblés permettent de discerner la nature des perturbations introduites par l'administration dans la vie villageoise et familiale. Ils mettent nettement en avant:

- les prestations de travail et les recrutements de travailleurs (le "travail forcé", surnommé le *"bamako*"), en raison de leurs répercussions sur les exploitations agricoles et sur les rapports entre les villageois: *"J'ai quitté le pays Mossi à cause des travaux forcés. Partout les gens souffraient amèrement. Je participais souvent à ces travaux de sorte que je ne pouvais même plus cultiver mes champs et ma famille souffrait de la famine. A l'époque, ces travaux étaient pour la construction de routes, la culture de champs de coton, le transport des arachides décortiquées ou des noix de karité et celui des grosses poutres pour les bâtiments et les ponts. Tout cela était trop dur et m'a obligé à fuir" (Loungo, La Titon, 1924); " "Mon père avait été arrêté parce qu'un de ses fils s'était évadé des travaux forcés; lorsqu'il a été libéré, il s'est sauvé avec toute sa famille" (Pendogo, La Toden, 1938); "Je me suis enfui du pays Mossi afin d'échapper aux travaux forcés; je n'avais que des enfants en bas âge et personne ne pouvait cultiver pour les nourrir" (Souri, La Titon, 1939);. "J'ai fui pour conserver ma femme; elle avait été désignée pour accompagner les hommes qui partaient aux travaux forcés et leur préparer à manger" (Souri, La Titon, 1936); "J'avais été désigné par le chef pour rechercher et rassembler ceux qui devaient partir au travail forcé; je n'avais même pas le temps de m'occuper de mes champs; je suis parti afin d'être libéré de ce rôle" (Kiri, Gourcy, 1942); "J'avais été emmené à Ouagadougou pour travailler pendant 52 jours; peu de temps après mon retour, mon frère à son tour été pris pour le bamako" (Souri, La Titon, 1927); "Après la mort de notre père, c'est toujours dans notre famille que l'on venait prendre les gens pour aller au travail forcé" (Souri, La Titon, 1938).*

- les interventions directes de l'administration:

. dans le domaine agricole surtout (greniers collectifs, cultures obligatoires, réquisition de parcelles): *"On nous a demandé de rassembler le mil pour le mettre dans un grenier commun; j'ai refusé car je n'avais même pas assez de mil pour nourrir mes enfants; j'ai été frappé, je me suis sauvé" (Nazoanga, Nanoro, 1940); "J'ai été maltraité parce que je ne voulais pas cultiver le champ d'arachide du Blanc; j'ai été obligé d'aller en prison pendant 30 jours, au moment des sarclages" (Zougo, La Titon, 1941); "Le Blanc a pris mon champ de village qui était déjà semé en mil pour en faire un champ de coton collectif" (Kingria, La Titon, 1930); "Alors que le mil poussait déjà dans mon champ, le Blanc m'a obligé à l'arracher pour cultiver de l'arachide" (Ronsin, Yako, 1943).*

. dans le domaine social et politique: *"Le chef de Souri avait été arrêté par le Blanc à cause d'une histoire de femme; mon père était kam-naba et s'est battu pour que le chef soit libéré; il a été arrêté et emprisonné à Ouagadougou; à son retour, il s'est enfui" (Souri, La Titon, vers 1910); "Le bois sacré de notre village a été abattu l'année où on a détruit partout les fourrés; ce bois abritait nos génies; pendant trois ans il n'y a pas eu un seul bébé dans le village; tout le monde est parti pour échapper au malheur " (Doure, Yako, 1943)*

L'impôt apparaît peu dans les témoignages, peut-être parce qu'il relevait d'une autre solution, la migration de travail saisonnière. De même les recrutements de soldats, pourtant très lourds à certaines époques, ne sont pas incriminés: seuls directement concernés, les jeunes hommes célibataires n'étaient pas à même de participer, de façon autonome, à des migrations rurales

A l'inverse des précédents, les motifs se référant à des difficultés ou aspirations proprement économiques sont mis en cause par une fraction constante et faible (5-7%) des migrants. Ces derniers présentent dans l'ensemble deux traits communs: ils ont rejoint des lieux particuliers - centres urbains et gros marchés ruraux- propices à des activités commerciales et artisanales, ou salariées; ils souhaitent gagner de l'argent. Leurs témoignages les soulignent*: "J'étais commerçant de kola et d'étoffes; après le décès de mon père, je suis parti à la recherche de la fortune et je me suis installé dans un village près de Nouna, que j'avais connu pendant mon commerce" (Minissi, La Titon, 1934); "Je suis parti à Dédougou pour chercher l'argent nécessaire pour que je puisse faire le commerce des cigarettes" (Bema, 1968); "Je suis parti pour tisser; on m'avait dit que chez les Foulsé, on trouvait beaucoup de fils de coton" (Somtaba, Tikaré, 1960).* Classés également dans cette catégorie, quelques rares témoignages font état de l'échec d'entreprises antérieures: *"J'étais commerçant au pays Mossi; j'achetais des bandes de coton et des poulets et j'allais les vendre à Bobo-Dioulasso. Un jour, de retour d'un tel voyage, j'ai vu que tous les boeufs que j'avais achetés étaient morts; dès que mon argent a été fini, mes amis se sont moqués de moi" (Wedranga, Ouahigouya, 1968).* Citons un dernier témoignage qui, en quelque sorte, résume les diverses préoccupations à caractère économique: *"Dans mon village au pays Mossi, on ne peut pas faire des économies; il faut partir ailleurs pour mieux travailler et gagner de l'argent" (Bissma, Darigma, 1966).*

L'imitation des autres

Le dernier groupe de motifs de départ occupe une place à part tant il est difficile à analyser: *"J'ai suivi mon père..., j'ai accompagné mon frère ..., j'ai rejoint mon oncle maternel....":* de tels témoignages représentent 25 à 30% de l'ensemble des motifs de départ avant 1960, près de 10% depuis. Dans une large mesure, ils ne font que refléter la mise en oeuvre avec le temps d'un processus de segmentation des familles immigrées dans le village d'accueil. Lorsque ce dernier n'est pas en jeu, ils n'éclairent d'aucune façon les raisons du départ. Au demeurant, presque tous les migrants s'agglomèrent à des unités de peuplement dont ils connaissent au moins un des membres. La présence de ce dernier influe toujours plus ou moins sur la décision de partir, rend possible l'émigration: *"quand on se déplace, on suit les traces de quelqu'un qu'on connaît".*

Deux types de réponses retiennent cependant l'attention. Certains migrants justifient leur départ en invoquant un isolement social et leur volonté de s'installer près de parents, d'aller à leur "poursuite". Les uns sont originaires de villages des environs de Bagaré, les plus affectés par l'émigration: presque tous les membres de leur segment lignager sont partis *("après le décès de mon père, tous mes frères se sont dispersés, me laissant seul; je les ai suivis").* Les autres sont généralement des hommes âgés qui n'ont pas de fils ou dont tous les fils sont partis (en Côte d'Ivoire ou ailleurs): ils se sont installés près d'un parent proche et en attendent une aide pour les travaux agricoles, ou une assistance en cas de maladie ou d'infirmité. Par ailleurs, quelques migrants déclarent avoir été appelés par des parents ou amis partis précédemment. Ce processus d'attraction s'observe essentiellement autour de centres urbains (ainsi, nous l'avons vu, à Dédougou): un immigré citadin (commerçant, artisan, retraité) fait venir un parent pour s'occuper de ses champs ou surveiller les manoeuvres agricoles.

Les déplacements. Tensions sociales et dépendance foncière

La plupart des migrants qui se sont déplacés d'un lieu d'immigration à un autre, où ils résident toujours, l'ont fait entre 1950 et 1959. Plus des deux tiers d'entre eux justifient leur déplacement par des motifs à caractère social (cf. annexe N°7, tableau N°6). Parmi les migrants qui se sont installés depuis 1960 environ la moitié séjournaient auparavant dans un établissement situé dans la région de Toma (53%) ou celles de Tougan et Nouna. Demeurées jusqu'alors au second plan, les conditions de la vie agricole deviennent les plus agissantes, sauf pour les migrants venus d'autres régions plus éloignées (Dydir, Aribinda). Mais à la fois pour le passé et pour le présent, la nature des témoignages apportés par les migrants est singulière.

Les motifs "secondaires" sont très peu influents quel que soit le lieu d'origine (ils le sont un peu plus parmi les migrants venus de lieux éloignés) ou l'aire d'accueil. Les migrants ne se déplacent guère pour des raisons économiques: ont-ils suffisamment de revenus monétaires sur place ? De même les motifs à caractère religieux sont rarement évoqués: les aires d'implantation ancienne demeureraient à l'écart de l'islamisation qui affecte une partie de la population du pays Mossi et suscite des flux vers des cellules musulmanes

La part des déplacements par "imitation" (suivre, rejoindre un autre immigré) est comparable à la fois pour le passé (25% avant 1960) et pour le présent (13% depuis 1960) à celle relevée pour les émigrations à partir du pays Mossi. Elle est tout autant difficile à interpréter.

Largement dominantes avant 1960, les conditions de la vie sociale sont toujours influentes ensuite, surtout parmi les plus jeunes migrants (cf. annexe N°7, tableau N°8). Les difficultés matrimoniales sont dans l'ensemble peu évoquées: l'enlèvement d'une épouse est-il devenu inutile dans les aires d'immigration ancienne ? Il en est de même pour les mésententes à l'intérieur des familles: l'autorité des aînés est-elle moins pesante ou moins contestée ? Des difficultés dans les relations de voisinage avec la population locale sont peu souvent citées: mais la grande majorité des immigrés vivent dans des groupements situés plus ou moins à l'écart de l'habitat de celle-ci. Par contre, les inquiétudes socio-religieuses (à la suite de décès, maladies,...) et les tensions ou situations conflictuelles entre les familles sont au tout premier plan, étroitement mêlées. Elles suggèrent un malaise social: il pourrait être l'effet d'une faible cohésion au sein des groupements ou d'un contrôle moins ferme exercé par leurs responsables sur les comportements des immigrés. Citons deux témoignages:

"Une année, après la récolte, mon père avait rassemblé tous son mil dans un grand grenier de brousse. Visitant le grenier afin de voir si le mil ne se gâtait pas, il vit une chose surprenante: il y avait du sang autour du grenier. Aidé de ses fils, il souleva le toit du grenier. A l'intérieur de celui-ci, il trouva une chèvre égorgée. Il ne douta pas qu'un individu avait introduit la chèvre dans le grenier pour lui jeter un mauvais sort. Effectivement, quelques mois plus tard, son fils aîné décédait. Ceci le contraint à quitter Siélé et à se réfugier à Founa (Nouna) auprès d'un de ses frères" (Siélé, Toma, 1937)

"A Pangogo, un de mes voisins laissait en jachère une partie de son kankaogo, tout près de ma zaka. Je voulais cultiver la parcelle, mais le voisin refusait. Un jour, je suis parti en voyage. A mon retour, d'autres voisins m'ont dit de faire attention à la parcelle en jachère car l'herbe avait brûlé et le feu a failli se propager à mes cases. L'année suivante, je devais à nouveau partir en voyage. J'ai pris ma daba et j'ai coupé les herbes afin de protéger mes cases. Mon voisin est venu et m'a reproché d'avoir coupé l'herbe sans le prévenir. Je lui ai expliqué que je ne voulais pas cultiver sa parcelle mais simplement protéger mes cases. Nous nous sommes frappés et j'ai blessé le voisin à la tête. Celui-ci a dit que si je restais à côté de lui, il y aurait le malheur dans ma famille. Effectivement un de mes fils est mort peu de temps après. Voyant cela, j'ai préféré m'enfuir, et je suis parti très loin -à Bagassi- afin d'échapper à mon voisin" (Pangogo, Toma, 1949).

Les déplacements sont pour une part, nous le verrons de façon plus précise à propos de quelques établissements, l'expression d'une sorte d'ajustement social: partent de façon privilégiée les immigrés les moins bien intégrés au sein des groupements, ceux dont les relations préalables avec le *kasma* et avec les autres immigrés sont les plus distendues. Ils contribuent à effacer ou atténuer les tensions à l'intérieur des unités de peuplement.

Peu influentes avant 1960, les conditions de la vie agricole occupent depuis une place prééminente. Elles sont à leur tour singulières. Les difficultés vivrières sont peu souvent citées quelle que soit la date du déplacement: les immigrés disposent-ils de réserves de mil suffisantes ou de moyens efficaces pour pallier à leur déficit ? Les problèmes de terres interviennent surtout sous deux formes largement complémentaires: soit la mauvaise qualité, la faible étendue ou l'éloignement des parcelles mises à leur disposition par la population locale à l'écart des aires résidentielles; soit des incidents avec les villageois à propos de terres. Par contre, indices que les terrains de culture ne manquent pas, l'usure du sol et par ailleurs les inégalités dans l'accès aux terres entre les immigrés selon leur statut social ou familial ne sont guère mises en cause.

Voici un témoignage, parmi d'autres comparables*: "Les villageois de Kankono ne veulent pas nous donner de la bonne terre. Ils nous donnent chaque fois des terres "zinguedega" où l'on n'arrive pas à avoir de bonnes récoltes. Pendant mon séjour dans ce village, je n'arrivais pas à avoir assez de mil pour nourrir ma famille. Dans cette région, les Dafing sont très malins, et ils ne laissent pas les étrangers choisir eux-mêmes leurs terrains de culture" (Kankono, Dédougou, 1969): "*

Les motifs de déplacement à caractère agricole se rattachent principalement à une même situation: la dépendance foncière dans laquelle sont placés la plupart des immigrés face aux collectivités-hôtes. Cette dépendance est totale, nous l'avons vu, dans les petites unités de peuplement éparses. Dès lors que les immigrés se rassemblent dans des quartiers plus ou moins éloignés de l'habitat local, ils peuvent généralement utiliser à leur gré les terres qui entourent leurs enclos. Il en est ainsi dans les foyers de peuplement qui se sont développés dans la région de Toma et près de Douroula. Toutefois l'exemple de Bondaotenga -où des parcelles mises en valeur par les villageois Marka ont rapidement ceinturé les champs de village des immigrés et interdisent de fait leur extension- montre que l'autonomie foncière des immigrés autour de leur habitat, même situé très à l'écart, peut être contestée par la population locale. Des mesures préventives comparables sont-elles parvenues dans le passé à compromettre le développement de foyers de peuplement Mossi ?

A l'écart des cellules résidentielles et de leur auréole de champs de village, les immigrés ne peuvent défricher un champ de brousse sans avoir sollicité l'accord du groupe autochtone propriétaire du sol et respecté les usages coutumiers. Cette règle est appliquée avec vigilance par les villageois autour des foyers de peuplement, parfois accompagnée d'une mise en réserve de secteurs du territoire dont l'accès est refusé aux immigrés, ou de parties de celui-ci offrant les terres les plus recherchées par les exploitants locaux. Elle est à l'origine du malaise foncier souvent évoqué dans les témoignages des immigrés sur les raisons de leur déplacement. La formation ancienne, pré-coloniale, sur les franges orientales du pays Samo d'un cordon de terres inhabitées d'où les villageois avaient été refoulés, et l'implantation dans ce "no man's land" d'un grand nombre d'immigrés rassemblés en gros établissements ont créé une situation particulière. Sauf autour des quelques villages Samo qui ont subsisté, les immigrés gèrent de fait en toute autonomie une grande partie (parfois la totalité) de leur espace agricole périphérique. Seuls quelques noyaux de familles Samo revenues se fixer sur leurs terres familiales tentent non sans difficultés d'affirmer leur maîtrise foncière. Mais tous les villages situés sur le front du peuplement Samo ont fait la part du feu. S'ils ont été amenés à considérer que les terres situées à l'Est du "marigot de Yaba" échappent de fait à leur contrôle, ce marigot est devenu une frontière

qu'ils défendent avec vigueur. Rares sont les champs Mossi exploités au-delà de ce marigot vers l'Ouest, ce dont se plaignent les immigrés des établissements riverains.

Dans les deux "terres neuves" qui se sont récemment développées, la plupart des départs de familles déjà observés renvoient au processus d'ajustement social évoqué précédemment. Les problèmes fonciers sont peu évoqués. Mais les terres demeureront-elles longtemps "vastes" ? Quelques exemples (à Bondaotenga, à Kari) témoignent que des villageois mettent rapidement en oeuvre des stratégies de sauvegarde de leur espace foncier. Mais surtout l'ampleur des apports migratoires annuels se traduit inexorablement par une progression fulgurante des terres défrichées par les immigrés. A Bondaotenga et Kamadena l'arrivée d'une famille conduit à la mise en culture d'environ 6 à 7 hectares -qui seront en grande partie renouvelés quelques années plus tard. Or ces deux établissements rassemblent en 1972 respectivement 49 et 82 familles. Des villageois se plaignent que les immigrés "détruisent" leur forêt.

Les motifs de déplacement se sont sensiblement modifiés depuis 1960: la place des problèmes sociaux s'est nettement réduite, tandis que celle des problèmes de terres s'est fortement accrue. En raison de la forte croissance des flux de départs, les premiers suscitent en fait un nombre au moins égal de déplacements -pour une grande part détournés vers les "terres neuves". Par contre, les seconds sont à l'origine d'un effectif considérablement plus élevé de déplacements. Les difficultés foncières se sont-elles aggravées dans les aires d'implantation ancienne ? Aucun élément permet de l'affirmer: l'évolution socio-politique nationale favoriserait plutôt l'inverse (les terres "nationales" sont ouvertes à tous, dans le respect des droits traditionnels); depuis au moins deux décennies, l'apport migratoire du pays Mossi est très limité; le grand nombre des départs ne peut que soulager une éventuelle pression sur les terres.

La grande majorité des migrants partis au cours de la dernière décennie se sont dirigés vers une des "terres neuves" et la moitié d'entre eux mettent en cause les conditions de l'accès aux terres dans leur précédent lieu de résidence (cf. annexe N°7, tableau N°7). Par leurs témoignages, les migrants associent étroitement les premières et les secondes. Une hypothèse est que les "terres neuves" exercent un appel qui rend moins supportable une dépendance foncière jusqu'alors plus ou moins tolérée.

Des courants migratoires différents dans le temps et dans l'espace

Les émigrations observées jusque vers 1945 répondent avant tout à des famines ou disettes prononcées et aux perturbations introduites par l'administration dans la vie des familles. Les migrants investissent progressivement la zone frontalière inhabitée séparant les Samo et Mossi. Ensuite pendant une quinzaine d'années deux courants migratoires s'affirment. D'une part, du pays Mossi vers l'aire de peuplement formée près de Siélé, sous l'effet principalement de malaises et tensions sociales au sein des collectivités villageoises: par le biais de ces migrations, la seconde se trouve de fait intégrée dans le champ de la mobilité traditionnelle à l'intérieur du pays Mossi. D'autre part, à partir de la région de Siélé vers la partie centrale du pays Samo, essentiellement sous l'effet de processus d'ajustement social des immigrés entre eux et de difficultés foncières avec les populations autochtones. Peu nombreux, les immigrés se dispersent par petites cellules ou se rassemblent dans des foyers de peuplement isolés.

A partir du début des années 1960, les deux courants migratoires précédents se détournent pour une grande part vers les "terres neuves" naissantes. Mais surtout celles-ci attirent des flux croissants de familles provenant du pays Mossi. Nombre d'entre elles sont à la recherche de nouvelles conditions de vie agricole: l'effectif des migrants concernés est au moins quadruplé par rapport à la décennie précédente. De la turbulence migratoire du début du siècle à celle qui se développe de nos jours, il y a solution de continuité: les motifs de départ des migrants, leurs lieux d'installation privilégiés sont nettement distincts. Un relais de l'une à l'autre est toutefois assuré

par les immigrés anciens. Sédiments laissés par la première dans la région de Siélé (et par ailleurs celle de Nouna), ils ont ouvert les "terres neuves" où se projette la seconde.

La turbulence migratoire actuelle recouvre des courants migratoires différenciés par les objectifs poursuivis. Les migrations "agricoles" prédominent, mais celles à caractère social sont relativement abondantes; les autres, à fondement économique ou religieux sont plus secondaires. Ensemble ces courants renvoient à des difficultés ressenties par les migrants qui mettent en jeu divers aspects du fonctionnement de la société et de son économie à l'intérieur du pays Mossi et dans les aires d'implantation ancienne. Chacun d'eux tend toutefois à s'inscrire dans une géographie particulière.

Les régions du pays Mossi d'où partent les migrants participent inégalement aux divers courants migratoires. Principalement concernée jadis par les migrations vers Toma et Dédougou, la région de Bagaré continue à y adresser l'essentiel de ses émigrants; ceux-ci se fixent selon leurs proccupations, soit dans un établissement ancien, soit en plus grand nombre dans une des "terres neuves". Elle est à l'origine respectivement de la moitié et des trois cinquièmes des migrations à caractère agricole ou social. Mais elle est relativement peu concernée par les autres courants migratoires (18 et 9% des migrations à caractère économique et religieux). Egalement impliquée, à un second rang, par les mouvements anciens vers Toma et Dédougou, la région de Samba et Nanoro le demeure de nos jours avant tout par le biais de migrations "sociales" (26% de celles-ci) dirigées surtout vers des établissements anciens. Si une partie de ses migrants "agricoles" s'installent actuellement dans les "terres neuves" proches de Dédougou, les plus nombreux se rendent dans celles du Sud-ouest de la Haute-Volta. Les migrants originaires de la région de Gourcy se sont dans le passé installés essentiellement dans les régions de Tougan et Nouna; ils continuent de le faire, investissant notamment les "terres neuves" sur la rive gauche de la Volta noire près de Solenso. Une fraction d'entre eux s'étaient toutefois fixés dans la région de Siélé. Des flux notables se portent actuellement vers les "terres neuves" proches de Dédougou (près du quart des nouveaux-venus); les migrations "agricoles" sont largement prépondérantes. De même que dans le passé, les régions plus éloignées (Boussé, Yatenga) adressent actuellement les plus gros contingents de migrants poursuivant des objectifs économiques (55%) ou religieux (75%); effet probable de l'éloignement, leurs émigrés sont aussi particulièrement nombreux parmi ceux qui ont suivi ou rejoint un autre immigré (42%).

Les difficultés agricoles et sociales sont à l'origine de près de 85% des flux migratoires de l'Ouest du pays Mossi vers les régions de Toma et Dédougou depuis 1960. Elles sont mises en cause à peu près également par les émigrants âgés de plus de 35 ans, les plus nombreux (cf. annexe N°7, tableau N°5). Les plus jeunes se singularisent. Les conditions de la vie agricole, en particulier les problèmes de terres, sont moins influents: peut-être parce qu'une fraction d'entre eux ne sont pas chefs d'une exploitation familiale. Portant moins de responsabilités socio-familiales, ils sont aussi moins exposés aux incidents de la vie villageoise et aux inquiétudes socio-religieuses. Mais s ils sont bien davantage concernés par les courants migratoires secondaires: ce sont eux qui rejoignent des communautés musulmanes et qui partent en quête de revenus monétaires -trouvés essentiellement dans la ville de Dédougou.

Les diverses aires d'accueil sont par ailleurs inégalement concernées par les courants migratoires: elles attirent des migrants ne partageant pas les mêmes préoccupations. Principal foyer de l'immigration depuis 1960, les "terres neuves" drainent plus des quatre cinquièmes des migrations "agricoles": celles-ci représentent les trois cinquièmes des apports migratoires. Mais elles attirent aussi les deux tiers des migrations "sociales", dont la moitié venue du pays Mossi. Par contre, les autres courants migratoires s'en écartent largement. La majeure partie de ces derniers se dirigent vers la ville de Dédougou, où ils sont presque les seuls représentés: la ville filtre ses migrants. A l'exception des quelques foyers de peuplement isolés près de Toma, les

autres aires d'accueil exercent des fonctions spécialisées; mais peu de flux s'y dirigent. Vers les cellules musulmanes éparses se portent surtout des migrations à caractère religieux. Les noyaux animistes attirent presque exclusivement des migrations "sociales": les nouveaux-venus recherchent sans doute délibérément un certain isolement. Ces migrations à caractère social sont également prépondérantes vers les établissements de la région de Siélé. Un peuplement devenu dense ne permet guère à ces derniers d'attirer des familles du pays Mossi exposées à des difficultés agricoles, vivrières ou foncières. Participant puissamment au peuplement des "terres neuves", ils tendent à tenir au regard du phénomène migratoire la même place que les villages de l'Ouest du pays Mossi.

L'émergence des "terres neuves" bouleverse la socio-géographie des migrations Mossi. L'appel qu'elles exercent est médiatisé par les premiers arrivants, ceux qui fondent les nouveaux établissements: ils attirent et accueillent les migrants ultérieurs et les libérent des contraintes liées à la distance. Relativement âgés, ils seront les cadres sociaux des unités de peuplement constituées. L'essor des "terres neuves" repose en grande partie sur l'entrecroisement de deux facteurs. D'une part, une opportunité jamais survenue auparavant: la possibilité sociale, grâce aux "fondateurs" des établissements, d'accéder à de vastes terres disponibles dans des lieux éloignés. D"autre part, les difficultés de nature variée rencontrées par les exploitants à l'intérieur du pays Mossi et dans les aires de peuplement ancien pour cultiver des parcelles suffisamment grandes et productives. Les "terres neuves" offrent une nouvelle solution pour surmonter ces difficultés.

Chaque aire d'accueil renseigne sur le courant migratoire dominant qui s'y dirige: par les traits caractéristiques des nouveaux-venus et surtout par les conditions géographiques et sociales offertes à leur installation. Qu'elles soient recherchées par les migrants ou qu'ils s'en accommodent, ces conditions témoignent sur les projets qu'ils investissent -ou n'investissent pas- dans leur migration. Notre attention va se porter uniquement sur les deux principales aires d'accueil: l'aire de peuplement ancien des environs de Siélé et les "terres neuves". Associées chacune à l'une des deux turbulences migratoires, elles regroupent plus des quatre cinquièmes des immigrés Mossi actuels dans notre champ d'étude.

DANS UNE AIRE-REFUGE DU PASSE.

LA CONTINUITE DANS LE CHANGEMENT

Jusque 1945, la région de Siélé accueille l'essentiel des immigrés. Leur nombre ne peut être estimé: certains ne sont restés que peu de temps; d'autres sont repartis vers 1945-50. Les deux tiers des immigrés présents en 1970 résidaient déjà dans leur lieu de résidence actuel avant 1950, et les deux cinquièmes avant 1940 (cf. annexe N°4.5). Ils sont les témoins de la turbulence migratoire qui affecte le pays Mossi pendant la première moitié du siècle. La grande majorité des migrants proviennent de villages proches de Bagaré. Déjà relativement peuplée en 1945-50 (l'administration recense près de 500 familles), cette région continue ensuite à accueillir des flux, devenus modestes, d'individus partis du pays Mossi. Un processus d'ajustement social des immigrés entre eux, et les rapports fonciers avec les populations locales suscitent des départs. L'aire de peuplement Mossi s'étend progressivement. Des migrants pénètrent vers l'intérieur du pays Samo, fondent de petites unités éparses ou peuplent les quelques foyers qui ont trouvé des conditions propices à leur épanouissement.

Depuis une décennie, la région de Siélé intervient puissamment dans l'ouverture et la colonisation des "terres neuves". Cédant à l'appel de celles-ci, nombre de familles se sont mises en mouvement: de 3-4% en 1964-68, le quotient annuel d'instabilité s'élève à 7-8% en 1968-72 (cf. tableau N°3). Par contre, cette région ne reçoit plus guère, du pays Mossi ou d'ailleurs, que des flux résiduels (8% de l'ensemble des nouvelles installations). Peu d'arrivées, beaucoup de départs ? de 1963-64 à 1972, la part des immigrés de notre champ d'étude fixés dans la région de Siélé diminue (des deux tiers environ à un peu plus des deux cinquièmes). Près des trois quarts des migrants venus récemment sont originaires de la Sous-préfecture de Yako, dont un peu plus de la moitié du seul arrondissement de Bagaré: le déplacement n'excède pas quelques dizaines de kilomètres. Lorsqu'ils viennent du pays Mossi, les migrants sont relativement jeunes (41 ans en moyenne), et surtout ils dirigent de très petites familles (4,2 personnes), presque trois fois moins que la moyenne dans l'Ouest du pays Mossi. Ils sont partis le plus souvent pour des raisons à caractère social; pour certains d'eux le départ est sans doute l'occasion d'acquérir ou de consolider leur autonomie sociale ou-économique. Provenant d'autres lieux d'implantation, les migrants sont plus âgés (45 ans) et leur famille est plus grande (6,3 personnes).

1- L'ailleurs identique

Une avancée du pays Mossi

En se fixant dans la région de Siélé au cours de la dernière décennie, les nouveaux arrivants ne s'insèrent pas dans un environnement insolite. S'éloignant peu de leur village d'origine, en gros en direction de l'Ouest, ils retrouvent des conditions climatiques tout à fait semblables. L'incision du "marigot de Yaba" et de ses affluents (rive gauche) dans la pénéplaine réduit l'étendue des hauteurs cuirassées. Elle étend par contre les aires de sols d'arènes granitiques anciennes, et elle multiplie les sols colluviaux tapissant les basses pentes. Dans l'ensemble, par rapport aux régions les plus proches du pays Mossi, les sols propices à une agriculture traditionnelle sont un peu plus étendus.

Lorsque les premiers immigrés se sont installés, la région de Siélé était presque vide d'hommes, les terres inexploitées depuis longtemps. La présence de sols un peu plus généreux, reposés et à l'origine abondants, n'est pas étrangère au grand nombre des émigrés venus jadis à la suite de difficultés vivrières (famines, répercussions d'actions administratives), et à celui des

familles qui sont restées. Mais depuis longtemps, ces terres ne sont plus "neuves". Une vingtaine d'établissements se succèdent sur une trentaine de kilomètres, de Largogo à Sui. La densité moyenne du peuplement Mossi est de l'ordre de 30 personnes au km2; elle est plus forte autour de Siélé (approchant 50 h/km2), et plus faible en particulier au Sud (cf. carte N°1). Au total, compte tenu des quelques collectivités Samo et des immigrés Lélé qui résident également dans la région, notamment vers le Sud, la densité du peuplement est proche de 40 h/km2. Elle diffère peu de celle observée dans la partie limitrophe du pays Mossi, à l'Ouest d'une ligne Gourcy-Yako-Samba, celle d'où proviennent la plupart des immigrés.

Dans la moitié des villages de la région de Siélé, les Mossi sont très largement majoritaires. Seuls quelques uns d'entre eux comportent une fraction dominante de Samo, et dans un cas de Lélé. L'effectif moyen des immigrés est de 450 à 500 personnes par établissement (cf. annexe N° 4.2). Il varie le plus souvent de 150 à 750 personnes selon le nombre de groupements socio-résidentiels rassemblés: généralement entre deux et six, rarement plus. Les enquêtes menées dans six établissements montrent que chaque groupement réunit en moyenne une dizaine de familles (petites cellules isolées exclues), soit sensiblement le même nombre qu'un quartier du pays Mossi (cf. ORSTOM, 1975): un tiers rassemble moins de 7 familles, et un autre tiers plus de 14 (sans excéder 18). Chaque famille comportant en moyenne 9,5 personnes (cf. annexe N° 4.7), le groupement "moyen" réunit environ une centaine d'individus.

Ce dernier est concrètement le cadre géographique et social de l'accueil des nouveaux arrivants. Il est constitué d'un essaim d'enclos familiaux, le plus souvent peu distants. Bien que parfois très proche des autres, chaque groupement est distinct. Il peut s'être fractionné au cours du temps, investissant peu à peu l'espace local, ainsi que l'illustre l'exemple d'Issapougo (cf. carte N°11). Plusieurs pôles de peuplement similaires ponctuent la région de Siélé -autour de Siélé, de Toba, de Konti. Ils rassemblent la plus grande partie de la population immigrée. Ils sont généralement situés à l'écart de toute forme d'implantation Samo, affectionnant les confins inter-villageois; mais ils peuvent intégrer des groupes Lélé. Dans une large mesure, les groupements relevant de Pangogo paraissent prolonger un pôle de peuplement dont le foyer central est situé à l'intérieur du pays Mossi.. A l'écart des pôles, les groupements sont souvent plus petits. Ils disposent également presque toujours d'une totale autonomie résidentielle. Les enclos familiaux s'entourent de champs de village plus ou moins étendus. Cultivées en permanence ou presque, les terres proches de l'habitat échappent de fait à tout contrôle foncier de la part des collectivités Samo qui les exploitaient jadis. Elles sont considérées par les immigrés comme appartenant à celui d'entre eux qui, le premier, les a mises en valeur ou à ses descendants directs -un départ entraînant l'abandon de tout droit.

Il en est ainsi par exemple à Raotenga. Yarga, musulman, originaire de La Toden, le fondateur de cet établissement -prénommé Raogo - résidait auparavant à Kola et il s'est déplacé afin de se rapprocher de son champ de brousse situé sur les terres du village Samo de Koin - processus classique de l'expansion locale de l'espace Mossi. Il a été rapidement rejoint par des parents, également Yarsé, et par d'autres familles animistes, dont deux seulement sont encore présentes, fixées à proximité du quartier des Yarsé vers le Sud. Raogo avait été rejoint également par un immigré venu de Dakola (canton de Samba), dont il était un neveu maternel. Il lui a confié une des ses parcelles en jachère, à quelque distance de son enclos vers l'Ouest. Ce nouvel arrivant a attiré auprès de lui d'autres familles venues de Dakola ou de ses environs, dont la plupart se sont fixées vers le Nord (quartier Tangpore) dans un de ses champs de brousse. Raotenga comporte ainsi deux unités sociales auxquelles correspondent des aires résidentielles (enclos et champs de village) distinctes (cf. carte N°17). Un immigré venu récemment de Tiéma se fixer dans son champ de brousse demeure largement étranger aux autres immigrés.

A l'intérieur des pôles de peuplement, toutes les terres situées au-delà des champs de village sont, de fait, à la disposition des immigrés: nul ne leur en conteste l'usage. Le droit éminent des collectivités Samo n'est toutefois pas mis en cause, ou du moins pas toujours. Avec le temps, des

Carte N°1[illegible]. **RAOTENGA. Répartition de l'habitat et schéma de la répartition des terres proches entre les groupements**

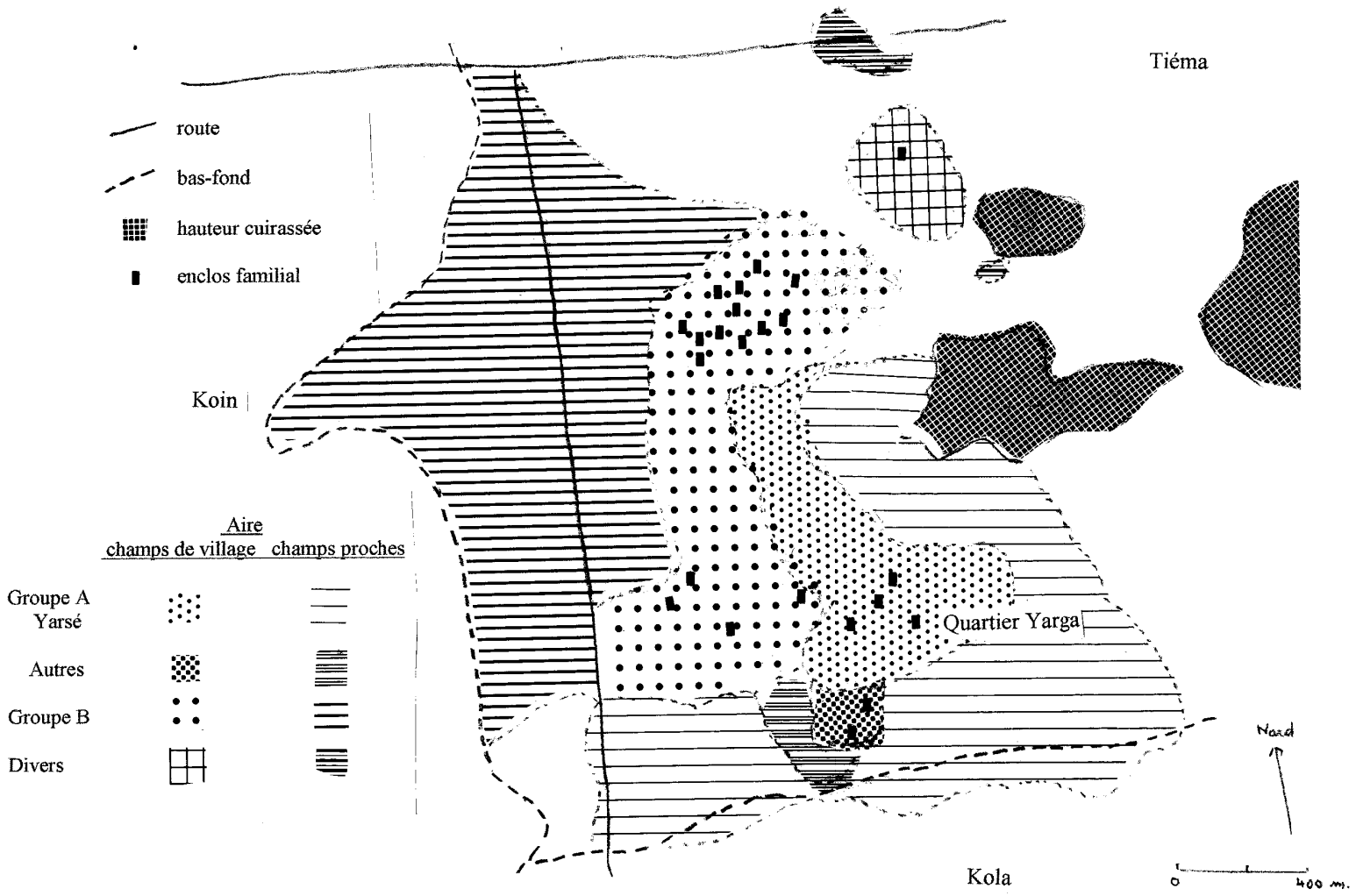

domaines d'exploitation ont été constitués par les groupes les plus anciens. L'occupation du sol

est généralement intense, laissant parfois une place restreinte aux jachères. Les exploitants tendent à rassembler leurs champs dans de vastes clairières de culture, selon leurs relations familiales ou affinités sociales. Dans ces clairières, les terrains cultivés ne cessent de se mouvoir, se retirant de tel lieu devenu trop ingrat et progressant par contre vers tel autre, prometteur. Ils tendent de façon privilégiée à s'accumuler sur les pentes inférieures, s'arrêtant au liseré de sols colluviaux-alluviaux qui accompagnent les principaux bas-fonds; parfois ils tapissent le pied des hauteurs cuirassées.

A la périphérie des pôles de peuplement et autour des groupements isolés, les terres qui cernent les champs de village demeurent généralement sous le contrôle des collectivités Samo auxquelles elles appartiennent. Les conditions offertes au déplacement des parcelles cultivées par les immigrés en sont fortement modifiées. Si, juste au-delà des champs de village, l'accès aux terres est souvent mal défini, dès que l'on s'éloigne les faits sont clairs, admis par tous: le défrichement d'une parcelle nécessite l'accord du groupe Samo maître du sol. L'exploitant ne conserve aucun droit lorsque cette parcelle retourne à la jachère. Afin d'éviter les contestations, nombreuses dit-on dans le passé, la limite du territoire foncier dont les Samo entendent conserver une totale maîtrise s'appuie souvent sur des repères géographiques plus ou moins proches de l'aire résidentielle des immigrés: un bas-fond (ainsi, à Raotenga, le "marigot" situé à l'Ouest des quartiers Mossi), telle ligne de hauteurs cuirassées (ainsi à l'Est d'Issapougo, en direction de Tiaro), une route (à Konti). En deçà de cette limite, les Mossi accèdent librement aux terres. Au-delà, ils doivent solliciter l'autorisation du groupe Samo maître du sol.

A Raotenga, les deux groupements Mossi se sont répartis les terres qui entourent leurs champs de village (cf. carte N°18); aucun villageois Samo n'y exploite une parcelle. Le groupe Yarga se réserve celles situées à l'Est et au Sud de son aire résidentielle; il en a confié une petite partie aux familles animistes venues le rejoindre. Le second groupe (originaires de Dakola) exploite celles qui s'étendent à l'Ouest de son habitat jusqu'au bas-fond. Il cultive par ailleurs des champs de brousse au-delà de ce dernier, sous le contrôle direct et attentif des villageois Samo.

L'attribution d'un terrain est toujours individuelle et temporaire. Les Samo affirment volontiers leurs droits en multipliant leurs propres parcelles et ils se donnent, depuis une ou deux décennies, de nouveaux moyens de les faire respecter en édifiant des campements de culture, quelquefois permanents (dont les habitants sont qualifiés de "sentinelles" par un de nos informateurs Mossi). La parcelle de l'immigré peut prolonger un champ exploité par le villageois Samo qui l'a concédée. L'espace agricole Mossi périphérique offre ainsi un aspect particulier. Les champs s'éparpillent au gré des attributions des parcelles. L'exploitant Samo sollicité ne confie pas ses meilleures terres ou les plus reposées, celles dont il se réserve l'usage pour l'avenir. Les champs Mossi colonisent fréquemment les sommets des croupes et les hautes pentes où des sols gravillonnaires peu épais recouvrent parfois des niveaux cuirassés ou indurés: les rendements y sont au mieux médiocres.

Une densité de population comparable, une même répartition du peuplement par grappes de groupements, des essaims d'enclos entourés de leurs champs de village ? Le déversement frontalier des immigrés se traduit, quelques décennies plus tard, par une avancée vers l'Ouest du paysage résidentiel caractéristique de la partie la plus proche du pays Mossi. Il en est de même pour le paysage agricole périphérique à l'intérieur des pôles du peuplement, là où les immigrés gèrent eux-mêmes les terres et peuvent rassembler leurs parcelles dans des clairières de culture. Ailleurs, les champs de brousse des immigrés sont émiettés et ils quittent leur site privilégié sur les basses pentes. Au pays Mossi, une telle situation affecte les familles "étrangères" dans le village où elles résident, et où elles ne possèdent aucune terre.

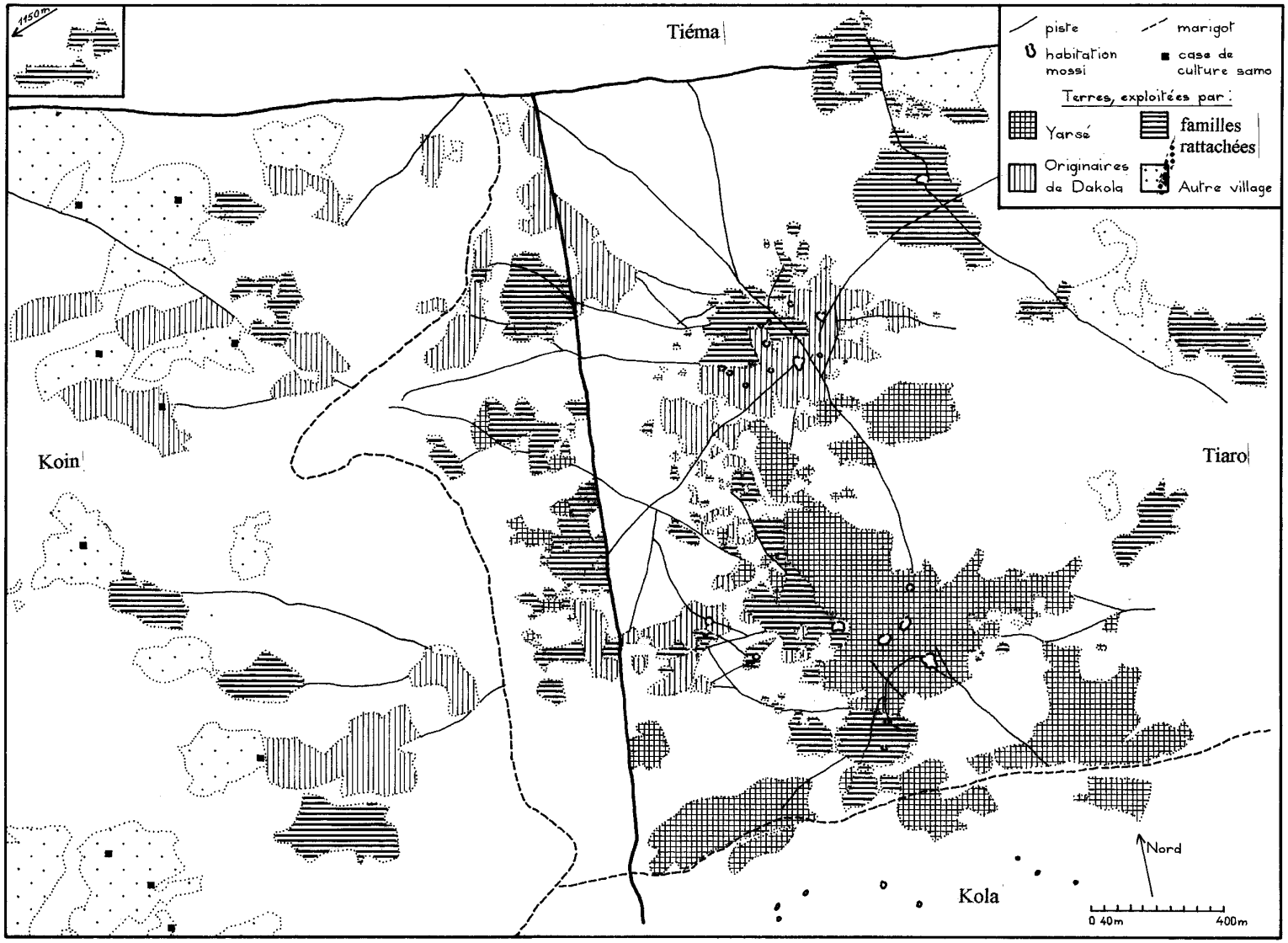

carte N° 18 EXPLOITATION DU SOL A RAOTENGA EN 1968

Dans l'ensemble, nul dépaysement n'attend les nouveaux arrivants. Mais aussi, et les motifs de leur départ en témoignent, ils ne peuvent espérer trouver dans leur nouveau lieu de résidence un environnement rénové plus propice à l'agriculture. Par ailleurs, les conditions de l'accès aux terres justifient, nous l'avons vu, une grande partie des déplacements d'immigrés vers d'autres lieux.

Des cellules-filles

Les incessantes allées et venues de migrants dans le passé et le reflux des années 1945-50 ne permettent pas d'apprécier le paysage social dans lequel les immigrés se sont inscrits à l'origine. Depuis deux décennies, l'évolution va incontestablement dans le sens d'une homogénéité et d'une cohésion sociales croissantes des groupements.

A Raotenga (enquête 1969-70), les départs affectent de préférence les cellules socio-familiales les plus marginales, les moins bien reliées à l'origine au fondateur des groupements; plusieurs cellules ont ainsi disparu (cf .tableau N°14). Les départs récents (moins de 20 ans) sont le fait surtout d'individus introduits dans l'établissement par le biais de relations peu étroites avec leur hôte.

Nature des relations avec l'hôte des familles présentes, ou parties depuis moins de 20 ans.

Familles	*même lignage*	*parenté maternelle*	*alliance*	*amitié*	*sans relation*	*inconnu*
-présentes	*14*	*6*	*-*	*2*	*-*	*-*
- parties	*2*	*7*	*3*	*6*	*9*	*7*

Une telle émigration sélective, éliminant les éléments les moins intégrés, s'observe dans tous les groupements étudiés. Aussi ces derniers réunissent actuellement un noyau prédominant de familles appartenant à un même lignage, et quelques autres qui leur sont le plus souvent étroitement apparentées. Dans les six établissements étudiés, 84% des chefs de famille présents ont eu pour hôte un membre de leur lignage ou de celui de leur mère. Fruit d'une évolution, cette projection d'un groupe social cohérent dans une même aire résidentielle reconstitue le modèle de l'organisation sociale des "quartiers" au pays Mossi: un noyau lignager rassemblant des segments se rattachant à un ancêtre commun plus ou moins éloigné, et des familles venues à des dates diverses et qui sont généralement apparentées à l'un de ses membres.

Issapougo comporte six groupements: 3 rassemblent 15 à 20 familles, et les trois autres 5 à 10 (cf. carte N°19.1). Dans deux des premiers, respectivement 11 chefs de famille sur 15 et 9 sur 16 appartiennent à un même lignage; dans un des seconds, tous les chefs de famille sont membres du même lignage. Quelle que soit la nature de leur relation avec le "kasma", les familles tendent à se réunir dans de mêmes aires résidentielles, dont certaines sont toutefois fragmentées (cf. carte N°19.3): des familles se sont installées à l'écart dans leurs champs de brousse -parfois sur les terres d'un village voisin (ainsi le quartier Issapougo de Tiéma).

Les nombreux enclos abandonnés (plus d'une cinquantaine) dont des traces demeurent visibles sur le terrain signalent l'ampleur des départs récents de familles. Ces derniers affectent de façon très inégale les divers groupements. Une vingtaine d'enclos abandonnés se dispersent autour des enclos actuels de chacun des groupes A et E; dans ce dernier, seules sont restées des familles du même lignage que le "kasma". Par contre un seul enclos abandonné est observé près des quinze enclos actuels du groupe B.

Le maintien sélectif dans le groupement des familles qui partagent avec leur hôte les relations les plus étroites a pour effet une focalisation croissante des lieux d'origine au pays Mossi. Membres du même lignage que leur hôte, les migrants tendent à provenir du même quartier ou de quartiers proches. Apparentés à leur hôte "par les mères", ils sont originaires de lieux qui s'inscrivent dans le champ matrimonial du lignage de ce dernier au pays Mossi. Aussi à chaque groupement correspond généralement un foyer d'origine comportant, soit pratiquement un seul village (Pilimpikou pour un des groupements d'Issapougo, Dakola pour un groupement de

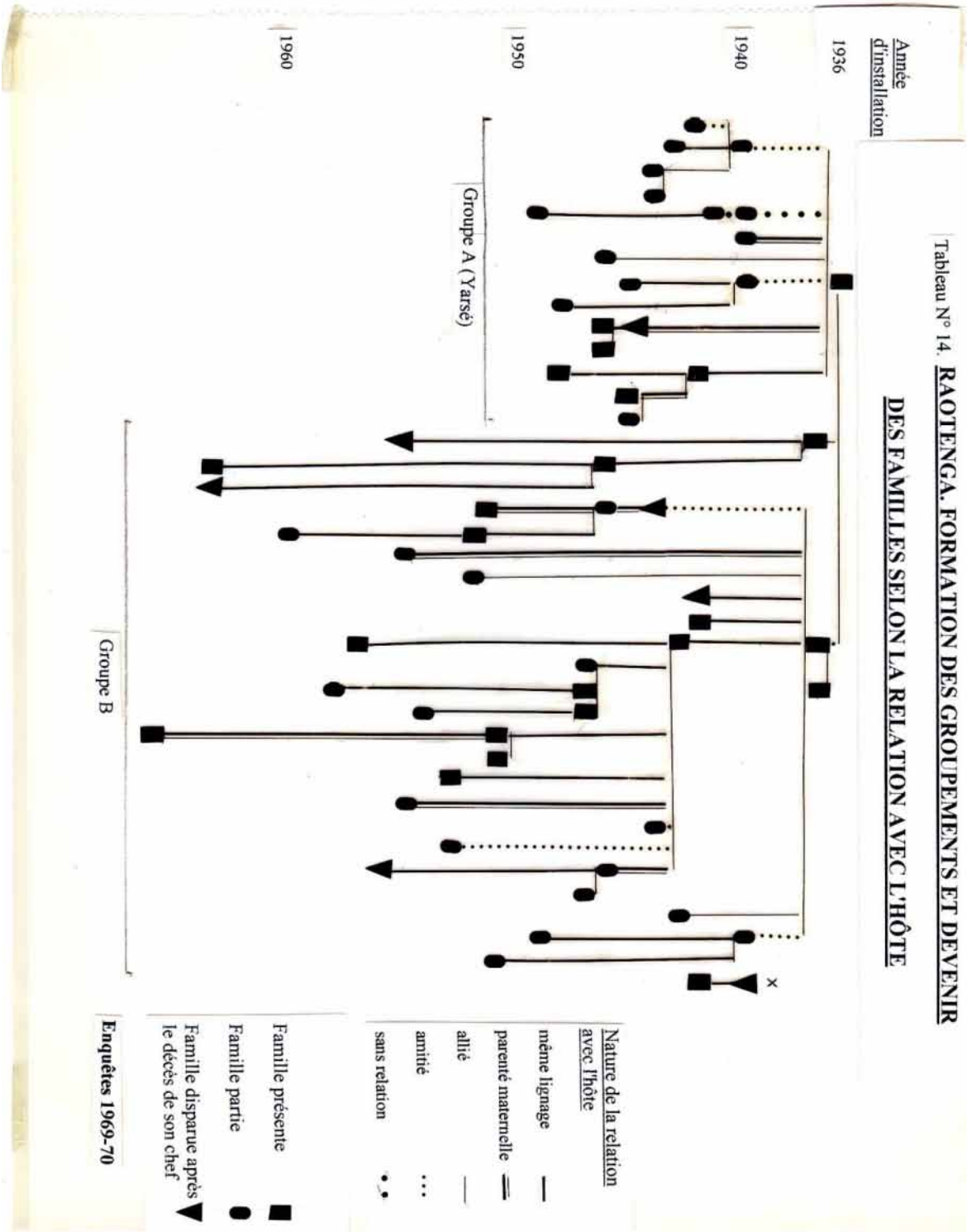

Raotenga, Boussou pour un groupement de Basnéré), soit un ou deux villages dominants et quelques autres plus ou moins proches. Dans chaque établissement, les foyers d'origine propres aux divers groupements rassemblés peuvent être plus ou moins éloignés les uns des autres, parfois se recouvrir partiellement.

Issapougo illustre les deux situations précédentes (cf. carte N°19.2). Presque tous les membres des groupes B et D sont originaires d'un seul village au pays Mossi. Ceux des groupes

Carte N° 19. **ISSAPOUGO**
(Enquêtes 1968-1969)

19.1. DATE D'INSTALLATION DES FAMILLES PRÉSENTES ET NATURE DE LA RELATION AVEC L'HÔTE SELON LES GROUPES SOCIO-RÉSIDENTIELS

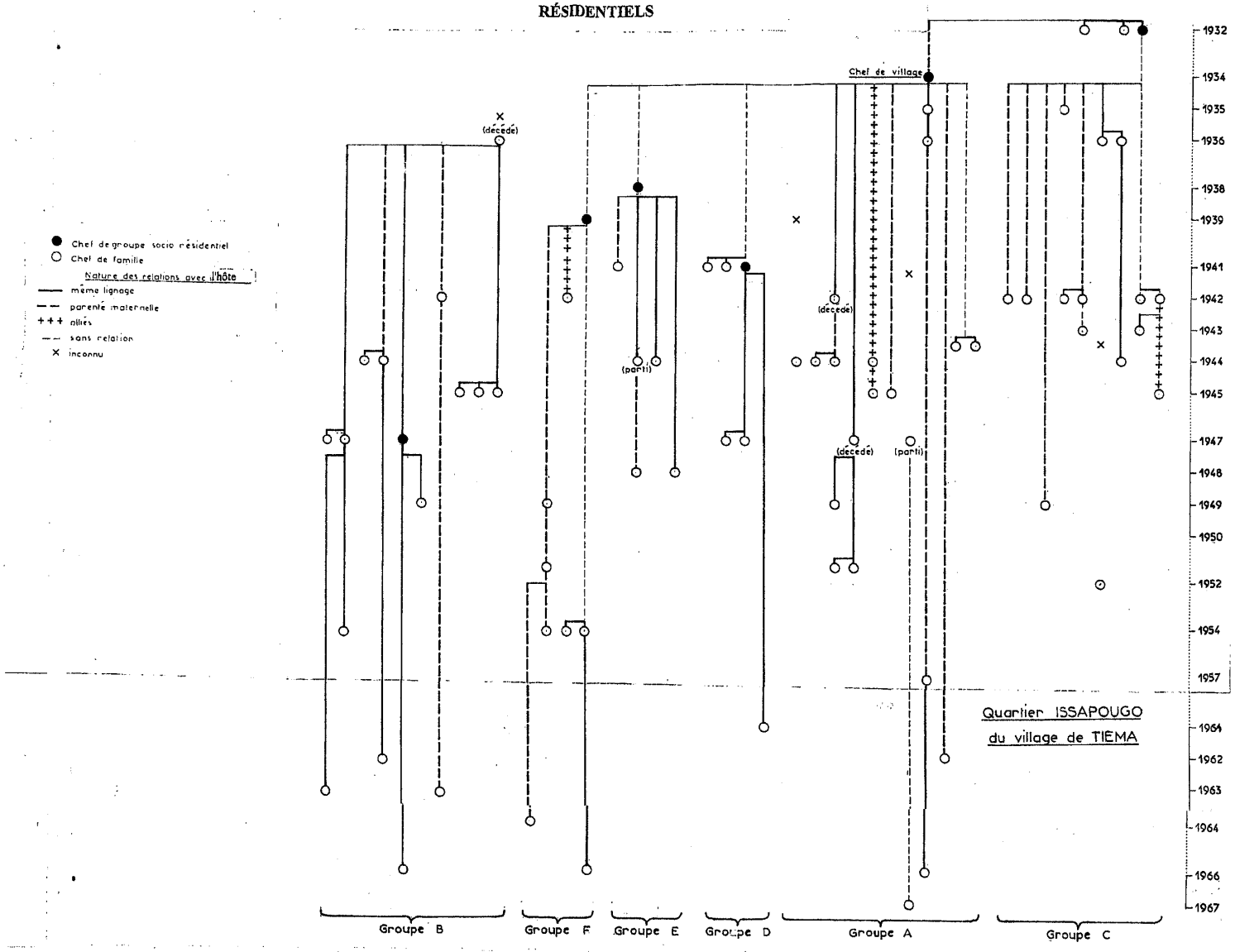

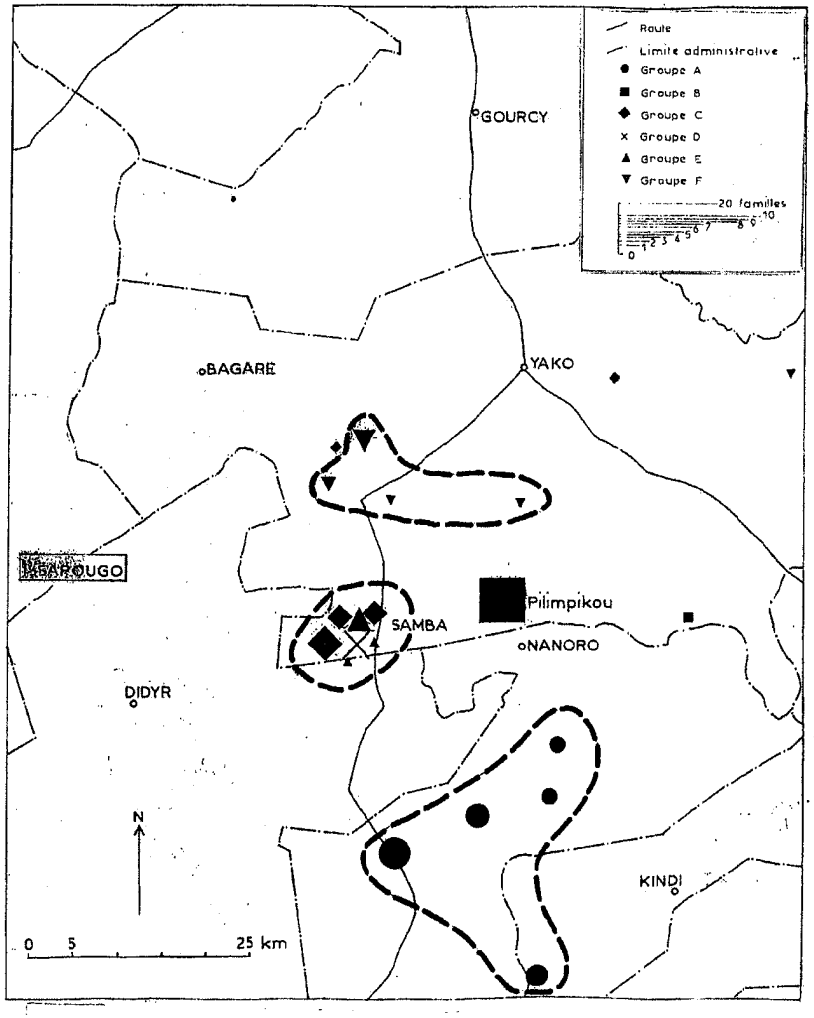

19.2. ORIGINE AU PAYS MOSSI DES DIVERSES FAMILLES SELON

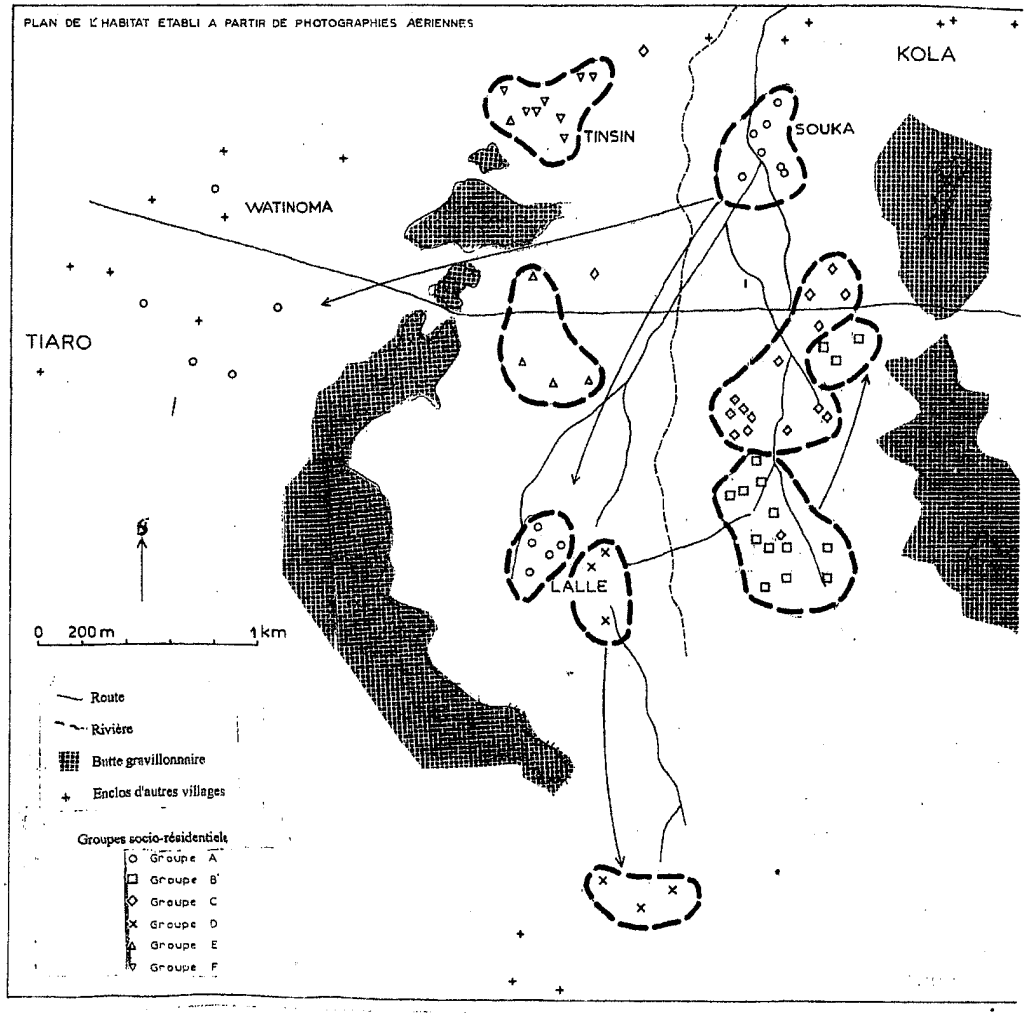

19.3. RÉPARTITION DE L'HABITAT SELON LES GROUPES SOCIO-

C, E et F viennent en majorité d'un même village et quelques uns d'autres villages généralement peu éloignés. L'aire d'origine du groupe A est davantage éclatée.

Inversement, les émigrés d'un même village au pays Mossi tendent à se regrouper dans un ou deux établissements de la région de Siélé, auxquels s'ajoutent quelques autres en général proches vers lesquels se sont dirigés des flux secondaires. Ainsi parmi les familles parties du village de Souri (canton de La Titon), 49 sont présentes à Siélé, 8 à Baniotenga, 6 à Pangogo et 5 dans divers autres établissements. De même, 27 des 33 familles émigrées de Minissi (La Titon) résident à Samba (18 familles) et à Siélé; 26 des 39 familles originaires de Kolo (La Titon) sont fixées à Pangogo (14 famillles) et Siélé; 33 des 44 familles venues de La Toden sont à Toba (19 familles), Yaba ou Siélé; 9 des 13 familles de Basgwema (Samba) sont à Issapougo, et 15 des 23 familles de Koulweogo (Samba) à Sui.

Les relations qui unissent les familles à l'intérieur d'un groupement reproduisent le tissu social dans lequel elles s'inséraient dans leurs villages d'origine. En se rassemblant, les émigrés font naître pour chaque village du pays Mossi une cellule-fille définie au niveau d'un groupement, parfois d'un ensemble de groupements proches. Ce phénomène concerne le plus grand nombre des immigrés. Il présente cependant des aspects différents que reflétent le sens et l'intensité des relations maintenues entre les cellules-mère et fille. Les facteurs qui paraissent intervenir sont nombreux: ancienneté du groupement, motif du départ du fondateur, importance du noyau lignager,... Les rapports entre les immigrés membres de ce noyau sont les plus distendus, leur cohésion est la moins affirmée, lorsqu'ils appartiennent à des segments lignagers se rattachant à des niveaux généalogiques variés, remontant à un passé plus ou moins lointain. Les immigrés ne représentent généralement qu'une petite partie du lignage auquel tous appartiennent, et dont la plupart des membres résident toujours au pays Mossi. Ce dernier demeure le foyer de la vie socio-familiale. Les immigrés se rendent dans leur village d'origine pour participer aux manifestations sociales (funérailles, mariages,...) et religieuses qui affirment et consolident la cohésion du lignage tout entier. Lorsque, en raison de son rang généalogique, un des immigrés en devient le doyen (*kasma*), il s'installe à nouveau au pays Mossi afin d'exercer ses nouvelles fonctions. De même, des hommes âgés retournent dans leur village d'origine afin d'y mourir au milieu des gens de leur *"budu"*. Inversement, lorsque les immigrés appartiennent à une même unité lignagère définie à un niveau généalogique relativement proche, ils tendent à constituer un groupe autonome, solidaire. Ce dernier peut rassembler la majeure partie des membres de cette unité et les quelques familles demeurées au village natal s'y rattachent. Les immigrés ne participent aux manifestations rituelles au pays Mossi que si elles mettent en jeu une unité lignagère de rang supérieur. Ils se reconnaissent désormais une racine géographique dans la région de Siélé.

A Raotenga, le groupe des "gens" de Dakola illustre cette deuxième situation (cf. tableau N°15). Il réunit seize familles dont dix appartiennent à un même lignage (Djiguemdé). Celles-ci partagent un ancêtre commun relativement proche (quatre générations au-delà des aînés actuels), d'où entre elles un écheveau de relations "par les pères". Elles se scindent toutefois en deux segments lignagers. L'un a connu quelques retours au pays Mossi; plus petit, il parait moins enraciné. L'autre regroupe deux familles étendues (des groupes de "frères"); quelques chefs de famille sont décédés sur place; il n'y aurait eu aucun retour dans le village d'origine. Les liens familiaux demeurent solides: si quatre enclos familiaux ne comportent qu'une cellule conjugale, les six autres regroupent deux ou plusieurs cellules.

La double focalisation observée au niveau des lieux d'origine et d''installation des immigrés influe sur la signification des migrations actuelles vers la région de Siélé, sur les projets dont elles peuvent être investies. Pour les nouveaux arrivants, elles ne s'accompagnent d'aucune déchirure sociale.

Tableau N°15. **RAOTENGA. Lignage Djiguemdé. Relations généalogiques entre les hommes mariés et répartition par enclos familial** (enquête 1968-69)

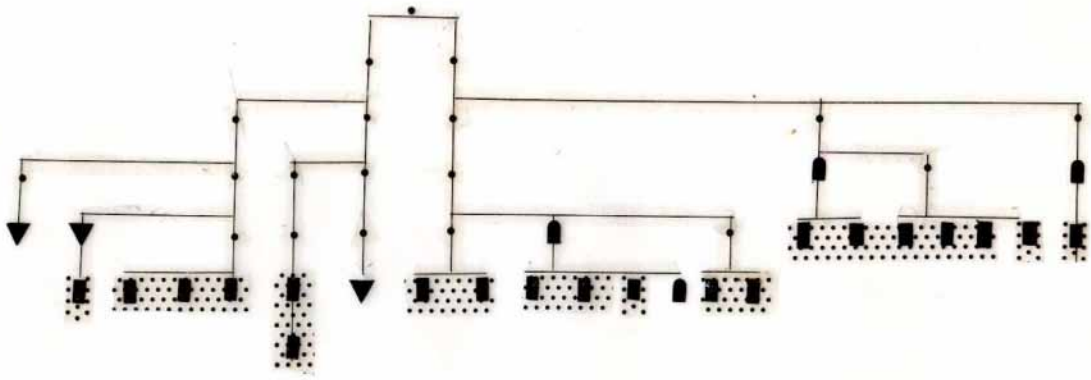

parent demeuré au pays Mossi •

homme marié décédé à Raotenga ▮

reparti au pays Mossi ▼

présent ▮

résidence dans un même enclos familial

2- Le passé restauré

Appuyées sur un levé parcellaire établi à partir de vues aériennes (avion d'aéro-club), les enquêtes menées à Roatenga permettent d'analyser les structures agricoles et des grandes lignes de l'activité économique. Par ailleurs, quelques questions à caractère économique sont proposées, sans trop d'illusion, aux immigrés présents dans cinq autres établissements (Basnéré, Issapougo, Konti, Largogo, Pangogo). Malgré leur imprécision, trois séries de données présentent un certain intérêt. Relatives soit à la production commercialisée de coton, soit aux activités secondaires des familles, les deux premières éclairent des comportements. La troisième concerne les migrations de travail: par divers aspects, celles-ci peuvent apparaître comme un indicateur synthétique de "l'état de santé" socio-économique des établissements.

Raotenga illustre des modalités de l'organisation de l'espace agricole. Surtout il permet de confronter les données relevées avec celles recueillies trois années plus tôt à Dakola (canton de Samba) par le sociologue J.M. KOHLER (1972) dans le cadre d'une étude socio-agraire approfondie. Or, nous l'avons vu, une grande partie des immigrés de Raotenga sont originaires, soit de Dakola (treize familles), soit de villages proches (5 familles). Cette confrontation permet de relever les aspects particuliers de leurs comportements et du système agricole qui en résulte.

L'espace agricole reconstruit

Raotenga est implanté sur les franges orientales du village Samo de Koin. Depuis longtemps déjà, ce dernier concède aux immigrés un droit d'usage permanent, sans aucun contrôle de sa part, sur les terres situées à l'Est du "marigot de Yaba". Les immigrés considèrent

actuellement qu'elles leur appartiennent, et ils procèdent en particulier eux-mêmes aux rituels liés au sol. Cerné au Nord, à l'Est, au Sud respectivement par les terres des villages Samo de Tiéma, Tiaro et Kola, l'espace à la disposition des immigrés est relativement restreint. La charge démographique pesant sur cet espace (plus de 60 personnes au km2) est toutefois atténuée actuellement par l'implantation de nombreux champs au-delà du "marigot de Yaba", sur les terres que contrôlent les villageois de Koin. Près d'une cinquantaine de familles devaient être présentes vers 1955 (cf. tableau N°16). A l'époque les immigrés ne pouvaient guère obtenir des parcelles à l'Ouest du marigot (1). Ceci aurait contribué aux nombreux départs observés pendant la décennie suivante: environ 25 familles sont parties de 1955 à 1968. Actuellement, Raotenga rassemble 23 enclos familiaux, dont 4 habités par les Yarsé. L'effectif des personnes présentes varie sensiblement selon le groupe socio-ethnique: respectivement 8,6 et 14,7 par enclos parmi les Mossi et les Yarsé.

L'espace contrôlé par les immigrés a un potentiel agricole limité. Le lit majeur relativement large du "marigot de Yaba" et celui très étroit d'un affluent limitent cet espace respectivement à l'Ouest et au Sud; depuis quelques années, le premier fixe un petit ruban de jardins en saison sèche. Les buttes gravillonnaires et leurs sommets cuirassés qui dominent Raotenga à l'Est sont inexploitées. Les pentes peu accusées qui les prolongent portent l'essentiel des champs de village et des champs temporaires proches. Développés sur des arènes granitiques, les sols sont sableux, plus gravillonnaires vers le haut des pentes. Ils offrent des rendements plutôt médiocres, qui deviennent faibles s'ils sont utilisés de façon prolongée en l'absence de fumure animale (celle-ci est plus fréquente chez les Yarsé) ou domestique (parcelles de case). Au bas des pentes, sur deux ou trois centaines de mètres, parfois plus (ainsi au Sud-est du quartier Yarga), les sols bénéficient d'apports colluviaux-alluviaux. Plus argileux en surface, plus fertiles, ils peuvent être gorgés d'eau à la suite de fortes averses. Ces bas glacis attirent de façon privilégiée les champs de coton.

Une emprise foncière inégale

La répartition actuelle des terres traduit les conditions de la mise en place sociale et géographique des immigrés (cf. carte N°18). Chacune des deux unités sociales fixées à Raotenga (cf. page 62) s'inscrit dans une portion de l'espace agricole dont l'usage lui est réservé, mais sur laquelle ses droits sont de nature différente. Premiers venus, les Yarsé sont considérés comme les maîtres des terres concédées par les Samo: c'est grâce à eux, par leur intermédiaire, que tous les autres immigrés ont pu s'installer et obtenir des terres. Cependant, musulmans, ils ne peuvent assurer les rites traditionnels qui s'adressent au sol, et ils confient au doyen du groupe des "gens de Dakola" la tâche de présider à ces rites. Les Yarsé ont exploité initialement les terres riveraines du bas-fond qui cerne Raotenga vers le Sud. Jusqu'à nos jours, ils s'en sont strictement réservés l'usage, n'en cédant une petite fraction qu'aux deux familles Mossi venues s'intégrer dans leur groupe. L'enclavement des terres confiées à ces dernières souligne sans équivoque leur dépendance foncière. Hôtes des premières familles venues de Dakola, les Yarsé les ont autorisées à fixer leurs enclos dans une partie de leurs propres champs de village, et ils sont intervenus à l'époque auprès des Samo de Koin pour qu'elles puissent étendre leurs champs vers le Nord. Ils ont toléré (à la suite, semble-t-il, d'une situation conflictuelle) que certaines de ces familles fixent leur habitat dans leurs champs. Placés sous la tutelle foncière des Yarsé, "les gens de Dakola" disposent actuellement d'un droit d'usage permanent dans leur aire de champs de village; ils en ont confié une partie aux familles qui se rattachent à eux. Ce droit est plus précaire sur les terres proches en direction du marigot -quelques parcelles sont exploitées par les Yarsé à proximité de ce dernier. L'immigré venu récemment de Tiéma a édifié son enclos tout au Nord sur un ancien

1) La situation s'est modifiée au début des années 1960 grâce notamment à l'intervention de l'administrateur.

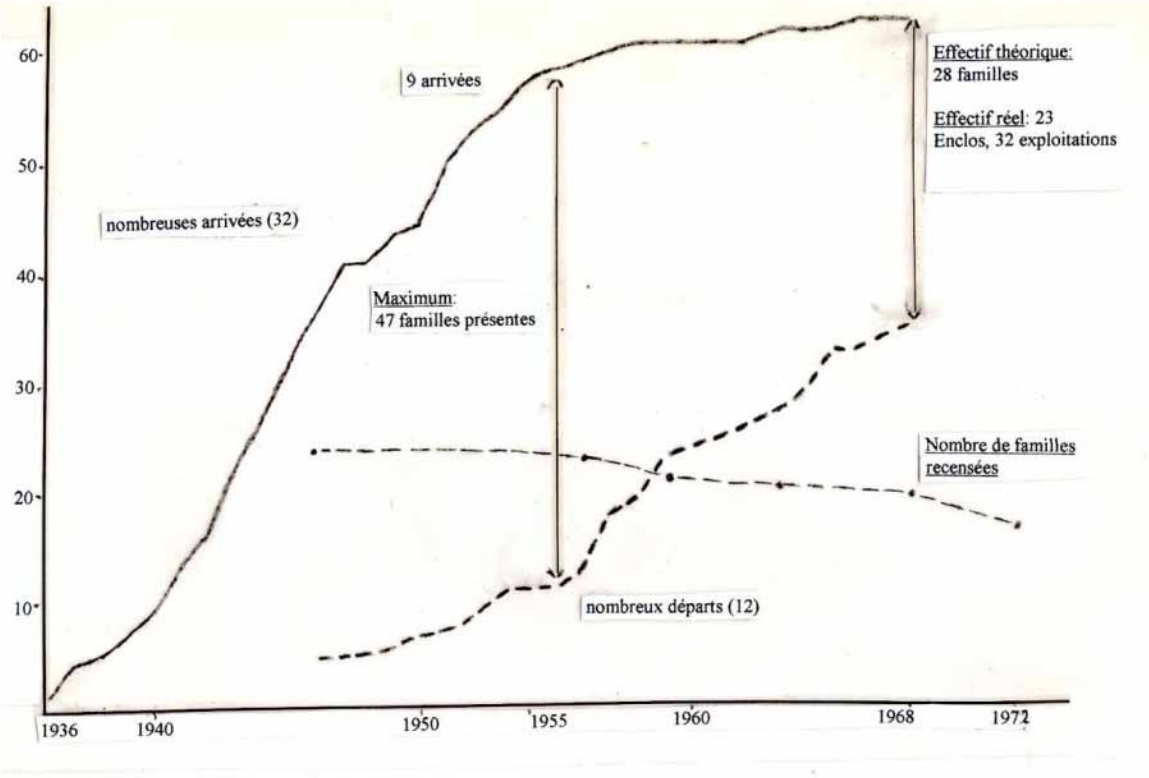

Tableau N° 16. **RAOTENGA.EVOLUTION COMPARÉE DES ARRIVÉES ET DÉPARTS DE FAMILLES** (Totaux cumulés).
Source: biographie des unités sociales

champ de brousse des Yarsé: ces derniers lui ont demandé de se faire recenser à Raotenga. Ce découpage socio-territorial et la hiérarchie de droits fonciers qui l'accompagne rappele les modalités usuelles du partage de l'espace agricole dans les villages de l'Ouest du pays Mossi.

Une structure géographique traditionnelle

Cellules élémentaires du paysage agraire, les exploitations agricoles reflètent par leur organisation géographique à la fois un comportement commun à l'ensemble des immigrés, et des adaptations de ces derniers aux opportunités ou contraintes offertes par la portion de l'espace dévolue aux unités sociales dont ils relèvent.

"L'exploitation-type" est à la fois simple par sa structure, et complexe par ses expressions géographiques. Elle comprend deux grands groupes de parcelles (cf.annexe N°8.5): les unes exploitées collectivement, les autres cultivées à titre personnel (*beolga*, plur. *beolsé*), soit par le chef de l'exploitation (elles se dissocient souvent mal des précédentes), soit par ses aides-familiaux, hommes ou femmes. Chaque exploitation comporte deux types de parcelles collectives. Les unes (*kankaogo*) sont groupées autour de l'enclos familial (dont le *kamanga*, parcelle réservée au maïs) ou à proximité de celui-ci. Elles sont cultivées en permanence ou sur un mode intensif (avec de courtes périodes de repos). Indissociables de l'habitat, elles constituent les champs de village qui, juxtaposés, dessinent la partie centrale de l'espace villageois (cf. carte N°20): une aire presque intégralement cultivée, aux limites sinueuses, offrant un paysage découvert ponctué de quelques arbres utiles sélectionnés. Chaque exploitation comporte en outre un (rarement deux) champ temporaire proche des champs de village (*yirpougho*- le champ près de la maison), ou au contraire éloigné (*weogho pougho*- le champ dans la brousse), généralement

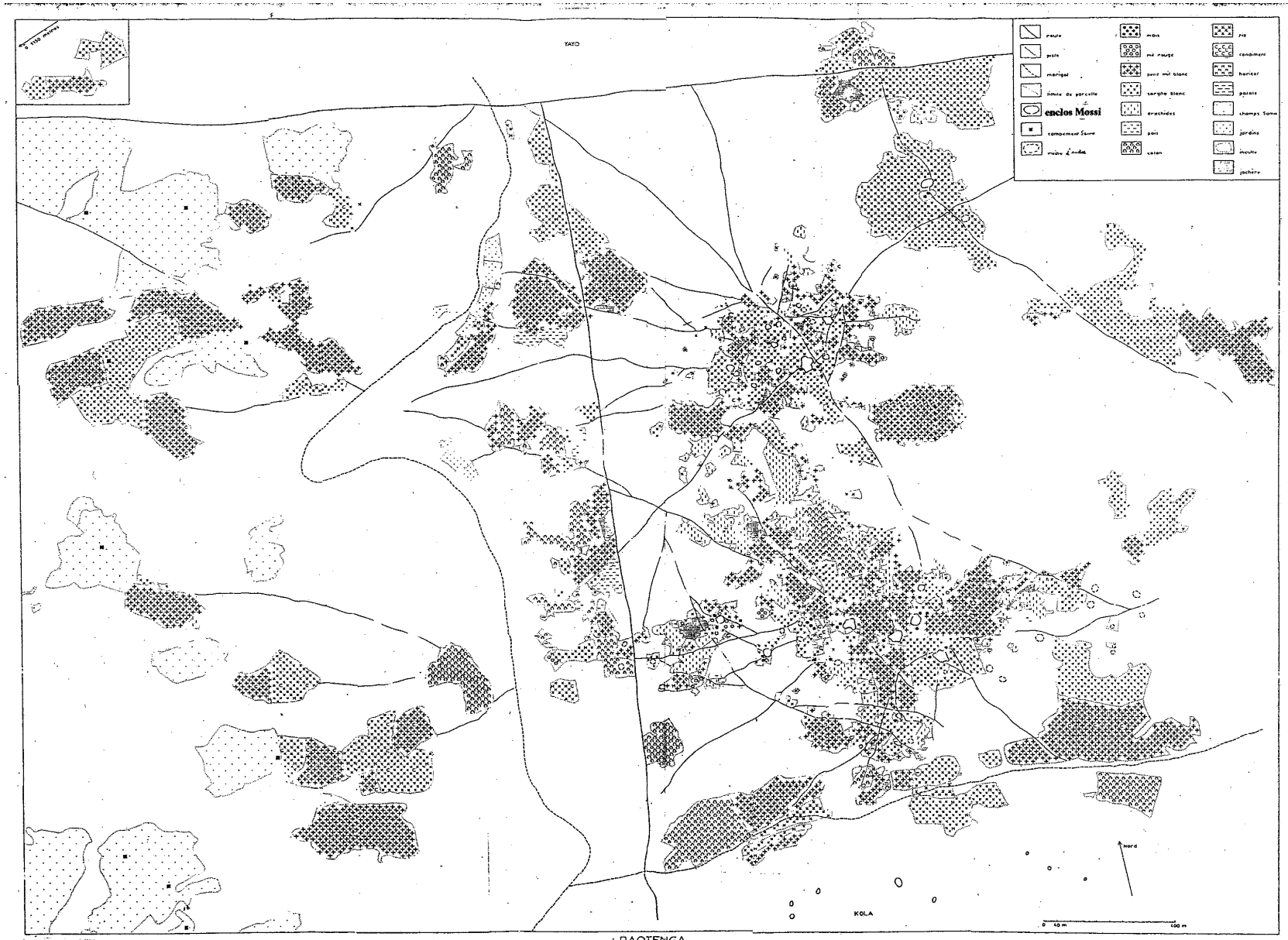

carte N° 20

RAOTENGA

REPARTITION des CULTURES. Hivernage 1968

au-delà du marigot. Il est exploité sur un mode extensif: cultivé pendant quelques années, il est ensuite laissé en jachère pendant une période prolongée. Il est rare qu'un champ soit brutalement abandonné au profit d'un autre. Soit, en particulier à proximité des champs de village, il chemine, se rétracte d'un coté, progresse de l'autre; il séjourne ainsi longtemps dans un même lieu. Soit, notamment au-delà du marigot, après quelques années d'exploitation, la superficie du champ est peu à peu réduite, tandis qu'une nouvelle parcelle proche ou distante est simultanément agrandie. Parmi les 32 exploitations de Raotenga (non compris celles dirigées par des veuves), 15 disposent d'un champ, soit -temporairement- accolé aux champs de village (6 exploitations) et donc intégré dans la partie centrale de l'espace villageois, soit épars à la périphérie dans un rayon de 500 à 600 mètres (9 exploitations). Un tel dispositif géographique fait de champs de village et de champs temporaires proches caractérise toutes les exploitations des Yarsé et de leurs "étrangers", et le quart de celles du groupe des "gens de Dakola". Quinze autres exploitations ne disposent que d'un champ temporaire éloigné (cf. annexe N°10 3); sauf pour l'immigré isolé au Nord du village, il est toujours situé sur l'autre rive du marigot. Qu'il soit proche ou éloigné des champs de village, il s'agit du même type de champ: par la nature des cultures qui y sont faites -mils et sorghos prédominent, les seconds plus fréquents près des bas-fonds- (cf.carte N°20), le rythme d'utilisation du sol, l'étendue de la surface exploitée, la fonction occupée dans le système de production. Mais de l'un à l'autre la nature de l'emprise foncière exercée par les immigrés est contrastée: ceux qui cultivent au-delà du "marigot de Yaba" doivent périodiquement négocier avec les villageois Samo l'accès à de nouvelles parcelles.

Les champs personnels se distinguent par la nature des cultures (cf. annexe N°9): s'ils peuvent porter des céréales, ils sont par excellence voués au coton et au jardinage (parcelles des hommes), à l'arachide, au pois et aux condiments (parcelles des femmes). Ils s'individualisent aussi par leur superficie, souvent très petite (sauf pour les chefs d'exploitation et des veuves), et par leur grande instabilité: la plupart des parcelles ne sont exploitées qu'une ou deux années. Ils se caractérisent également par leur site. Ils se localisent de façon privilégiée sur les marges des champs de village ou s'accolent parfois aux champs temporaires proches. Adaptations aux aptitudes locales des sols: un ruban continu de jardins tapissent une étroite dépression inondable près du "marigot de Yaba" tandis qu'un cordon de parcelles, souvent consacrées au coton, s'alignent juste au-delà de son lit majeur. Les parcelles personnelles sont rares près des champs de brousse, et pratiquement absentes autour des enclos familiaux.

Au total, à Raotenga, les champs de village proprement dits (*kamanga* et *kankaogo*) ainsi que les champs temporaires qui leur sont accolés, et le cortège de parcelles personnelles qui les prolongent vers la périphérie, couvrent environ le tiers des surfaces cultivées (cf. annexe N°10.2). Le complément est représenté soit par les champs temporaires proches et les parcelles personnelles qui les accompagnent (30% des surfaces cultivées) ou sont riveraines du marigot (12%), soit par les champs de brousse (25%). A Dakola (KOHLER, 1972), les champs permanents et semi-permanents de l'aire habitée s'étendent sur 46% de l'espace cultivé.

Une même projection géographique des groupes sociaux, une structure de l'espace agricole comparable ? Les immigrés ont reconstruit à Raotenga le "modèle" de l'organisation de l'espace villageois caractéristique de l'Ouest du pays Mossi. Seul fait exception l'éparpillement des champs de brousse. Le déversement de ces derniers sur l'autre rive du "marigot de Yaba" sanctionne l'essor démographique du groupe des "gens de Dakola" en raison de l'accumulation de nouveaux-venus jusque vers 1955-60: un essor devenu excessif compte tenu de l'étendue relativement restreinte des terres laissées à leur disposition par les Yarsé autour de l'aire résidentielle. La dépendance foncière qui en résulte face à la population Samo est le prix que doivent payer les membres de ce groupe pour conserver à leurs exploitations les caractères qui, nous le verrons, les distinguent de celles du pays Mossi.

Des spécificités socio-ethniques

Les diverses formes de la structure géographique des exploitations relèvent d'une dynamique qui conduit le champ temporaire à occuper des sites différents par rapport aux champs de village. Cette dynamique résulte d'un comportement partagé par tous les exploitants. Mais la place respective des champs temporaires proches ou éloignés diffère selon les terres à la disposition des unités sociales. Les Yarsé se contentent des premiers et échappent aux contraintes foncières liées aux seconds.

La structure de l'ensemble de l'espace agricole associe les aspects qu'offrent les diverses exploitations. Le mode d'utilisation du sol (nature, importance des cultures vivrières) et l'étendue des surfaces cultivées varient peu selon les unités sociales. Rapportée aux effectifs respectifs des Yarsé et des Mossi, la place des surfaces consacrées aux mils et sorghos, à l'arachide et au pois est peu différente (cf. annexe N°10.1). De même, rapportées au nombre d'actifs, les surfaces cultivées sont à peu près égales dans les deux groupes sociaux (cf. annexe N°8.4). La part des inactifs au sein des exploitations étant voisine, la surface moyenne cultivée par personne est comparable. Le temps laissé aux aides-familiaux, hommes et femmes, pour entretenir leurs parcelles personnelles (tôt le matin ou en fin d'après-midi) étant similaire dans les deux groupes, la surface de celles-ci (parcelles des chefs d'exploitation non comprises) diffère peu (cf. annexe N°8.5).

Mais les exploitations Yarsé présentent certains aspects spécifiques. Le nombre des personnes rassemblées est élevé -près de 12 personnes, soit près de deux fois plus que dans les exploitations Mossi (cf. annexe N°10.2). Des troupeaux abondants, la pratique fréquente du commerce concourent notamment, à des titres divers, au maintien d'unités de production étendues. Aussi les aides-familiaux sont plus fréquents, et la part des parcelles personnelles dans les surfaces cultivées est plus élevée: 25% parmi les Yarsé, 15% parmi les Mossi. Que ces parcelles soient surtout consacrées à des cultures commerciales contribue sans doute aux surfaces plus importantes consacrées au coton: respectivement 18% et 6% dans les exploitations Yarsé et Mossi (cf. annexe N°10.1). Mais cet écart tient surtout au plus grand intérêt des chefs d'exploitation pour la culture du coton. Tous cultivent du coton et lui consacrent en moyenne près de 1,75 ha; les deux cinquièmes seulement des exploitants Mossi font de même, sur une surface moyenne de l'ordre de 0,5 ha. La différence n'est pas compensée au plan monétaire par les activités de jardinage qu'entreprennent quelques exploitants Mossi. Les Yarsé choisissent de se procurer des revenus monétaires conséquents par l'intermédiaire du coton (près de 20000 CFA par famille en 1968). Leur choix est peut-être facilité par la grande étendue des sols de bas glacis, propices au coton, qu'ils contrôlent à proximité de leurs enclos.

Une production plus communautaire, une plus grande ouverture aux activités agricoles à but monétaire: ces traits distinctifs justifient que les exploitations Yarsé soient exclues de la confrontation des données recueillies sur les systèmes agricoles mis en oeuvre, d'une part à Raotenga, d'autre part à Dakola -où il n'y a pas de Yarsé. Malgré une organisation de l'espace agricole comparable, les exploitations des deux villages présentent des traits contrastés. Les différences observées informent directement sur les singularités du comportement socio-agricole des immigrés Mossi.

Un système agricole plus détendu

Une première différence concerne l'organisation sociale de la production. J.M. KOHLER note qu'à Dakola les progrès de l'individualisme ont favorisé l'éclatement des unités de production. A Raotenga, cette évolution a été accélérée. Dans le premier cas, chaque enclos réunit en moyenne près de 10 personnes (présentes); cinq enclos sur six comportent une seule exploitation agricole; le chef de celle-ci peut compter sur l'aide de près de trois personnes actives -épouse, frère cadet, enfant en âge de travailler (cf. tableau N° 17). Dans le second cas, l'effectif

moyen de l'enclos est un peu plus modeste; près d'un enclos sur trois compte au moins deux exploitations; seuls deux aides-familiaux assistent le chef d'une exploitation. La segmentation des unités de production est plus avancée. Les hommes mariés accèdent plus rapidement à l'autonomie économique (en demeurant à l'intérieur de l'enclos familial ou en créant le leur). Ils rencontrent moins d'obstacles ou trouvent plus d'avantages à fonder leur propre exploitation, c'est à dire à prendre la responsabilité de faire face aux besoins vivriers de leur famille.

En second lieu, au sein des exploitations de Raotenga, les personnes actives cultivent en moyenne des surfaces plus étendues: 137 ares contre 97 à Dakola. Cet écart envoie sans doute en partie à une force de travail plus efficiente. Le retour fréquent au pays Mossi des veuves et de certains chefs de famille âgés élimine de la population active de Raotenga des éléments parmi les moins productifs, ceux qui exploitent généralement des surfaces restreintes. Ces surfaces complémentaires sont mises à profit pour étendre les cultures céréalières (environ 25 ares en plus par actif) et mieux couvrir les besoins vivriers familiaux: les greniers sont plus nombreux, plus grands. Les immigrés savent qu'ils disposent de plus de mil que leurs parents de Dakola, et ces derniers viennent parfois leur en acheter (ou solliciter une aide). De même, les immigrés

Tableau N° 17. **Caractères comparés du système de production à Dakola et à Raotenga (uniquement Mossi)**

	Dakola	Raotenga
Nombre de personnes (présentes)/ enclos	9,7	8,6
Nombre d'exploitations /enclos	1,2	1,5
Nombre d'actifs /exploitation	3,7	3,1
Surface cultivée /actif	97 ares	137 ares
Surface consacrée aux céréales	90%	85%

doublent les surfaces réservées aux cultures commerciales (coton, arachide, et aussi jardinage): une vingtaine d'ares par actif contre une dizaine à peine à Dakola. On ne peut cependant évoquer une réelle transformation du système de production. Il s'agit plutôt d'une indiscutable mais discrète détente économique de ce dernier.

A la plus grande étendue des surfaces cultivées s'associe par ailleurs une nette extension des champs personnels des aides-familiaux: une trentaine d'ares par exploitation à Dakola, environ 70 à Raotenga –soit, rapportée à chaque aide-familial, une surface multipliée par trois. Bénéficiant de l'aide des membres de leur famille, les hommes mariés de Raotenga, aides-familiaux, exploitent des parcelles personnelles atteignant en moyenne près d'un hectare -soit autant que la surface cultivée par actif à Dakola (tous types de champs confondus). De leur côté, les jeunes hommes célibataires cultivent pour eux-mêmes près d'un demi hectare (cf. annexe N°8.5). Consacrées au coton et au jardinage (55% des surfaces cultivées), les parcelles personnelles des hommes aides-familiaux leur permettent d'obtenir de l'argent et d'acquérir ainsi une certaine autonomie monétaire.

Ce second aspect d'une détente à la fois sociale et économique du système de production retient l'attention. L'usage veut en effet que le temps consacré aux parcelles personnelles et l'utilisation des récoltes dépendent de l'efficacité du travail et de la production dans les champs collectifs. La nécessité de semer à nouveau, l'envahissement des mauvaises herbes peuvent conduire le chef d'exploitation à requérir l'effort immédiat de tous, et amènent les aides-familiaux à négliger leurs parcelles personnelles. De même lorsque la récolte dans les champs collectifs s'avère insuffisante, le produit du travail dans les parcelles personnelles est retenu par le chef d'exploitation pour satisfaire les besoins familiaux. En somme, les formes individuelles de la production sont mobilisées au profit de tous dès que l'autosubsistance vivrière de l'exploitation est compromise. A Raotenga, celle-ci est généralement assurée (sauf année climatique

catastrophique). Les parcelles personnelles jouent pleinement leur fonction -procurer une certaine autonomie économique aux aides-familiaux, et ces derniers sont de fait encouragés à les développer. Les plus grandes difficultés vivrières que connaissent les exploitants de Dakola justifient inversement le peu d'intérêt que portent les aides-familiaux aux activités agricoles personnelles: le bénéfice procuré par celles-ci est faible, parfois détourné par le chef d'exploitation. Il n'en a pas toujours été ainsi. Si l'on en croit la tradition, les cultures personnelles étaient jadis beaucoup plus étendues au pays Mossi, ce dont témoignent leur grande valorisation sociale, les multiples usages qui les régissent. Ces cultures semblent être victimes d'une évolution contemporaine, néfaste à la production vivrière familiale. Outre l'impact jadis des interventions administratives, celle-ci renvoie sans doute à la forte charge démographique pesant au moins depuis quelques décennies sur les terroirs du pays Mossi, notamment à Dakola (plus de 80 habitants au km2), et à l'appauvrissement des terres -souvent évoqué par les immigrés pour justifier leur départ. Les immigrés de Raotenga ont échappé à cette évolution grâce sans doute aux départs de familles survenus depuis une quinzaine d'années, et aussi à la possibilité offerte récemment à leur espace agricole de se déverser sur l'autre rive du "marigot de Yaba": une place suffisante peut être réservée à la jachère, gage d'une régénération du sol. Ils ont pu ainsi maintenir un "modèle" de l'organisation de la production qui serait révolu au pays Mossi. Cependant ce dernier ne s'est pas conservé tel quel. Au pays Mossi, les parcelles personnelles étaient et demeurent encore largement consacrées aux cultures vivrières. Il en fût de même un temps à Raotenga. Mais depuis quelques années, les hommes consacrent une grande partie de leurs parcelles personnelles au coton et au jardinage. Suscitée par un appétit croissant de revenus monétaires, cette innovation a-t-elle entraîné une extension des surfaces ? Elle s'est traduite par la mise en valeur des terres riveraines du "marigot de Yaba" jusqu'alors peu exploitées.

Des plus grandes surfaces cultivées, une production plus décentralisée, des ressources vivrières plus abondantes et une économie d'autosubsistance moins contraignante laissent une plus grande place aux parcelles personnelles et aux cultures commerciales: ce sont là autant d'éléments positifs qui, par rapport à Dakola, dénotent un système agricole plus efficace au plan économique, mieux équilibré au plan social. Les exploitants Mossi parviennent à ce bilan malgré la charge démographique déjà élevée sur les terres qu'ils contrôlent, malgré aussi l'absence de transformations majeures dans les techniques agricoles. Ils disposent, sinon d'une grande aisance, du moins d'une indiscutable sécurité vivrière qui rappele les temps anciens de Dakola. Condition d'un équilibre socio-économique des exploitations, celle-ci ouvre la voie à quelques innovations nouées autour des cultures commerciales et des parcelles personnelles.

Les champs éloignés sont pour "les gens" de Dakola un atout essentiel: l'écart entre les surfaces cultivées par actif à Raotenga et à Dakola correspond, à peu de choses près, à la part que représentent les champs sur la rive occidentale du "marigot de Yaba" dans l'ensemble des surfaces cultivées. Une inquiétude surgit sur le devenir du système de production mis en place par les immigrés dès lors que des circonstances diverses -dont leurs propres besoins en terres- amèneraient les villageois de Koin à réserver pour leur propre usage les terres actuellement confiées aux immigrés. Les difficultés dans l'accès à des terrains de culture ont été constamment une des principales sources de l'instabilité des familles Mossi dans les établissements de la région de Siélé et, de nos jours, elles sont à l'origine du départ de nombre d'entre elles vers une "terre neuve". Enfermés dans des espaces limités, ces établissements ont été désertés par une grande partie de leur population. Ce fut le cas pour Raotenga vers 1955-60, avant l'ouverture des terres sur la rive droite du marigot: une douzaine de familles l'ont quitté en quelques années. C'est toujours le cas par exemple à Konti, établissement situé au Sud de Raotenga. Depuis que ce dernier est devenu un village administratif, les Samo de Pankélé (pourtant situé à 8-9 km vers l'Ouest) refusent désormais de prêter aux immigrés des terres situées à l'Ouest de la route qui longe "le marigot de Yaba": "puisqu'ils se sont séparés, c'est qu'ils avaient suffisamment de

terres". Les treize familles Mossi présentes en 1972 sont entourées des ruines de dix huit enclos récemment abandonnés.

Des activités complémentaires modestes

Les besoins vivriers sont dans l'ensemble satisfaits dans tous les établissements de la région de Siélé, avec toutefois des inégalités que trahit l'ampleur des départs. Les plus favorisés semblent être ceux qui, comme Raotenga, sont situés sur les marges des pôles de peuplement et peuvent étendre leurs champs vers la périphérie -si les villageois Samo s'y prêtent. Les champs de brousse n'existent plus dans les établissements enclavés, au coeur des pôles de peuplement. Tous les champs temporaires se concentrent autour des aires résidentielles; des inégalités peuvent apparaître selon la répartition des terres entre les unités sociales. Les premières installées sont les mieux loties; elles conservent aussi un droit éminent à l'écart de l'aire résidentielle sur toutes les terres qu'elles ont confiées aux immigrés qui les ont rejoints. La sécurité vivrière est assurée, mais il n'y a guère de surplus. Les ventes de mils et sorghos sont limitées; le cadeau de mil à des parents du pays Mossi venus en visite est fréquent, mais il est très modeste. Pour l'essentiel, les céréales restent à l'écart de l'économie monétaire. Pour obtenir l'argent dont ils ont besoin, les immigrés font appel à des activités complémentaires. Elles sont de même nature que dans l'Ouest du pays Mossi, et guère plus rémunératrices sauf s'agissant de la culture du coton.

Dans l'ensemble des six établissements étudiés dans la région de Siélé, près de 55% des chefs de famille affirment avoir vendu du coton à l'issue de la saison agricole de 1968. Le revenu monétaire moyen est de l'ordre de 5000 CFA, somme modeste mais non négligeable. Mais à la

Tableau N° 18. **Proportion des chefs de famille producteurs de coton et distribution des revenus monétaires selon les établissements** (enquête 1968-69)

	Largogo	*Basnéré*	*Raotenga*	*Pangogo*	*Issapougo*	*Konti*
% producteurs coton	30%	35%	35%	56%	68%	92%
revenu monétaire						
< 2500 CFA	8	7	2	8	16	7
2500-5000 CFA	-	-	2	4	18	5
5000-10000 CFA	-	-	-	2	15	5
> 10000 CFA	-	1	4	1	5	5
moyenne (CFA)	900	2900	12000	3300	4900	6700

Tableau N° 19. **Part des chefs de famille producteurs de coton, revenus monétaires moyens et importance des migrations de travail selon les groupes-socio-résidentiels à Issapougo**

	Groupe socio-résidentiel (cf. carte N° 19)					
	C	*B*	*E*	*A*	*D*	*F*
% producteurs coton	33 %	50%	60%	91%	100%	100%
revenu moyen (CFA)	3400	1300	5200	6800	4400	5400
% migrants de travail	2%	0%	13%	15%	9%	11%

fois la proportion de producteurs de coton et le revenu monétaire varient sensiblement selon les établissements et à l'intérieur de ces derniers selon les groupes socio-résidentiels.

L'enquête menée souffre de divers biais qui réduisent l'intérêt de ses résultats. En particulier seul le chef de famille est interrogé. La réponse apportée ne concerne pas les autres chefs d'exploitation qui résident dans son enclos (d'où à Raotenga une nette sous-estimation du nombre de producteurs de coton), ni les aides-familiaux -dont une partie cultive du coton dans les parcelles personnelles. Mais les différences relevées entre les établissements (et les groupements à Issapougo) demeurent sans doute relativement significatives.

Le coton est une plante exigeante: il lui faut des sols suffisamment profonds et fertiles; il craint à la fois un excès d'eau prolongé et un déficit hydrique accentué. Dans la région de Siélé, il apprécie de façon privilégiée la bande étroite de colluvions argilo-sableuses qui tapissent les basses pentes et les petits bas-fonds, recouvrant généralement des sols développés sur des arènes granitiques. Ce sont, dans le contexte local, les meilleurs sols agricoles.

A Largogo et à Basnéré les sols propices au coton sont peu étendus, ou éloignés et mis en valeur surtout par des villageois Samo -de Yaba dans le premier cas, de Bounou dans le second. Seule une petite fraction des chefs de famille Mossi produisent du coton, et ils en retirent de maigres bénéfices. A Konti au contraire, l'aire résidentielle est cernée au Sud par un vaste bas-fond; presque tous les immigrés pratiquent la culture du coton, et les revenus monétaires sont conséquents (cf. tableau N°18). Dans un même établissement, les modalités de la répartition des terres entre les divers groupes socio-résidentiels peuvent avantager l'un d'entre eux. Issapougo offre un exemple de groupes qui ont inégalement accès à des sols proches qui conviennent au coton (cf. tableau N°19). Raotenga présente une situation particulière. Le groupe des Yarsé exploite de très vastes parcelles dans les bas-fonds proches de l'habitat, et il en retire des revenus importants: la production commercialisée par famille est de l'ordre de 650-700 kg.

Entre le comportement de ces Yarsé et celui des familles Mossi "cotonnières" -ainsi à Issapougo et Konti, il y a semble-t-il solution de continuité. Pour les secondes, le coton demeure une culture secondaire, "dérobée", à laquelle n'est consacrée qu'une petite fraction des surfaces cultivées, sous réserve que la production vivrière soit assurée. Ainsi que l'illustre l'exemple des Mossi de Raotenga, il apparaît essentiellement dans les parcelles personnelles des hommes, chefs d'exploitation ou aides-familiaux. En 1966 et 1968, années climatiques satisfaisantes, les immigrés de Konti et Issapougo vendent à l'O.R.D. respectivement 17 et 26 tonnes de coton. En 1967, juin est un mois très sec et une bonne partie de juillet est consacrée à renouveler les semis de mils et sorghos dans les champs collectifs. Le coton est planté très tard, sur des surfaces restreintes. La production commercialisée à l'O.R.D. est pour chaque groupe de l'ordre de 10 tonnes -une forte baisse s'observant dans la plupart des établissements de la région de Siélé. Les vivres avant tout .... L'importance des surfaces et du temps consacrés par les Yarsé de Raotenga à la culture du coton font sortir celle-ci du secteur des activités agricoles personnelles. Elle investit aussi les champs collectifs, et ceci apparemment quelles que soient les conditions climatiques et le devenir de la production vivrière -dont le déficit éventuel est compensé par la vente de bétail, abondant dans ce groupe. En 1967, la quantité de coton vendue à l'O.R.D. est légèrement supérieure à celle de l'année précédente. Le coton est le moyen choisi par les Yarsé pour se procurer des revenus monétaires importants ....consacrés pour une part à l'achat de bétail.

Les familles les plus cotonnières de Konti et Issapougo n'exercent aucune autre activité rémunératrice de saison sèche: est-ce en raison du manque de temps (la récolte du coton est tardive, pas avant décembre ou janvier) ou parce que les revenus procurés par le coton sont jugés suffisants ? Dans les six établissements, des activités complémentaires en vue d'un apport d'argent tendent à être plus développées lorsque la culture du coton est marginale. Les plus répandues sont l'élevage du petit bétail et le tissage, assez souvent associés. La vente sur le

marché de Toma ou à des commerçants de passage de quelques moutons et chèvres (ou volailles), celle de bandes de coton tissé rapportent le plus souvent au mieux deux à quatre mille CFA. Ces deux activités sont particulièrement développées à Basnéré et Konti. Les autres activités sont beaucoup moins répandues: vannerie et poterie, menuiserie, commerce (kola), jardinage (uniquement à Raotenga et Issapougo) Elles peuvent être dans quelques cas très rémunératrices, et exclusives des activités précédentes: le commerçant n'entretient pas de troupeau, le jardinier n'a guère le temps de tisser ... Toutefois, elles n'atteignent jamais les revenus cotonniers les plus élevés (à une exception près: un commerçant de gros bétail).

Le plus souvent, les activités retenues par les immigrés relèvent d'options collectives au niveau du groupe socio-résidentiel. Certaines -coton, jardinage- dépendent étroitement d'opportunités locales et des modalités sociales de leur mise à profit. Véritables activités secondaires par rapport à l'agriculture vivrière, elles poursuivent toutes des objectifs monétaires modestes. Seuls font exception les Yarsé de Raotenga et quelques exploitants Mossi: entreprise à une grande échelle, la culture du coton introduit dans une économie nouvelle.

La migration de travail: un témoin et un acteur du changement ?

Les migrations de travail vers l'étranger (toutes en Côte d'Ivoire) sont le fait surtout des jeunes hommes aides-familiaux. Elles sont reconnues être étroitement liées à la recherche d'argent. Quelle place tiennent-elles par rapport aux autres sources de revenus monétaires, en particulier la culture du coton. ? Issapougo livre à cet égard un enseignement singulier (cf. tableau N°19): les migrants sont les plus nombreux dans les groupes dont les chefs de famille (et en règle générale, avec eux, les aides-familiaux) pratiquent plus volontiers la culture du coton. Loin d'être les termes d'une alternative, migrations de travail et coton vont de pair. Une hypothèse s'impose: elles traduisent conjointement la volonté des aides-familiaux de développer leurs revenus monétaires personnels. Cependant cette leçon d'Issapougho ne saurait être extrapolée. Les établissements les moins cotonniers -Largogo et Basnéré- offrent en effet les taux de migrations extrêmes, respectivement 5 et 16%. Le second livre un autre enseignement. Ses deux groupes socio-résidentiels s'adonnent de façon comparable à l'élevage et au tissage. Dans l'un, les migrants de travail représentent 22% de la population (taux le plus élevé dans notre échantillon d'étude), dans l'autre ce taux est de 9% seulement. Parmi la trentaine de familles qui ont quitté Basnéré depuis une dizaine d'années, presque toutes appartiennent au premier groupe: les plus nombreuses se sont dirigées vers les "terres neuves" des rives de la Volta noire. A défaut de trouver sur place les moyens d'une promotion économique, les immigrés sont-ils tentés d'aller les chercher ailleurs: soit à l'étranger, soit dans les "terres neuves" ? A Issapougo ainsi qu'à Basnéré, les migrations de travail semblent traduire une certaine volonté de changement économique et être, conjointement avec la culture du coton ou la migration vers une "terre neuve", l'un des instruments de ce changement. Raotenga offre une situation particulière. Les hommes absents sont nombreux parmi les Mossi (14,5% de la population), ils sont rares dans les familles Yarsé (1,7%). Abondants, les revenus cotonniers de ces dernières rendent-ils la migration de travail inutile ? On peut évoquer aussi la forte cohésion familiale, la participation active des jeunes hommes aux activités commerciales de la famille, à l'entretien des troupeaux de bovins.

Mais ces migrations de travail sont loin d'oeuvrer dans le seul champ économique. Menée dans les six établissements (soit près de 1600 personnes), leur analyse apporte à cet égard des éléments d'information et de réflexion complémentaires.

Le taux de migrants est dans l'ensemble modéré -9,4%, soit sensiblement moins que dans l'Ouest du pays Mossi (15% selon J.M. KOHLER, 1972). Rapporté à la population masculine de 15 à 34 ans, la plus concernée, ce taux est de 22%: ce n'est pas le raz de marée que connaissent

les régions proches du pays Mossi (52%) Les deux tiers des migrants sont partis depuis au moins deux ans, et les deux cinquièmes depuis cinq ans et plus (cf. tableau N°20.1). Les migrations sont donc largement pluri-annuelles, et parfois très longues: elles ne répondent pas à des objectifs immédiats, ponctuels. Les migrants sont assez jeunes: 72% ont moins de 25 ans lors de leur dernier départ, et 13% plus de 30 ans (cf. tableau N°20.2). Cependant près de la moitié d'entre eux (46%) sont mariés lors du départ ou le sont devenus par la suite, et leur famille réside avec eux à l'étranger. Ils sont partis à un âge plus avancé que les célibataires et, dans l'ensemble, ils sont absents depuis plus longtemps

Les témoignages des chefs de famille sur les raisons du départ de leurs frères ou fils établissent la nature assez différente des migrations selon le statut matrimonial des migrants. Célibataires, ces derniers seraient presque tous partis en quête d'argent ou de travail (cf. tableau N°20.3). La Côte d'Ivoire leur apparaît être un chemin plus facile vers l'argent. La réponse est moins banale s'agissant des migrants mariés: la moitié d'entre eux en effet seraient partis à la suite de l'enlèvement d'une épouse, soit pratiquement le quart de l'ensemble des migrants. On est

Tableau N°20**. Aspects des migrations de travail dans la région de Siélé**

20.1. Durée d'absence des migrants actuels

	Célibataires	*Mariés*	*Ensemble*
< 2 ans	47%	16%	33%
2-4 ans	24	29	26
5-9 ans	18	39	26
> 10 ans	13	16	15

20.2. Age au départ des migrants actuels

15-19 ans	52%	4%	29%
20-24 ans	30	57	43
25-29 ans	6	25	15
> 30 ans	12	14	13

20.3. Motivations du départ des migrants actuels

recherche d'argent	70%	36%
recherche de travail	15	12
enlèvement d'épouse	4	52
divers	11	-

frappé autant par la fréquence de cette réponse que par la facilité avec laquelle le chef de famille reconnaît que son frère cadet ou son fils a enlevé une épouse. C'est une situation propre à la société immigrée: les enlèvements d'épouses n'occupent, semble-t-il, qu'une place mineure dans les migrations de travail à partir du pays Mossi. Quelle situation ? La société immigrée condamne-t-elle les jeunes hommes à une telle pratique faute de leur permettre d'accéder à une épouse par d'autres moyens ? Comparée à celle des villages de l'Ouest du pays Mossi (KOHLER, 1972), la structure matrimoniale dans les établissements d'immigrés ne confirme pas cette hypothèse. Dans le premier cas, les trois quarts des hommes de 20-29 ans ne sont pas mariés, et un tiers à 30-39 ans. Dans le second, les hommes sont plus rapidement pourvus d'une épouse (cf. tableau N°21). On note que le taux de polygamie reste très comparable (1,53 dans l'Ouest Mossi)

Tableau N°21**. Etat matrimonial de la population masculine immigrée**

	Nombre d'épouses					*Taux de*
	0	1	2	3	4	*polygamie*
20-24 ans	76%	21%	3%	-	-	1,17
25-29	38	49	13	-	-	1,22
30-34	32	53	15	-	-	1,22
35-39	14	68	7	7	4	1,37
40-49	15	59	15	9	2	1,69
50-59	8	45	31	10	6	1,67
> 60	15	44	30	11	-	1,61
						1,49

: les hommes mariés disposent du même nombre global d'épouses, mais celles-ci sont mieux réparties entre les diverses classes d'âges masculines.

Un âge au mariage plus précoce et cependant de nombreux enlèvements d'épouses ? Le second fait explique peut-être en partie le premier. On peut les rapprocher tous les deux de la détente observée précédemment dans l'organisation sociale de la production: un accès plus précoce des hommes à l'autonomie d'exploitation, une large place laissée aux activités agricoles personnelles. Une telle détente paraît se manifester également, sinon dans l'organisation, du moins dans la pratique matrimoniale. Les jeunes acquièrent plus tôt le statut d'homme marié et la promotion sociale qui l'accompagne, en usant en grand nombre d'une forme de mariage, l'enlèvement d'une épouse, qui est aussi un mariage libéré de la tutelle des "pères". Ces derniers tolèrent cet usage (lorsque la femme est initialement célibataire), au prix cependant d'un éloignement temporaire en Côte d'Ivoire -et aussi, nous l'avons vu, parfois dans une "terre neuve". La naissance d'enfants conduit généralement à une "régularisation" ultérieure: elle ouvre la voie à un retour.. Expressions et moyens d'un changement sur le terrain économique, les migrations de travail le seraient aussi dans le champ socio-familial.

Les migrations de travail sont-elles affectées par les départs vers les "terres neuves" ? Sans doute les jeunes hommes qui partent après avoir enlevé une épouse et les aides-familiaux mariés en quête d'une autonomie économique peuvent-ils choisir les unes ou les autres, avec toutefois des implications notamment économiques différentes. Mais pour les autres hommes, elles n'offrent pas les mêmes perspectives. Seules les premières permettent aux jeunes célibataires d'acquérir rapidement l'argent espéré; ils ne peuvent s'installer dans une "terre neuve" qu'en s'intégrant dans l'exploitation de leur hôte. Déjà chefs d'exploitation, les hommes trouvent essentiellement dans les "terres neuves" l'environnement socio-familial rénové ou les vastes terres disponibles -gages d'abondantes récoltes de mil- qui sont les principaux objectifs de leur déplacement.

En détournant vers elles une partie des deux premières catégories d'hommes, les "terres neuves" contribuent vraisemblablement à limiter les migrations de travail. Par contre, au moins un autre facteur peut les amplifier. Les "terres neuves" attirent en particulier des hommes devenus récemment chefs d'exploitation ou qui aspirent à le devenir: leurs familles sont peu étendues, les enfants sont jeunes. Inversement, en raison même de ces départs, les établissements de la région de Siélé rassemblent une fraction accrue d'hommes plus âgés entourés d'aides-familiaux célibataires susceptibles de partir en migration de travail.

Les divers établissements de la région de Siélé accueillent depuis quelques années une dizaine de familles par an venues du pays Mossi. Parmi celles-ci deux groupes prédominent: les unes partent en raison de difficultés agricoles, les autres à la suite de problèmes matrimoniaux. Les nouveaux-venus s'insèrent dans un paysage géographique et un tissu social familiers. Partis à la suite d'un enlèvement d'une épouse, ils trouvent dans la région de Siélé l'isolement recherché au regard de la collectivité d'origine sans s'exposer à une déchirure sociale. Partis en raison de difficultés agricoles, ils y trouvent un système de production plus efficace au plan économique, mieux équilibré au plan social. Cette région est un ailleurs identique. Identique, elle neutralise les effets de l'éloignement. Ailleurs, elle efface le temps présent du pays Mossi et atténue les "périls" économiques et sociaux qui lui sont associés.

Les "terres neuves" nées récemment sur les rives de la Volta noire ont incontestablement drainé vers elles une partie des flux qui auparavant se dirigeaient vers la région de Siélé. Celle-ci n'accueille plus que des flux résiduels. Dans ces "terres neuves", le paysage géographique et social est tout entier à construire, et les nouveaux-venus en sont eux-mêmes les artisans. Ils le font en suivant des chemins familiers. Si l'espace est "neuf", les hommes ne le sont pas.

DANS LES "TERRES NEUVES"

LE CHANGEMENT EN SUIVANT DES CHEMINS FAMILIERS

Les Mossi se multiplient dans les "terres neuves" au terme de processus qui ne se mettent en oeuvre que si le milieu d'accueil et les immigrés eux-mêmes présentent des éléments propices. Entre la pénétration des premiers venus et la formation d'un groupement important, le chemin n'est pas continu. Des seuils politiques, géographiques, sociaux doivent être franchis.

Les migrations vers les "terres neuves" sont récentes. Lors de nos enquêtes de 1969-70, de rares familles sont présentes depuis plus de 4 ou 5 ans. Aussi ces enquêtes ne saisissent pour l'essentiel que les premières phases des processus mis en jeu dans la mise en place du peuplement et l'élaboration des structures sociales et économiques des groupements. Mais la nature de ces processus, la façon dont ils s'impriment d'ores et déjà dans l'espace, laissent discerner un devenir possible de l'implantation des immigrés.

1- Vers une "terre neuve". Des seuils à franchir

De l'îlot de peuplement au groupement

Le premier arrivant ne peut se fixer dans un village avec sa famille sans être assuré au préalable que son installation est possible: il pourra édifier un enclos, il aura accès à un puit, des terres lui seront attribuées. Il connaît le lieu et il sait, avant de faire venir sa famille, qu'il y sera accueilli. D'où les deux procédures majeures de la formation de nouveaux établissements. Soit les premiers venus résidaient auparavant à proximité: la "terre neuve" de la région de Dédougou est née dans le prolongement de l'aire d'implantation Mossi plus ancienne, peu distante, située sur l'autre rive de la Volta noire. Soit ces premiers venus avaient l'occasion de faire étape dans leur futur lieu d'installation lors de pérégrinations commerciales ou autres: les premiers établissements de la "terre neuve" de la région de Yé sont situés sur des axes de communication menant à la région de Siélé d'où sont venus les premiers immigrés. Dans les deux cas, les "fondateurs" sollicitent l'accord de la collectivité-hôte. Les Mossi s'insèrent initialement en respectant les modalités traditionnelles de l'installation des étrangers.

Une pénétration initiale discrète

Le processus est constant, parfaitement illustré par l'exemple de Souri (cf. carte N°15). Le premier venu (et ceux qui éventuellement l'accompagnent), se fixe à l'endroit désigné par le chef du village: à l'ombre de celui-ci, juste au-delà de l'auréole de jardins de case (village Bwa) ou de champs de village (village Samo et Marka). Il exploite les terres autour de son enclos, créant ainsi une clairière de culture plus ou moins vaste selon l'étendue de sa famille. C'est dans cette clairière qu'il installe les migrants qui le rejoignent, après les avoir présentés au chef de village. Il leur cède une partie des terres qui lui ont été confiées, où ils fixent leurs enclos et leurs premières parcelles. Pour ses propres besoins, il est conduit à agrandir sa parcelle -renouvelant sa capacité d'accueil- ou à solliciter l'attribution d'une nouvelle parcelle plus ou moins éloignée.

L'îlot de peuplement ainsi constitué s'inscrit dans un paysage dont les traits généraux sont constants. Un petit groupe d'enclos familiaux, épars ou au contraire presque accolés les uns aux

autres, se localise à proximité du village. Il s'entoure d'une auréole de parcelles proche des terres cultivées par les villageois autour de leur habitat. Initialement l'espace agricole Mossi peut ne comporter que ces parcelles. Très vite, il comprend aussi des champs temporaires, plus ou moins distants, situés généralement à proximité de terrains cultivés par les villageois. L'espace résidentiel et agricole des immigrés se développe sur les marges des espaces villageois correspondants. Un tel paysage rappele celui qui caractérise les noyaux de peuplement Mossi beaucoup plus anciens qui parsèment la région de Toma. Dans les deux cas, immigrés et villageois ont le même comportement: une présence discrète et l'acceptation d'une dépendance politique, sociale, foncière de la part des premiers; un contrôle très ferme de l'apport migratoire et de l'accès au sol des immigrés de la part des seconds. Dans les deux "terres neuves", un certain nombre d'établissements offrent un tel paysage. Les uns viennent d'être fondés, ainsi dans les environs de Fakouna (près de Dédougou) et à Niempourou (près de Yé). Les autres sont plus anciens. Pour des raisons diverses, les premiers venus n'ont pas attiré vers eux d'autres migrants. L'apport migratoire, notamment à partir du pays Mossi est demeuré négligeable. La pénétration Mossi est au moins temporairement bloquée (cf. tableau N°9).

Dans les autres établissements, le paysage est tout autre. De vastes cellules résidentielles se sont formées à proximité du village-hôte et souvent aussi à l'écart, et les champs des immigrés se déploient largement sur le territoire villageois. Un tel paysage est l'effet conjoint de la dynamique sociale qui se noue autour des premiers venus, et des processus géographiques qui se manifestent à partir de la clairière de culture initiale.

La projection ordonnée au plan géographique de groupes structurés au plan social

La mise en oeuvre de la première dépend, nous l'avons vu, de l'aptitude des premiers venus à accueillir d'autres migrants, à les aider à surmonter les difficultés de leur installation. Ces derniers ne se déplacent pas sans être certains, au moment du départ, qu'ils pourront disposer d'une parcelle où fixer l'enclos qui abritera leur famille, où cultiver le mil qui la nourrira. Ceux qui ne sont pas auparavant chefs d'une exploitation (près de 3/5 des nouveaux-venus âgés de moins de 35 ans), ou qui ne disposent que de faibles réserves de mil, attendent en outre une assistance vivrière directe ou indirecte. Pour les nouveaux-venus, rejoindre une "terre neuve" ne peut être une aventure économique. Sous peine de les exposer de front aux périls de l'installation, leur migration ne peut par ailleurs être une aventure sociale. Les relations qui les unissent à ceux qui les accueillent garantissent dans une large mesure que les aides attendues seront obtenues. Ceci a une importante implication: la vie sociale dans les groupements s'organise autour des hôtes, généralement des ainés. La migration porte en elle-même le respect de l'ordre lignager.

A mesure que le groupement s'étoffe, il affirme son identité et sa personnalité sociales. Mais aussi il se ferme aux migrants qui ne les partagent pas. Les exemples de Kamadena et Souri, près de Dédougou, et de Bondaotenga, près de Yé, montrent que le maintien d'un apport migratoire important et l'apparition de départs concourent à renforcer l'homogénéité et la cohésion sociales du groupement. L'architecture de ce dernier repose sur les relations qui unissent les nouveaux-venus à leur hôte, relations qui se situent à des rangs différents par rapport au fondateur du groupement (cf. l'exemple de Souri, carte N° 21.1). A chaque rang supplémentaire, ces relations sont de plus en plus étroites (cf. tableau N° 22). Inversement, bien qu'encore peu nombreux, les départs de familles semblent d'ores et déjà conduire à une sorte d'ajustement social: partent de préférence les familles qui se rattachent à leur hôte par les relations les plus lâches. A Souri, de 1970 à 1972, de tels départs -hors du groupement- concernent une famille sur huit lorsque ces relations sont étroites (même lignage, parenté maternelle), et une sur trois lorsqu'elles sont plus distendues. Ce double processus d'apport sélectif de parents proches et de reflux des individus plus marginaux est le même que celui observé dans la région de Siélé, saisi à un moment différent de l'histoire des groupements. Il relève des mêmes dynamiques sociales. Selon toute vraisemblance, il devrait mener au même

Carte N° 21. SOURI (Enquête 1970)

21.1. DATE D'INSTALLATION DES FAMILLES ET NATURE DES RELATIONS AVEC L'HÔTE SELON LES GROUPES SOCIO-RESIDENTIELS

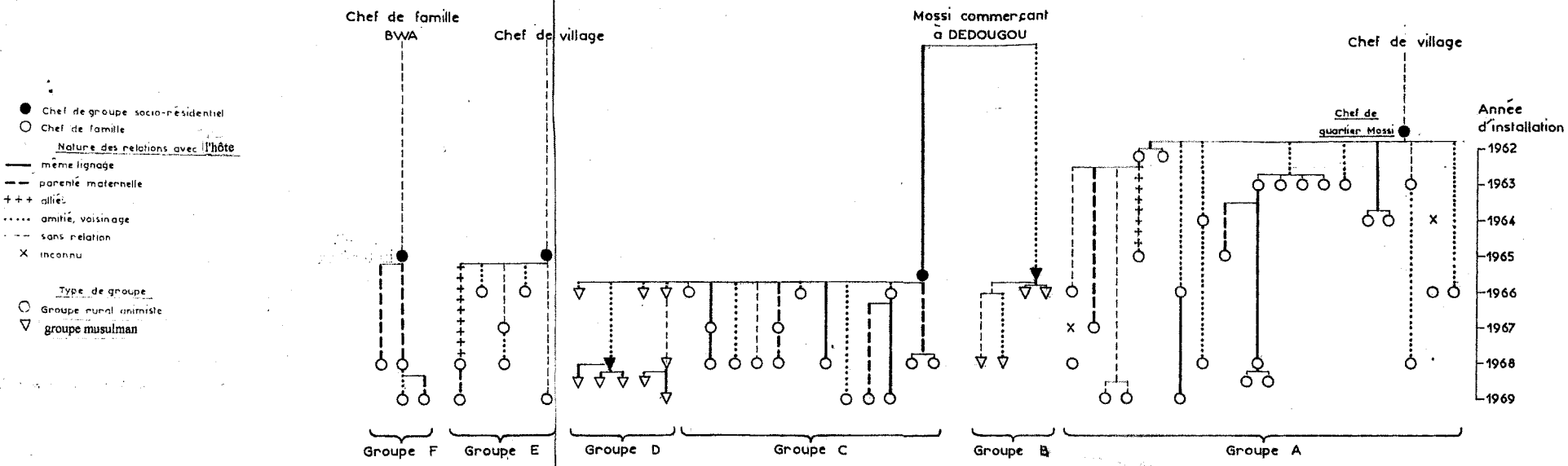

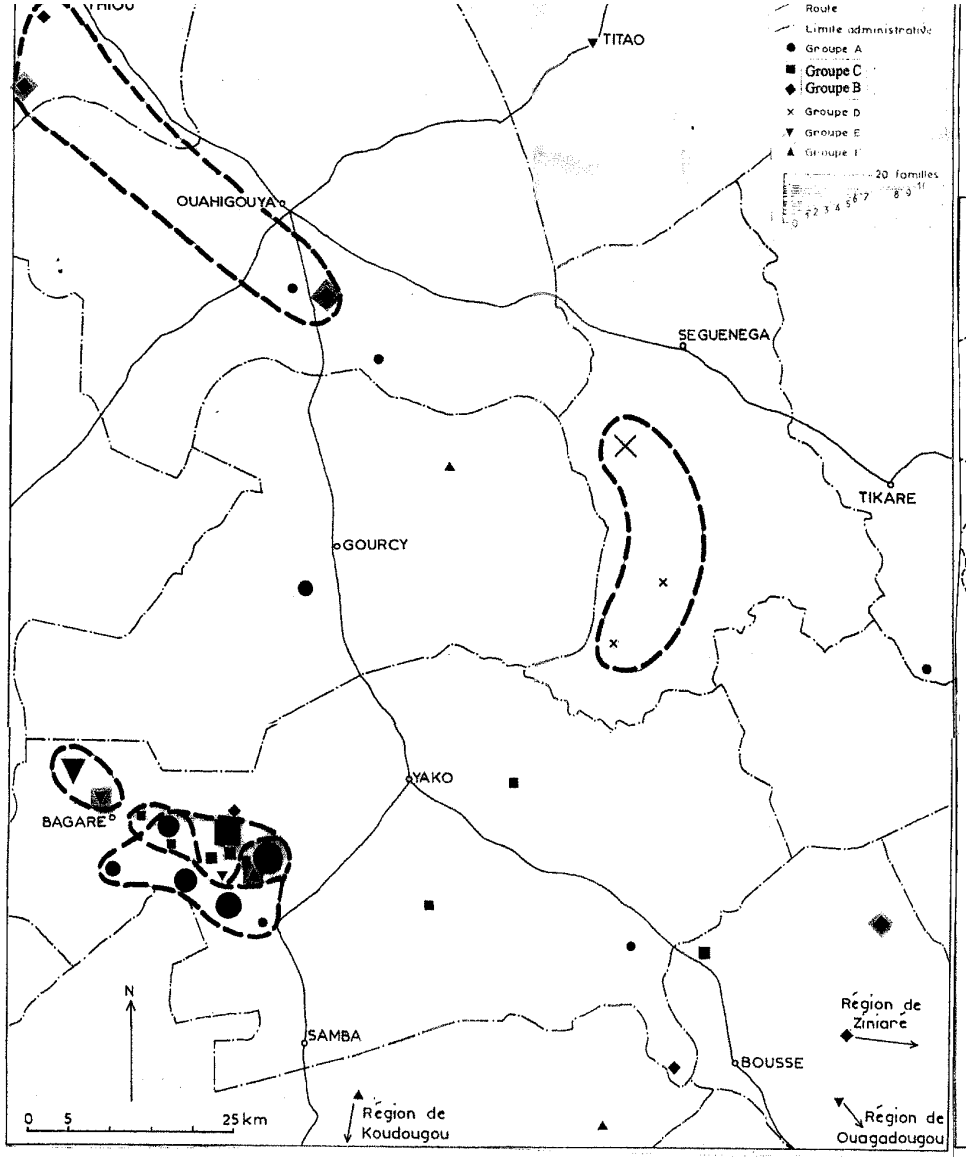

21.2. ORIGINE DES FAMILLES AU PAYS MOSSI SELON LES GROUPES SOCIO-RESIDENTIELS

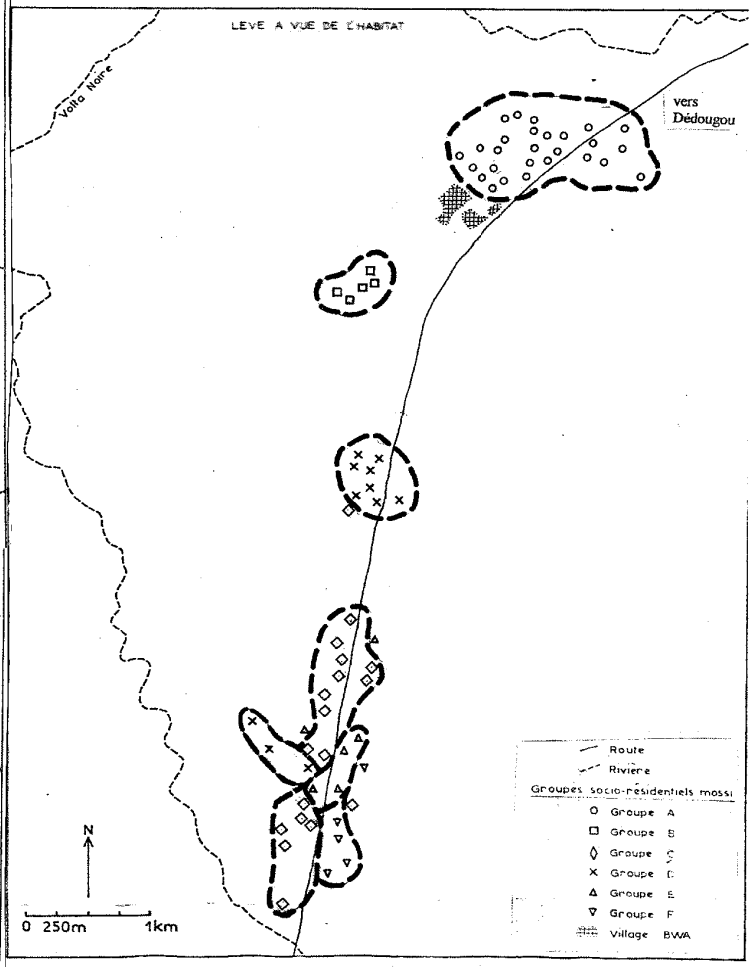

21.3. RÉPARTITION DE L'HABITAT SELON LES GROUPES SOCIO-RESIDENTIELS

modèle d'organisation sociale, modèle qui est aussi celui qui caractérise les villages du pays Mossi: un noyau lignager, entouré de quelques familles étroitement apparentées.

Dans les "terres neuves", les immigrés demeurent attachés à une façon d'être parmi les autres dans l'espace social propre à la société Mossi (1). Dans l'espace social et son expression résidentielle.

Tableau N°22. **Bondaotenga, Kamadena et Souri. Nature des relations avec l'hôte selon leur rang**

Relation de	*même lignage*	*parenté matern.*	*allié*	*ami, voisin*	*sans relation*
1° rang	30%	20%	4%	32%	14%
2° rang	46%	21%	7%	16%	10%
3° rang	70%	30%	-	-	-

A mesure que l'apport migratoire se poursuit, le processus d'installation des nouveaux-venus sur des terres confiées par l'hôte se répète. La clairière de culture initiale ne cesse de s'étendre, par agrandissements successifs, tandis que les champs éloignés se multiplient. Les diverses cellules sociales qui se constituent autour des fondateurs des groupements s'inscrivent régulièrement de façon ordonnée dans le paysage résidentiel (cf. l'exemple de Souri, carte N°21.3). Un tel processus ne peut se développer que si les immigrés exercent au moins implicitement une certaine maîtrise dans la gestion de l'espace qui entoure leurs enclos. Les terres confiées à l'origine au premier venu ne sont généralement pas délimitées. Le droit d'usage attribué s'adresse à un lieu plus qu'à une surface. Recevant ses premières parcelles de la part de son hôte, un nouvel arrivant s'installe comme derrière un écran. Il n'a initialement aucune empreinte géographique propre.

Lorsque le premier venu et après lui les autres immigrés agrandissent leurs parcelles autour de l'aire résidentielle, ils ne sollicitent pas l'accord des villageois. Conformément à leurs propres usages fonciers, ils considèrent que le droit qui leur a été confié s'étend naturellement aux extensions éventuelles de la parcelle. Pour leur part, les villageois sont désarmés face à ces extensions. L'utilisation prolongée du sol par les immigrés n'interrompt pas le droit d'usage temporaire -pour la durée de la mise en culture- qu'ils ont accordé. Les agrandissements successifs sont étrangers à leur propre mode d'exploitation du sol. Les immigrés acquièrent parfois de façon explicite une certaine autonomie dans la gestion de leur espace résidentiel. Face au nombre croissant de migrants qui lui sont présentés par le premier venu (mon petit frère, mon neveu,... souhaite se fixer à mes côtés), le chef de village charge celui-ci de procéder lui-même à leur installation, désignant à cet effet un secteur de terres autour de l'aire résidentielle. De fait, il abandonne ainsi tout contrôle politique sur l'apport migratoire. Le plus souvent, les villageois tolèrent, non parfois sans inquiétude, l'extension de l'aire résidentielle Mossi. Mais parfois -nous

1) Un aspect fait toutefois exception. La vie sociale dans les groupements est libérée de l'influence spécifique de la structure politique propre à la société Mossi. Dans les "terres neuves" actuelles, on n'observe nul part la mise en place de commandements territoriaux à l'échelon régional. Au niveau local, fondée généralement sur l'antériorité (avec des entorses, adaptations), la "chefferie" s'inscrit dans le cadre des relations lignagères, rappelant peut-être le passé lointain de la société Mossi. Eloignés des lieux d'exercice de leur fonction politique, les nakomsé sont un groupe social pami d'autres (mais ils évitent, semble-t-il, de se rattacher à un "kasma" appartenant à un groupe lignager sur lequel ils avaient autorité au pays Mossi). A cet égard, la migration est sans nul doute novatrice.

l'avons vu (ainsi à Bondaotenga, à Kari)- ils savent mettre en oeuvre une sorte de stratégie de sauvegarde, utilisant précipitamment les terres dont ils veulent se réserver l'usage ou l'interdire aux immigrés.

Gérer sans contrainte l'espace résidentiel est une condition pour que s'affirme la dynamique socio-familiale qui permettra au groupement de se développer. C'est une raison majeure de l'échec local de la pénétration Mossi. Dès lors que les villageois entendent négocier directement avec chacun des nouveaux arrivants les conditions de son installation -désigner un emplacement pour son enclos, lui attribuer une parcelle-, l'immigration demeure un phénomène individuel. Privés d'une de leurs principales fonctions -garantir que l'installation est possible, les premiers venus ne peuvent exercer un appel.

Fixé sur les terres du village Marka de Bouna, l'établissement Mossi de Bondaotenga rassemble 40 enclos en 1969 (l'administration recense 127 Mossi en 1967, 417 en 1972). Est-ce l'effet de la "pression" foncière exercée par les villageois (concrétisée par la multiplication de leurs champs autour des enclos): à partir de 1969, l'apport migratoire est plus modéré (cf. tableau N°8).

L'établissement a été fondé en 1964 par deux exploitants (l'un est le fils de la soeur de l'autre) originaires du même village au pays Mossi (Koro, canton de Darigma). Résidant auparavant à Doumbassa, ils se sont installés dans leur champ de brousse, à proximité (et avec l'accord) d'une famille de Bouna qui, en conflit avec son lignage, s'était fixée à l'écart du village. Bondaotenga est très homogène au plan socio-familial. L'un des "fondateurs" a été rejoint par 31 familles, dont 9 appartiennent à son lignage. Le second a accueilli 4 familles. Parmi les familles présentes, 17 sont originaires de Koro et 15 autres de villages très proches.

Avec ses quatre groupements (et deux familles isolées), Kamadena est davantage hétérogène. Deux ont été fondés en 1965 par des Mossi venus de Founa (Nouna), installés à proximité immédiate du village Bwa au Nord. En 1970, ils rassemblent respectivement 17 et 9 familles -en 1972, ces dernières se sont toutes fixées à 4 km au Sud sur les terres de Kari. Les fondateurs des deux autres groupements se sont adressés directement au chef du village qui leur a demandé de construire leurs enclos tout près de ce dernier au Sud. Ils ont été rejoints respectivement par 8 et 4 familles. En 1972, certains membres du premier de ces groupements résident dans le nouveau quartier Mossi créé à Kari. Cependant l'hétérogénéité sociale est relative. Parmi les 42 familles présentes en 1970, 38 sont originaires d'une nébuleuse de villages localisés à moins de 25 km de Bagaré; 21 familles proviennent de quatre villages situés à moins de 10 km les uns des autres. Pour 13 familles, l'hôte est membre du même lignage, et pour 10 autres il s'agit d'un parent "par les mères".

Le peuplement Mossi ne cesse de se développer: 3 enclos en 1967, 42 en 1970, 82 en 1972 (cf. tableau N°8). Cet essor concerne en particulier le nouveau quartier fixé à Kari (les immigrés sont recensés dans ce village): 13 enclos en 1970, 31 en 1972. Les départs de familles demeurent peu nombreux: nous dénombrons 10 enclos abandonnés en 1972 (3 à la suite d'un déplacement "interne"), dont 3 sont re-occupés L'administration recense à Kamadena 106 Mossi en 1967, 390 en 1972.

Les effectifs s'accroissent également à Kari: 107 en 1967, 326 en 1972. Ce village accueille depuis longtemps une communauté musulmane, installée près du village, réunissant des Yarsé et des Mossi (67 personnes en 1949, 70 en 1963), demeurée à l'écart des immigrations récentes. L'essor actuel de l'effectif est pour l'essentiel dû au nouveau quartier Mossi édifié au Nord du village. Pourra-t-il se poursuivre ? Les villageois Bwa ont précipitamment multiplié leurs champs à proximité du quartier Mossi, notamment aux abords des bas-fonds. Au total, selon les données administratives, Kamadena et sa cellule-fille de Kari rassemblent en 1972 plus de 600

immigrés; si le nombre de personnes par enclos familial que nous relevons en 1970 (dix) est demeuré le même en 1972, ils sont vraisemblablement près de 800.

Les photographies aériennes de 1962 saisissent les modalités de l'installation du premier immigré à Souri (cf. carte N°15). Depuis, ce quartier proche du village s'est considérablement étoffé: 28 enclos en 1970, 41 en 1972 (3 enclos sont abandonnés). En 1970, toutes les familles appartiennent à un même groupement dont le premier venu est le "kasma": il les a toutes présentées au chef de village et installées à ses cotés. Ce groupement est assez hétéroclite: sept migrants ont eu pour hôte un membre de leur lignage ou de leur parenté maternelle, mais quatorze autres ont logé chez un ami, ancien voisin, ou un "inconnu" (cf. carte N° 21.1). Les quatre cinquièmes des familles sont toutefois originaires d'une même grappe de villages proches, près de Bagaré (cf. carte N° 21.2). Deux des familles parties se sont fixées dans leur champ de brousse à un kilomètre au Nord du village au bord de la route menant à Dédougou.

Un Mossi commerçant à Dédougou, musulman, a été l'intermédiaire auprès du chef de village des fondateurs de deux groupements fixés respectivement à 0,5 et 1 km au Sud du village. En 1970, ils réunissent une quinzaine de familles. Tous leurs membres sont musulmans. Leur structure socio-familiale est très composite, alliant de petits noyaux lignagers et des familles isolées, pour lesquelles l'islam semble supplanter les relations de parenté. La plupart des familles sont venues directement du pays Mossi, principalement des Cercles de Ouahigouya et Seguenega, mais leurs lieux d'oriigine sont épars. L'habitat est compact: les enclos se tassent autour de celui du "kasma". La vie sociale est entièrement ordonnée autour de ce dernier (par ailleurs maître d'école coranique). En 1972, les deux groupements se sont pratiquement rejoints. Ensemble, ils rassemblent 21 enclos (trois autres sont abandonnés, dont un est re-occupé).

Rassemblés pratiquement dans une même aire résidentielle, trois groupements se sont installés encore plus au Sud au bord de la route. Deux ont été fondés par des migrants accueillis directement par un villageois (un ancien militaire, frère du chef de village) qui leur a cédé une de ses parcelles. Un troisième a été introduit auprès du chef de village par le commerçant de Dédoiugou précédent. Ce "quartier" s'est développé rapidement. Il réunit déjà 31 enclos en 1970, puis 38 en 1972 (mais 15 enclos sont abandonnés, dont 8 sont re-occupés). Certaines des familles parties contribuent au développement du nouveau quartier situé au Nord du village (13 enclos en 1972). D'autres se sont installées dans leurs champs de brousse et ont fondées trois petits quartiers (également 13 enclos en 1972) localisés vers l'Est au pied d'un plateau cuirassé (cf. carte N°17). La plupart des familles viennent des environs deBagaré (quelques unes de la région de Gourcy). Mais elles n'ont guère derrelations avec les immigrés fixés près du village. "Les Mossi étant devenus trop nmbreux", à la demande du chef de village, le premier venu est responsable auprès de lui du comportement des autres familles, et il lui présente les nouveaux-venus

Dans l'ensemble, le peuplement Mossi progresse à un rythme accéléré (cf .tableau N°8):1 enclos en 1962, 33 en 1967, 73 en 1970, 122 en 1972 -soit, à cette date, sans doute plus de 1000 personnes (nous en dénombrons 602 en 1970). De son coté, l'administration recense 52 immigrés en 1963, 252 en 1967, 814 en 1972.

La carte N°17 illustre le double processus de la progression des aires résidentielles Mossi à Souri et Kamadena: une extension de ces aires et des essaimages en particulier le long de l'axe routier qui mène de Dédougou à Bobo-Dioulasso. Toutes partagent le même site sur les pentes peu accusées situées au pied des plateaux cuirassés; les sols se développent sur un matériau gréseux, sableux à sablo-argileux, ils sont plus gravillonnaires en surface en haut des pentes. Ces sols ont une aptitude agricole médiocre (ils sont peu exploités par les villageois), mais ils sont relativement bien drainés: les murs en banco des enclos sont à l'abri d'eaux stagnantes. Le faible effectif des villageois Bwa, l'étendue très restreinte des parcelles proches de leur habitat,

l'alignement privilégié de leurs champs de brousse sur les bas glacis à proximité des bas-fonds (cf. carte N° 5) ont ouvert ces sites à l'habitat et aux champs de village des immigrés: ils sont. déjà largement occupés en 1972

Les terres sous contrôle

Le maintien d'un apport migratoire important dans un groupement est souvent suivi très vite par des départs. Certains migrants souhaitent partir afin "d'être à l'aise" au plan social ou géographique. Soit, nous l'avons vu, des distorsions apparaissent dans son architecture socio-familiale, en particulier lorsque les familles sont reliées avec le "kasma" et entre elles par des relations distendues. Ou bien l'extension de l'aire résidentielle se heurte à des limites -un bas-fond ou une zone inculte, des champs de villageois,...: les enclos se pressent les uns contre les autres, les parcelles qui les entourent sont de plus en plus petites. Soit aussi, les immigrés éprouvent des difficultés pour étendre, renouveler leurs champs temporaires, parce qu'ils sont devenus nombreux ou que les villageois s'efforcent de préserver leur espace agricole.

27 familles ont quitté Souri et Kamadena -y compris le nouveau quartier implanté à Kari- depuis leur fondation jusque 1972. Six départs sont consécutifs au décès du chef de famille; trois familles sont retournées au pays Mossi, quatre ont "disparu"; quatorze familles se sont fixées dans des sites d'autres "terres neuves", notamment dans les régions de Ouarkoye, Solenzo, Houndé.

Une extension géographique locale

De façon générale, les villageois Bwa et Marka attribuent aux premiers immigrés des terrains de culture à proximité des leurs, parfois dans leur prolongement. Les nouveaux-venus se multipliant, ils tolèrent que leurs champs de brousse s'écartent et colonisent des terres plus éloignées. Les immigrés peuvent mettre à profit cet isolement géographique pour utiliser le sol avec une certaine autonomie: regrouper leurs champs, les exploiter selon leurs propres usages (dont le cheminement des parcelles). Les nouvelles clairières de culture qui naissent ainsi à l'écart des champs des villageois sont autant d'opportunités offertes à l'éclatement de l'aire résidentielle Mossi.

Le processus le plus fréquent est celui d'un transfert "dérobé" de l'habitat. Un immigré édifie dans son champ de brousse d'abord un campement de culture saisonnier -justifié par l'éloignement, puis un enclos permanent: il l'entoure de parcelles qui seront régulièrement exploitées, tandis qu'il étend par ailleurs son champ. L'accord obtenu du groupe maître du sol pour cultiver ce dernier est détourné en un droit d'habiter qui, selon les usages Mossi, inclut celui d'exploiter les terres proches. De fait le groupe est dessaisi de leur contrôle. Ayant initialement cédé un droit d'usage lié à la durée de la mise en culture d'un champ de brousse, il ne peut s'opposer à l'utilisation continue du sol par l'intermédiaire de parcelles plus ou moins permanentes autour des nouveaux enclos.

Dès lors qu'il en a la capacité sociale, l'immigré ne tarde pas à être rejoint par des familles déjà présentes dans le village, et à attirer une partie des apports migratoires ultérieurs. La dynamique socio-familiale mise en oeuvre conduit à l'essor d'une nouvelle aire socio-résidentielle. Souri et Kamadena en offre plusieurs exemples (cf. carte N°17); dans le second cas, une aire s'est développée sur les terres d'un village voisin -ainsi investies à "revers". Déjà observé dans la région de Siélé, un tel processus géographique conduit peu à peu à un essaimage des immigrés à partir de leurs premiers lieux d'habitat, et à la formation à l'écart de ces derniers d'un réseau de cellules résidentielles plus ou moins proches. Cet essaimage s'effectue souvent sans que les villageois en soient avisés, et parfois malgré leur évidente désapprobation. Mais tôt ou tard, les immigrés sont amenés à exploiter des champs plus éloignés, à l'écart de l'aire résidentielle. Leurs usages et ceux des villageois concordent: nul ne saurait défricher un champ

de brousse sans l'accord du maître du sol et son intervention lors des rites d'usage. Si les villageois sont désarmés face à des aires résidentielles qui s'étendent et essaiment insidieusement, ils savent conserver la maîtrise foncière des terres exploitées à l'écart de celles-ci. Ils peuvent multiplier les mesures de sauvegarde. Les unes sont destinées à préserver les terres qu'ils souhaitent se réserver, soit en les exploitant (ainsi à Kari autour du groupement créé au Nord du village), soit en confiant aux immigrés des terres parmi les moins généreuses ou les plus éloignées, et donc les moins utiles pour eux-mêmes. D'autres visent à limiter l'envahissement de leur territoire: ils confinent les champs des immigrés dans une partie de leur espace foncier et s'opposent à toute extension hors de celle-ci. Eprouvant des difficultés à obtenir des terres suffisamment étendues ou productives, les immigrés s'en plaignent (ainsi à Doumbassa, à Sagala) et en avertissent ceux qui voudraient les rejoindre. Mais la "résistance" des villageois est affaiblie par l'histoire contemporaine du peuplement. Surtout en pays Bwa, ils disposent de vastes territoires au regard de leur effectif: les terres situées à la périphérie sont inexploitées depuis longtemps; de fait elles leur sont peu utiles.

A défaut de contrôler les apports migratoires et l'extension des aires résidentielles, les villageois restent maîtres de l'attribution des champs de brousse. C'est un facteur efficace de la régulation des effectifs des immigrés. En raison de la longue période de jachère qui suit la mise en valeur de ces champs, les terres cultivées ne représentent que le tiers ou le quart des surfaces nécessaires au bon fonctionnement des exploitations agricoles Mossi. Un apport migratoire massif peut conduire à une situation locale de surpeuplement: les exploitants ne peuvent renouveler leurs champs temporaires. Cette situation apparaît d'autant plus vite que ces derniers mettent en oeuvre un système agricole très extensif, peu économe de l'espace. Certains d'entre eux quittent le village et se dirigent vers d'autres lieux, proches ou lointains, contribuant notamment à l'avancée géographique de la "terre neuve". D'autres font glisser leurs champs sur les terres de villages voisins (de Doumbassa à Bouna, de Kirikongo à Tora, de Kamadena à Kari), provoquant parfois une vive réaction des villageois concernés, en particulier dès lors qu'ils édifient des enclos dans leurs champs. Par contre, lorsqu'il s'effectue en direction de la Volta noire, un tel glissement débride l'apport migratoire.

Le déversement de l'espace agricole dans la vallée

C'est l'atout de la vallée de la Volta noire et de ses rives inoccupées: la présence de vastes étendues de terres sur lesquelles l'espace agricole des immigrés peut se déployer sans contrainte. Les populations qui y résidaient sont parties depuis longtemps déjà, souvent avant le début du 20° siècle: elles ont disparu ou, parfois, quelques familles se sont intégrées dans d'autres collectivités villageoises plus à l'écart de la rivière. Les immigrés fixent leurs champs sur des terres tombées en déshérence dont l'usage ne leur est généralement pas contesté, sauf lorsque des descendants des anciens maîtres du sol résident à proximité: ils s'efforcent alors d'affirmer leur maîtrise foncière, en venant défricher des terres et parfois, en raison de l'éloignement, en fixant des campements de culture (ce qu'ont fait par exemple des villageois de Kari).

Malgré l'ampleur de l'apport migratoire Mossi et l'étendue assez restreinte de leur territoire, les villageois de Kamadena n'ont pas été acculés à des mesures désespérées pour préserver leur espace foncier. Pendant quelques années, les immigrés ont exploité uniquement les terres du village. Puis, certains sont partis s'installer sur les terres de Kari. Une fraction croissante des autres mettent en valeur désormais des terrains situés près des rives de la Volta noire, par-delà Sagala, à plus de 5 km à vol d'oiseau (mais aucun n'y a édifié un campement de culture). L'espace agricole des Mossi de Kamadena s'est déversé dans la vallée, dessinant une véritable "rue" de champs le long de la rivière - qui fait écho à la "rue" d'enclos le long de la route (la même observation peut être faite pour Souri). En 1971, le tiers des surfaces cultivées par les immigrés y est localisé, cette proportion étant sans doute destinée à s'accroître.

Un tel déversement de l'espace agricole Mossi hors du territoire du village-hôte vers la vallée s'observe dans les deux "terres neuves" nées sur les bords de la Volta noire. Dans une large mesure, celles-ci ne se sont développées qu'en raison de la proximité de la vallée -ce dont témoignent leur configuration: elles s'étirent le long de celle-ci. Après avoir conquis leur autonomie résidentielle, condition d'un draînage de nouveaux-venus, les immigrés échappent progressivement au contrôle exercé par les collectivités-hôtes sur leur espace foncier en multipliant leurs champs dans la vallée. Ils peuvent s'engager dans une véritable course aux défrichements, expression la plus concrète et significative de ce qu'ils attendent de leur migration: de vastes terrains ce culture et d'abondantes récoltes de mil.

Les processus sociaux et géographiques mis en oeuvre par les immigrés pour investir les "terres neuves", et les comportements qui les soutiennent, présentent nombre d'aspects qui rappelent les phases initiales, il y a quelques décennies, de la colonisation du no man's land séparant les pays Samo et Mossi: appel sélectif auprès de parents exercé par les premiers arrivants, processus d'ajustement social au sein des groupements, extension des aires résidentielles et essaimages notamment sur les terres de villages voisins, ... Les migrations vers les "terres neuves" conduiront-elles aux "modèles" -au plan social, géographique, économique- qu'offre de nos jours l'implantation Mossi dans la région de Siélé ?

Depuis quelque temps déjà, celle-ci est densément occupée tandis que les villageois Samo veillent à ce que le peuplement Mossi ne déborde pas vers l'Ouest, au-delà du "marigot de Yaba". Les "modèles" observés s'inscrivent dans un contexte caractérisé par l'enfermement de l'espace à la disposition des immigrés... .auquel ces derniers tentent actuellement d'échapper en se rendant en grand nombre dans des "terres neuves". Pour l'instant, celles-ci offrent un espace "ouvert". A l'échelle locale, les immigrés peuvent étendre leurs espaces agricoles en direction de la vallée de la Volta noire. D'autres se déplacent vers le front de la "terre neuve" et contribuent à le faire avancer, ou bien ils se rendent dans d'autres "terres neuves". De telles dynamiques géographiques peuvent-elles être sans fin ? Les projets investis par les migrants dans les "terres neuves" pourront-ils s'accommoder d'un retour des "modèles" offerts par la région de Siélé ?

2- Pour un mieux-être économique

Les nouveaux-venus s'installent en général à la fin de la saison sèche. Ils ont mis à profit celle-ci pour visiter leur futur lieu de résidence, préparer leur déplacement. Un départ tardif permet aussi de consommer une grande partie de la précédente récolte vivrière et de vendre ce qui reste à une période de l'année où les prix deviennent avantageux. Par contre, le migrant ne peut faire face à d'importants travaux de défrichement car les pluies approchent. Le plus souvent, il se contente la première année d'exploiter la parcelle qui lui est confiée par son hôte dans l'aire résidentielle ou ses marges immédiates, recherchant par ailleurs des revenus complémentaires (vente de bois ou de noix de karité, salariat agricole, artisanat traditionnel). Puis il agrandit son exploitation et met en valeur une part croissante de parcelles plus ou moins éloignées, mais situées sur des terres reposées, "neuves".

A Bondaotenga et Kamadena, les exploitations des migrants venus les premiers sont deux fois plus étendues que celles des nouveaux-venus (cf. annexe N°11.2). A Kamadena, aux parcelles proches des enclos s'ajoutent et se substituent avec le temps des champs temporaires plus ou moins éloignés (cf. annexe N°11.4). A Bondaotenga, les exploitations s'agrandissent également, mais l'enfermement de l'aire résidentielle Mossi par des champs cultivés par les villageois de Bouna interdit de fait l'extension de cette aire (cf. carte N° 22): les nouveaux-venus doivent d'emblée exploiter des parcelles plus éloignées.

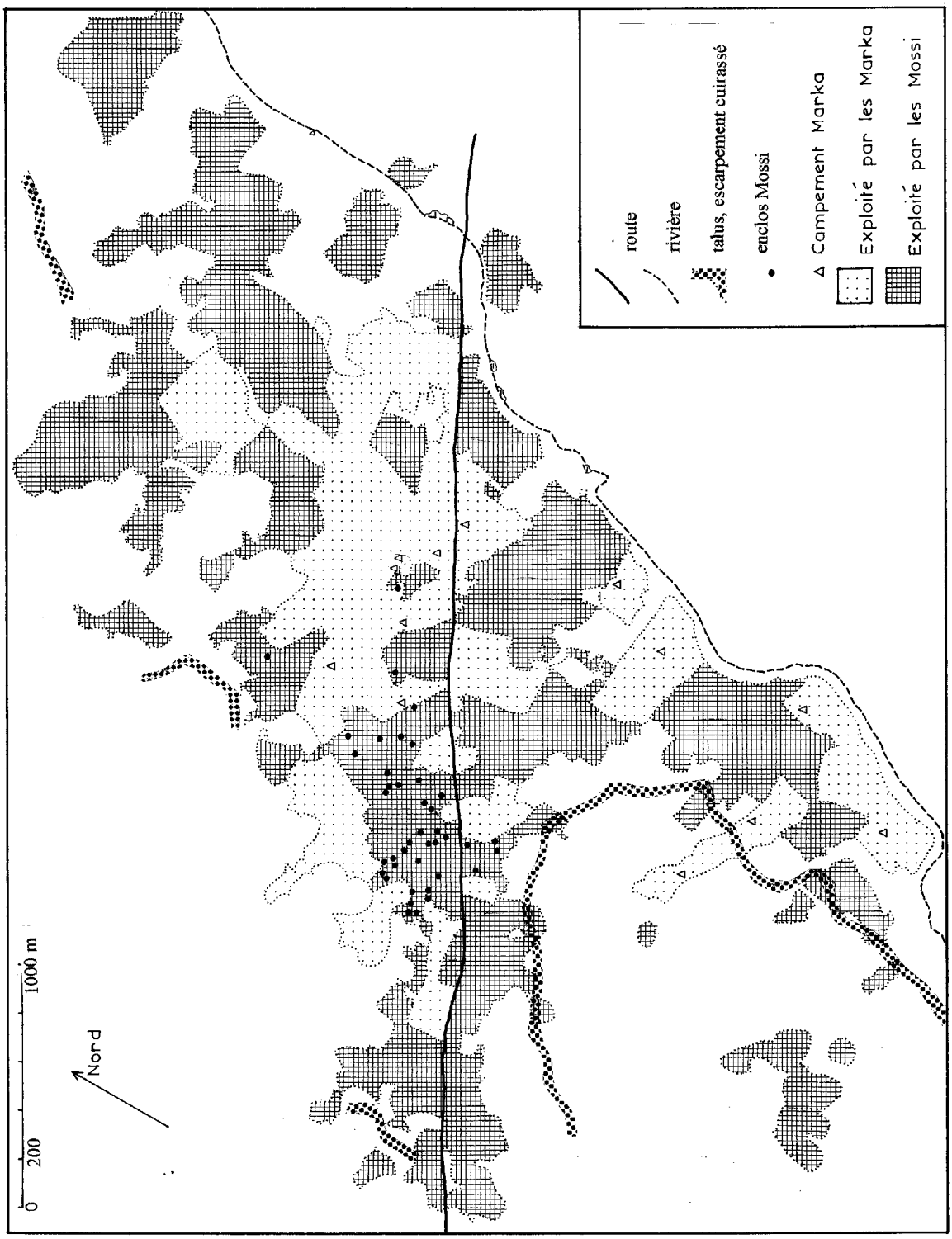

Carte N° 22. OCCUPATION DU SOL PAR LES GROUPES MARKA ET MOSSI A BONDAOTENGA (1970)

L'étendue et la structure de l'exploitation ne se stabilisent pas avant la troisième ou quatrième année. Les surfaces cultivées, la part consacrée aux cultures vivrières et inversement

aux cultures commerciales, la place tenue par les parcelles personnelles évoluent avec le temps. L'image "moyenne" qu'offre les exploitations de Bondaotenga et Kamadena doit beaucoup à la présence d'une fraction importante de nouveaux-venus dont les exploitations sont encore inachevées. L'étude du système agricole qui répond aux aspirations des immigrés doit être menée en s'attachant aux exploitations les plus anciennes. La structure de celles-ci est-elle définitive ? A Kamadena en particulier, elle s'associe à une situation caractérisée par la multiplication des champs dans la vallée de la Volta noire: l'espace est -provisoirement- sans bornes.

Un comportement agricole libéré des contraintes géographiques

L'image de vastes champs cernés de "forêts" est, avec son complément, le grand nombre de greniers débordant de mil, un puissant phare des migrations vers les "terres neuves". Embellie à mesure qu'elle se transmet de bouche à oreille, elle est un des éléments les plus déterminants de la décision de partir. Les faits sont clairs: la phase d'installation franchie, les exploitants de Bondaotenga et Kamadena mettent en valeur des surfaces deux fois plus étendues qu'au pays Mossi. –près d'un hectare par personne, et deux hectares par actif (cf. annexe N°11.2)

Les exploitants Mossi de Daboura (dans la "terre neuve" proche de Solenso, sur la rive gauche de la Volta noire) et de Tiogo ("terre neuve" riveraine de la Volta noire près de Tenado) cultivent des surfaces comparables (BENOIT, 1973 et SIDIBE, 1969).

A Bondaotenga, les champs de village, enserrés par des parcelles exploitées par des villageois, ne représentent qu'un dixième environ des surfaces cultivées (cf. annexe N°11.4), fait tout à fait inhabituel dans les espaces agricoles Mossi. Quelques champs temporaires s'intercalent entre des parcelles Marka le long du bas-fond situé à l'Est de l'aire résidentielle. La plupart des autres tapissent les pentes gravillonnaires du glacis qui relie ce bas-fond aux surfaces cuirassées qui le dominent au Nord et à l'Ouest (cf. carte N° 22). A Kamadena ("quartier" fixé sur les terres de Kari non compris), les parcelles qui entourent les enclos représentent près de la moitié des surfaces cultivées; chaque unité socio-résidentielle est cernée par sa propre auréole de champs de village plus ou moins permanents (cf. carte N° 23). Une fraction des champs temporaires est proche de l'habitat. Le plus souvent, ils se localisent à proximité des deux bas-fonds qui délimitent le territoire villageois au Nord et au Sud, mélangés à des parcelles Bwa. Quelques uns se dispersent sur la butte cuirassée qui domine le village à l'Est. Les autres sont situés près de la Volta noire, sur le bourrelet de berge et les parties exondées de la plaine d'inondation, ou au pied du plateau cuirassé qui surmonte celle-ci. Reflet du processus de formation des exploitations, la part des champs de village varie sensiblement selon la durée de présence des exploitants (cf. annexe N°11.4). La moitié des nouveaux-venus (présents depuis un ou deux ans) se contentent de cultiver autour de leur enclos. Inversement presque tous les migrants les plus anciens (plus de quatre années de présence) exploitent des champs éloignés, mais ils ne le font que depuis peu de temps. Ils sont les acteurs privilégiés de la mise en valeur des terres dans la vallée de la Volta noire.

Ce rôle apparaît dans une certaine mesure comme une contre-partie de la fonction d'hôte qu'ils ont pour la plupart exercée. Cédant fréquemment aux nouveaux-venus qui les rejoignent une partie de leurs terrains de culture dans l'aire résidentielle, ils sont conduits naturellement à en rechercher d'autres pour eux-mêmes. Mais aussi cette fonction leur procure un avantage indiscutable. Les prestations de travail, plus ou moins contractuelles, dont ils bénéficient de la part des nouveaux-venus en échange de l'aide vivrière qu'ils leur ont apportée, accroissent sensiblement la force de travail dont ils disposent. Elles leur permettent de surmonter le "goulot d'étranglement" des sarclages, et donc d'étendre leurs terrains de culture. Cet avantage est particulièrement grand lorsque le nouveau-venu loge chez son hôte pendant l'hivernage: il

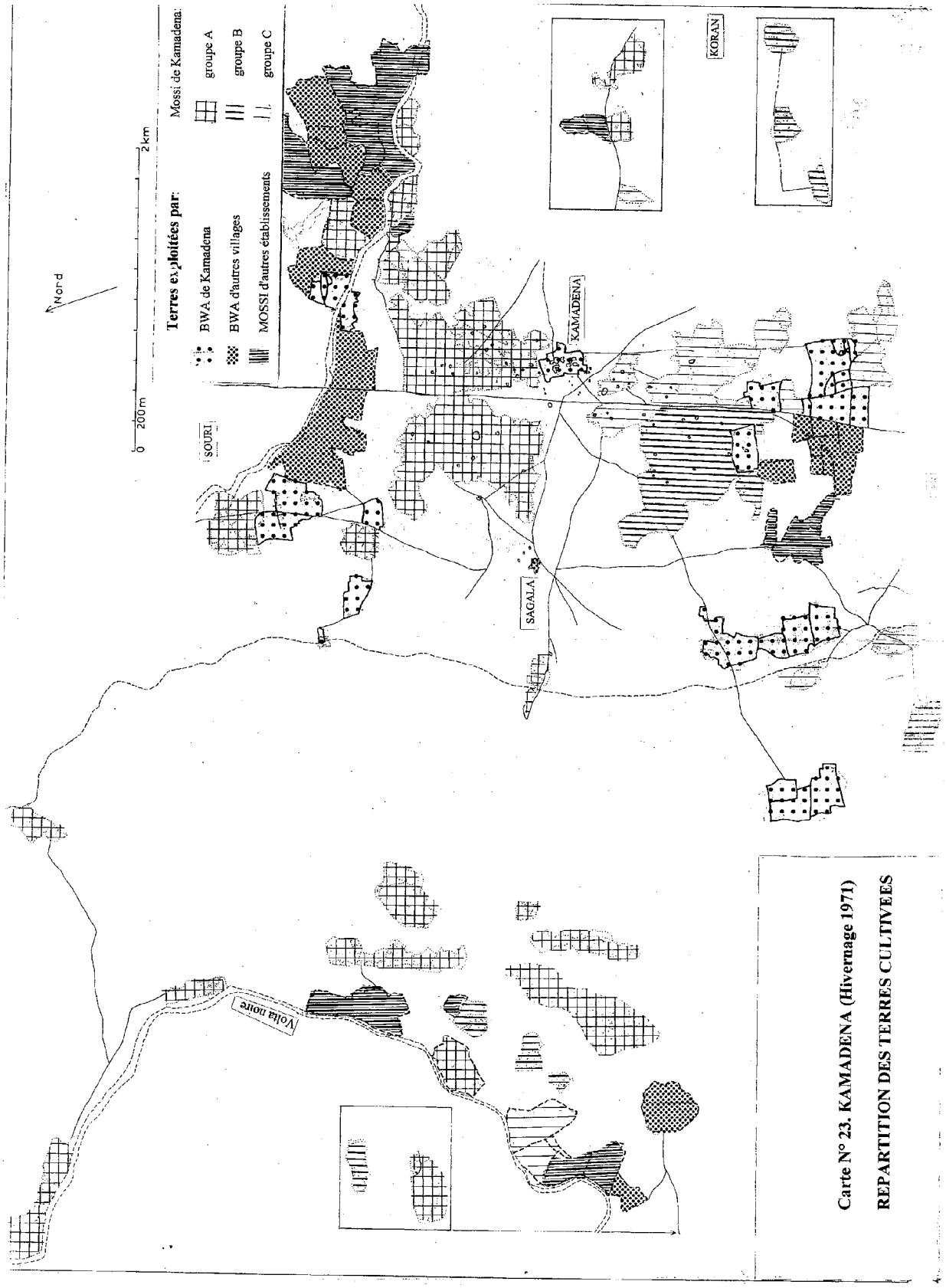

Carte N° 23. KAMADENA (Hivernage 1971)

REPARTITION DES TERRES CULTIVEES

l'assiste régulièrement dans ses travaux agricoles. Mais il est temporaire, lié au maintien d'un apport migratoire.

L'économiste G. ANCEY (1975) estime que dans la "terre neuve" près de Dédougou, les exploitants les plus anciens reçoivent en juillet et août 45 journées de travail de plus qu'ils n'en offrent: ils doublent presque la quantité de travail investie dans leurs champs.

Par rapport au pays Mossi, les surfaces cultivées par les migrants les plus anciens témoignent d'une sorte de défoulement géographique, effet de la rencontre avec la "grande brousse". Il s'exprime par une véritable course aux défrichements et la mise en oeuvre d'un système agricole particulièrement extensif (ainsi, à Kamadena, les champs éloignés ne sont sarclés qu'une seule fois). Soulignons le rôle important et complémentaire qu'assurent le vélo (rares sont les exploitants qui n'en disposent pas, sauf parmi les nouveaux-venus), et la charrette (dont l'usage s'est répandu parmi les migrants les plus anciens): ils repoussent les limites des.terres accessibles. La seconde permet en particulier de surmonter la lourde charge que réprésente le transport de récoltes abondantes depuis des champs très éloignés.

Usant du même arsenal de techniques et outils agricoles, les immigrés les plus anciens de la région de Dédougou consacrent deux fois moins de temps de travail à l'hectare cultivé que les exploitants des environs de Bagaré, au pays Mossi. Mais la durée totale des activités agricoles par personne active demeure comparable (ANCEY, 1975)

Ce comportement est au service d'une agriculture essentiellement vivrière (cf. annexe N°11). De même qu'au pays Mossi, les neuf dixièmes des surfaces sont consacrées aux mils et sorghos, ainsi qu'à leur cortège de plantes accompagnatrices (haricot, mais aussi sésame sur les nouvelles défriches). Les premiers sont plus fréquents dans les parcelles autour des enclos, les seconds prédominent dans les champs temporaires plus ou moins éloignés. Cette "faim" de mil est partagée par tous les migrants quelle que soit la date de leur installation et l'étendue des surfaces cultivées (cf. tableau N°23). L'exemple de Bondaotenga illustre la volonté des exploitants de constituer des réserves de céréales (cf. tableau N° 24). Des surplus sont couramment vendus. Souvent, il ne s'agit que de quantités limitées, pour répondre à un besoin d'argent immédiat. Mais quelques migrants obtiennent par ce moyen des revenus monétaires

Tableau N° 23. **Bondaotenga et Kamadena. Part des cultures vivrières dans les surfaces cultivées selon la durée de présence des exploitants.**

	durée de présence			
	1-2 ans	*3-4 ans*	*5-6 ans*	*toutes durées*
Part des cultures vivrières	94 %	93 %	91 %	93 %

Tableau N° 24. **Bondaotenga. Importance des ressources vivrières (nombre de greniers) selon la durée de présence des exploitants**.

Unités-greniers *	durée de présence		
	1-2 ans	3-4 ans	> 4 ans
< 10	55 %	44 %	13 %
10-19	36	56	37
> 20	9	-	50
nombre moyen/ exploitant	12	11	22

* Il est admis par convention que, selon leur dimension -petit, moyen, gros-, les greniers correspondent respectivement à 1, 2 et 4 "unités-greniers"

conséquents (supérieurs à 10000 CFA).

Par rapport au pays Mossi, les surfaces consacrées aux cultures commerciales s'accroissent en valeur absolue. Les exploitants les plus anciens de Bondaotenga et Kamadena vouent en moyenne 85 ares à l'arachide, au coton, au sésame (ce dernier est souvent mélangé aux céréales: les surfaces qui lui sont réellement réservées ne peuvent être appréciées). Les deux tiers d'entre eux cultivent du coton, certains sur des surfaces considérables (cf. tableau N°25). Les données recueillies auprès de l'O.R.D. illustrent la croissance de la production commercialisée de coton à mesure que les établissements "vieillissent" et que le nombre de migrants anciens s'élève. (cf. tableau N° 26).

Limitée dans les "jeunes" exploitations, la part des surfaces cultivées à titre personnel par les aides-familiaux tend ensuite à s'élever; leur superficie augmente d'autant plus que l'exploitation s'agrandit et par ailleurs comporte davantage de personnes actives. Presque toutes localisées à la périphérie des champs de village, les parcelles s'étendent sur des surfaces inhabituelles au pays Mossi: en moyenne, près d'un hectare dans les exploitations les plus anciennes (cf. annexe N°11.3). Les parcelles personnelles des femmes (épouses, filles, "mères") représentent 60% de cette superficie, mais chacune n'excède pas un quart d'hectare. Celle du jeune homme célibataire est de l'ordre d'un demi-hectare, tandis que celle de l'homme marié (aidé par les membres de sa famille) atteint un hectare: elle préfigure sa future exploitation. Chez les hommes, mils et sorghos -destinés le plus souvent à la vente- sont largement prédominants (88% à Bondaotenga, 82 % à Kamadena). Ils restent importants chez les femmes qui cependant se consacrent volontiers à l'arachide et au pois (68% des surfaces cultivées à Bondaotenga, 38% à Kamadena) et ont le monopole des condiments.

Une indiscutable aisance vivrière, des surplus de céréales, des revenus monétaires accrus notamment pour les aides-familiaux ? Et cependant dans ses grandes lignes la structure des

Tableau N° 25. **Bondaotenga et Kamadena. Surfaces cultivées en coton par exploitation, selon la durée de présence.**

Surface en coton	Durée de présence de l'exploitant		
	1-2 ans	*3-4 ans*	*> 4 ans*
< 25 ares	9	6	4
25-75	7	3	2
75-150	-	2	3
150-300	-	-	2
> 300	-	-	1
% de non producteurs	62 %	64%	37%

Tableau N°26. **Evolution de la production commercialisée de coton par les Mossi de Kamadena et Souri (données O.R.D.)**

	Campagne agricole		
	1969-1970	*1970-71*	*1971-72*
Kamadena	0,9 tonne	1,5 t.	4,2 t.
Souri	9,2	13,8	16,2

exploitations demeure traditionnelle, le comportement des exploitants n'est guère modifié. Les changements observés apparaissent l'effet direct de la disparition des contraintes géographiques

pesant sur les exploitations. A Bondaotenga et à Kamadena, les cultures commerciales, les parcelles personnelles occupent, en valeur relative, la même place qu'à Dakola au pays Mossi (cf. tableau N°17). Mais grâce à la plus grande étendue des surfaces cultivées, les unes et les autres retrouvent dans le premier cas des fonctions -principalement monétaires- qu'elles ne parviennent plus à assurer dans le second. On relève que de telles fonctions sont également assurées dans les exploitations Mossi de Raotenga: cultures commerciales et parcelles personnelles s'étendent sur des superficies tout à fait comparables à celles observées à Bondaotenga et Kamadena, malgré des surfaces cultivées par personne plus modestes. Elles y parviennent en augmentant la part qui leur est réservée (15% au lieu de 10%) dans l'espace agricole. On relève également que les exploitants de Raotenga s'assurent une certaine aisance vivrière en consacrant environ les trois quarts d'un hectare par personne aux mils et sorghos. Avec un peu plus d'un hectare par personne réservé aux céréales, sur des sols souvent reposés, les exploitants les plus anciens de Bondaotenga et Kamadena se procurent davantage qu'une aisance vivrière. Les surfaces supplémentaires emblavées leur apportent des excédents vivriers. Autour de ces "surplus" se nouent des stratégies qui définissent des aspects nouveaux de la société et de l'économie des immigrés.

Une économie monétaire fondée sur les excédents agricoles

Le retour des surplus vivriers

L'effectif des exploitations tend à croître avec la durée d'installation, mais le rapport entre personnes inactives et actives n'évolue guère. Dans l'ensemble, à Kamadena (les faits sont moins nets à Bondaotenga) les plus grosses exploitations cultivent les surfaces les plus grandes -rapportées à chaque individu: elles disposent ainsi des excédents les plus considérables. La plus grande étendue des terres cultivées est l'effet surtout de la puissance sociale des plus grosses familles, et de l'appel qu'elles exercent sur les nouveaux-venus. Selon que l'effectif de leur famille est inférieur à 10, compris entre 10 et 20 ou supérieur à 20 personnes, les migrants les plus anciens ont drainé vers eux en moyenne respectivement 1, 2,8 et 6 familles. Les surplus vivriers leur donnent les moyens d'accueillir de nouveaux immigrés, de les héberger et nourrir provisoirement, de leur procurer ensuite éventuellement un secours vivrier. Mais aussi, par le biais des prestations de travail, plus ou moins spontanées ou contractuelles, obtenues en échange de cette aide, les hôtes récupèrent sur leur future récolte le mil cédé aux nouveaux-venus. Ces derniers contribuent à reconstituer les surplus vivriers et restituent à leur hôte les moyens nécessaires pour accueillir à nouveau des migrants. Ces surplus sont ainsi un instrument de l'organisation sociale des groupements autour des familles les premières venues et parmi elles, de façon privilégiée, les plus importantes par leur effectif et leur puissance sociale.

Les excédents vivriers sont garants du lendemain. Ils servent à faire face aux aléas des récoltes selon notamment les conditions climatiques ou l'état de santé des personnes actives. Le symbole privilégié de cette garantie est le grand nombre et la taille des greniers édifiés devant les enclos familiaux. Cependant, dès lors que la nouvelle récolte est satisfaisante et paraît devoir couvrir largement les besoins familiaux, l'exploitant vend ce qui subsiste de la récolte précédente, soit sur les marchés locaux, soit plus fréquemment aux collecteurs qui achètent les excédents pour le compte de commerçants. Ainsi qu'en témoigne déjà la part prédominante qu'ils occupent dans les parcelles personnelles des aides-familiaux masculins (85% des surfaces cultivées), mils et sorghos sont aussi -et redeviennent, par rapport au pays Mossi- des cultures commerciales. Selon leurs témoignages, environ la moitié des exploitants de Kamadena -surtout parmi ceux venus depuis peu- ont récolté en 1969-70 moins de 50 paniers de mils et sorghos (en épis), le plus souvent entre 30 et 40. Pour un tiers des exploitants, la récolte a été de 50 à 100 paniers et, pour un dixième, supérieure à 200 paniers: pour les premiers, et surtout pour les seconds, délibérément recherchés, les surplus sont destinés à être vendus. Les trois plus gros producteurs

de céréales de Bondaotenga ont obtenu entre 20000 et 30000 CFA de la vente de leurs mils et sorghos excédentaires.

Cette ouverture à une production agricole monétarisée, par le biais aussi bien des cultures de rente (coton, sésame) que des excédents céréaliers, est un des aspects les plus remarquables de l'économie des immigrés anciens dans les "terres neuves". Les unes ou les autres leur permettent de se procurer des biens qui témoignent d'une certaine prospérité ou la garantissent: un habitat amélioré et des éléments de confort domestique, le petit bétail. Ils fondent aussi toute une série d'activités complémentaires à but monétaire qui, bien souvent menées par les migrants les plus anciens, consolident leur prééminence économique issue de l'agriculture.

Une économie rurale traditionnelle prospère

Les difficultés du transport, la nécessité de se procurer de l'argent pour couvrir les frais du déplacement, pour acheter du mil en attendant la première récolte obligent nombre de migrants à vendre tout ou partir de leur petit bétail (moutons, chèvres, volailles) avant leur départ. L'aisance vivrière acquise, les revenus monétaires issus de l'agriculture sont consacrés en premier lieu à constituer ou reconstituer le troupeau familial. De nombreuses volailles, plusieurs moutons et chèvres sont, avec les gros greniers, les premiers témoins irrécusables de la "réussite" de la migration. Ils sont destinés surtout à faire face aux besoins monétaires courants. L'évolution du cheptel ovin et caprin dans plusieurs établissements selon la durée de présence des familles montre l'ampleur des investissements qui lui sont consentis. Les migrants les plus anciens possèdent trois fois plus de têtes que les nouveaux-venus (cf. tableau N°27). Pour quelques uns d'entre eux, à Bondaotenga et surtout à Kamadena mieux situé (près de la ville de Dédougou et sur un grand axe routier), l'élevage des moutons et chèvres (six exploitants de Kamadena

Tableau N° 27. **Evolution du cheptel ovin et caprin selon la durée de présence des familles *.**

Nombre de têtes	durée de présence		
	1-2 ans	*3-4 ans*	*> 4 ans*
0	50%	30%	15%
1-5	30	51	44
6-10	13	9	12
> 10	7	9	29
	100	100	100
nombre moyen/ 10 familles	28	35	88
nombre moyen /10 éleveurs	57	50	103

** données recueillies à Kamadena, Koran, Sagala, Souri et Bondaotenga*

possèdent en moyenne 15 têtes), et aussi celui de la volaille, deviennent une source délibérée de revenus monétaires Les premiers sont généralement vendus un à un sur le marché de Dédougou. Les volailles par contre sont collectées par des commerçants spécialisés qui les acheminent vers Bobo-Dioulasso et au-delà vers la Côte d'Ivoire. Relevons que de rares immigrés possèdent des bovins.

Les revenus monétaires sont consacrés en second lieu à améliorer l'habitat. Aux petites cases en paille construites lors de l'installation se substituent, un ou deux ans après, des cases traditionnelles rondes aux murs en banco. Après trois ou quatre année de présence, certains chefs de famille édifient pour leur propre usage une case rectangulaire au toit de tôle, et se procurent quelques éléments de confort domestique (lit en bambou, fauteuil,...). Les briques de banco sont

fabriquées avec l'aide des parents et voisins et, souvent, avec celle de manoeuvres (rémunérés 1 CFA la brique), toujours Mossi: ce sont, soit des nouveaux-venus en quête d'argent pour acheter du mil, soit des individus de passage venus généralement du pays Mossi pour "chercher" leur impôt.

G. ANCEY (1975) montre que, dans la région de Dédougou, la valeur monétaire de l'équipement destiné à l'habitat varie de moins de 500 CFA à plus de 5000 CFA selon la durée de présence des migrants.

Posséder un petit troupeau familial, améliorer l'habitat sont des objectifs qu'atteignent presque tous les migrants anciens. Ils consacrent le retour d'une économie rurale traditionnelle prospère. Mais nombre de migrants vont plus loin et recherchent des revenus monétaires conséquents. Quelques uns les trouvent, nous l'avons vu, dans l'élevage. Les autres utilisent les excédents agricoles dont ils disposent pour investir de l'argent dans des activités destinées à faire face aux besoins d'équipement ou de consommation des immigrés, et aussi à pallier l'insuffisance du réseau commercial existant.

L'argent obtenu sur place

Quelques migrants (cinq à Kamadena, un seul à Bondaotenga où les terrains de culture sont moins éloignés) achètent une charrette et un âne pour transporter leur propre récolte, et surtout celle des autres immigrés. Des récoltes abondantes sur des champs lointains font de leur transport un nouveau "goulot d'étranglement". Moyennant le versement d'une tine de mil par voyage à son propriétaire, l'exploitant loue une charrette (la capacité moyenne est de dix paniers) afin d'éviter de longs et multiples déplacements et de limiter les pertes dues aux déprédations des animaux sauvages (singes surtout). A Kamadena, l'un des propriétaires d'une charrette, en la louant (une quarantaine de voyages, soit un rapport de l'ordre de 12000 CFA) a récupéré en une année une grande partie de l'argent qu'il a déboursé pour acheter la charrette et l'âne (18000 CFA). L'attelage peut également être utilisé pour ramener au bord de la route les nombreux arbustes et branchages obtenus lors du défrichement d'un champ éloigné; ils sont acheminés ensuite en particulier vers Dédougou (la vente de bois est plus fréquente à Souri et Kamadena, proches de la ville).

Après le transport des récoltes, l'écoulement des surplus. De "gros" commerçants de Dédougou, Tougan, ou même de villes du pays Mossi, ont mis en place un réseau de "correspondants" (3 à Souri, 2 à Kamadena, 2 à Bondaotenga, 1 à Sagala,...). Ces derniers sont chargés de collecter pour leur compte les produits du crû (mils et sorghos, sésame et noix de karité) auprès de leurs voisins et de les rassembler près de leur enclos familial, où un camion viendra les chercher. Ils confient à leurs "correspondants" une certaine somme d'argent (généralement 20000 ou 25000 CFA) et leur attribuent une ristourne pour chaque sac collecté.

En 1969-70, Lamoussa Z. a ainsi rassemblé à Kamadena, au profit d'un commerçant de Dédougou, 60 sacs de sésame, 70 sacs de noix de karité et 30 sacs de mil: il a obtenu respectivement pour chaque sac une ristourne de 150 CFA, 75 CFA et 100 CFA, soit un gain total proche de 17000 CFA.

A Bondaotenga, Pousga K. est "correspondant" de deux commerçants, l'un résidant à Dédougou -pour la collecte des mils et sorghos-, l'autre à Kirikongo (lui-même "correspondant" d'un autre commerçant) pour celle du karité. Il a rassemblé 30 sacs de mils et sorghos (17 exploitants de Bondaotenga lui ont vendu un sac, et cinq autres 2 ou 3 sacs), et 40 sacs de noix de karité. Il a touché une ristourne, modeste, de 60 CFA par sac.

Presque tous ces "gros" commerçants sont Mossi. Ils transportent le sésame et les noix de karité à Bobo-Dioulasso. Par contre, mils et sorghos sont écoulés surtout vers les villes du pays Mossi (Ouahigouya, Koudougou, Ouagadougou), signalant ainsi ce qui pourrait être une des fonctions des "terres neuves": ravitailler en céréales les populations urbaines du pays Mossi. De même les collecteurs achètent les produits essentiellement auprès des immigrés Mossi, sauf pour

les noix de karité ("les femmes Bobo ne cultivent pas, aussi ramassent-elles beaucoup les noix de karité"). Leur activité est assez limitée dans le temps: elle est maximale au moment des récoltes, et un peu plus tard à la période du versement de l'impôt.

Elevage, location de charrettes, collecte de produits du crû apportent ensemble une grande part des revenus complémentaires à l'agriculture. Parce qu'elles appelent d'importants investissements, les deux premières activités sont exercées essentiellement par des migrants anciens. La dernière peut s'ouvrir à des individus récemment installés; son efficacité doit beaucoup à l'étendue parmi les immigrés fixés à proximité du champ socio-familial de celui qui la pratique

D'autres activités sont également représentées. Moins liées à la vie agricole, elles sont plus souvent prises en charge par des nouveaux-venus. L'artisanat traditionnel (tissage, vannerie, poterie, forge,...) fournit des revenus monétaires souvent modestes (quelques milliers de CFA). Généralement exclusif du précédent, l'artisanat plus moderne -menuiserie, réparation de vélos, boulangerie (2 à Souri, 1 à Kamadena)- est moins pratiqué, mais il est sensiblement plus rémunérateur. Les activités commerciales, si répandues au pays Mossi, sont ici curieusement peu fréquentes: quelques "grossistes" (kola, tissu de pagne) et colporteurs seulement. La proximité de la ville de Dédougou, la présence d'un grand axe routier sillonné par de nombreux commerçants.... et par des colporteurs venus du pays Mossi, et peut-être aussi le faible intérêt monétaire du petit commerce, en sont vraisemblablement responsables.

En définitive, la plupart des migrants les plus anciens s'adonnent, outre à une agriculture vivrière proprement dite tournée vers les besoins familiaux, soit à une agriculture "commerciale" fondée sur les excédents vivriers ou les cultures de rente, soit à l'élevage ou à une autre activité développée dans le "sillage" des récoltes (transport, collecte). Elles leur procurent des revenus monétaires nettement plus élevés que ceux obtenus auparavant au pays Mossi. Les "terres neuves" permettent aux immigrés, après quelques années de séjour, de s'extraire de l'économie vivrière d'autosubsistance à laquelle ce dernier les condamnait.

Selon G .ANCEY (1975), le revenu monétaire net des exploitants les plus anciens de la région de Dédougou est sensiblement supérieur (près de 10000 CFA et de 13000 CFA parmi les migrants présents respectivement depuis 4-6 ans et plus de 6 ans) à celui des exploitants de la région de Yako, au pays Mossi (moins de 4000 CFA).

Quelques migrants associent à l'agriculture "commerciale" l'une ou l'autre des activités complémentaires (parfois deux simultanément). Par leur comportement et des revenus monétaires considérables (plusieurs dizaines de milliers de francs CFA), ils se distinguent des autres immigrés et apparaissent de véritables "entrepreneurs" ruraux. (cf. annexe N°12). Ils mettent à profit les "terres neuves" pour s'assurer une indiscutable promotion économique, et jeter les bases d'un petit capitalisme rural.

Ces migrants anciens sont par excellence les cadres sociaux des groupements: ils ont accueilli les autres immigrés et ils sont à la tête des unités sociales rassemblées. C'est un fait socio-économique remarquable: l'argent est, de façon privilégiée, entre les mains de ceux qui ont le pouvoir social. Issu avant tout des migrations de travail, l'argent est détenu au pays Mossi par les jeunes adultes ou adolescents. Les hommes les plus âgés, les "aînés", ne souhaitent pas qu'il devienne, entre les mains de ces derniers, un moyen économique de contester leur prééminence sociale, en particulier dans deux domaines essentiels: le contrôle des terres et celui des échanges matrimoniaux (J. CAPRON –J.M. KOHLER, 1975). Cet argent est condamné à s'investir dans des secteurs économiques (petit commerce) ou sociaux (rapports entre les jeunes gens) marginaux. Ce blocage social disparaît dans les "terres neuves". Produit sur place, investi dans l'élevage, l'achat d'une charrette, ... l'argent permet à ceux qui le détiennent de prolonger au plan économique leur suprématie sociale.

De même que ceux de la région de Siélé, dans les "terres neuves" les immigrés acquièrent une certaine aisance vivrière, et ils rétablissent des équilibres fondamentaux au sein de leurs exploitations: étendue des parcelles personnelles, des cultures commerciales. Ils y ajoutent, d'une part la production d'excédents vivriers, souvent modestes, parfois importants, d'autre part l'exercice plus fréquent d'activités complémentaires rémunératrices qui, à divers titres, doivent beaucoup à ces excédents. Ce sont là les apports spécifiques des "terres neuves". L'atout central est bien dans les terres "neuves". Des terres abondantes, surtout lorsque l'espace agricole se déverse dans la vallée de la Volta noire. Et aussi, des terres inexploitées depuis longtemps, reposées, généreuses malgré des façons culturales sommaires.

Le recul de la migration de travail

Mais dans les "terres neuves" les exploitants disposent certainement par ailleurs d'un atout démographique: grâce notamment au plus jeune âge des chefs de famille (48 ans au lieu de 54 dans l'Ouest du pays Mossi), ils sont libérés de certaines contraintes ou "pesanteurs". La part des personnes âgées est sensiblement réduite; certaines sont reparties (notamment, les veuves). Parmi les adultes, la proportion des hommes n'apparaît pas être déséquilibrée par l'absence de ceux partis depuis longtemps à l'étranger. L'envoi fréquent des fillettes au pays Mossi pour y recevoir une éducation conforme à la tradition réduit l'importance des enfants inactifs (cf. tableau N°28).
Mais l'atout démographique est l'effet aussi d'un recul sensible des migrations de travail à l'étranger et de la part des jeunes adultes ou adolescents absents: 10% parmi les hommes et 5% parmi les femmes, au lieu respectivement d'environ 25 et 10% dans l'Ouest du pays Mossi. Au demeurant, les trois cinquièmes des départs sont survenus avant l'installation dans le lieu actuel (cf. tableau N°29), en particulier parmi les hommes mariés -ils représentent 30% des hommes absents. Est-ce l'effet d'une mobilisation des membres actifs de la famille, ou du caractère moins agissant des facteurs qui conduisent les jeunes hommes à émigrer ? De même que dans la région de Siélé, on relève la relation qui s'établit entre le maintien au village d'une partie des jeunes gens et, d'une part la plus grande étendue des parcelles personnelles des hommes aides-familiaux -dont les revenus monétaires sont ainsi accrus-, d'autre part un âge au mariage plus précoce qu'au pays Mossi: à 30-35 ans, la plupart des hommes sont mariés, et un sur quatre est déjà polygame (cf. tableau N°30).

Au total, malgré de nombreux jeunes enfants, les exploitations sont mieux équilibrées au plan démographique. Au pays Mossi, à 100 hommes actifs correspondent 216 enfants, 132

Tableau N° 28. **Structure démographique de la population immigrée présente ***

	H	*F*	*ensemble*	*Pays Mossi **	*H/100 F*	*Pays Mossi**
0-4 ans	10,1%	9,2%	19,4%	14,4 %	110	101
5-14	18,4	11,6	29,9	23,5	159	105
15-29	11,5	11,4	22,8	29,1	101	114
30-44	9,3	8,3	17,6	16,9	112	81
45-59	3,8	3,3	7,1	10,2	112	87
> 60	2,1	1,0	3,1	6,0	210	107
	55,2	44,8	100	100		

*Les données présentées dans les tableaux N° 28, 29 et 30 sont issues des enquêtes menées en 1969-70 dans les établissements suivants: Bondaotenga et Melou (Toma), Kamadena, Koran, Sagala et Souri (Dédougou)
** ORSTOM (1975)

Tableau N° 29. **Aspects des migrations de travail**

29.1. Position du départ du migrant par rapport à la date d'installation de la famille dans le lieu actuel

départ	*célibataire*	*marié*	*ensemble*
antérieur	55%	73%	60%
postérieur	45	27	40

29.2 Durée d'absence du migrant

< 2 ans	26%	-	18%
2-4	46	38	44
5-9	16	33	21
> 10	12	29	17
	100	100	100

29.3 Age au départ des migrants

15-19 ans	50%	13%	40%
20-24	42	47	44
25-29	8	20	10
> 30	-	20	6
	100	100	100

29.4 Motivations du départ des migrants (selon le chef de famille)

	argent	*travail, commerce*	*enlèvement épouse*	*divers*
célibataire	67%	7%	-	26%
marié	31	8	53	8

Tableau N° 30. **Etat matrimonial de la population masculine**

	Nombre d'épouses					*Taux*
	0	*1*	*2*	*3*	*4*	*polygamie*
20-24 ans	78%	18%	4%	-	-	1,18
25-29	53	44	3	-	-	1,12
30-34	12	65	21	2	-	1,29
35-39	19	56	17	8	-	1,41
40-49	5	50	28	17	-	1,65
50-59	5	59	26	10	-	1,49
> 60	14	52	24	7	3	1,60
						1,44

Note: toutes les épouses sont Mossi

femmes et 26 vieillards (ORSTOM, 1975); dans les "terres neuves", ces effectifs sont respectivement 200, 94 et 13. Les premiers ont à leur charge 242 inactifs (enfants, vieillards), et les seconds 213 seulement. Par ailleurs, la part des femmes parmi les actifs diffère: 57% dans le premier cas, 48% dans le second; or, mobilisées par les tâches domestiques, l'entretien des enfants, elles participent moins que les hommes aux activités dans les champs. Ce sont là des

éléments propices à une efficacité accrue du travail agricole, et une plus grande aptitude des exploitations à dégager des excédents.

Quel avenir ?

Les immigrés de la région de Siélé ont préservé les formes et les équilibres traditionnels de l'économie rurale Mossi: la sécurité vivrière, une place suffisante laissée aux activités à but monétaires, la possibilité donnée aux hommes aides-familiaux d'obtenir des revenus agricoles personnels. Par rapport à cette économie, le pays Mossi d'une part, les "terres neuves" d'autre part offrent deux situations opposées.

Dans le premier, l'économie s'est repliée pour l'essentiel sur une autosubsistance vivrière plus ou moins bien assurée, et elle ne laisse place qu'à quelques activités complémentaires médiocrement efficaces (artisanat traditionnel, petit commerce, parfois jardinage). L'argent est trop rare -l'impôt versé- pour qu'il en soit autrement. Les exploitants parviennent d'autant moins à mettre en oeuvre une agriculture "commerciale" rémunératrice, qu'ils ne peuvent plus guère compter sur la solidarité des aides-familiaux masculins, privés des revenus personnels que leur ménageait la tradition. Les migrations de travail reposent, pour une large part, sur ce double déséquilibre introduit dans le fonctionnement des exploitations. Elles contribuent à affaiblir encore la force de travail familiale et les ressources vivrières. Frappé d'une sorte d'interdit social, l'argent ramené par les migrants ne peut par ailleurs irriguer l'économie villageoise.

Inversement, les migrants les plus anciens des "terres neuves" mettent à profit les atouts dont ils disposent -à caractère géographique (des terres abondantes), démographique (une force de travail plus efficiente), économique (les prestations de travail des nouveaux-venus), social (l'argent entre les mains des cadres sociaux)- pour exploiter des surfaces "supplémentaires" et dégager des excédents agricoles (vivriers ou non). Directement, ou investis dans des activités complémentaires (élevage, achat de charrettes), ces excédents apportent aux exploitants des revenus monétaires notables, parfois importants. Plus abondant, l'argent favorise les activités "tertiaires". Au regard de la région de Siélé, les "terres neuves" permettent aux exploitants de s'ouvrir plus largement à des formes monétarisées de l'économie rurale.

Mais pour l'instant seuls les migrants les plus anciens parviennent à un tel résultat. Ceux qui les ont rejoints suivront-ils leur chemin ? Seront-ils à même de cultiver les surfaces "supplémentaires" qui fondent les changements observés dans l'organisation et le niveau de la production agricole ? Pourront-ils pratiquer des activités complémentaires avec la même efficacité ? On doit convenir que l'avenir est incertain.

L'implantation Mossi dans les "terres neuves" des régions de Yé et Dédougou est encore dans une phase pionnière. L'espace agricole des immigrés ne présente pas son visage définitif. Le déploiement des champs sur le territoire du village-hôte, leur glissement sur celui de villages voisins, leur déversement dans la vallée de la Volta noire permettent de faire face à l'insertion de nouveaux-venus et au renouvellement des parcelles cultivées. L'espace est ouvert, sans bornes. Il l'est semble-t-il davantage au Sud de Dédougou. Peu nombreuses, éparpillées dans de petits villages, inscrites dans des vastes territoires dont une partie n'est guère exploitée depuis longtemps, les populations Bwa paraissent désarmées face à la pression exercée sur leurs terres par les immigrés. Elles savent toutefois préserver, en les mettant en valeur parfois précipitamment, les parties de leurs territoires, proches de leur habitat, offrant les sols agricoles les plus attractifs, aux abords des bas-fonds. Au Sud de Douroula et près de Yé, les populations Marka sont également peu nombreuses, mais rassemblées dans des collectivités importantes. Musulmanes, elles attirent peu les immigrés -la plupart sont animistes- à proximité de leur habitat. Mais ces derniers pénètrent souvent sur leurs territoires par la périphérie. Les anciens foyers de peuplement le long de la route Tougan-Dédougou (Doumbassa en particulier) jouent à

cet égard le rôle de "tête de pont" d'où les immigrés essaiment, par bonds successifs, sur les terres des villages environnants. Mais, à défaut de maîtriser les apports migratoires, les villageois sont bien davantage déterminés à conserver le contrôle de leurs terres, même situées à plusieurs kilomètres de leurs villages. Ainsi que l'illustre l'exemple de Bondaotenga, ils peuvent multiplier les champs autour des établissements Mossi et contenir leur développement.

Le maintien d'un apport migratoire Mossi important, pour une part en raison même de la réussite économique des premiers venus, fait que l'espace ne saurait rester durablement "ouvert". Les besoins en terres d'un exploitant incluent les surfaces nécessaires au renouvellement périodique des champs temporaires. Une insuffisance des terres ne se manifeste qu'avec un certain retard par rapport au gonflement des effectifs. Elle peut imposer un ajustement ultérieur de ces derniers aux surfaces effectivement disponibles. Il appele non seulement un arrêt ou un recul de l'apport migratoire, mais aussi un certain nombre de départs de familles.

Au niveau de Kamadena, les terres de la vallée de la Volta noire sont limitées à l'Est par une avancée d'un plateau cuirassé -pour l'essentiel inculte (cf. carte N°17). Elles sont étroites (de 0,5 à 1,5 km) et elles comportent de nombreuses zones plus ou moins durablement inondées en hivernage ou offrant des sols excessivement lourds que les immigrés ne peuvent cultiver avec leurs techniques traditionnelles. Seuls sont exploités les bourrelets de berge, plus en arrière quelques aires un peu plus élevées échappant aux crues de la rivière et, vers l'Est, les terres situées sur les basses pentes au pied du talus cuirassé. Compte tenu des sols inexploitables, sur près de 2,5 km le long de la vallée, les terres sont déjà pour une grande part occupées (cf. carte N°23). Pour l'instant, de nouveaux champs pourront être défrichés au moins en direction du Nord (vers le Sud, les terres sont investies par des villageois et immigrés Mossi de Kari), au prix d'un éloignement croissant. Peut-être en raison de l'abondance de la faune sauvage (et des moustiques...), et sans doute en raison de l'éloignement de la route, véritable artère de la vie économique et sociale, jusqu'à présent aucun exploitant Mossi n'a édifié un campement de culture.

L'espace agricole Mossi rencontrera inévitablement des bornes géographiques. Peut-on espérer que l'ajustement des effectifs les conduira spontanément à un niveau tel que les immigrés toujours présents seront à même d'exploiter de vastes terrains de culture et de conserver les avantages économiques qui en résultent ? Doit-on craindre une occupation des terres qui ramènerait l'économie des immigrés au niveau de celle des exploitants de la région de Siélé ? Venus de celle-ci, ils retrouveraient en somme -après quelques années d'opulence vivrière- une situation comparable à celle qu'ils ont quittée. Venus du pays Mossi, ils conserveraient un relatif avantage économique. Compte tenu de l'ampleur de la "ruée" actuelle des immigrés, le prix préalable est de nombreux départs vers d'autres villages, d'autres "terres neuves", processus d'ores et déjà engagé.

D'un coté, de vastes "forêts" détruites, des terres devenant à leur tour "vieilles", ceci au détriment du capital foncier des populations locales; une économie rurale prospère -après quelques années difficiles- mais qui, fondée sur les surplus agricoles que permettent les vastes surfaces cultivées, est menacée par la fin des terres "neuves". De l'autre, une sorte de "boulimie" géographique conduisant une fraction importante des immigrés à partir vers un nouvel "eldorado" vivrier. Est-ce là l'avenir des immigrés ?

Ceux qui demeureront sur place disposent toutefois de plusieurs atouts qui pourraient leur permettre de conserver un système de production relativement efficace, au-delà d'une simple sécurité vivrière. Le plus important est sans doute le déblocage social de l'argent: agir afin d'en obtenir une grande quantité cesse de relever d'un comportement "déviant", mettant en cause l'édifice social et les valeurs sur lesquelles il repose. Tandis qu'au pays Mossi, et dans une certaine mesure également dans la région de Siélé, l'argent est confiné sur les marges de

l'économie et de la société, dans les "terres neuves" il prend place -actuellement- au coeur de celles-ci.

Le deuxième atout est dans la mise en place d'un réseau de collecteurs de produits du crû (dont en particulier les céréales) drainant ces derniers vers les villes du pays Mossi ou vers Bobo-Dioulasso et la Côte d'Ivoire. Absent ou inefficace au pays Mossi et dans la région de Siélé -sauf pour le coton-, ce réseau de commercialisation est dans les "terres neuves" une incitation à produire davantage. Par sa densité, son adaptation aux conditions locales de la production et la diversité des produits concernés, son insertion sociale parmi les immigrés, il apparaît être un puissant facteur de développement agricole.

Les migrants les plus anciens sont actuellement les principaux utilisateurs de ce réseau. Pour produire des excédents, ils bénéficient notamment de l'appoint en force de travail apporté par les migrants récemment venus en échange des diverses aides obtenues. Cet appoint est éminemment temporaire, lié à la phase de formation des groupements. Un relais paraît toutefois d'ores et déjà être assuré par les salariés agricoles venus du pays Mossi, déjà nombreux dans les "terres neuves". Huit exploitants de Bondatenga, Kamadena et Souri ont bénéficié chacun, en 1969, de plus de 50 journées de travail de la part de tels manoeuvres. Nombre d'autres immigrés ont également fait appel à ces derniers de façon plus épisodique.

Associée à l'avantage démographique dont disposent par ailleurs les immigrés, l'utilisation d'une main d'oeuvre salariée accroît la quantité et l'efficacité du travail agricole. Dans les conditions présentes, seuls les excédents agricoles, vivriers et autres, gages de revenus monétaires, paraissent être à même de fonder des activités tertiaires complémentaires rémunératrices: en permettant les investissements nécessaires, en développant le pouvoir d'achat des immigrés.

Les immigrés sauront-ils mettre à profit les atouts dont ils disposent pour se procurer de tels excédents lorsque leur espace agricole et leur effectif seront stabilisés ? Dans l'hypothèse -la plus probable- où ils ne pourraient plus exploiter les surfaces "supplémentaires" nécessaires, sauront-ils modifier leur système agricole, gérer le sol de façon plus économe à l'aide de méthodes culturales plus intensives, viser à une plus grande productivité à l'unité de surface, maîtriser l'eau dans les terres de la vallée ? Seront-ils encouragés, aidés à le faire ?

Mais deux questions préalables s'imposent: comment les immigrés perçoivent-ils leur nouveau lieu d'installation ? sont-ils déterminés à y demeurer durablement ?.

3-Du statut d'immigré à celui de résident ?

Une expression utilisée par quelques immigrés paraît caractériser le courant migratoire dirigé vers les "terres neuves": ils disent avoir recherché un *yir-pallé*, un nouveau "chez-soi". De quel "chez-soi" s'agit-il ? Deux éléments semblent bien le définir: un paysage socio-résidentiel familier, des facteurs de production agricole rénovés. Deux questions sont posées aux immigrés dans les établissements objets d'une enquête détaillée: envisagez-vous de retourner au pays Mossi ? pour quelles raisons ? Les réponses apportées éclairent ce qu'ils attendent de leur nouveau lieu d'installation.

Dans les deux "terres neuves", un peu plus de la moitié des immigrés (50-55%) affirment qu'ils retourneront au pays Mossi. Cette proportion varie relativement peu selon la date du départ de celui-ci: 45-50% et près de 60% parmi ceux partis respectivement avant 1960 -dont les deux tiers avant 1945 (la plupart ont résidé auparavant dans une autre aire d'immigration), ou après 1960 (un grand nombre sont venus directement du pays Mossi). L'oeuvre du temps apparaît modeste, et les individus venus d'un autre lieu d'immigration (principalement des régionsde Siélé et de Nouna) se distinguent peu. Pour ces immigrés, le nouveau "chez-soi" recherché ne serait donc qu'un havre temporaire. La grande majorité d'entre eux évoquent les liens indissolubles qui les attachent à leur village natal ou à leur lignage; quelques uns estiment qu'ils devront partir

lorsque ce sera leur tour de devenir *bud-kasma* (chef du lignage ou segment lignager) ou pour aider leur père devenu trop âgé. Village natal et lignage ne peuvent guère être dissociés. Un terme les désigne conjointement, celui de *ba-yiri*, à la fois enclos familial du père, demeure des membres du *budu*, lieu où sont enterrés les ancêtres. Les autres immigrés (moins du quart) affirment qu'ils n'ont jamais envisagé de demeurer définitivement hors du pays Mossi. Leur séjour dans une "terre neuve" a un objectif précis, à caractère économique: "je ne suis parti que pour chercher du mil, ... pour la culture" sont les réponses les plus courantes. Il s'interrompra dès qu'il sera atteint: "je retournerai dès que j'aurai gagné assez de mil,... assez de richesse, ...assez d'argent pour faire du commerce". Pour tous, le village d'origine demeure le foyer essentiel de la vie socio-familiale. On ne peut déplacer son *ba-yiri*.

Et cependant, une petite majorité des migrants partis du pays Mossi depuis longtemps et une forte minorité parmi les autres affirment qu'ils n'y retourneront pas. Une telle volonté mériterait d'être associée à leur situation sociale dans le village d'origine, et notamment son expression foncière. Pour la justifier la plupart des immigrés portent un jugement favorable sur les nouvelles conditions de leur activité agricole ou bien ils estiment que leur nouveau lieu de résidence leur convient, qu'ils y sont bien, à l'aise. D'autres se réfèrent directement au pays Mossi, essentiellement à travers les difficultés de la vie agricole: "je suis parti découragé, pourquoi retourner là-bas",..."ma famille avait trop souvent faim",... "il est devenu trop difficile d'obtenir des terres",.... On relève que les conditions de la vie socio-familiale dans le village d'origine ne sont presque jamais mises directement en cause. Au demeurant, la volonté de ne pas retourner dans ce village n'implique pas la rupture des relations: en témoignent les nombreuses visites effectuées dans les deux sens, l'envoi de fillettes ou la recherche d'épouses au pays Mossi, et l'appel exercé par certains migrants auprès de leurs parents..

En définitive, qu'ils envisagent ou non d'y retourner, les immigrés venus récemment dans une "terre neuve" ne peuvent détourner leur regard du pays Mossi. Se percevront-ils toujours comme des "étrangers" dans leur nouveau lieu d'installation ?

Une enquête sur les intentions de retour est menée également dans l'aire d'implantation ancienne de la région de Siélé et dans les foyers de peuplement Mossi au centre du Cercle de Toma. Dans la première, la moitié des immigrés se sont installés dans leur lieu de résidence actuel avant 1945 (et près de 90% avant 1960). Fait d'un réseau dense d'établissements, le peuplement Mossi est compact, presque homogène. Insérés dans les territoires de villages locaux, les seconds sont isolés les uns des autres (compte non tenu de petits noyaux de peuplement intercalaires). L'effectif des immigrés est important, mais toujours inférieur à celui des villageois. Un migrant sur six s'est installé avant 1945, mais près d'un sur deux depuis 1960.

Malgrè des formes géographiques d'implantation contrastées, les réponses apportées par les deux grouypes d'immigrés sont similaires: un peu plus des trois quarts n'envisagent pas un retour au pays Mossi. Elles diffèrent peu également selon la date du départ -avant (80%) ou après 1960 (75%). L'influence du temps apparaît ainsi très secondaire. Les nouveaux-venus partagent d'emblée les intentions de retour –ou de non retour- des migrants partis bien avant eux. On relève le net écart dans ces intentions entre ces immigrés et ceux fixés dans une "terre neuve". Des hypothèses complémentaires peuvent être avancées. Une partie importante des migrations anciennes portaient en elles-mêmes le projet d'une absence durable, ou bien ce projet s'est forgé peu à peu avec le temps; pour les nouveaux-venus, le fait de s'insérer dans un établissement plus ou moins ancien influerait directement sur les intentions de retour.

Nous avons précédemment souligné que les migrants ont choisi leur lieu d'installation attirés moins par le lieu que par les hommes qui y résident. De même, ces derniers sont au coeur de leur projet de ne pas retourner au pays Mossi. Les deux cinquièmes et la moitié de ceux partis respectivement avant et après 1960 se réfèrent à la présence de parents proches ("presque tout mon *budu* est ici",.....mes frères sont autour de moi"...), de leurs tombes ("mon père et ma mère

sont enterrés ici"). D'autres migrants mettent en cause le fait qu'ils sont nés dans le lieu, qu'ils sont partis depuis très longtemps et ne connaissent plus les gens de leur village d'origine, qu'ils ne savent plus où sont les limites des terres de leur père. Inversement, on relève l'absence presque totale des réponses, si nombreuses dans les "terres neuves" qui, pour justifier le retour au pays Mossi, renvoient aux liens indissolubles qui attachent les immigrés à leur *ba-yiri*. Un tel attachement social au lieu d'installation se manifeste malgrè les difficultés souvent rencontrées dans la vie agricole: un enclavement des espaces à la disposition des immigrés au centre de la région de Siélé, partout ailleurs une forte dépendance face aux villageois pour l'attribution de champs de brousse.

La structure sociale des groupements Mossi anciens apporte sans doute la clé de cet attachement. Très proche de celle des quartiers du pays Mossi, elle repose sur des noyaux lignagers autour desquels gravitent des familles apparentées ou alliées. Ce "modèle" social est le fruit d'une évolution: nous avons montré à travers quels processus il se construit avec le temps. Une étape importante sur la voie d'un enracinement des immigrés serait franchie lorsque l'autonomie résidentielle et des droits d'usage du sol devenus permanents au moins autour de l'habitat donnent au groupement une certaine assise territoriale -situation régulièrement observée dans la région de Siélé et dans les foyers de peuplement autour de Toma. Surtout dans la première, des immigrés peuvent être entourés, dans le même groupement et des groupements proches, par une grande partie des membres de leur *budu* -parfois presque tous. La situation au pays Mossi des lignages concernés serait à nouveau particulièrement instructive. Ainsi, pour justifier leur départ certains migrants, nous l'avons vu, incriminent les inégalités dans l'accès aux terres dont ils étaient victimes en raison de leur statut social. Une expression utilisée par des immigrés, en général membres du lignage fondateur du groupement, apparaît significative: "ce lieu est devenu mon village", ..."ici, c'est désormais ma maison". Ils considèrent que de fait ils s'insèrent dans un nouveau *ba-yiri* -.ce qui sans doute influe sur les intentions de retour au pays Mossi de ceux partis récemment vers une "terre neuve".

En sera-t-il de même d'ici une ou deux décennies dans les "terres neuves" ? Une partie au moins des familles abandonneront-elles leur statut d'immigré pour celui de résident ?

Les modalités géographiques et sociales de l'implantation des immigrés demeurent inachevées. Les essaimages de familles sur le territoire du village d'accueil ou de villages proches ou leurs déplacements vers des lieux plus ou moins lointains sont nombreux. Les premiers devraient s'amenuiser lorsque, dans les villages proches de Yé et de Dédougou, l'essentiel des terres disponibles ou accessibles seront occupées par les immigrés. Les groupements créés sont instables: chaque année, ils accueillent des nouveaux-venus, sont affectés par des départs. Mais les processus observés dans les aires d'implantation plus ancienne sont d'ores et déjà en oeuvre: apports sélectifs de familles de plus en plus étroitement liées au *kasma*, émigrations également sélectives de familles dont les liens avec ce dernier sont les plus distants. Ces processus devraient mener à la formation de groupements qui, à leur tour, rappeleront la structure sociale des quartiers au pays Mossi. Situés à l'écart de l'habitat local, sur les confins des territoires villageois, certains au moins devraient bénéficier de fait d'une certaine autonomie dans la gestion de leur espace résidentiel et des terres qui l'entourent. L'actuel *yir-pallé* des immigrés qui resteront sur place se tranformera-t-il avec le temps en un *ba-yiri* ?

Les conditions qui, dans les aires d'implantation plus ancienne, semblent avoir favorisé une telle évolution pourraient être également réunies à terme dans les "terres neuves". Parmi les migrants qui, dans le premier cas, considèrent que leur *ba-yiri* s'est reconstitué sur place et ceux qui, fixés dans les secondes, n'envisagent pas de retourner au pays Mossi, certains semblent partager une même particularité qui retient l'attention. Ils appartiennent à des groupes qui dans le village d'origine au pays Mossi, soit ne disposent d'aucune emprise foncière permanente, soit

contrôlent des terres peu étendues ou parmi les plus ingrates. L'implantation durable des uns et la volonté des autres de ne pas retourner dans le lieu d'origine renverraient à l'histoire du peuplement dans les villages du pays Mossi, et les inégalités qui en résultent entre les groupes dans l'accès aux terres. L'enracinement des immigrés dans les aires d'implantation ancienne serait au moins en partie associé à leur situation de dépendance sociale -et son prolongement au plan foncier- dans le village d'origine au pays Mossi. Dans les "terres neuves répondra-t-il également de façon privilégiée à une migration des "sans terre" ?

Annexe N°1. EFFECTIFS DE LA POPULATION MOSSI ET AUT OCHTONE PAR VILLAGES

1.1. Sous-Préfecture de TOMA. Recensement de 1973

Village	Mossi	Autre ethnie dominante	Effectif
Canton Yaba			
Baniotenga	510	Léla	417
Basnéré	248		
Biba	12	Samo	x1950
Bo	129	Samo	455
Bounou	135	Samo	1823
Doloba	96		
Issapougo	446		
Kisson	69	Samo	200
La	7	Samo	231
Largogo	222	Samo	56
Loguin	0	Samo	746
Moretenga	164	Léla	19
Pangogo	948	Léla	229
Passnam	243		
Sapala	233	Samo	704
Saran	14	Samo	621
Siélé	1924	Léla	178
Siena	30	Samo	890
Tiema	492	Léla	248
Tiaro	150	Samo	453
Toba	1154	Léla	22
Tosson	0	Samo	511
Yaba	508	Samo	3597
Canton Kougny			
Goin	7	Samo	917
Gounia	27	Samo	517
Gouri	0	Samo	668
Kamba	379	Samo	308
Kibiri	0	Samo	350
Kougny	177	Samo	2349
Niare	0	Samo	1451
Nimina	20	Samo	1014
Sebere	31	Nounouma	868
Tiouma	0	Samo	580

Village	Mossi	Autre ethnie dominante	Effectif
Canton Toma			
Boun	0	Samo	39
Bosson	0	Samo	327
Goa	0	Samo	290
Gossina	139	Samo	1507
Goussi	x70	Léla	x300
Kalabo	0	Samo	412
Koayo	0	Rimaïbé	580
Koin	228	Samo	1909
Kola	387	Léla	287
Konti	180	Léla	7
Kwon	92	Léla	1893
Lekoun	30	Samo	123
Madamao	0	Samo	142
Massako	0	Samo	x350
Naboro	0	Léla	218
Nianankoro	0	Samo	87
Nieme	0	Samo	387
Nyfou	105	Léla	326
Nion	0	Samo	340
Pankele	39	Samo	969
Sawa	0	Samo	580
Semba	345		
Sien	17	Samo	413
Sui	703	Léla	482
Tandu	7	Samo	103
Tarba	x100	Samo	x120
To	76	Samo	894
Toma	628	Samo	4586
Zelasse	18	Léla	748
Zouma	447	Samo	x1300
Canton Ye			
Bouna	417	Marka	x700
Daman	34	Marka	1239
Doumbassa	332	Samo	249
Goersa	309	Marka	x850
Melou	449	Nounouma	205
Niempourou	132	Marka	212
Sankoue	139	Marka	x1000
Saoura	3	Marka	854
Toni	25	Nounouma	324
Ye	1398	Marka	2598

En 1973, la population totale de la S/P de Toma est de l'ordre de 66000 personnes, dont 15250 Mossi (soit 23%)

Canton de Yaba:	21074 personnes	dont 7734 Mossi	(37%)
Toma	23357	3638	(16%)
Kougny	9717	641	(7%)
Yé	1159	3238	(28%)

les chiffres précédés d'un x sont des estimations

1.2. Sous-Préfecture de DEDOUGOU. Recensement de 1972

Village	Mossi	Autre ethnie dominante	effectif	Village	Mossi	Autre ethnie dominante	effectif
Bana	0	Bwa	58	Massala	0	Bwa	1060
Bladi	9	Marka	864	Moindasso	0	Bwa	412
Bokuy	0	Bwa	384	Nokuy	0	Bwa	154
Boron	0	Marka	359	Noraotenga	92		
Debe	0	Bwa	185	Orokuy	53	Bwa	183
Dedougou	657	Bwa	3303	Ouetina	0	Bwa	49
Diankuy	0	Bwa	240	Oulani	107	Bwa	371
Douroula	0	Marka	1793	Parade	10	Bwa	114
Fakouna	175	Bwa	207	Passakongo	0	Bwa	1594
Haberekuy	0	Bwa	53	Sa	0	Marka	82
Kamadena	390	Bwa	125	Sagala	86	Bwa	80
Kankono	0	Marka	262	Souakuy	0	Bwa	126
Kari-Bobo	0	Bwa	450	Soukoura	0	Bwa	52
Kari-Marka	326	Marka	192	Souma	0	Marka	192
Karo	90	Marka	508	Souri	814	Bwa	242
Kassakongo	28	Bwa	18	Soukuy	0	Bwa	455
Kereba	0	Marka	192	Tare	0	Bwa	123
Kirikongo	420			Tiankuy	0	Bwa	300
Koran	26	Bwa	47	Tionkuy	0	Bwa	304
Kouna	0	Bwa	50	Tora	49	Bwa	147
Kounandia	1	Marka	411	Toroba	0	Marka	325
Koussiri	7	Marka	52	Toroba-Kari	34	Marka	288
Kore	18	Bwa	41	Yonkuy	0	Bwa	351
Longakuy	0	Bwa	90	Zakuy	0	Bwa	121
Magnimasso	0	Bwa	584	Zeoula	8	Bwa	121
Makuy	0	Bwa	69	Zeoule	5	Bwa	120

La population totale de la S/P de Dédougou est de l'ordre de 21500 personnes, dont environ 3500 Mossi (soit 16%)

Note

Les effectifs cités dans les tableaux ci-dessus sont directement extraits des cahiers de recensement villageois établis par l'administration. Ils sont dans l'ensemble nettement sous-estimés, en raison notamment de la méthode de travail des agents recenseurs: convoquant les chefs de famille en un lieu de rassemblement, ils ne peuvent que se fier aux déclarations de ces derniers. Le recensement des immigrés Mossi est .particulièrement malaisé. Aux sources habituelles du sous-dénombrement s'ajoutent celles liées aux déplacements des famillesou individus. Les nouveaux-venus retardent leur inscription sur le cahier d'au moins un ou deux ans attendant, disent-ils, de savoir "si le village leur plaît" et s'ils vont "durer" Une sous-estimation de 20 à 25% est plausible dans le canton de Yé et la S/P de Dédougou, où l'implantation Mossi est à la fois récente et intense.

Annexe N°2. Evolution des effectifs Mossi par vill ages

(recensements administratifs)

Sous-Préfecture de TOMA

Canton de Yaba

Village	1948	1952	1957	1964	1968	1973
Baniotenga	(Yaba)	(Yaba)	589	549	520	510
Basnéré	205	255	287	295	295	248
Bounou	57	70	106	193	170	135
Doloba	(Pangogo)	(Pangogo)	147	126	99	96
Issapougo	215	252	232	449	478	446
Largogo	(Yaba)	(Yaba)	126	140	173	222
Pangogo	538	606	645	907	967	948
Passnam	(Yaba)	(Yaba)	185	265	264	243
Sapala	108	156	181	202	253	233
Saran	13	0	0	8	7	14
Siélé	1234	1401	1668	2008	1976	1924
Siéna	3	0	0	19	23	30
Tiéma	243	309	322	505	476	492
Tiaro	26	36	75	126	179	150
Toba	822	820	862	1209	1240	1154
Yaba	653	808	x	498	518	508
Biba	0	0	7	9	11	12
Bo	0	0	34	87	92	129
Kisson	0	0	10	38	71	69
Moretenga	0	0	(Yaba)	231	169	164
Tosson	0	0	2	6	0	0
Loguin	0	0	0	4	5	0
La	0	0	0	0	0	7
	4117	4713	6050 estim	8056	7966	7734

Canton de TOMA

	1947	1956	1959	1963	1968	1973
Goussi	181	25	30	51	65	70
Koin	157	297	258	284	259	238
Kola	189	325	351	477	460	387
Konti	(Goussi)	228	222	242	226	180
Kwon	22	64	87	89	95	92
Semba	66	297	333	390	347	345
Sien	21	60	54	57	12	17
Sui	59	398	496	604	728	703
To	65	50	70	81	60	76
Toma	136	239	294	346	522	628
Gossina	0	73	96	134	153	139
Kalabo	0	1	1	1	0	0
Zouma	0	97	x	377	394	447
Koayo	0	0	5	15	9	17
Lekoun	0	0	5	13	32	30
Nyifou	0	0	46	87	105	105
Tandu	0	0	8	17	3	7
Pankélé	0	0	0	24	12	39
Tarba	0	0	0	23	71	110
Massako	0	0	0	10	0	0

Zelassé	0	0	0	0	0	18
	896	2154	2600 estim	3322	3553	3648

Canton de Kougny

	1948	1956	1959	1964	1968	1972
Kamba	2	96	137	253	320	379
Kougny	129	x	x	127	181	177
Sébéré	24	14	17	49	17	31
Nimina	0	0	0	13	43	20
Niaré	0	0	2	0	0	0
Goin	0	0	0	2	3	7
Gounia	0	0	0	0	0	27
	155	250 estim	285 estim	444	564	641

Canton de Yé

	1947	1956	1965	1968	1972
Daman	7	10	17	18	34
Goersa	8	1	56	132	309
Yé	64	82	68	256	1398
Doumbassa	0	10	165	199	332
Saoura	0	6	0	0	3
Melou	0	0	24	85	449
Sankoué	0	0	76	87	139
Bouna	0	0	0	127	417
Niempourou	0	0	0	0	132
Toni	0	0	0	0	25
	79	109	406	904	3238

Sous-Préfecture de Dédougou

	1949	1957	1960	1963	1967	1972
Bladi	19	36	40	11	9	9
Dedougou	167	250	240	264	324	657
Kari	64	55	62	70	107	326
Kirikongo	0	92	123	164	293	420
Noraotenga	0	24	101	182	290	91
Souri	0	0	0	52	252	814
Oulani	0	0	0	4	21	107
Nokuy	0	0	0	0	14	10
Sagala	0	0	0	0	47	86
Kamadena	0	0	0	0	106	390
Koran	0	0	0	0	35	26
Toroba	0	0	0	0	26	34
Karo	0	0	0	0	11	90
Orokuy	0	0	0	0	46	53
Kassakongo	0	0	0	0	0	28
Tora	0	0	0	0	0	49
Koussiri	0	0	0	0	0	7
Zeoula	0	0	0	0	0	8
Kore	0	0	0	0	0	18
Zeoule	0	0	0	0	0	5

Fakouna	0	0	0	0	0	175
Parade	0	0	0	0	0	10
Kounandia	0	0	0	0	0	1
	240	457	566	757	1578	3314

x cahier de recensement absent

( ) village de rattachement administratif

Annexe N°3. Conditions de la formation des établissements Mossi

Enquêtes 1969-70 (*)

3.1. *Aire de peuplement ancien*

Etablissement	Territoire villageois	Date fondation	Provenance du fondateur Lieu de résidence antérieure	Origine au pays Mossi
Baniotenga	Yaba	1936-38		Loungo (La Titon)
Basnéré	Bounou	1909		Niouma (Darigma)
Bounou	Bounou	1938		Zamse (Gourcy)
Doloba	Sapala	1930-34		Loungo (La Titon)
Goussi	Pankélé	1944		Kalamtogo (La Titon)
Issapougo	Tiaro/Tiéma	1934-35		Imasgo (Nanoro)
Koin	Tiéma	1940-42		Zoulo (Dydir)
Kola	Koin	1920-22		Kalamtogo (La Titon)
Konti	Pankélé	1925	Kalabo (Toma)	Kingria (La Titon)
Largogo	Yaba/Da	1937	Gorompoli (Da)	Niouma (Darigma)
Moretenga	Yaba	1956	Siélé (Yaba)	Kalamtogo (La Titon)
Pangogo	Sapala	1910-12		Kolo (La Titon)
Pankélé	Pankélé	1943		Boure (Dakola)
Passnam	Yaba	1939	Yaba (Yaba)	Souri (La Titon)
Raotenga	Koin	1936	Kola (Toma)	La Toden (La Toden)
Sapala	Sapala	1925-30(**)		Tebo (Samba)
Semba	Pankélé	1940-42	Kola (Toma)	Minissi (La Titon)
Siélé	Bounou	1905-10		Souri (La Titon)
Sui	Sui	1934-36	Kola (Toma)	Koulweogo (Samba)
Tiaro	Tiaro	1944		Soum (Nanoro)
Tiéma	Tiéma	1925-30		Minissia (La Titon)
Toba	Bounou	1900-05(**)		Loungo (La Titon)
Yaba	Yaba	1900-05		Loungo (La Titon)

3.2. Aire de pénétration récente et foyers de peuplement

Biba (Yaba)	avt 1930	Toma (Toma)	Bagaré (Darigma)
Bo (Yaba)	1950-52	Kaoré (Mali)	Kingria (La Titon)
Goin (Kougny)	1964	Gorompoli (Da)	Kirilongo (Konkistenga)
Gossina (Toma)	1950-52(**)	Konti (Toma)Nyou (Boussé)	
Kamba (Kougny)	1942-44	Tiéma (Yaba)	Messga (Batono)
Kisson (Yaba)	1958	Nouna (Nouna)	Kingria (La Titon)
Kougny (Kougny)	avt 1905		Taonsgho (Ouahigouya)
Koyao (Toma)	1951-52	Dassa (Dydir)	Toessin (Batono)
Kwon (Toma)	1932-34	Gossina (Toma)	Warma (Gourcy)
Lekoun (Toma)	1958-59	Daman (Yé)	Kingria (La Titon)
Loguin (Yaba)	1963	Kondego (Mali)	Gourou (Dydir)
Nimina (Kougny)	1963	Kamba (Kougny)	Koaltanghin (Yako)
Nyifou (Toma)	1956(**)	Kwon (Toma)	Koulweogo (Samba)
Sébéré (Kougny)	1940-42	Wahabou (Boromo)	Bangrin (Ouahigouya)
Sien (Toma)	1940-42	Tiema (Yaba)	Gourou (Dydir)
Siéna (Yaba)	1932-34	Koro (Mali)	Leba (Gourcy)
Tandu (Toma)	1962(**)	Sui (Toma)	Pilimpikou (Samba)
To (Toma)	1926-28		Pendogo (La Toden)
Toma (Toma)	avt 1910	Saran (Gassan)	Bagare (Darigma)
Zouma (Toma)	1948-50	Gombélé (Nouna)	Kalamtogo (La Titon)

3.3 Terres neuves et aires de pénétration actuelle

Région de Yé

Bouna (Yé)	1964	Doumbassa (Yé)	Koro (Darigma)
Daman (Yé)	1944-45		Kolo (La Titon)
Doumbassa (Yé)	1954		Loungo (La Titon)
Goersa (Yé)	1950-51(**)	Siélé (Yaba)	Loungo (La Titon)
Kirikongo (Déd.)***	1950-51		Gorompoli (Darigma)
Melou (Yé)	1963(**)	Daman(Yé)	Kingria (La Titon)
Noraotenga (Déd)	1953		Bisma (Darigma)
Sankoué (Yé)	1955	Moussakuy (Nouna)	Koussana (Dakola)
Tarba (Toma)	1963	Sui (Toma)	Kingria (La Titon)
Yé (Yé)	1936-38(**)	Wahabou (Boromo)	Tago (Darigma)

Région de Dédougou

Dédougou	avt 1900		Koupéla
Kamadena****	1965	Founa (Nouna)	Kolo (La Titon)
Kari	avt 1900		La Toden (La toden)
Koran	1963	Gombeo (Nouna)	Pela (Dakola)
Poundou	1967	Pangogo (Yaba)	Kingria (La Titon)
Sagala	1964	Founa (Nouna)	Kolo (La Titon)
Orokuy	1965	Bisso (Nouna)	Kingria (La titon)
Souri	1962	Gone (Bourasso)	Nimpoui (La Titon)
Toroba	1967	Kamnakora (Nouna)	Kingria (La titon)

('*) Dans certains établissements, tous les migrants avaient disparu, ou aucun n'était encore recensé lors des enquêtes

aire de pénétration récente: Gounia (Kougny), Kalabo (Toma), La (Yaba), Massako (Toma), Saran (Yaba), Tosson (Yaba)

aire de pénétration actuelle: Bladi (Dédougou), Koussiri (Dédougou), Niempourou (Yé), Passakongo (Dédougou), Saoura (Yé), Toni (Yé), Zélassé (Tomaz)

(**) non compris quelques migrants isolés antérieurs, disparus ou toujours présents

(***) y compris le groupement Mossi fondé sur les terres deTora, à partir de Kirikongo

(****) y compris le groupement Mossi fondé sur les terres de Kari, à partir de Kamadena

Annexe N°4 . Elements caractéristiques comparés de s aires d'accueil . Effectifs et flux

Annexe 4.1. Evolution de la distribution des immigrés

	Recensement administratif			
	1947-48	*1956-57*	*1963-64*	*1972*
Aire de peuplement ancien	82%	81%	68%	43%
Aire de pénétration	5%	7%	7%	5%
Foyers de peuplement	3%	4%	9%	8%
Terres neuves	4%	4%	12%	40%
Ville de Dédougou	6%	4%	4%	4%

Annexe 4.2. Distribution des effectifs d'immigrés par établissement

	nombre d'établissements (données administratives)						
	< 5O pers.	50-99	100-249	250-499	500-999	> 1000	moyenne
Aire de peuplement ancien	0	1	8	4	5	2	470 pers.
Aire de pénétration	12	3	4	0	0	0	55
Foyers de peuplement	0	0	0	2	1	0	485
Terres neuves Yé	7	1	3	5	0	1	235
Terres neuves Dédougou	8	3	3	1	1	0	150

Annexe 4.3. Evolution des flux migratoires annuels de 1964 à 1972 *

	nombre de familles (données administratives)			
	1964-1967/68		1968-1972	
	apport	départ	apport	départ
aire de peuplement ancien	60	111	50	145
aire de pénétration	25	29	15	23
foyers de peuplement	42	32	32	28
terre neuve Yé	89	44	300	60
terre neuve Dédougou	66	3	214	18
ville Dédougou	23	8	24	18
ensemble	305	227	635	292

* aire de peuplement ancien: non compris Baniotenga, Moretenga, Pasnam, Siélé, Toba

Annexe 4.4. Quotient annuel d'instabilité des familles de 1964 à 1972 *

	quotient de mobilité (données administratives)			
	1964-1968		*1968-1972*	
	immigrés anciens	nouv.-venus (en 1964)	immigrés anciens	nouv.-venus (en 1968)
aire de peuplement ancien	3-4%	10-11%	7-8%	8-9%
aire de pénétration				
noyaux animistes	10-11%		10-11%	
cellules musulmanes	6%		6%	
Foyers de peuplement	5%		5%	
Terre neuve Yé				
Doumbassa, Kirikongo, Noraotenga	9-10%		8-9%	
autres établissements	5-6%		5-6%	
Terre neuve Dédougou			4-5%	
ville de Dédougou	4-5%		7-8%	

* aire de peuplement ancien: non compris Baniotenga, Moretenga, Passnam, Siélé, Toba, pour 1968-72

Annexe 4. 5. Distribution des immigrés présents selon la date de leur installation dans l'établissement (enquêtes exhaustives 1969-70)

	période d'installation des familles				
	< 1940	1940-49	1950-59	1960-64	1965-69
aire de peuplement ancien	39%	25%	19%	10%	7%
aire de pénétration					
noyaux animistes	16%	5%	16%	39%	25%
cellules musulmanes	13%	15%	32%	28%	12%
foyers de peuplement	6%	7%	38%	28%	20%
terre neuve Yé	1%	1%	14%	22%	62%
terre neuve Dédougou	2%	0%	0%	10%	88%
ville Dédougou	19%	12%	10%	18%	41%

Annexe 4. 6. Distribution des immigrés présents selon leur région d'origine au pays Mossi (enquêtes exhaustives 1969-70)

	région d'origine des familles		
	S/Préf. Yako	Yatenga	autres
aire de peuplement ancien	87%	6%	7%
aire de pénétration			
noyaux animistes	89%	6%	5%
cellules musulmanes	46%	17%	37%
foyers de peuplement	79%	3%	18%
terre neuve Yé	85%	10%	5%
terre neuve Dédougou	66%	26%	8%
ville Dédougou	19%	36%	45%

Annexe 4.7. Etendue des familles présentes * (enquêtes détaillées 1969-70)

	1-3 pers.	4-6 pers.	7-9 pers.	10-15 pers.	> 15 pers.	moyenne
aire de peuplement ancien	13%	26%	29%	15%	17%	9,5 pers.
aire de pénétration	15%	29%	26%	26%	4%	7,6 pers.
foyers de peuplement	14%	31%	31%	17%	7%	8,2 pers.
terres neuves	11%	35%	26%	21%	7%	8,4 pers.

* ensemble des personnes résidant dans un même enclos familial

Annexe N° 5 .Modalités sociales de l'insertion des immigrés dans quelques établissements des "terres neuves". Témoignages

1- Fondateurs de groupements

Bondaotenga

Groupement 1 (fondé en 1964) Il résidait à Doumbassa. Il s'est installé dans son champ de brousse, à coté d'un Marka de Bouna qui vivait isolé car il ne s'entendait pas avec son lignage

Groupement 2 (fondé en 1964) Originaire du même village au pays Mossi, il vivait à coté du précédent et il cultivait également un champ de brousse sur les terres de Bouna. Il l'a suivi.

Melou

Groupement 1 (fondé en 1963) Il avait rejoint à Daman le fils de la soeur de son père. Il était devenu l'ami du chef de village de Melou. A Daman, la terre est trop caillouteuse *. Après le décès de son parent, il a préféré se fixer dans un lieu plus facile à cultiver. Il a logé pendant un an chez le chef de terre de Melou (frère aîné du chef de village)

*Distant d'une douzaine de kilomètres de Melou, Daman est situé au coeur du massif de collines birrimiennes.

Groupement 2 (fondé en 1969) Silmi-Mossi de Toubiengo (Gourcy), il cherchait des pâturages pour son troupeau. Surpris par la nuit, il a logé chez l'immigré précédent. Le lendemain, il a visité le village et vu qu'il y avait une grande brousse pour ses troupeaux et que les récoltes étaient bonnes. Il a décidé de rester, et il a fait venir sa famille.

Kamadena

Groupement 1 (fondé en 1965) Son frère cadet avait connu le village en faisant le commerce de la kola, et il avait vu que la forêt était vaste. Il résidait à Founa (Nouna) où l'eau ravageait souvent ses champs *. Il a préféré se déplacer. Avec son frère cadet, il a logé chez le chef du village pendant quelques jours. Ce dernier lui a donné son accord pour qu'il s'installe, et lui a dit de choisir lui-même l'emplacement de son enclos. Il s'est fixé près du village dans une parcelle en jachère. Il ne s'est pas éloigné car il ne pouvait avoir de l'eau que dans les puits des villageois Bobo.

* Founa est situé à 4 km de la rive gauche de la Volta noire; les sols hydromorphes sont répandus.

Groupement 2 (fondé en 1965) A Founa, il avait été le logeur du précédent. Il l'a rejoint car le village est bien situé: il y a une grande forêt et la route est très proche. Il a logé chez le chef de terre.

Groupement 3 (fondé en 1967) Fixé à Koran (village proche), il a rejoint le fondateur du groupement 1, originaire d'un village voisin au pays Mossi; celui-ci l'a présenté au chef de village. Il a voulu se rapprocher de la route afin de pouvoir vendre du bois.

Groupement 4 (fondé en 1968) A Siélé (Toma), l'oncle maternel du fondateur du groupement 1 était son ami; il lui a parlé de Kamadena. Ses boeufs étaient souvent malades, et il a pensé que ce village leur conviendrait mieux. Il a logé pendant quelques jours chez un ancien combattant Bwa qui réside un peu à l'écart du village.

Koran

Groupement fondé en 1965. Il résidait auparavant à Gombre (Nouna). Son frère est commerçant à Dédougou. Il lui a conseillé de venir s'installer à Koran, et il lui a confié une charrette afin de la louer aux autres exploitants. Il a logé chez un villageois Dioula, ami de son frère.

Sagala

Groupement fondé en 1963 Il résidait à Founa (Nouna), où il était commerçant de mil. Il venait parfois dans le village acheter du mil et logeait chez un villageois qui était son ami. Pendant trois années de suite, ses champs ont été inondés, et n'ont donné que peu de mil. En

outre, son grand frère venait de décéder. Aussi a-t-il décidé de quitter Founa et de venir s'installer à Sagala. Il s'y est fixé car il avait remarqué qu'il y avait une grande brousse pour cultiver et que la route était proche.

Souri

Groupement 1 (fondé en 1962) Résidant à Gone (Bourasso), il passait parfois dans le village. Il a vu qu'il pouvait obtenir de la terre. Il a demandé au chef de village de l'héberger pendant une nuit.

Groupement 2 (fondé en 1962) Il résidait à Gorompoli (Tougan). Son frère Saïdou était commerçant de mil à Dédougou et il avait un champ à Souri prêté par un ancien combattant. Il lui a demandé de venir s'installer à Souri afin de surveiller l'entretien du champ par les manoeuvres. Il a logé chez l'ancien combattant qui l'a présenté au chef de village. "Pour la culture comme pour le commerce, il faut se rendre là où le lieu est le meilleur".

Groupement 3 (fondé en 1965) Le fondateur du groupement 2 est son ami. Il l'a rejoint. Il a logé pendant quelques jours chez le chef du village, puis il a construit son enclos à coté de celui de son ami.

Groupement 4 (fondé en 1966) Venu de Gambo (Seguenega), il a rendu visite à son ami Karim, commerçant à Dédougou, celui-ci lui a parlé de Souri. Il a vu que dans le village, il y avait une grande brousse. Son ami l'a accompagné chez le chef du village.

Groupement 5 (fondé en 1968) Il est venu de La Toden (Bagaré) pour rendre visite.à Karim, le frère de son père, commerçant à Dédougou. Ce dernier lui a signalé que Souri était favorable à la culture. Il l'a présenté au chef du village. Hébergé par Karim, il n'a pas eu de logeur à Souri.

2. Autres immigrés

De l'attrait du lieu ...

Koran (1969)

Il vivait à Kalo (Ouahigouya). Ses champs étaient vieux et ne produisaient presque plus de mil. Sa famille manquait souvent à manger, et il était impossible d'avoir le prix de l'impôt. Le frère de sa femme résidait à Koran; il lui a parlé de la région, où il y avait une grande forêt et une bonne terre, et où on peut bien cultiver. C'est ce qui l'a poussé à venir à Koran.

Souri (1969)

Il a choisi ce village parce que la terre est bonne, et que les Bobos ne refusent pas aux étrangers de cultiver. En outre, le village est au bord de la route et surtout il est près de Dédougou. Il peut facilement acheter de la farine et faire son commerce du pain, et il est facile de trouver des occasions pour se rendre à Bobo-Dioulasso.

Bondaotenga (1969)

De passage sur la route, il a demandé de l'eau à un Mossi qui était sous son hangar. Puis il lui a demandé s'il pouvait passer la nuit. Il est resté deux jours en contemplant le village; celui-ci l'a beaucoup intéressé. Avec l'accord de son logeur, il a décidé de s'installer et il est parti chercher sa famille.

Souri (1969)

A Gorompoli (Tougan), bien que jeune, il avait une grande famille. Il n'arrivait pas à trouver assez de mil pour la nourrir. Il a pensé que ce n'était pas dans sa vieillesse qu'il pourra mieux cultiver pour échapper à la misère. Aussi cherchait-il un endroit où il y a de la bonne terre. En rendant visite à son petit frère à Sarakongo (Bondoukuy), il a fait étape à Souri et a logé chez un membre de son lignage. L'année suivante, il est revenu s'installer.

A l'attrait des gens qui y résident

Kamadena (1969)

Il habitait à Koala (Batono). Sa femme est décédée et il était seul; les gens du village se moquaient de lui. Il a rejoint son fils qui était parti deux années auparavant à Moussakuy (Nouna). Son fils est à son tour décédé. Il a quitté Moussakuy pour rejoindre à Kamadena les gens du lignage de sa mère. Il est vieux et il a l'âge de retourner au pays Mossi. Mais là-bas qui va l'aider ?

Doumbassa (1967)

Nous résidions à Koba (Nouna). La récolte a été mauvaise. Mon petit frère est parti travailler afin d'envoyer du mil à la maison. Il est resté pendant tout l'hivernage à Doumbassa, où il travaillait dans les champs des autres villageois. Puis on lui a donné de la terre. Il est venu me chercher.

Sankoué (1964)

A Koussana (Samba), je ne disposais pas assez de terres pour nourrir ma famille. Je voulais partir vers Nouna. Mais mon père m'a conseillé de rejoindre Kassoum, qui est un frère aîné de notre lignage.

Bondaotenga (1969)

Tous mes fils, sauf un, sont morts dans le village où je résidais au pays Mossi. Le dernier fils s'est sauvé en Côte d'Ivoire. Maintenant je suis vieux (65 ans). Je suis venu à Bondaotenga pour m'installer près de Pousga, le fils de ma soeur, afin que celui-ci puisse m'aider.

Kamadena (1969)

A Siélé (Toma), j'avais mon enclos à coté de celui de mon grand frère qui me "supportait": "dans un village, il y a toujours quelqu'un qui s'occupe de vous, vous aide". Ce grand frère est décédé. Un autre frère est venu prendre sa famille et l'a emmené à Kamadena. Alors j'ai suivi.

Doumbassa (1967)

Iliassa est marié à notre fille. Il venait de temps en temps nous rendre visite au pays Mossi. Il y a deux ans, lorsque les récoltes ont été très mauvaises, nous avons pris ses traces.

Annexe N° 6 . Situation économique des migrants lors de leur installation dans une "terre neuve". Témoignages

1- A la limite de l'autonomie économique (Kamadena, février 1970)

Nongabamba K., né en 1934 à Pangogo (S/P Toma) rejoint en 1967 son frère à Goersa (Yé) où il fonde sa propre exploitation. Le frère étant parti en Côte d'Ivoire, il vient en 1969 à Kamadena rejoindre des membres de son *budu*. Il réside pendant tout l'hivernage dans l'enclos d'un de ses parents; mais il cultive à part. Il n'a pas de champ de village; son hôte lui a confié une parcelle à côté de son propre champ de brousse. Il n'a semé que du sorgho blanc avec un peu de haricot (et sa femme un peu d'arachides)

Avant de venir à Kamadena, il a vendu ce qui lui restait de sa récolte de mil à Goersa (soit 6000 CF); sa grande soeur, fixée à Abidjan, est venue lui rendre visite, et lui a donné 2500 CFA. Avec cet argent, il a payé son impôt (1650 CFA), envoyé une somme de 1100 CFA à son père à Pangogo "pour l'aider", et il a acheté deux couvertures pour lui et sa femme (1025 CFA). Il est venu à Kamadena à pied, mais sa femme a utilisé un camion (coût: 850 CFA). L'argent qui lui restait a tout juste suffi pour acheter du mil (3500 CFA) jusqu'à la récolte. Il n'a demandé de l'aide à personne; sa femme préparait ses repas. Il a fait une invitation de culture (*sossoaga*) pour le premier sarclage de son champ; seuls sont venus les membres de son lignage (7 hommes); il leur a offert un plat de mil avec du poisson (150 CFA) et des noix de kola (75 CFA).

Nongabamba ne dispose ni d'un vélo, ni de petit bétail, ni de volaille. Il vient de construire un enclos: deux cases, dont une avec des murs en banco, deux greniers, un poulailler; il n'y a pas de clôture. L'enclos est situé à la limite des champs de village Mossi, sur une parcelle qui vient d'être abandonnée par son exploitant. Nongbamba va l'utiliser à son tour et l'agrandir. Depuis quelques semaines, il tisse beaucoup afin de pouvoir payer son impôt; les bandes de coton sont vendues aux autres Mossi, ou sur le petit marché de Kamadena ou celui de Déougou.

(En 1972, l'enclos familial -cerné d'une clôture- comporte 4 cases, toutes avec des murs en banco, le poulailler et les deux greniers précédents. A l'extérieur, il y a un hangar, trois greniers (dont un très gros) ...et une chaise en rotin. Nongabamba possède un vélo et de la volaille).

2- <u>Grâce au petit bétail ...</u> (Kamadena, février 1970)

Pawanbrida K. avait remarqué le village en passant sur la route, et il avait constaté qu'un parent y résidait (le fils d'une femme de son lignage). Il est venu du pays Mossi (La Toden) en 1969, a logé quelques jours chez son parent, et a construit son enclos à proximité du sien. Au pays Mossi, il avait sa propre exploitation, mais sa famille était grande et il avait du mal à la nourrir. Il faisait beaucoup d'élevage (il possédait une trentaine de moutons et chèvres) et le tissage lui rapportait 4000 à 5000 CFA chaque année. Avant de partir, il a vendu tout son mil (31 tines à 200 CFA la tine). Il est venu à pied en amenant son petit bétail (mais l'élevage réussit mieux au pays Mossi car il y a moins de maladies). En attendant la récolte, il a acheté au moins 50 tines de mil, à un prix plus élevé (250 CFA) car c'était l'hivernage. Pour compléter son argent, il a vendu plusieurs chèvres (à l'inverse du mil, le bétail vaut moins cher en hivernage) et du bois collecté lors du défrichement de son champ. Il lui reste encore 22 chèvres et moutons. Mais il lui manquera probablement du mil car son champ est encore petit. Aussi va-t-il tisser (il n'a pas eu le temps l'an dernier car il devait défricher son champ), et faire le commerce de la calebasse: achetées 2500 à 3000 CFA dans la région de Ouarkoye, les 300 calebasses qu'il peut transporter sur son vélo rapportent 3500 à 4000 CFA revendues dans la région de Toma.

3- <u>L'espoir d'une aide</u> (Kamadena, mai 1972)

Dabarasomdé K. est venu du pays Mossi (La Titon) il y a quelques semaines avec trois autres membres de son lignage. Ils ont loué un camion pour le transport de leurs familles et de leurs biens (coût: 17300 CFA); lui est venu à vélo. Ils ont rejoint leur grand frère, chef des Mossi de Kamadena, et ils ont tous résidé chez lui le temps d'édifier leurs enclos. Ces derniers sont groupés à proximité des champs de village Mossi, dans une parcelle en jachère précédemment exploitée par leur grand frère. Ce dernier a également confié une fraction de son champ de brousse à Dabarasomdé qui envisage de l'agrandir.

Avant de partir, Dabarasomdé a vendu toute sa volaille et deux chèvres. Il a amené avec lui ce qui lui restait de sa dernière récolte de mil (environ 10 tines) et deux chèvres. Ses réserves de mil étaient très insuffisantes. Depuis son arrivée à Kamadena, il a déjà dû acheter plus de 10 tines. Il envisage de vendre son vélo afin de pouvoir nourrir sa famille. Peut-être aussi recherchera-t-il des "contrats" auprès des autres Mossi (des journées de travail ou une opération culturale en échange de mil). S'il manque de mil au cours de l'hivernage, il pense que son grand frère l'aidera, car pendant la période des travaux agricoles, il ne pourrait aller travailler chez les autres sans délaisser son propre champ.

4- Un salariat qui ne s'affiche pas (Souri, mars 1970)

Les visites que lui rendait son ami, fixé à Souri, ont persuadé Adama R. d'imiter son exemple. Il s'est installé à ses côtés en 1969 après avoir résidé chez lui pendant quelques semaines. Cependant la parcelle autour de son enclos était cultivée par son ami, et lui-même n'a exploité qu'un champ de brousse.

La vente de son mil au pays Mossi lui avait rapporté près de 9000 CFA. Mais son village étant assez éloigné (près de Yako), le transport de sa famille par camion lui a coûté 7350 CFA. Il ne lui restait que peu d'argent. Il a beaucoup aidé les autres Mossi à travailler dans leurs champs. Chacun lui donnait, selon le cas, une calebasse ou bien une tine de mil; son ami lui a remis plusieurs tines. Pour leur part, ses deux femmes ont ramassé et vendu beaucoup de noix de karité.

5- Vers le statut de manoeuvre agricole (Kamadena, mai 1972)

Salifou G. est venu de You (Ouahigouya) en 1971 parce qu'il avait entendu parler du village par des voyageurs. Il s'est déplacé à pied avec sa femme; il n'avait pas beaucoup de bagages. Les terres dont il disposait ne donnaient presque plus rien, et il avait consommé toute sa récolte de mil avant même de partir. Parvenu à Kamadena, il a demandé l'hospitalité à Adama O. parce son enclos est près de la route et qu'il est musulman comme lui; il ne le connaissait pas. Il est resté pendant deux mois environ chez Adama qui le nourrissait. Pendant ce temps, il a beaucoup tissé afin de gagner de l'argent. Juste avant l'hivernage, il s'est installé dans un enclos tout proche dont le propriétaire venait de partir; il a récupéré aussi les champs de village de ce dernier, mais il n'avait pas de champs de brousse. Pendant tout l'hivernage, il a souvent aidé Adama dans ses travaux agricoles. Comme l'argent lui manquait pour acheter du mil, il a plusieurs fois travaillé dans les champs des autres Mossi du village (à six reprises, il a fait un "contrat" pour le sarclage des champs).

Annexe N° 7 .Les motifs du départ, selon les témoignages des migrants.

L'échantillon d'étude comprend tous les établissements objets d'une enquête détaillée (sauf ceux où les résultats se sont avérés inutilisables: Bô, Pangogo) et un certain nombre d'autres où,

à l'occasion d'une enquête "légère", les migrants ont été interrogés sur les raisons de leur départ: Baniotenga, Moretenga, Yaba (aire de peuplement ancien), Biba, Goin, Koyao, Kougny, Kwon, Lekoun, Loguin, Nimina, Sébéré, Siena, Tandu (aire de dispersion), Daman, Goersa, Tarba, Yé (terres neuves), Dédougou-ville.

Le nombre de chefs de famille interrogés est de 558: 347 ont quitté le pays Mossi avant 1960 et 211 depuis 1960 (dont 147 ont rejoint directement leur lieu de résidence actuel). Parmi les déplacements d'un lieu de migration à un autre, 64 ont eu lieu avant 1960 et 151 depuis 1960.

Départs du pays Mossi

Tableau N°1. Evolution des motifs de départ selon la date de l'émigration

Motifs	*avant 1930*	*1930-49*	*1950-59*	*1960-69*
Conditions de vie agricole	72%	42%	34%	44%
difficultés vivrières	66%	33%	18%	21%
problèmes de terres	6%	9%	16%	23%
Conditions de vie sociale	7%	31%	42%	39%
problèmes matrimoniaux	1%	14%	21%	25%
problèmes sociaux divers	6%	17%	21%	14%
Conditions économiques	5%	6%	7%	5%
Ecole coranique	1%	5%	12%	9%
Rapports administratifs	14%	14%	1%	0%
Divers	1%	2%	4%	3%
	100%	100%	100%	100%
Imitation	29%	32%	26%	11%

Tableau N°2. Emigrations avant 1960. Motifs du départ selon l'aire d'accueil

Motifs	Aire de peuplement ancien			Autres lieux Toma-Dédougou		Divers *		
	avant 1930	*1930-49*	*1950-59*	*avant 1950*	*1950-59*	*avant 1930*	*1930-49*	*1950-59*
Conditions vie agricole	75%	54%	25%	50%	53%	62%	28%	33%
Conditions vie sociale	6%	33%	56%	31%	35%	6%	28%	13%
Rapports administratifs	14%	12%	3%	0%	0%	19%	21%	0%
Autres	5%	1%	17%	19%	12%	13%	23%	53%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

* 1° étape migratoire: Nouna, Tougan, divers

Tableau N°3. Emigrations depuis 1960. Motifs du départ selon le lieu d'origine

Motifs	Subd. Bagaré-Yako	Cercle Gourcy	Subd. Samba-Nanoro	Boussé, divers. Yatenga
Conditions vie agricole	46%	64%	31%	30%
Conditions vie sociale	50%	22%	54%	9%
difficultés matrimoniales	29%	11%	46%	3%
problèmes sociaux divers	21%	11%	8%	6%
Conditions économiques	2%	3%	5%	15%
Ecole coranique	2%	0%	8%	40%
Autres	0%	11%	2%	6%
	100%	100%	100%	100%
Imitation	47%	15%	19%	19%

Tableau N°4. Emigrations depuis 1960. Motifs de dép art selon l'aire d'accueil. Flux directs

Motifs	Terres neuves	Ville Dédougou	Autre
Conditions vie agricole	58%	0%	41%
difficultés vivrières	26%	0%	18%
problèmes de terres	32%	0%	23%
Conditions vie sociale	36%	6%	53%
difficultés matrimoniales	18%	0%	44%
problèmes sociaux divers	18%	6%	9%
Conditions économiques	1%	35%	3%
Ecole coranique	3%	41%	3%
Autres	1%	18%	0%
	100%	100%	100%
Imitation	15%	6%	3%

Tableau N°5. Emigrations depuis 1960. Motifs du dép art selon l'âge du migrant

Motifs	< 35 ans	35-49 ans	> 50 ans
Conditions vie agricole	32%	48%	53%
difficultés vivrières	17%	22%	24%
problèmes de terres	15%	26%	29%
Conditions vie sociale	39%	41%	45%
difficultés matrimoniales	28%	25%	24%
problèmes sociaux divers	11%	16%	21%

Conditions économiques	10%	6%	0%
Ecole coranique	13%	4%	0%
Autres	6%	1%	3%
	100%	100%	100%
Imitation	13%	8%	9%

Départs d'autres lieux d'immigration (dernier déplacement)

Tableau N°6. Motifs de départ selon le lieu d'orig ine

Motifs	Avant 1960	Depuis 1960			
	tous lieux	*aire peuplement ancien*	*Tougan, Nouna*	*Autres*	*Tous lieux*
Conditions vie agricole	27%	61%	59%	21%	50%
difficultés vivrières	6%	3%	10%	6%	7%
problèmes terres	21%	58%	49%	15%	43%
Conditions vie sociale	69%	34%	35%	67%	41%
difficultés matrimoniales	16%	13%	2%	12%	8%
problèmes sociaux divers	53%	21%	33%	55%	33%
Conditions économiques	2%	0%	2%	3%	2%
Ecole coranique	0%	0%	0%	6%	2%
Autres	2%	5%	4%	3%	4%
	100%	100%	100%	100%	100%
Imitation	25%	18%	8%	15%	13%

Tableau N°7. Déplacements depuis 1960. Motifs de départ selon le lieu d'accueil

Motifs	Terre neuve	Autre
Conditions vie agricole	58%	5%
difficultés vivrières	7%	
problèmes terres	51%	
Conditions vie sociale	35%	80%
difficultés matrimoniales	7%	10%
problèmes sociaux divers	28%	70%
Conditions économiques	2%	0%
Ecole coranique	1%	0%
Autres	3%	15%

	100%	100%
Imitation	11%	20%

Tableau N°8. Déplacements depuis 1960. Motifs de dé part selon l'âge du migrant

Motifs	< 35 ans	35-49 ans	> 50 ans
Conditions vie agricole	44%	47%	55%
difficultés vivrières	0%	9%	6%
problèmes terres	44%	38%	49%
Conditions vie sociale	56%	38%	41%
difficultés matrimoniales	8%	13%	0%
problèmes sociaux divers	48%	25%	41%
Conditions économiques	0%	2%	2%
Ecole coranique	0%	4%	0%
Autres	0%	9%	2%
	100%	100%	100%
Imitation	25%	17%	8%

Annexe N°8 . **RAOTENGA. Structure des exploitations**

Tableau N°1. **Distribution des exploitations selon les enclos**

Nombre d'exploitation par enclos	*Yarsé*	*Mossi*	*Ensemble*	*Nombre exploitations**
1	3	12	15	15
2	1	4	5	10
3	0	1	1	3
4	0	2	2	4
ensemble	4	19	23	36

* dont 4 dirigées par des femmes (veuves)

Tableau N°2. **Effectif moyen des exploitations (population présente)**

Exploitations dirigées		*Nombre de personnes*		
		actives	inactives*	ensemble
des hommes		3,8	2,7	6,5
	Yarsé	7,6	4	11,6
	Mossi	3,1	2,4	5,5
des femmes		2,2	1,8	4
ensemble		4,1	2,9	7

* enfants de moins de 15 ans

Tableau N°3. **Distribution des exploitations selon leur effectif**
(uniquement dirigées par des hommes)

Effectif	*Nombre d'exploitations*	
	personnes actives	toutes personnes
1-3 pers.	19	7
4-6 pers.	9	12
7-9 pers.	3	7
10-14 pers.	1	5
15 et + pers.	0	1
ensemble	32	32

Tableau N°4. **Surfaces cultivées (hectares)**

		par exploitation	*par personne*	*par actif*
Exploitations				
	Yarsé	11,56	0,98	1,48
	Mossi	4,67	0,77	1,37
	ensemble	5,75	0,83	1,41
dirigées par				
	hommes	6,23	0,85	1,45
	femmes	1,92	0,48	0,85
comportant *				
	1-2 actifs	2,75	0,66	1,38
	3-4 actifs	4,27	0,8	1,28
	5 et +	10,54	0,98	1,58

* uniquement exploitations dirigées par un homme

Tableau N°5. Statut des parcelles cultivées

(uniquement exploitations dirigées par un homme)

5.1. Répartition des surfaces cultivées selon le statut des parcelles

		parcelles personnelles			*champs familiaux*
		hommes	femmes	ensemble	
Exploitations					
	Yarsé	8,60%	16,10%	24,70%	75,30%
	Mossi	6,20%	8,50%	14,70%	85,30%
	ensemble	7,00%	11,00%	17,90%	82,10%

5.2. Superficie des parcelles personnelles selon le statut de l'exploitant (ares)

	Yarsé	*Mossi*	*ensemble*
homme marié	81	97	87
homme célib.	29	46	41
femme	35	26	30

Annexe N°9 . **Raotenga. Système de production agricole**

Surface totale cultivée: 183,4 hectares

Cultures	Hommes *Chef exploit.*	*Aide-familial*	Femmes	% surface cultivée
maïs	95,10%	0,80%	4,10%	0,80%
petit mil	77,30%	2,60%	20,10%	7,00%
petit mil + haricot + cond.	90,70%	2,70%	6,50%	38,30%
sorgho blanc	67,80%	8,20%	23,90%	9,60%
sorgho bl. + haricot + cond.	96,60%	1,70%	1,70%	22,20%
sorgho rouge	75,00%	0%	25,00%	0,30%
arachides	20,60%	6,30%	73,10%	5,30%
pois	8,50%	6,40%	85,10%	1,90%
arachides + pois + divers	0%	30,80%	69,20%	0,40%
riz	100%	0%	0%	0,80%
condiments	4,30%	0%	95,70%	0,40%
coton	68,80%	29,30%	1,90%	9,80%
jardin	57,10%	42,90%	0%	1,40%
cultures vivrières	*87,90%*	*3,00%*	*9,10%*	*80,00%*

(céréales)				
autres	*47,90%*	*20,40%*	*31,80%*	*20,00%*
toutes cultures	*79,90%*	*6,50%*	*13,60%*	*100,00%*

Annexe N°10 . **Raotenga. Principaux éléments du système agricole**

Tableau N°1. **Utilisation du sol selon le groupe socio-ethnique**

	Céréales	*Arach.+ pois*	*Coton*	*Riz*	*Jardin*	*ensemble*
Yarsé	71,80%	7,60%	18,30%	2,30%	0%	100%
Mossi	85,30%	6,40%	6,00%	0%	2,30%	100%
Yarsé	29,70%	37,30%	60,20%	100%	0%	
Mossi	70,30%	62,80%	39,80%	0%	100%	
ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	

Tableau N°2. **Structure de l'espace agricole selon les groupes socio-résidentiels**

		champs de village et marges	*champs proches*	*champs éloignés*
groupe Yarsé	Yarsé	39,70%	60,30%	0%
	autres	43,40%	56,60%	0%
gens de Dakola	quartier Sud	18,20%	35,20%	44,70%
	Tangpore	30,60%	30,00%	39,40%
autre		49,90%	29,00%	21,10%
ensemble		33,60%	41,60%	24,70%

Tableau N°3. **Structure géographique des exploitations (hommes)**

Structure	*nbre exploit.*	*surface cultivée (ares)*	
		par personne	*par actif*
champs de village et marges	6	57	86
champs village + champs proches	9	95	159
champs village + champ éloigné	15	79	132
champs village + proche +éloigné	2		

Annexe N° 11 . **Bondaotenga et Kamadena. Structure des exploitations**

Tableau N°1. **Distribution des exploitations selon les enclos**

Nbre exploitation/enclos	*Nbre enclos*	*Nbre exploitation*
1	69	69
2	9	18
3	3	9
	81	96

*non comprises: deux exploitations dirigées par une femme

Tableau N°2 **. Surfaces cultivées au sein des exploitations**

	surface cultivée par			*effectif (*)*	
	exploitation	personne	actif	personnes	actifs
	hectares	ares			
Bondaotenga	6,82	86,5	174	7,8	3,9
Kamadena	7,03	89,4	167	8,1	4,1
Bondaotenga et Kamadena					
année de présence					
1-2 ans	4,56	63,6	127,3	7,2	3,6
3-4 ans	7,85	95,9	193,3	8,2	4,1
>4 ans	10,44	113,1	220,8	9,2	4,7
statut du chef d'exploitation (**)					
CE non CF	3,18	65,3	122,3	4,9	2,6
CE et CF	7,76	90,5	181,5	8,6	4,3

* population présente

** CE: chef d'exploitation, CF: chef d'enclos familial

Tableau N°3 **. Répartition des surfaces cultivées selon le statut des parcelles**

Parcelle personnelle	*Durée de présence* 1-2 ans	3-4 ans	> 4 ans	ensemble
homme	1,90%	5,40%	4,00%	3,90%
femme	4,30%	6,50%	5,90%	5,70%
				9,60%
Champ familial	93,80%	88,10%	90,10%	90,40%

Tableau N°4 **. Structure géographique des exploitations**

4.1. Bondaotenga

	durée de présence 1-2 ans	3-4 ans	> 4 ans
champ de village	12%	12%	11%
champ temporaire	88%	88%	89%

% champ de village	*nombre exploitation*
< 10%	29
11-20%	10

21-30%	1
> 30%	6

4.1. Kamadena

type exploitation	*ch.village*	*champ temporaire proche*	*éloigné*	*nombre exploit.*	*effectif /exploit.*	*surface /pers. (ares)*
I. ch.village + ch.temporaire intégré	100%	0%	0%	15	6,8	76
II. ch.village + ch.temporaire proche	33%	67%	0%	10	6	79
III. ch.village + ch.temporaire éloigné	47%	1%	52%	16	7	85
IV.ch. village + ch.temporaire proche et éloigné	25%	29%	46%	9	13,4	119
tous types	48%	20%	32%	50	8,1	89

durée de présence	*type exploitation* I	II	III	IV	*ch.village* %
1-2 ans	11	5	5	0	67%
3-4 ans	4	4	6	2	52%
> 4 ans	0	1	5	7	26%
	15	10	16	9	

Annexe N° 12 .**Dynamisme économique des migrants Mossi. Exemples**

1. Dans la ville de Dédougou

1.1. Un citadin aux activités rurales

Originaire de Loungo (Bagaré), Saïdou K. est né vers 1912 à Yaba (Toma), où son père s'était installé quelques années auparavant. Jeune garçon, il est parti suivre un enseignement coranique à Tiekuy (Safané), où il est resté jusque vers 1940. Il est ensuite venu à Dédougou pour faire le commerce des habits; il cultivait un champ vivrier et s'engageait aussi comme manoeuvre.

Saïdou n'a plus quitté Dédougou où il a maintenant une grande concession. Il possède plusieurs échoppes sur le marché de la ville, confiées à des frères ou parents, et il dispose de deux champs -dont un de coton- à Souri, très proche, et un autre au bord de la Volta sur l'autre rive. Il avait acheté un 1000 kg RENAULT pour transporter les manoeuvres vers ses champs, ramener les récoltes, le bois; mais le camion est "gâté". Il engage maintenant des manoeuvres sur place, surveillés par des parents installés à proximité. C'est ainsi qu'il a demandé à son frère Idrissa, résidant alors à Gorompoli (Tougan) de venir le rejoindre et de s'installer à Souri pour veiller au bon entretien de ses parcelles. Idrissa s'est fixé près de ces parcelles, à l'écart du village et des premiers immigrés Mossi. Rejoint à son tour par d'autres migrants, il est devenu le "kasma" d'un important groupement.

Actuellement (en mars), Saïdou s'occupe surtout de l'achat de mil. Il le fait par l'intermédiaire de son frère fixé à Souri à qui il confie de l'argent afin qu'il collecte le mil parmi ses voisins. Il revend celui-ci essentiellement aux fonctionnaires Mossi de Dédougou (acheté 1500 CFA le sac, le mil est revendu 1800 à 2000 CFA, parfois plus s'il est acheté à crédit). Il se procure aussi du sésame auprès des immigrés, qu'il revend à un Libanais de Dédougou (lequel le transporte à Bobo-Dioulasso). Il vend par ailleurs son coton et ses propres excédents de mil. Le principal obstacle rencontré par Saïdou pour développer ses activités est le manque d'argent.

1.2. L'alliance du jardinage et du négoce

De passage à Dédougou, Mamoudou B. avait été engagé comme jardinier par le Commandant du Cercle. Il est resté de 1921 à 1926, puis il est rentré chez lui (La Toden). Devenu musulman, il n'a pu accepter les fonctions (chef des tombeaux) qui lui étaient dévolues à la mort de père. Il a préféré partir, et il est revenu à Dédougou vers 1930, où il a fait du jardinage pour son propre compte, et le commerce de la kola.

Il possède actuellement un jardin de 50 ares. Bien qu'il engage beaucoup de manoeuvres, il s'y rend lui-même tous les matins. Il cultive surtout des poireaux (vendus à un commerçant de Bobo-Dioulasso), et des légumes divers (tomates, salades, carottes) écoulés sur le marché de Dédougou. Mamoudou estime que on jardin lui rapporte au moins 100000 CFA par an, mais il doit payer ses manoeuvres. Il exploite aussi un verger de 1,5 ha.

Mamoudou possède par ailleurs un magasin près du marché (vente de pagnes et tissus) et surtout deux véhicules. Un camion de 5 tonnes fait le transport des marchandises jusqu'en Côte d'Ivoire. A l'aller, il est chargé de mil, de sésame, parfois de passagers. Au retour, il amène de la kola et des pagnes et tissus, revendus aux commerçants locaux. Une camionnette de 2 tonnes transporte des passagers sur le trajet de Ouahigouya à Bobo- Dioulasso (25 personnes par voyage au maximum); mais il y a trop de transporteurs et les passagers ne sont pas assez nombreux pour laisser un bénéfice. Mamoudou a du mal à rembourser les dettes contractées pour l'achat de la camionnette.

Mamoudou ne pense pas retourner un jour à La Toden, même s'il devient 'bud-kasma". Il est devenu El Hadj, or tout son "budu" est animiste.

2. **Dans les "terres neuves"**

2.1. Un faisceau d'activités à but monétaire

Originaire de Pendogo (La Titon), Lamoussa Z. est né à To (Toma). Ses parents décédés, il a préféré partir, en 1958, "parce qu'il n'y avait pas beaucoup de Mossi". Il s'est beaucoup déplacé -à Kirikongo, Sokoula (près de Safané), Koran- avant de se fixer en 1967 à Kamadena, où il a été rejoint par plusieurs familles dont il est devenu le "kasma".

En 1970, il dispose d'une vaste parcelle autour de son enclos et il continue à exploiter le champ de brousse qu'il avait obtenu sur les terres de Koran (village très proche) lorsqu'il y résidait. L'année précédente, deux manoeuvres l'ont aidé à agrandir ce dernier. Il fait également appel à des manoeuvres pour entretenir l'ensemble de ses terrains de culture. Au total, l'an dernier, Lamoussa a du vendre près de 20 tines de mil (soit environ 6000 CFA) pour payer ses manoeuvres. Sa dernière récolte vivrière devrait lui permettre de nourrir aisément sa famille. Sur la nouvelle défriche, il a obtenu une grande quantité de sésame: il vient de vendre 30 tines (à 400 CFA la tine) à un Mossi de Kamadena "correspondant" du commerçant libanais de Dédougou. De même cette défriche lui a fourni beaucoup de bois (troncs et branches coupés) qui, amené au bord de la route (grâce à sa charrette), a été vendu 6000 CFA à un commerçant de Dédougou.

Lamoussa est lui-même depuis un an "correspondant" du commerçant libanais pour l'achat des noix de karité. En 1969, il a collecté 53 sacs, surtout auprès des Mossi de Kamadena; il a perçu une ristourne de 60 CFA par sac. Lamoussa est par ailleurs menuisier. En saison sèche, il construit des portes, tabourets, à la demande des villageois; cette activité lui a rapporté l'an dernier environ 5000 CFA. Il tisse également, mais uniquement "pour habiller sa famille".

Parmi ses principales dépenses monétaires l'an dernier figurent, outre la rémunération des manoeuvres, le versement des impôts et taxes (3050 CFA), l'achat d'une charrette et d'un âne (16500 CFA) et de quelques chèvres et moutons (il possède 6 chèvres et 2 moutons).

En 1971-72, Lamoussa exploite toujours son champ à Koran, mais il ne l'a pas agrandi. La dernière récolte vivrière est médiocre car les pluies ont manqué, et elle risque de ne pas suffire pour nourrir la famille jusqu'à la prochaine récolte. Il n'a pas semé de sésame, ni vendu du bois. Par contre il a cultivé une vaste parcelle de coton; vendu à l'O.R.D., ce dernier lui a rapporté 9000 CFA.

Il poursuit ses activités de menuisier, fabriquant notamment quatre portes de case, vendues chacune 1000 CFA. Une bonne partie de ses revenus monétaires est venue de la location de sa charrette aux autres immigrés. Il a effectué environ 40 voyages pour le transport des récoltes, percevant une tine de mil par voyage. Il a surtout beaucoup développé la collecte des produits du crû pour le compte du commerçant libanais de Dédougou. Depuis la dernière récolte, il a ainsi acheté à Kamadena et aussi à Koran, Sagala, 60 sacs de sésame, 70 sacs de noix de karité, 30 sacs de mil et un peu d'arachide, obtenant une ristourne globale de l'ordre de 17000 CFA.

*Lamoussa vient d'acheter un nouveau fusil (*22000 CFA*), car il aime chasser. Il possède désormais 10 chèvres et 6 moutons.*

2.2. *L'argent par le mil*

Originaire de Souri (La Titon), Adama O. résidait avec son père à Siélé (Toma). En saison sèche, il faisait le commerce de la kola. Il eût ainsi l'occasion d'emprunter la route de Dédougou à Bobo-Dioulasso et de voir que beaucoup de Mossi s'y installaient. Il fit étape chez le frère du chef des Mossi de Kamadena, dont la mère est de son lignage. En accord avec son père, il décida de se fixer à Kamadena afin de pouvoir gagner beaucoup de mil et payer aisément son impôt. Il s'est d'abord installé près de son hôte; mais il a préféré fixer son enclos plus à l'écart afin d'avoir un "kankaogo" suffisamment vaste. La première année, il n'a pas eu le temps de défricher; son hôte l'a aidé à obtenir le droit de cultiver un vieux champ d'un villageois Bwa près du bas-fond.

En 1969, Adama a cultivé autour de son enclos un peu de maïs, de mil rouge, de sorgho blanc, et surtout du petit mil (la récolte valait à peu près une charrette). Dans son champ près du bas-fond, il n'a cultivé que du petit mil. Ce champ commence à être épuisé (il faut sarcler au

moins trois fois pour avoir une récolte). Il va bientôt l'abandonner et agrandir la parcelle qu'il a défriché, il y a un an, dans la brousse près de la Volta noire, avec l'aide de trois jeunes gens venus du pays Mossi (rémunérés sur "contrat" 800 CFA chacun). Il y a cultivé du sorgho blanc, mélangé à du sésame et des haricots. Cette année il va y semer du petit mil: le petit mil des Mossi se récolte très tôt mais les oiseaux font beaucoup de dégâts, aussi va-t-il probablement semer du petit mil des Bobo qui n'est mûr qu'en décembre. Il cultivera aussi du sésame qu'il préfère au coton, car même si ne le vend pas, il peut être utilisé "pour la sauce"; par ailleurs, près de la Volta noire, le coton donne beaucoup de tiges et de feuilles, mais peu de capsules.

Il y a deux ans, il a tenté d'exploiter une grande parcelle de coton (2,5 ha) dans son champ près du bas-fond. Vendu, le coton lui a rapporté 21670 CFA. Mais en définitive, il a gagné peu d'argent. Il a engagé un manoeuvre pendant tout l'hivernage pour l'aider à cultiver la parcelle: il l'a payé 8000 CFA (plus la nourriture). Les traitements lui ont coûté 2625 CFA. L'une de ses femmes étant malade, l'autre enceinte, il a du engager des manoeuvres pour faire la récolte (coût: 3000 CFA). Puis il a payé l'impôt. Il ne lui restait que 5000 CFA. Mais par ailleurs, il n'a pas pu cultiver beaucoup de mil; celui-ci lui a manqué et il a du acheter dix tines. Il a eu peur de ne pas pouvoir nourrir sa famille alors que les autres Mossi avaient gagné beaucoup de mil. Aussi il n'a pas recommencé; l'an dernier, son coton ne lui a rapporté que 1000 CFA. Cette année, dans son seul champ près de la Volta, il a obtenu 6 charrettes de mil et sorgho et un peu de sésame; un manoeuvre l'a aidé pendant deux mois. Il lui restait encore un peu de mil de la récolte précédente. Il l'a vendu pour payer l'impôt; il a donné une partie à ses femmes pour qu'elles s'achètent des habits, et il a envoyé 5 tines à son près à Siélé. Il n'a jamais eu autant de mil; devant son enclos, il y a deux très gros greniers, et trois plus petits. S'il lui en reste lors de la prochaine récolte, il s'achètera des moutons et des chèvres.

En 1971-72, le champ près du bas-fond est abandonné. Celui près de la Volta noire a rapporté 9 charrettes de mil et sorgho; pour transporter la récolte, il a loué une charrette d'un Mossi de Dédougou. Il vient de vendre environ 100 tines de mil (pour un gain de 27500 CFA), la plupart à un Mossi de Sagala qui les a transportées à Ouagadougou; il en a vendu également à une dolotière de Dédougou et à plusieurs nouveaux-venus à Kamadena. Avec cet argent, il a payé son impôt (3200 CFA), il a aidé son père (don de 6000 CFA), et il a fait face aux frais de son mariage avec une troisième épouse (3500 CFA donnés aux parents de l'épouse, 2600 CFA pour acheter des habits, ...).

2.3. La stratégie des excédents agricoles

Nokidiga K. est l'un des premiers venus à Kamadena, avec son "grand frère" devenu le chef des Mossi de Kamadena. Sa famille est très grande (22 personnes présentes) ... et consomme près d'une tine de mil tous les deux jours. Sa parcelle près de l'enclos est peu étendue, car il a confié une grande partie des terres qu'il cultivait aux migrants venus s'installer près de lui. Il y cultive un peu de maïs et du petit mil; ses femmes ont des parcelles d'arachide. Par contre, il a deux grands champs. Le plus ancien est situé près du bas-fond proche; c'est une ancienne jachère d'un villageois Bwa qui lui a été confiée dès son arrivée. L'an dernier, il y a semé du sorgho blanc (récolte: 8 charrettes) et des haricots. Depuis trois ans, il exploite aussi un champ près de la Volta noire qu'il agrandit chaque année. Il y a obtenu l'an dernier 16 charrettes de petit mil, 2 de sorgho blanc; il avait semé également des haricots, du sésame (vendu 10400 CFA), et il avait une grande parcelle de coton (près de 500 kg vendus environ 15000 CFA à l'O.R.D.). Plusieurs de ses frères cadets ont des parcelles personnelles à côté de son champ. Comme sa famille est grande, il n'est pas obligé de prendre des manoeuvres (une vingtaine de journées seulement l'an dernier). Il a fait une invitation de culture pour le sarclage de son champ près de la Volta: une trentaine de Mossi sont venus.

Il possède une quinzaine de moutons et chèvres; il vend parfois une tête lorsqu'il a besoin d'argent (trois moutons vendus l'an dernier). Il possède également une charrette qu'il utilise pour transporter ses récoltes, et qu'il loue parfois aux autres immigrés (une vingtaine de voyages l'an dernier). Il va souvent à la chasse; la viande est surtout consommée par sa famille, parfois vendue (gain: 2500 CFA). Ses frères cadets font parfois du commerce, ou tissent. Lui n'a pas le temps.

Depuis un an, il a du faire face à des grosses dépenses: l'impôt et les taxes (12450 CFA) pour lesquels il a vendu 40 tines de mil; l'achat de deux ânes (7000 CFA) et de deux vélos d'occasion pour ses fils (8000 CFA); les funérailles de son "père" au pays Mossi (2500 CFA), des cadeaux à ses beaux-parents (2500 CFA).

2.4. L'argent venu du coton

"Kasma" d'un petit groupe d'immigrés, au Sud de Souri, Idrissa K. vend rarement du mil. Sa récolte suffit juste pour les besoins de sa famille. Tous les ans, des troupeaux Peuls viennent fumer son vaste champ de village. Il y a deux ans, Idrissa a exploité près du bas-fond tout proche une très grande parcelle de coton, en se conformant aux conseils donnés par l'agent de l'O.R.D. (semis en ligne, traitements). Il avait obtenu plus de 2 tonnes de coton (rapport: 70000 CFA). Mais il avait du utiliser beaucoup de manoeuvres (il a dépensé plus de 10000 CFA sans compter la nourriture). L'année dernière, sa parcelle était moins grande, et les pluies ont été insuffisantes. La récolte a été plus modeste et le gain de l'ordre de 30000 CFA. Idrissa vient d'acquérir deux boeufs. Il va les faire dresser et pratiquera la culture attelée (charrue) dans sa parcelle de coton.

Depuis toujours, la famille d'Idrissa fait beaucoup d'élevage. Grâce à l'argent du coton, ce dernier s'est constitué un important troupeau de moutons et chèvres (une soixantaine de têtes), et il possède deux bovins confiés à des Silmi-Mossi fixés à Kari; il a aussi de nombreuses volailles. L'an dernier, il a vendu une dizaine de moutons et chèvres, écoulés à Bobo-Dioulasso grâce à son frère, chauffeur de camion; il a gagné 3000 CFA avec la vente de volailles à Dédougou.

Les dépenses sont à la mesure des recettes. Idrissa estime qu'au total l'an dernier il a dépensé environ 50000 CFA.

RAOTENGA

Un enclos familial et ses greniers

Aspect des champs de village

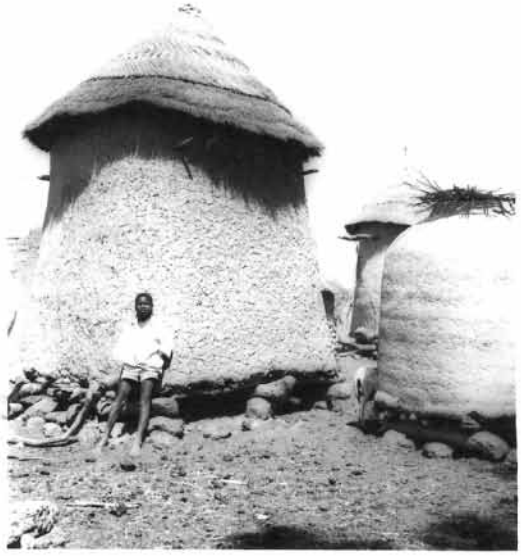

Un grenier

Bétail bovin au puits

BONDAOTENGA. KAMADENA
Installation des nouveaux-venus

Depuis trois jours ...

Préparation du sol

Bois collecté dans le champ défriché

Premiers semis

BONDAOTENGA. KAMADENA

Abattage de la forêt

Aspect d'un champ dans la brousse

Une ressource bienvenue: le bois

BONDAOTENGA. KAMADENA

Première case en banco....

Première récolte...

Premiers greniers....

Quelques années plus tard....
Un grand enclos familial, de nombreux greniers

BONDAOTENGA. KAMADENA

Champ de village. Récolte du petit mil
(épis mis à sécher avant d'être entreposés dans un grenier)

Champ de brousse. Récolte du sorgho blanc
(en bas à gauche: bouquets d'épis conservés pour les prochains semis)

Récolte ramenée près de l'enclos avec une charrette

Champ de brousse. Récolte du sésame

BONDAOTENGA. KAMADENA

Premier grenier d'un nouveau-venu (petit mil)

Greniers de petit mil

Batteries familiales de greniers

IMPLANTATIONS MOSSI DANS L'OUEST VOLTAÎQUE
(Région de Toma et Dédougou)

VERS UN AUTRE PRÉSENT

LE PEUPLEMENT LOCAL. LE CHOIX DES HOMMES ET LES EMPREINTES DU PASSÉ

1- Dans la région de Dédougou: la vallée inhospitalière
2- Dans la région de Toma: un peuplement contracté

D'UNE TURBULENCE MIGRATOIRE A L'AUTRE

1- Les immigrés Mossi: vers les terres délaissées
2- Un déversement frontalier
    Un réseau serré d'établissements Mossi
    Une occupation progressive de l'espace
    La consolidation de l'implantation Mossi
    Un peuplement déstabilisé
3- Le recul de l'horizon géographique
    Vers Dédougou. Un courant migratoire particulier
    Une infiltration discrète
        Les cellules musulmanes. L'insertion par l'islam
        Les noyaux animistes. Un grand isolement géographique et social
    La conquête de l'autonomie résidentielle
        Des foyers de peuplement
        La charnière du passé et du présent
4- La ruée vers les "terres neuves"
    L'accès au village: par le centre ou la périphérie
    Une puissante dynamique socio-familiale
    Un dynamisme géographique intrinsèque
    Des cohortes de migrants différents selon les aires de départ

UN RELAIS DES PÉRILS

    Un tableau des vicissitudes affrontées par la population Mossi
        Le manque de mil
        Des malaises et tensions sociales
        Des motifs secondaires
        L'imitation des autres
    Les déplacements. Tensions sociales et dépendance foncière
    Des courants migratoires différents dans le temps et dans l'espace

DANS UNE AIRE-REFUGE DU PASSÉ. LA CONTINUITÉ DANS LE CHANGEMENT

1- L'ailleurs identique
- Une avancée du pays Mossi
- Des cellules-filles

2- Le passé restauré
- L'espace agricole reconstruit
  - Une emprise foncière inégale
  - Une structure géographique traditionnelle
  - Des spécificités socio-ethniques
- Un système agricole plus détendu
- Des activités complémentaires modestes
- La migration de travail: un témoin et un acteur du changement ?

DANS LES "TERRES NEUVES". LE CHANGEMENT EN SUIVANT DES CHEMINS FAMILIERS

1- Vers une "terre neuve". Des seuils à franchir
- De l'îlot de peuplement au groupement
  - Une pénétration initiale discrète
  - La projection ordonnée au plan géographique des groupes structurés au plan social
- Les terres sous contrôle
  - Une extension géographique locale
  - Le déversement de l'espace agricole dans la vallée

2- Pour un mieux-être économique
- Un comportement agricole libéré des contraintes géographiques
- Une économie monétaire fondée sur les excédents agricoles
  - Le retour des surplus vivriers
  - Une économie rurale traditionnelle prospère
  - L'argent obtenu sur place
  - Le recul de la migration de travail

3- Quel avenir ?

4- Du statut d'immigré à celui de résident ?

LISTE DES ANNEXES (pages 112-139)

N°1. Effectifs de la population Mossi et autochtone par villages
N°2. Evolution des effectifs Mossi par villages
N°3. Conditions de la formation des établissements Mossi
N°4. Eléments caractéristiques comparés des aires d'accueil. Effectifs et flux
N°5. Modalités sociales de l'insertion des immigrés dans quelques établissements des "terres neuves".
N°6. Situation économique des migrants lors de l'installation dans une "terre neuve". Témoignages.
N°7. Les motifs de départ selon les témoignages des migrants
N°8. Raotenga. Structure des exploitations
N°9. Raotenga. Système de production agricole.
N°10. Raotenga. Principaux éléments du système agricole
N°11. Bondaotenga et Kamadena. Structure des exploitations agricoles
N°12. Dynamisme économique des migrants Mossi. Exemples

LISTE DES CARTES

N°1. Région de Dédougou et Toma; Densité de la population Mossi.
N°2. Etude des migrations Mossi. Lieux d'enquête. 1969-70
N°3. Région de Dédougou et Toma. Densité de la population (Mossi exclus)
N°4. Principaux types de sols et localisation des villages
N°5. Nature et occupation du sol près de Souri (Dédougou)
N°6. Nature et occupation du sol près de Pankélé (Toma)
N°7. Aires d'implantation et unités de peuplement Mossi. Région de Dédougou et Toma
N°8. Répartition du peuplement à l'Est de la région de Toma
N°9. Evolution de l'implantation Mossi au cours du 20° siècle dans la région de Toma
N°10. Implantation Mossi dans le région de Toma en 1947-48
N°11. Expansion Mossi locale. Exemple d'Issapougo
N°12. Aire de peuplement ancien. Région d'origine au pays Mossi des migrants selon les établissements
N°13. Flux d'émigration 1960-69. Basnéré
N°14. Répartition de l'habitat à Doumbassa.
N°15. Souri. Modalités géographiques de l'implantation du premier immigré.
N°16. Souri et Kamadena. Principaux types de sols et site de l'habitat Mossi
N°17. Raotenga. Répartition de l'habitat et schéma de la répartition des terres proches entre les groupements
N°18. Exploitation du sol à Raotenga en 1968
N°19. Issapougo. Groupes socio-résidentiels
N°20. Raotenga. Répartition des cultures. Hivernage 1968.
N°21. Souri. Groupes socio-résidentiels
N°22. Occupation du sol par les groupes Marka et Mossi à Bondaotenga (1970)
N°23. Kamadena (hivernage 1971). Répartition des terres cultivées

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANCEY G. "Milieux ruraux Mossi. Aspects économiques", in Les migrations internes Mossi, II, doc. multigraphié, République de Haute-Volta -ORSTOM, 1975
BENOIT M. "La genèse d'un espace agraire en pays Bwa (Haute-Volta)", *L'espace géographique*, I, 4, 1972
CAPRON J. "Communautés villageoises Bwa (Mali, Haute-Volta)", Institut d'Ethnologie, Musée de l' Homme, Paris, 1973
CAPRON J.-KOHLER J.M. "L'environnement sociologique des migrations rurales", in Les migrations internes Mossi, I, fasc.2, doc. multigraphié, République de Haute-Volta, ORSTOM, 1975
KOHLER J.M. "Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest Mossi (Haute-Volta)", *Mémoires*, ORSTOM, 1971
LAMBERT Cap. "Le pays Mossi", *Bull. Soc.Géographique de l'AOF*, juin 1908e de Paris
MONTEIL P.L. "De St Louis à Tripoli par le Tchad", Paris, 1894
ORSTOM "Etude pédologique de la Haute-Volta. Rapport de synthèse", Doc. multigraphié, République de Haute-Volta –ORSTOM, 1969
REMY G. "L'évolution récente. Mutations et continuités", in Les migrations internes Mossi, I, 1, République de Haute-Volta- ORSTOM, 1975
REMY G. "Les migrations vers les "terres neuves". Un nouveau courant migratoire", in Les migrations internes Mossi, I, 2, doc.multigraphié, République de Haute-Volta –ORSTOM, 1975
SIDIBE T.H. "Etude socio-économique du village de Tiogo. Evolution du terroir de 1961 à 1969", document dactylo., O.R.D. Koudougou, 1969